

LE MAROC FACE À LA COVID-19

Une mobilisation de l'intelligence collective



Coordinateur Scientifique: Pr. Said Boujrouf

PUBLICATION ET ÉDITION DU LERMA

Laboratoire des Etudes sur les Ressources, Mobilité et Attractivité

Livre : Le Maroc face à la COVID-19 : une mobilisation de l'intelligence collective ?

Direction scientifique : Said Boujroutf

Edition : 2020

Editeur : Laboratoire des Etudes sur les Ressources, Mobilité et Attractivité (LERMA) de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH), Université Cadi Ayyad (UCA), Marrakech-Maroc

Site Web : <https://lerma-flsh.uca.ma>

Réalisation de la page de garde : Younes Etkirita

La Mise en page : Wafaa Benhsain

**Financement des recherches : Centre National pour la
Recherche Scientifique et Technique (CNRST)**



Les articles publiés dans cet ouvrage n'engagent dans leurs contenus que leurs auteur

Comité scientifique et de lecture

Mohamed Aderdar, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Ibn Zohr, Agadir.

Asmae Bouaaouinat, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Hassan II, mohammedia.

Said Boujrout, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Jawad Darif, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Abdemajid Hilal, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Zakaria Ibrahimi, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Hassan L'Mbarki, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Jean-Yves Moisseron, Institut de Recherche pour le Développement, Université Sorbonne, Paris.

Wahiba Moubchir, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Abdelmajid Sahnouni, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Mohammed-V ,Rabat.

Fatima Gebrati, LERMA, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université Cadi Ayyad, Marrakech.

Sommaire

Said Boujrout

INTRODUCTION GENERALE 3

CHAPITRE 1 : COVID-19 ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LES CHAMPS DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES 7

Jean-Yves Moisseron et Mounira El-Bouti

Le savant et le politique en France pendant la crise du Covid 19 8

Hassane El Mbarki

Apport des Sciences Sociales dans l'analyse de la pandémie Coronavirus : Intérêts et Lignes directrices. Cas de la Géographie Eco-sociale 17

Fatima Gebrati

La frontière et la mobilité : Quelles relations ? Et quelles interactions ? 34

CHAPITRE 2 : COVID-19 ET GESTION TERRITORIALE 46

Soufiane Timlilt

Évaluation de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 sur l'activité touristique à la région de Marrakech – Safi : Étude prévisionnelle. 47

Ahlam Elbrahmi

Gouvernance territoriale et risques épidémiques dans la région de Marrakech-Safi - Exemple du COVID-19 66

Oussama Kharbach

L'État d'urgence sanitaire face au COVID-19 au Maroc : Centralisation et absence des entités décentralisées ? 77

Abdullah Ait L'houssain

Les mobilités migratoires : un enjeu et un défi dans un contexte de Pandémie COVID-19 88

محمد الكلح وغيثة المزوراي الكالوي

انعكاسات كوفيد 19 على الهجرة الدولية : حالة اقليم قلعة السراغنة 103

صالح بويربيتان

واقع ومآل الخريطة الصحية على ضوء جائحة فيروس كوفيد 19: حالة جهة مراكش أسفي 111

عبد المجيد هالل

وباء كورونا في المغرب: قراءة في تدبير الأزمة وإفرازاتها وتحدياتها على إعداد التراب 122

CHAPITRE 3 : DYNAMIQUE DES ESPACES TOURISTIQUES DANS UN CONTEXTE PANDEMIQUE A MARRAKECH ET REGION 135

Fatima Zahra Guertaoui

Le tourisme domestique planche de salut du secteur touristique impacte par la pandémie du coronavirus covid-19 au maroc 136

Sana Gebrati

Le tourisme national comme une panacée économique au temps de la crise du Covid-19 150

Raja Mounir

Covid-19 et Tourisme dans la Région de Marrakech Safi : vers une démarche durable et résiliente..	162
Salma El Ghiouan, Hala Idrassen, Nada Baki	
Covid-19 et le rôle des Acteurs dans la relance de l'offre touristique : approche par l'intelligence collective cas de Marrakech	175
Wafaa BENHSAIN et Abdelhadi LAAOUINA	
Covid-19 et territoire labellisé, patrimoine oral de l'humanité de l'UNESCO. Réflexion sur le site de Jamaa Lfna	186
Fadwa Chbani et Amina Lamghari Moubarrad	
Marrakech face à la crise sanitaire COVID 19 : quelles adaptations et innovations des acteurs du tourisme de la destination pour une résilience organisationnelle ?	202
Wahiba Moubchir	
Les sites touristiques situés en zones de montagne à l'épreuve du COVID 19 : un nouveau modèle de gouvernance serait-il envisageable à l'issue de cette crise sanitaire ?	217
CHAPITRE 4 : ENVIRONNEMENT ET RISQUES PANDEMIQUE	232
Mohammed Elaklaa et Jihane Ellouyty	
Environnement & COVID-19 : quelles nouvelles problématiques ?	233
Mohammed Elaklaa et Hajar Boukadid	
Covid-19 dans la région de Marrakech-Safi : Quelles actions pour l'environnement ?	242
Said Boujroutf	
Conclusion générale : Covid-19 et les perspectives futures du tourisme au Maroc	250

INTRODUCTION GENERALE

Said Boujrout

Le Coronavirus n'est pas un virus inconnu du fait qu'une étude sur les recherches scientifiques menées sur l'étendue de ces vingt dernières années a montré à partir d'une analyse bibliométrique que des tendances mondiales de la recherche sur le Coronavirus a donné suffisamment d'information et de connaissances sur les coronavirus (). Selon cette étude

Le COVID-19 cet empereur dévastateur qui est arrivé fin 2019 et début de 2020 sous forme d'un tsunami virologique ravageant des vies humaines, ruinant des économies mondiales, détruisant de forts réseaux des flux matériels et immatériels, changeant la nature des relations et comportements humains...etc. C'est une leçon inoubliable du fait que ce virus inaperçu est en train de décomposer et de recomposer le système monde tout entier. Serions-nous à la fin d'une époque et le début d'une autre ? Est-ce que ce passage, d'un état de la mondialisation à un état post-mondialisation ou encore new-mondialisation, se pourrait se faire de manière chaotique ou avec une transition progressive-régressive ?

Le COVID-19 n'est pas le premier virus qui a touché le monde. Il y en a de distinctes formes et à différents siècles et de "plusieurs générations" comme la corona lui-même (SRAS et MERS). Ces Virus, accompagnés ou non avec d'autres catastrophes comme la peste et les famines, devenaient dans les temps des épidémies ou des pandémies mortelles. Mais en quoi au juste ce virus est aujourd'hui vraiment spécifique ? L'est-il par sa férocité à tuer, sa longue durée d'apparition sur les personnes touchées, par sa vitesse de propagation et d'infection, par sa puissance dévastatrice de plusieurs espaces géographiques intercontinentaux, par l'incapacité des Etats et des collectivités à trouver des solutions sanitaires vraiment adéquates, de sa force de vider les espaces publics, de faire arrêter les différentes formes de mobilités terrestres, marines et aériennes sauf des cas vraiment exceptionnels, par sa mise en question des différentes formes de coopération et de coordination, par sa gloire à accroître le chômage et mettre en crise sans précédente une majorité des entreprises même les plus célèbres au monde, par le renforcement d'un retour de l'Etat, par l'accélération d'une forte crise des valeurs dominantes, une forte crise psychologique et de multiplication des tensions sociales liée au confinement, une forte dématérialisation par la digitalisation des relations et des services, par la production des nouvelles représentations approuvant la relativité d'un certain nombre de notions comme celle des pays développés, ... Ou de tout ceux-ci réunis ?

Le mal est arrivé de partout !

Qu'on est-il de la situation dans un pays émergent comme le Maroc. Avant l'arrivée du virus au pays, les marocains se voyaient comme d'habitude loin de ce fléau et cela ne concerne que les autres. La surprise est arrivée le 2 mars quand le premier cas est touché et le chiffre ne cesse de se croître jour après jours tout d'abord par les effets des mobilités (tourisme et migration) et par la naissance de foyers locaux par la suite. L'action collective s'est mise en place avec un retour massif de l'action de la force publique

Différentes actions ont été mise en place

Pourquoi parle-t-on d'une intelligence collective ? Tout d'abord, le Maroc est un pays en cours de s'équiper lentement dans le domaine sanitaire. Le taux de sa couverture en lits équipés pour recevoir les patients atteints de COVID-19 ne dépassait pas 900 lits, le nombre de laboratoires qui faisait le dépistage ne dépassent 3 laboratoires, l'étendue du pays avec la faiblesse d'équipement sanitaire était un grand défi pour affronter efficacement le virus surtout que ces zones sont des régions des grands départs de la migration et les mobilités humaines peuvent faciliter leur infection. Les villes du Maroc sont éloignées mais avec de fortes concentrations humaines qui créent les conditions de l'expansion du virus. Dans la culture marocaine, les liens sociaux sont forts et les salues sont beaucoup plus proche qu'ils se pratiquent habituellement par les touchés. Une bonne partie de la population vit dans la pauvreté ou vit d'une activité vulnérable liée au secteur informel.....

Les marocains se voyaient à l'arrivée du virus, devenant une pandémie mondiale, ne pourrait pas réellement avec le potentiel d'équipement, de logistique et de moyens existants affronter cette pandémie. Les conditions d'expansion du virus dans le pays sont très favorables surtout qu'il est bien connecté à la mondialisation. Les échanges des produits et les mobilités des personnes (tourisme, migration, travail, étudiants...) entre le Maroc et les différents continents ou pays infectés par la pandémie (la chine, l'Europe surtout la France, l'Italie, l'Espagne...), assurent de fortes connexions à différentes échelles d'interactions territoriales et pouvant assurer facilement la circulation du virus vers le Maroc.

Le sujet est d'actualité et le virus est là encore. Il y a encore beaucoup de floue sur son évolution, ses impacts, ses traitements et on vit avec manque des distances objectives qu'il faut pour réfléchir avec grande objectivité mais aussi pour avoir les différentes composantes de l'ensemble du panorama. Mais il faut comprendre l'ensemble des événements déjà enregistrés et l'interactivité des différents processus déjà mis en place. L'équipe du Lerma voudrait donc par ce travail faire une esquisse d'étude de ce phénomène catastrophique sans pour autant dire

que c'est des réponses définitives aux questions posées dans ce livre. L'équipe cherche donc à participer et être en interactivité avec les différents débats scientifiques soulevés à l'occasion de l'expansion et les effets de cette pandémie et voir comment une intelligence collective, malgré le déficit en moyen à relever un grand défi d'affrontement de COVID et la possibilité de gain de la bataille d'existence. Sans prétendre arriver aux bonnes réponses ou aux résultats définitifs.

Ce livre ne répond pas aux questions qui se posent naturellement sur le COVID-19 :

- Comment le virus se propage-t-il ?
- Les personnes infectées peuvent-elles transmettre le virus sans présenter de symptômes ?
- À quel point le virus est-il mortel ?
- D'où vient le virus ?
- Que pouvons-nous apprendre de la séquence génétique du virus ?
- Peut-on développer un médicament pour traiter le coronavirus ?

Malheureusement ces questions sont centrales en ce moment fort de la pandémie COVID-19 mais ne tiennent pas notre intérêt ni ne seront traitées de près ou de loin. Bien qu'on s'intéresse à un diagnostic sur son arrivée dans le monde et au Maroc et aborder son expansion et ses impacts. Le phénomène COVID et ses antécédents famille –SARS et le MERS sont largement étudiés dans les vingt dernières années (Yi Zhou et Liyu Chen, 2020)¹ par les scientifiques surtout et principalement dans les articles scientifiques à fort impact ont couvert principalement des domaines de la science fondamentale dite « exacte » et de la médecine clinique. Les sciences humaines et sociales étaient fort loin occupées des questions liées à ces virus en rapport avec l'individu et la société.

De ce fait, notre souci primordial dans ce livre est de répondre aux questions suivantes :

Comment et quels effets le COVID-19 crée pour limiter notre transhumance et notre nomadisme habituel ? Comment revenir à la normale ? Quelle place a l'intelligence collective par le biais d'une intelligence territoriale ou d'autres formes de réadaptation pour la résilience sociétale, économique, psychologique, spatiale... ? Comment cette crise a remis en cause un certain

¹ -Ces deux chercheurs ont menés une étude bibliométrique sur la production scientifique publiés au cours des vingt dernières années, du 1er janvier 2000 au 17 mars 2020, pour réaliser une traçabilité des tendances des coronavirus connus. Au total, ils ont recensé 9043 articles sur les coronavirus provenaient de 123 pays et ont été publiés dans 1202 revues.

nombre de paradigme, de conceptions et de représentations ? Comment les incertitudes ont pris place face aux certitudes assurées d'habitude par les systèmes liés à la santé, au capital, à la mondialisation...etc. Comment réorganiser justement le bazar de COVID-19 qui est en train de contrarier nos habitudes, nos manières de faire, nos ressources de vie, nos projets et même nos rêves ? Comment affronter son mal ? Comment la nature de gestion de l'affrontement ou d'éviter la catastrophe pourrait être le fruit d'une intelligence collective ? Quelles sont les formes de cette intelligence ?

Références Bibliographiques

Bélot, J. M. (2014). Les nouveaux territoires de la technologie: une gymnastique entre le réseau global et l'ancrage local. *Prospective et stratégie*, (1), 137-156. doi:10.3917/pstrat.004.0137.

Dumont, G. F. (2020). Les épidémies: de multiples effets sur les populations et les territoires. *Population & Avenir*, (3), 4-7. doi:10.3917/popav.748.0004.

Dumont, G. F. (2020). Les quatre vérités du Covid-19. *Population Avenir*, 748(3), 3-3. doi:10.3917/popav.748.0003.

Fouquin, M., & Chaponnière, J. R. (2020). Coronavirus: un grain de sable dans l'économie mondiale. *CEPII*, Mars, 2, 2020.

Moser, S. J. (2020). Post-scriptum: en attendant la fin de la pandémie de Covid-19. *Revue française d'éthique appliquée*, (1), 100-105. doi:10.3917/rfeap.009.0100.

Rémon, M. (2020). Covid-19, notre mal commun. *Revue Projet*, 375(2), 1-1.

Zhou, Y., & Chen, L. (2020). Twenty-year span of global coronavirus research trends: A bibliometric analysis. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 17(9), 3082. doi:10.3390/ijerph17093082.

**CHAPITRE 1 : COVID-19 ET LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE DANS LES CHAMPS DES
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

Le savant et le politique en France pendant la crise du Covid 19

Jean-Yves Moisseron et Mounira El-Bouti

IRD/CESSMA

Université de Paris

Introduction

L'expérience de la pandémie provoquée par la Covid 19 a été révélatrice des modalités particulières du rapport entre le savant et le politique en France et dans le monde. Chaque pays a dû mettre en place des politiques publiques exceptionnelles, réduisant drastiquement les libertés des citoyens et cela n'a pu être accepté que par le recours à la légitimité et l'autorité que pouvaient conférer les scientifiques, et notamment les médecins par les avis qu'ils émettaient face au virus. La France s'est démarquée par la violence des controverses entre scientifiques eux-mêmes, d'une part, et entre les scientifiques et les politiques, d'autre part. Finalement, le processus a été un révélateur d'une fabrique des politiques publiques où les scientifiques sont instrumentalisés par le politique pour légitimer des atteintes aux libertés civiles sans précédent dans l'histoire récente.

Pour comprendre les modalités de cette instrumentalisation, il semble utile de décrypter les types de rapport entre le savant et le politique autour de trois thématiques qui ont traversé la crise sanitaire : le rôle des savants, la question du port du masque, le débat sur l'hydroxychloroquine².

1. Le rôle des savants

Il faut distinguer trois temps dans le positionnement des savants dans les décisions de politique publique face au coronavirus qui correspondent à un positionnement différent.

1.1 L'attente de la pandémie

Pendant une longue période qui va de la découverte des premiers cas en Chine à la décision du confinement, le politique ne semble pas vraiment consulter les scientifiques sur les risques de diffusion de la pandémie en France. En janvier 2020, Agnes Buzyn considérait que le risque était faible sans être exclu³. Les mises en garde des médecins ne sont pas très nombreuses et

² L'hydroxychloroquine est un médicament indiqué en rhumatologie dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et du lupus érythémateux disséminé pour ses propriétés anti-inflammatoires et immunomodulatrices. Il est inscrit sur la liste des médicaments essentiels de l'OMS.

³https://www.huffingtonpost.fr/entry/coronavirus-en-france-le-risque-ne-peut-pas-etre-exclu_fr_5e2744eac5b674e44b9f18f5

l'idée prédominante était que le virus s'apparente à une « grippe »⁴ et qu'il a peu de chance de traverser les frontières compte-tenu de la qualité des infrastructures sanitaires. Pendant longtemps, malgré la gravité de la pandémie à Wuhan en Chine, l'hypothèse d'une pandémie n'est guère prise au sérieux⁵. La France, comme l'ensemble de l'Europe semble adopter une position surplombante laissant penser que la supériorité de son système de santé arrêtera la maladie ou du moins permettra d'y faire face. Le ministre de la Santé déclare le 27 février 2020 que le système de santé est prêt⁶. L'idée était que les Chinois restaient moins performants⁷. Ce même regard surplombant s'est d'ailleurs exprimé vis-à-vis des pays africains où une catastrophe sanitaire était anticipée du fait de la faiblesse des systèmes de santé⁸.

1.2 Le besoin de légitimer des décisions drastiques

Lorsque la réalité de la pandémie est devenue une évidence et qu'il a fallu à la mi-mars 2020 prendre des décisions exceptionnelles affectant les libertés civiles mais aussi la vie économique du pays tout entier, le politique a voulu s'appuyer sur l'autorité des scientifiques. Un conseil scientifique⁹ a été créé le 11 mars et il a été mis ostensiblement en avant dans les représentations de l'autorité publique pour légitimer des décisions qui semblaient impensables quelques semaines plus tôt et qui devaient conduire au confinement. Le Conseil scientifique a été aussitôt mobilisé pour donner un avis sur ce qui apparaissait comme une contradiction majeure : comment décider d'une part du confinement généralisé de la population et en même temps de maintenir la tenue des élections municipales : « J'ai interrogé les scientifiques, ils considèrent que rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes » a déclaré le chef de l'État, jeudi 12 mars dans un discours télévisé. C'est sur la base des décisions du conseil scientifique que le premier tour des élections a été maintenu (avis du

⁴<https://rnc.bfmtv.com/emission/coronavirus-il-n-y-a-pas-de-raison-d-avoir-peur-assure-le-professeur-didier-raoult-specialiste-des-maladies-infectieuses-1851488.html> et <https://www.mediterranee-infection.com/coronavirus-moins-de-morts-que-par-accident-de-trottinette/>

⁵<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/coronavirus-en-france-les-risques-de-propagation-du-virus-dans-la-population-sont-tres-faibles-selon-agnes-buzyn-1217484.html>

⁶<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/olivier-veran-sur-le-coronavirus-notre-systeme-de-sante-est-pret-1226147.html>

⁷https://www.liberation.fr/planete/2020/02/04/coronavirus-la-chine-malade-de-son-systeme-de-sante_1777238

⁸https://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/virus-chinois-la-crainte-d-une-contamination-en-afrique_2116929.html

⁹<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/olivier-veran-installe-un-conseil-scientifique>

12 et 14 mars 2020) et que le second tour a été annulé (avis du 16 mars). En deux jours, le Conseil scientifique a donc changé d'avis mais il a apporté sa caution aux hésitations du gouvernement d'un part pour permettre le premier tour et annuler le second.

Alors que la fermeture des écoles était inenvisageable d'après le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer¹⁰, ou que le confinement ou la fermeture des frontières¹¹ paraissait impossibles, l'Etat a dû mobiliser une source de légitimité externe, en la mettant très nettement en avant, pour opérer un véritable changement de paradigme. L'avis du 16 mars 2020 du Conseil scientifique annonce clairement l'ensemble des recommandations qui justifient le confinement et la fermeture des frontières. Aucune décision ne fut plus radicale depuis la fin de la 2nde guerre mondiale. Aucune atteinte aux libertés publiques, notamment sur le droit de se déplacer ne fut plus grave en temps de paix. Aucune restriction dans les mobilités ne fut plus sévère depuis des décennies. C'est le principe même qui a fondé la construction européenne : la libre circulation¹² des personnes, qui était remis en cause tandis que l'idée même de mondialisation était elle-aussi discutée. En temps normal, de telles restrictions auraient suscité des mouvements de protestation énorme. Mais même en temps de pandémie, l'idée d'imposer des restrictions aux déplacements (une attestation justifiant le motif du déplacement dans le cadre des déplacements autorisés était nécessaire), des fermetures des lieux de sociabilité, la mise en quarantaine des Épend exprimant une forme de paternalisme masquée sous une forme de bienveillance (Piccoli et al. 2020), la séparation des familles lors de la disparition d'un membre, etc... tout cela n'allait pas de soi.

Les autorités avaient absolument besoin de justifier un état d'exception sanitaire particulièrement sévère. Dans cette deuxième phase de la crise et pour justifier les mauvaises nouvelles, le politique s'est retranché derrière les scientifiques pour reporter sur eux la charge des conséquences qu'entraînaient les choix drastiques de politiques publiques mais aussi de fortes hésitations notamment liées aux élections.

2. La reprise du politique durant le déconfinement

¹⁰https://www.liberation.fr/france/2020/03/05/coronavirus-l-hypothese-d-une-fermeture-generalisee-des-ecoles-est-elle-envisagee-en-france_1780692

¹¹<https://www.publicsenat.fr/article/politique/coronavirus-une-fermeture-des-frontieres-en-france-n-est-pas-envisagee-selon>

¹²L'article 2 du protocole additionnel no 4 a la Convention européenne des droits de l'homme inonce ainsi la libre circulation :

1. Quiconque se trouve régulièrement sur le territoire d'un État a droit d'y circuler librement et d'y choisir librement sa résidence.
2. Toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien.

La phase du déconfinement laissa apparaître un « retour » du politique et une mise à distance des savants. Le tournant est très clair, le 2 avril 2020 le Premier Ministre évoque la préparation d'un plan de déconfinement. Pourtant l'avis du Conseil scientifique le même jour indique de manière saillante que « la priorité demeure cependant la poursuite d'un confinement renforcé dans la durée ».

Quelques jours plus tard, alors que le Conseil scientifique n'a pas modifié ou ajusté sa position, le 13 avril 2020, Emmanuel Macron fixe le calendrier et les modalités du déconfinement. Tandis que le Conseil préconisait plus de prudence, le gouvernement a fixé un cap avec des échéances assez claires (quelle que soit l'évolution de la pandémie). Alors que les décisions du Conseil avaient été jusqu'à là suivies à la lettre par le gouvernement, ce dernier prenait de la distance vis-à-vis des savants. L'annonce des modalités du déconfinement par le gouvernement précède en effet l'avis du Conseil scientifique qui précise les choses le 20 avril 2020 quelques jours plus tard. Le Conseil scientifique est ici à la traîne. Le Président Macron reprend la main, formule un mea-culpa et fixe un cap avec une date précise : le 11 mai 2020.

Il était particulièrement intéressant pour le gouvernement de reprendre la main sur les savants en raison de deux éléments importants qui ont animé le débat public. Le premier élément est tout simplement que la faveur va plutôt en direction de ceux qui annoncent de bonnes nouvelles. Ainsi en reprenant la main et en se démarquant des savants, le gouvernement pouvait tenter de récupérer l'adhésion du public mise à mal pendant le confinement. Mais la deuxième raison, aussi importante fut que loin d'exprimer un consensus, les savants se sont livrés à des débats publics relativement violents autour de l'impact de la chloroquine, un médicament candidat au traitement de la Covid 19 mais aussi sur le port du masque¹³. Ces deux éléments : masques et chloroquine ont révélé non seulement l'absence de consensus des savants mais aussi les changements dans leurs opinions sur l'opportunité ou non de porter un masque. Ces deux éléments : opposition violente et variations dans les avis ont largement entamé la confiance dans les avis scientifiques. Alors qu'ils étaient mobilisés pour fournir des justifications extrapolitiques et « neutres » à des décisions de politiques publiques, les savants se sont révélés être eux-mêmes embarqués dans des enjeux politiques, voire des enjeux partisans ou même financiers qui ont largement entamé leur crédit auprès du public. Dès lors reprendre ses distances avec eux était plutôt bienvenu de la part des autorités.

2.1 Masque ou pas masque ?

Le débat sur le masque a été particulièrement houleux en France. Ce pays développé s'est trouvé totalement démuné de masques de protection de type chirurgicaux et plus encore de type FFP2, les plus à même de fournir une protection suffisante contre le coronavirus. Cette pénurie de

¹³<https://www.lefigaro.fr/politique/de-leur-inutilite-a-une-possible-obligation-la-volte-face-de-l-executif-sur-les-masques-20200420>

masques est le fruit d'une décennie de politiques publiques qui ont contribué à réduire drastiquement les stocks de masques alors même qu'ils étaient en nombre suffisant une décennie plus tôt. Le fait est qu'au début de la pandémie, dans l'espèce d'inconscience de son développement, le nombre de masques était notoirement insuffisant¹⁴ mais que les décisions pour remédier à cet état de fait ont été très lentes voire contre-productives pour produire en urgence des masques. Dès le 26 janvier 2020, Agnès Buzyn, Ministre de la santé, déclarait que les masques étaient inutiles sauf pour les personnes malades et rassurait sur la présence des stocks, jugés suffisant au cas où il faudrait les distribuer¹⁵. La doctrine officielle était donc qu'il y avait suffisamment de masques et qu'ils étaient inutiles pour la population. Il était clair pourtant que les masques même rudimentaires, y compris fait maison, s'ils ne garantissent pas totalement la non-circulation du virus, réduisent cependant considérablement sa diffusion¹⁶. En considérant que tout le monde le porte, la double protection qu'il induit est quasiment totale pour empêcher la diffusion à condition que cela s'accompagne de mesure basique comme le lavage des mains. Cette simple évidence a été étrangement niée par nombre de médecins qui ont expliqué que le port du masque était inutile voire déconseillé si l'on n'était pas malade¹⁷. Cette position était d'autant plus incompréhensible ou même absurde que ces mêmes médecins établissaient que l'on pouvait être contaminant sans avoir de symptômes ce qui justifiait donc le port du masque dans l'espace public. C'est pourtant la position officielle que reprend le porte-parole du gouvernement le 23 mars 2020¹⁸. Il est intéressant d'ailleurs de noter que le Conseil scientifique indique dans son premier avis du 12 mars 2020 que le port du masque chirurgical est conseillé pour la population. Ce conseil disparaît des avis suivants. Enfin, un autre argument, à savoir la nécessité de préserver les masques existants pour le personnel hospitalier indiquait précisément que les masques étaient nécessaires pour se protéger. L'absurde alla jusqu'aux déclarations du porte-parole du gouvernement français Sibeth Ndiaye¹⁹ qui indiquait le 21 mars 2020 que mettre un masque était un geste technique et qu'elle-même ne savait pas comment

¹⁴<https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/penurie-de-masques-du-mieux-mais-encore-insuffisant-pour-les-professionnels-de-sante-1586155490>

¹⁵<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/coronavirus-agnes-buzyn-estime-totalement-inutile-le-port-de-masque-pour-les-non-contamines-1217820.html>

¹⁶<https://www.sciencemag.org/news/2020/03/not-wearing-masks-protect-against-coronavirus-big-mistake-top-chinese-scientist-says>

¹⁷<https://www.bfmtv.com/sante/coronavirus-dans-quels-cas-faut-il-porter-un-masque-sanitaire-1863540.html>

¹⁸<https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/sibeth-ndiaye-les-francais-ne-pourront-pas-acheter-de-masque-dans-les-pharmacies-car-ce-n-est-pas-necessaire-si-l-on-n-est-pas-malade-1230893.html>

¹⁹<https://www.valeursactuelles.com/politique/video-sibeth-ndiaye-ne-sait-pas-utiliser-un-masque-117320>

mettre un masque. Le comble fut atteint quand devant les interrogations légitimes de forces de l'ordre, des circulaires²⁰ leur interdisaient de porter des masques alors même qu'ils avaient affaire à la population dans l'exercice des contrôles qu'ils devaient effectuer. Pire encore, le ministère de l'Intérieur a même décidé de reprendre les masques FFP2 destinés à la police.

Alors même que le port du masque apparaissait comme une mesure élémentaire de bon sens puisque même en cas de protection partielle, ils contribuaient significativement à faire baisser le taux de transmission de la maladie, alors même que le port du masque était invoqué pour expliquer les meilleurs résultats obtenus par les pays asiatiques, la communauté scientifique répétait *ad nauseam* que le port du masque ne servait à rien ou presque. De telles assertions frôlant l'absurde ont largement entamé la crédibilité des savants d'autant qu'à l'heure du déconfinement, le port du masque devenait obligatoire dans les transports publics et très fortement conseillé dans l'espace public. Certains médecins très présents dans les médias, qui avaient expliqué avec force l'inutilité du masque dans une première période, se sont d'ailleurs évertué à montrer sa nécessité dans la seconde. Ce faisant, ils ne se sont pas seulement décrédibilisés eux-mêmes, ils ont en passant décrédibilisé l'ensemble de la communauté scientifique.

Ceci a été d'autant plus frappant que la modulation des discours de ceux qui apparaissaient comme des autorités étaient directement liés à la disponibilité des masques. Pendant la pénurie, les savants ont donc expliqué que le masque était inutile et dès que cette pénurie était passée, ils ont expliqué que le masque était nécessaire²¹. Les savants ont été magistralement instrumentalisés par le politique qui n'avait plus à justifier des erreurs stratégiques conduisant à la pénurie : la pénurie n'existait pas puisque les masques étaient inutiles. Mais plus encore, les savants, ou une partie d'entre eux ont accepté de jouer le rôle peu glorieux de légitimation du politique au prix d'une dévalorisation globale des communautés scientifiques. Justifier le politique les a conduits à disqualifier le scientifique.

2.2 La controverse sur l'hydroxychloroquine

Les liens du savant et du politique ont été au cœur de la controverse sur l'hydroxychloroquine. Pour mémoire, le 20 mars 2020, le professeur Didier Raoult²² annonce qu'il a trouvé une

²⁰<https://www.ouest-france.fr/sante/virus/coronavirus/coronavirus-les-policiers-ne-sont-pas-en-risque-lors-des-contrôles-selon-christophe-castaner-6785631>

²¹<https://www.nytimes.com/2020/03/17/opinion/coronavirus-face-masks.html>

²²"L'association de l'hydroxychloroquine et de l'azithromycine, lorsqu'elle commence immédiatement après le diagnostic, est un traitement sûr et efficace contre le Covid-19, avec un taux de mortalité de 0,5%", assure le

réponse à l'infection du Covid-19 et que ses premiers résultats montrent un effet significatif dans son usage doublé d'un antibiotique. Alors que ce type de résultat, reste habituellement cantonné dans les cercles étroits des scientifiques, le contexte de la pandémie, la personnalité du chercheur et son positionnement dans le paysage scientifique français conduisent au contraire à la naissance d'une controverse violente prenant aussitôt une dimension nationale. La France se passionne pour cette controverse. Tous les ingrédients d'un drame semblent réunis. Face au désarroi dans lequel la France est plongée, une lueur d'espoir est en train de naître. Didier Raoult exerce à Marseille et le débat s'annonce comme une forme de résistance au système que les décideurs parisiens semblent incarner. Le physique du médecin mais aussi ses déclarations jouent sur le registre du résistant au système. Enfin sa personnalité et sa notoriété scientifique en fait une personnalité hors-norme qui devient incontournable. Le fait marquant qui nous intéresse ici est que la controverse fait éclater une donnée essentielle. La communauté scientifique ou l'ensemble des savants ne pouvait jouer un rôle de légitimation pour le politique, que si son extériorité par rapport au politique, on pourrait même dire sa neutralité, voire sa transcendance était solidement établie. Construisant ses certitudes par accumulation de preuves incontestables et dûment vérifiées, les savants devaient présenter un front uni autour de certitudes scientifiques échappant à toute opposition en leur sein. Le savoir, la science, devaient ici conduire ou du moins conseiller le politique à partir de vérités solidement établies. Ce n'est qu'en échappant aux polémiques partisans, que les savants pouvaient céder aux politiques une parcelle de certitude dans un monde incertain.

Or le débat fut particulièrement violent. C'est en invoquant l'absence de méthodologie randomisée à double aveugle qu'une partie des savants ont contesté les résultats du docteur Raoult. Ce qui constitue l'une des méthodologies de l'administration de la preuve dans les études épidémiologiques est devenue l'unique méthode valable. Les aspects éthiques rendant impossibles l'utilisation de cette méthode dans le cas d'une pandémie ont été balayés pour discréditer des résultats obtenus. Malgré l'apparence technique du débat scientifique, il était évident que le politique intervenait directement. Le débat sortait des milieux feutrés de la science pour rejoindre celui des diatribes partisans et violentes des débats politiques. La controverse révélait les intérêts financiers considérables liés à la fabrication du vaccin ainsi que la mise à l'agenda de méthodologies ou de techniques que les acteurs voulaient promouvoir. Ainsi, des molécules éprouvées pour d'autres maladies, notamment pour la lutte contre le HIV

professeur Raoult, microbiologiste a la tite de l'Institut hospitalo-universitaire Miditerranie Infection (IHU) de Marseille.

étaient mises en avant par certains acteurs et même sans être spécialiste de la question, il devenait évident que les positions contre le protocole proposé par le docteur Raoult étaient motivées par des arguments autres que scientifiques.

Au-delà des lobbys pharmaceutiques et ceux qui les défendent, le politique est également intervenu suite à la publication le 22 mai d'une étude de la célèbre revue *The Lancet*²³ indiquant l'inefficacité de l'hydroxychloroquine. Beaucoup se sont satisfaits de cette étude qui semblait clore le débat en raison de l'autorité conférée par cette revue à un résultat apparaissant comme incontestable. Elle donnait tort au Docteur Raoult. Le Ministère français de la santé s'est appuyé sur ce résultat pour aussitôt retirer les autorisations d'utilisation de la chloroquine dans les traitements. Ce qui est étonnant ici, c'est que cette étude n'a pas fait l'objet des critiques qui avaient été adressées à l'étude du Docteur Raoult, à savoir que l'étude du *Lancet* n'était pas non plus une étude randomisée en double aveugle²⁴. Alors que cet argument avait été répété constamment par tous ceux qui critiquaient les résultats du Docteur Raoult, bien peu ont été ceux qui ont maintenu une position cohérente en faisant la même critique à l'étude du *Lancet*. Cette étude a d'ailleurs été désavouée²⁵ le 4 juin par la revue elle-même devant les incohérences des résultats, ce qui a encore plus contribué à décrédibiliser les savants alors même qu'il s'agissait d'une des revues les mieux considérées.

La controverse sur l'hydro chloroquine a clairement établi deux éléments : tout d'abord la communauté scientifique est très loin d'être unanime et ne peut donc par son consensus assurer une position transcendante vis-à-vis du politique qui permettrait à ce dernier de légitimer son action dans une période de remise en cause des libertés publiques. Par ailleurs, les savants sont apparus eux-mêmes comme des instruments de différents pouvoirs, agissant et se mobilisant, non pas comme des acteurs « purs » au seul service de la vérité scientifique mais au contraire comme des acteurs impliqués dans des situations particulières qui les conduisent à adopter des points de vue antagonistes et à défendre des intérêts partisans et multiples.

Conclusion

²³Une étude publiée le 22 mai dans les colonnes de *The Lancet*, suggérait que l'hydroxychloroquine, associée ou non à un antibiotique comme l'azithromycine, augmentait la mortalité et les arythmies cardiaques chez les patients hospitalisés pour Covid-19. Cette étude avait été suivie en France d'une abrogation de la dérogation qui permettait l'utilisation de cette molécule contre le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 et de la suspension d'essais cliniques destinés à tester son efficacité.

²⁴<https://www.parismatch.com/Actu/Sante/La-bataille-de-la-chloroquine-fait-rage-1688162>

²⁵https://www.lemonde.fr/sciences/article/2020/06/04/hydroxychloroquine-trois-auteurs-de-l-etude-du-lancet-se-retractent_6041803_1650684.html

Les partisans des visions constructivistes pourraient conclure que tout est politique et qu'aucune vérité transcendante ne peut être atteinte, y compris par ceux qui se considèrent être des savants ou des scientifiques dépositaires de vérités absolues. Dans la crise du Coronavirus en France, les savants n'ont tenu un rôle d'externalité vis-à-vis du politique que dans la seconde phase de la crise qui devait mener à la mise en place d'un confinement généralisé de la population et de restriction sans précédent des libertés civiles et notamment celle de se déplacer. Assez vite, le corps des savants personnifiés par le Conseil Scientifique désigné par le gouvernement français s'est révélé être un instrument de légitimation du pouvoir notamment au moment des décisions les plus difficiles à prendre. Ensuite, dès l'annonce du déconfinement, le Conseil scientifique s'est trouvé à la traîne d'un Momentum qui était clairement assumé par le politique. Parallèlement, les controverses sur les masques et sur l'hydro chloroquine ont montré l'absence de consensus des scientifiques mais aussi leurs intrications nombreuses avec l'ensemble des acteurs économiques et politiques. Il est apparu qu'il n'existe pas de « monde pur » des savants. Ceux-ci ne sont pas en dehors du monde, dans l'espace éthérée d'une vérité transcendante. Ils ont des intérêts à défendre. En cela, leur rôle de légitimation du politique, ne peut qu'être transitoire et fragile. Dans la crise du Coronavirus en France, la communauté des savants ressorts divisée tout en ayant largement entamé son capital de confiance.

Références bibliographiques

L'article 3 du décret du 23 mars 2020. (2020). Attestation de déplacement dérogatoire

Piccoli, M., Tannou, T., Hernandorena, I., & Koeberle, S. (2020). Une approche éthique de la question du confinement des personnes âgées en contexte de pandémie COVID-19: la prévention des fragilités face au risque de vulnérabilité. *Ethics, Medicine and Public Health*, 14, 100539.

Apport des Sciences Sociales dans l'analyse de la pandémie Coronavirus : Intérêts et Lignes directrices. Cas de la Géographie Eco-sociale

Hassane El Mbarki

LERMA

Département de Géographie
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Marrakech

Introduction

L'enjeu de cette contribution est une réflexion épistémologique concernant les modes d'appréhension et de sélection des maladies comme objets de recherche à l'intérieur des sciences sociales et humaines (SHS). L'objectif est de questionner conjointement la responsabilité des chercheurs face au constat d'une inégalité de traitement des maladies par les sciences sociales et humaines, et les pressions sociales sur la construction des objets scientifiques. La maladie est examinée, est là maladie émergente, à partir de laquelle sont développées des propositions d'ordre épistémologique pour clarifier la posture éthique du chercheur. Cette posture découle d'un renversement de perspective dans la manière de penser les relations entre sciences socialo- humaines et sciences médicales, et plaide en faveur d'une « justice sanitaire » affranchie de la logique marchande.

Dans les disciplines de la géographie, sociologie, anthropologie, socio-psychologie, psychologie et histoire existantes, on trouve des sources qui peuvent nous fournir des angles d'analyse complémentaires. Ainsi par exemple, s'est développée une « une géographie et une sociologie des catastrophes » qui étudie les impacts et les actions conséquentes suite à un événement qui engendre des graves conséquences de grande ampleur, tel un tremblement de terre, ou un accident technologique tel Tchernobyl.

On tentera dans ce texte de rassembler ce qui semble utile pour cerner ce fait majeur pour les sociétés et pour les individus qu'est cette pandémie. Fait majeur qui plonge tout un chacun et l'ensemble social dans une nouvelle réalité de vie et qui est donc un facteur de changement, voire de bifurcation dans les manières de vivre et d'organiser les sociétés.

L'hypothèse de fond se trame sur la transition épidémiologique en cours se caractériserait aussi par l'émergence de certaines affections (comme le Quid 19) sous l'effet de changements

survenus au sein des sociétés, de leur économie, de leur environnement. Et c'est le sujet des sciences sociales dont la géographie éco sociale

Cet article examine les façons dont les géographes ont cherché à expliquer l'organisation spatiale des services de santé. Il le fait à trois échelles imbriquées : international, national et local. Il considère l'adéquation substantielle et problèmes explicatifs associés à différentes perspectives et aborde également les implications normatives de l'interprétation alternative des modèles de services de santé

1. Les sciences sociales et Humaines : diversité et complémentarité

L'évènement de la pandémie du Coronavirus nous immerge dans un fait collectif dramatique d'ampleur inédite dans l'histoire contemporaine. Au fur et à mesure que les jours passent et que l'épidémie se développe, l'inquiétude s'accroît. L'action concrète, individuelle, collective de lutte contre ce virus est la priorité absolue.

Tenter d'analyser et de comprendre ce qui se passe dans la société et en chacun d'entre nous peut aussi être utile, pour aujourd'hui et pour l'avenir.

Il faut interroger le fait de savoir ce que peuvent dire les sciences des sociétés et humaines à propos de cet événement particulier et en quoi elles peuvent aider à comprendre ce qui se passe. C'est une ébauche à « chaud » dans une sorte de « sciences sociales et humaines de l'immédiat.

Les pandémies humaines qui mettent en danger la santé et la vie humaine, tout comme celles qui frappent le règne animal et végétal, sont évidemment l'objet avant tout des sciences dérivées de la chimie et de la biologie pour identifier et caractériser l'agent nocif et pour trouver des médicaments et de vaccins pour l'anéantir. C'est ainsi que les virologues ont rapidement identifié les caractéristiques de ce virus particulier contre lequel manquent pour le moment des produits adéquats de lutte, et notamment un vaccin. La recherche dans le domaine est largement lancée.

Les épidémiologistes, spécialistes dans l'étude statistique de la diffusion des maladies et de leurs causes, décrivent la foudroyante et dramatique propagation de ce virus et analysent les causes de la diffusion. Ce qui permet de formuler des recommandations précises, à la fois concernant les conduites individuelles et celles mises en œuvre par les pouvoirs publics pour tenter au moins de lutter contre la diffusion, puisque l'on dispose de peu de remèdes médicamenteux pour lutter directement contre ce virus. (Wumba Di-Mosi-N'koyi, 2018).

Comment peut-on analyser l'action des sociétés humaines et des individus face à la diffusion de cette maladie ? C'est le but de ce texte écrit à chaud suite au développement épidémique de ce virus. C'est une ébauche de ce qu'on pourrait appeler une « socio-anthropologie d'une pandémie ».

1.1 Diversité des grands champs de recherche

1.1.1 Généralités sur la diversité des Sciences Sociales et Humaines

Ces Sciences essaient de répondre aux questions suivantes : (Berthelot, 2012)

- Comment se construisent et circulent les représentations sociales de l'antibiorésistance et des antibiotiques ? Comment varient-elles en fonction des groupes sociaux ?
- Comment s'articulent différents savoirs dans les gestions quotidiennes du microbisme (hygiène, nutrition, automédication, relations hommes-animal-environnement...) ?
- Quelles sont les pratiques d'utilisation des antibiotiques et de leurs alternatives, en fonction des contextes sanitaires, géographiques, socio-économiques... ?
- Quelle est la dimension territoriale de ces maladies, y compris le coronavirus ?
- -Quelles controverses scientifiques et quels débats publics structurent les problèmes de l'antibiorésistance ? De quelles formes de cadrage a-t-il fait l'objet historiquement et comment celles-ci influencent-elles les mesures prises ?
- Quelles sont les métriques de l'antibiorésistance ? Sur quoi reposent les systèmes de surveillance des bactéries résistantes et de monitoring des usages d'antibiotiques ?
- Comment sont produites les normes du « bon usage » des antibiotiques ? Comment s'articulent régulations professionnelles, marchandes et institutionnelles ?

1.1.2 Pluralité du savoir social

+Sociologie de la santé

La sociologie de la santé naît dans les années 50 aux Etats-Unis. Elle est alors avant tout une sociologie de l'institution médicale, qui s'intéresse à l'hôpital, son organisation, au rôle et au pouvoir du médecin. Investit l'hôpital comme terrain d'étude en développant des enquêtes empiriques novatrices sur la formation des médecins, leurs interactions avec les patients, la gestion du « stigmaté »...

Au cours des années 70, la sociologie de la médecine, qui apparaît en France, devient progressivement une sociologie de la santé. Les sociologues vont s'intéresser notamment au malade comme acteur, et à sa gestion quotidienne de la maladie. L'épidémie de sida va

constituer un véritable laboratoire pour la sociologie, en permettant de s'intéresser à la fois à l'expérience des malades, à la construction d'un mouvement social autour d'un thème de santé publique, à son traitement politique et médiatique. Aujourd'hui, c'est l'ouverture de la santé à un grand nombre d'acteurs (usagers, collectifs de malades, médias) avec la question de leurs rôles et pouvoirs respectifs qui constitue l'interrogation la plus vive des sociologues.

+Psychologie de la santé

La psychologie de la santé est une discipline très récente ; c'est un groupe de travail réuni en 1976 au sein de l'Association américaine de psychologie qui signe sa naissance. En moins de trente ans, elle a connu un essor considérable, d'abord dans le monde anglo-saxon, puis en France dans les années 90.

Elle intègre les apports de la biologie, des neurosciences, de la psychologie clinique et sociale pour étudier les différents facteurs psychiques, sociaux et biologiques qui interagissent dans la santé. Ses deux principaux objectifs restent la compréhension des mécanismes en jeu dans les maladies et la promotion de l'hygiène de vie. Elle s'intéresse aux conduites à risque (tabac, sexualité...), à la manière dont les individus s'ajustent à la maladie, au soutien social des malades ainsi qu'aux conséquences du stress. Ayant fait la preuve de sa rigueur scientifique, la psychologie de la santé promeut maintenant l'utilisation clinique de ses résultats, que ce soit dans les institutions pour personnes âgées ou les hôpitaux.

+Économie de la santé

L'essor de l'économie de la santé date des années 60, en France mais aussi dans les autres pays occidentaux, dans un contexte de croissance des dépenses de soin. Elle prend ses racines dans les célèbres travaux de Kenneth J. Arrow, futur prix Nobel, consacrés à l'« Incertitude et l'économie du bien-être des soins médicaux » (1963). A l'interface entre les pouvoirs publics, les administrateurs des systèmes de soin et le milieu médical, cette discipline connaît depuis ces travaux fondateurs une multitude d'approches théoriques et de domaines de recherches. Cette diversité, à défaut d'une totale cohérence, lui apporte sa richesse. Si de nombreuses études sont axées sur le financement du recours au soin médical, la croissance du marché de la santé ou le coût de telle maladie spécifique, l'économie de la santé ne néglige pas la dimension éthique. En réfléchissant par exemple sur l'efficacité optimale de l'offre de soin, elle tente, à sa mesure, de participer à la réduction de certaines inégalités sociales (en matière d'accès aux soins).

+Anthropologie médicale

Les tentatives d'expliquer et de modifier les états du corps humain sont présentes dans toutes les cultures du monde. Depuis le XIXe siècle, les ethnologues s'intéressent à étudier les pratiques de soin et de guérison parmi des peuples lointains, ainsi que leurs idées concernant le corps humain, les maladies, la reproduction. L'anthropologie médicale s'est constituée en spécialité lorsque, dans les années 50, des anthropologues anglo-saxons ont été pressentis pour participer à des enquêtes d'épidémiologie touchant notamment l'alimentation et les soins du corps dans les sociétés occidentales. Depuis, cette branche de l'anthropologie s'est diversifiée en intégrant à son objet les théories, les pratiques et les institutions de la biomédecine moderne. Au-delà d'une ethnomédecine qui étudie les savoirs populaires comme éléments de culture, l'anthropologie s'intéresse à tous les usages du corps confronté à la reproduction, la sexualité, la maladie, la thérapeutique, la chirurgie, ainsi qu'aux lieux, cadres et systèmes de recherche médicale, de soin, de santé comme les consacrée aux rapports entre recherches sur la santé et sciences sociales, : en effet, un tour d'horizon préalable sur l'état des travaux et de recherche en ce domaine avait montré l'insuffisante délimitation de ce champ de recherche et souligné la difficulté d'y définir des objectifs pluridisciplinaires. L'objectif principal fut donc de discuter des articulations nécessaires entre médecine et sciences sociales et d'examiner leurs possibilités de collaboration et de coordination, tant sur le plan théorique que sur le plan pratique. Quatre thèmes de recherche ont été retenus au départ paléo technique de tradition orale et celle des savoirs médicaux populaires contemporains.

L'anthropologie médicale, définie, dans un sens restreint, comme l'étude des facteurs de morbidité, d'adaptation et de changements relatifs à la santé humaine (Desclaux et Anoko ,2017)

1.2 Axes de recherches et interdépendance

Dans le domaine de recherche des Sciences Sociales et Humaines sur la pandémie, on commence à poser de véritables questions destinées à élargir le débat aux dimensions d'une problématique interdisciplinaire : ses causes, sa diffusion, et ses retombées sur la société, l'économie etc.

On peut distinguer deux directions de recherche sociales et humaines se dégagent des thèmes traités : l'une, d'inspiration ethnologique , historique, enjeux géopolitiques orientée vers l'étude des savoirs médicaux populaires, des problèmes de méthode en ethnomédecine, des médecines

traditionnelles savantes ; l'autre, de caractère plus nettement médical, couvrant des sujets tels que la génétique des populations, l'épidémiologie et l'écologie des maladies éthique de la recherche et du soin ,droits humains, représentations, perceptions, attitudes, comportements relatifs à l'épidémie

Les sciences sociales peuvent aussi contribuer à comprendre en quoi et pourquoi le confinement devient un ensemble d'épreuves et des responsabilités communes et publiques. Certains thèmes se situent cependant d'emblée sur un terrain pluridisciplinaire, par exemple la géographie médicale, l'étude des pharmacopées ou l'anthropologie de l'alimentation. La diversité des sujets montre l'actualité et l'essor de ce type de recherche et l'on peut constater à cet égard, les travaux relatifs à la santé humaine et à ses variations en fonction de milieux géographiques et socio-culturels différents connaissent depuis quelques années une vogue croissante.

2. Dualité de la Géographie de la santé : la géographie des maladies et de la géographie de soins

Du fait du glissement du concept de maladie à celui de santé, la géographie médicale s'est orientée dans deux directions : la géographie médicale ou encore géographie des maladies (répartition, prévalence des maladies), et la géographie des soins de santé (accès et recours aux soins). Derrière ces divers concepts, se trouve un même questionnement : quel est le rôle pathogène du milieu et quelles sont les conséquences d'une mauvaise santé sur l'environnement social, matériel, sur les activités et sur la maîtrise de l'espace ? Était-ce bien de la géographie? En quoi et pourquoi un géographe aurait-il unequelconque compétence en matière de maladie ou de santé ?

2.1 La géographie de soins

Les géographes ne s'y intéressent que depuis une cinquantaine d'années. C'est Max Sorre qui établit les véritables fondements de la géographie des maladies, même s'il conserve le terme de géographie médicale.

Cette géographie a pour motivation l'étude de la répartition des ressources sanitaires par rapport aux besoins de la santé de la population.

Plusieurs démarches ont été décrites à savoir :

-La mesure de la densité de l'appareil de soin et du personnel médical en vue de déterminer l'accessibilité potentielle d'une population et le taux d'encadrement sanitaire ;

-La mesure du recours effectif de la population

Il y a lieu cependant de reprocher à cette démarche, l'impossible adaptation à des systèmes de santé encore marqués par la domination de la médecine traditionnelle dans quelques pays du sud.

Enfin, les soucis d'intégrer d'autres variables a conduit à formuler des indices plus synthétiques. Sont alors pris en compte les services de santé ou la consommation médicale pour s'interroger sur l'efficacité du système de soins, les effets de la sous-médication ou encore sur les relations entre état de santé et ressources sanitaires.

La mobilisation a été très importante, traduisant un désir d'engagement de la communauté scientifique en sciences humaines et sciences sociales.. Les thématiques sont variées : attitudes, perception et expérience sociale de la crise et de ses conséquences (confinement, isolement, etc.), inégalités sociales et solidarités, rôle des acteurs institutionnels, etc.).

2.2 Géographie des maladies

De manière générale, la géographie spécialisée en épidémiologie spatiale, étudie la distribution spatiale et temporelle des maladies et les facteurs explicatifs de ces distributions.. Clairement, la diffusion du virus dans l'espace n'est pas homogène. C'est une maladie qui reste concentrée spatialement, plus que d'autres infections virales telles que la grippe. On l'a constaté avec le Nord de l'Italie : la vitesse de propagation y a été fulgurante et définie dans un périmètre assez précis. A l'inverse de la grippe qui, elle, se distribue de manière assez diffuse dans une population, on constate ici des foyers épidémiques. Il y a plusieurs hypothèses sur les facteurs qui pourraient expliquer ces hétérogénéités spatiales

3. Nouveaux horizons de la géographie en présence d'un nouveau paradigme : la géographie de santé éco -sociale.

3.1 La géographie sociale à la rescousse : quelques réflexions générales

Si les contributions sur la santé, les enjeux épidémiologiques et les virus vont de soi, ce moment critique invite à penser au-delà du strict cadre sanitaire. Parmi problèmes à analyser les impacts de l'épidémie sur les territoires de la guerre, de l'État et l'état d'urgence, la responsabilité du monde médical et des soignants, la police et la surveillance, le confinement et la distanciation sociale, quand d'autres traiteront de ses conséquences sur la mondialisation et l'environnement, etc.

Pour mettre un peu d'ordre dans l'argumentation on distinguera plusieurs niveaux d'analyse. Celui des individus, des vécus et des attitudes de chacun, des conduites de chacun face à l'épidémie. Celui qu'on peut appeler des sociabilités, à savoir des relations et des interactions et des conduites collectives. Un autre niveau d'analyse est celui des institutions, des instances, de organisations qui interviennent dans la gestion de cet événement : sanitaires tout d'abord, politiques, médiatiques, etc. Et enfin un niveau plus vaste est celui de la société dans son ensemble, car il s'agit d'un fait qui affecte l'ensemble social, qui voit se mettre en branle des manières globales de voir et d'agir, qui révèle également des logiques de fond du fonctionnement des sociétés humaines.

Les sciences humaines et sociales ne partent pas de rien pour appréhender cette pandémie et ses effets sur nos sociétés. Si nous entendons par audace une capacité renforcée à s'emparer de questions connexes à sa recherche, à mobiliser des collaborations qui auraient mis du temps à se construire, voire n'auraient pas du tout n'émerger en dehors du présent contexte.

3.2 Définir la mondialisation comme un processus d'ouverture du monde

La crise du coronavirus (Covid-19), qui s'est déclarée en janvier 2020 en Chine, et se propage rapidement à de nombreux autres pays, est révélatrice de faiblesses inhérentes à la mondialisation actuelle.

-Une interdépendance politique et scientifique croissante

On peut définir la mondialisation comme un processus d'ouverture du monde et de diffusion du capitalisme qui s'accélère depuis la fin de la guerre froide. Cette ouverture entraîne une interdépendance des économies mondiales par le processus de la nouvelle division internationale du travail

En effet, les firmes transnationales s'appuient sur de multiples territoires à l'échelle mondiale en fonction de leurs avantages comparatifs. Chaque territoire se spécialise donc dans une production pour laquelle il apporte des avantages qu'on ne trouve pas ailleurs.

Ainsi, les pays les plus développés se concentrent sur la phase d'élaboration des produits (recherche, marketing), alors que des territoires moins développés vont, eux, se spécialiser dans l'étape de fabrication et d'assemblage, en proposant des coûts de main-d'œuvre bien inférieurs.

Avec une approche aussi englobante, l'étude de la santé ne peut plus être du seul apanage du médecin ; elle devient également un objet d'étude qui requiert une démarche interdisciplinaire.

Cette nécessité de sortir de sa propre discipline est clairement apparue dans l'ensemble des présentations précédentes. Lorsqu'ils abordent les relations entre santé et environnement, les spécialistes des sciences sociales se situent aux frontières de leur discipline. Le corpus théorique qui s'édifie en est un qui transcende les disciplines et impose, outre l'apprentissage d'un langage commun, une ouverture des chercheurs vers de nouveaux mondes (celui des sciences naturelles, des sciences médicales, des sciences appliquées, des sciences humaines, etc.) à comprendre et à découvrir.

L'interdisciplinarité pour aborder les questions de santé et d'environnement apparaît comme une nécessité. La place des sciences sociales au sein des équipes ne peut qu'accroître la validité des analyses des problèmes de santé environnementale et contribuer significativement à l'édification d'un corpus théorique qui transcende les disciplines tant des sciences naturelles que des sciences sociales et des sciences appliquées.

-Délimitation des structures géographiques

Cette opération intervient dans les processus spatio-temporels de transmission des maladies animales contagieuses, constitue un enjeu fondamental pour la planification de programmes de contrôle adaptés. On peut proposer une approche de géographie de la santé, appliquée à la régionalisation des risques. Elle est basée sur l'analyse spatiale du système territorial, et sur l'étude de l'autocorrélation spatiale locale. Elle révèle la capacité des méthodes d'analyse à y rendre compte de plusieurs dimensions socio-économiques et épidémiologiques du risque. La constitution finale d'un portefeuille de cartes (ou Atlas) se révèle adaptée pour guider la décision sanitaire

4. Perspectives : Pistes de recherche

À l'heure actuelle, les préoccupations relatives à la santé des populations sont entrées dans l'ombre du développement durable ou sont traduites dans la prise en compte d'enjeux stratégiques. On peut rassembler en trois groupes les travaux de recherche portant sur la durabilité et la santé urbaine.

Un premier groupe porte sur la construction et sur l'amélioration des indicateurs de durabilité, incluant des indicateurs de santé urbaine. Ces indicateurs servent d'outils de pilotage pour la planification et la gestion urbaine, mais aussi d'instruments d'évaluation et de comparaison des établissements urbains.

Les recherches, travaux et expérimentations portant sur l'environnement urbain dans une perspective de promotion de la santé constituent un deuxième groupe qui porte sur l'amélioration du cadre de vie, sur les aménagements pour les activités sportives et les loisirs, sur la mise en valeur des espaces et des éléments naturels dans la ville.

Enfin, et c'est peut-être le groupe le plus important de travaux et de recherches, le contrôle et la réduction des risques, l'assainissement des sols et des eaux de surface, la réduction de la pollution, la réduction de la consommation d'énergie fossile, surtout par la planification des transports urbains, constituent des domaines majeurs d'investissements et d'efforts dans le but de réduire les atteintes et les risques à l'intégrité physique des personnes, atténuer les disparités socio- spatiales(Chung,2020)

4.1 L'écllosion de nouvelles sous-disciplines en cours dont la Géographie Eco- sociale

Le domaine des sciences sociales s'est considérablement transformé depuis le XIX e siècle. Les grandes prétentions positivistes s'estompant peu à peu suite à la crise épistémologique qui balaie les sciences sociales d'après-guerre, l'empirisme est redéfini et on assiste à un regain d'intérêt pour des démarches plus qualitatives avec une réappropriation et une valorisation accrue de la subjectivité, du jugement, de l'intuition et de l'expérience

Selon Edgar Morin (Max Sorre, 1963), la géographie s'est inspirée dès le départ de :

-L'écologie : l'idée de système s'est imposée rapidement sous la forme de la notion d'écosystème dans une science fondée à la fin du XXe siècle – qui signifie que l'ensemble des interactions entre populations vivant au sein d'une unité géophysique déterminable constitue une unité complexe de caractère organisateur. À noter que, pour concevoir le « biotope », les disciplines physiques (zoologie, botanique, microbiologie) font de plus en plus appel aux sciences humaines pour considérer les interactions entre le monde humain et la biosphère.

-La géographie : l'essor de l'écologie a revitalisé la géographie qui, marginalisée dans les sciences sociales, a retrouvé ses perspectives multidimensionnelles, complexes(Roux, 1999).

C'est dans la connaissance et la compréhension des processus constitutifs du complexe pathogène dû au géographe Max Sorre que l'importance de la géographie se fait jour, de même que son indispensable complémentarité avec les sciences biologiques. Et c'est ainsi que les maladies vectorielles peuvent être perçues comme des modèles pertinents de l'étude des constructions socio-territoriales de la santé. Dans ces modèles, plus le niveau d'échelle de

l'analyse sera fin, plus les facteurs sociaux voire individuels imposeront leur poids, générant alors des mosaïques d'expression de la maladie de plus en plus diversifiées. L'enjeu pour le chercheur, et pas seulement pour le géographe, consiste alors à identifier les niveaux d'échelle les plus pertinents en visant à maximiser la variance inter-espaces et minimiser la variance intra-espace. Les niveaux d'analyse ne sont donc pas condamnés à être systématiquement les plus fins mais ceux qui vont permettre la meilleure compréhension des processus à l'œuvre notamment en termes de relations milieux / sociétés. Cette démarche pour laquelle il n'existe pas d'échelle unique qui serait applicable partout et pour tous les modèles, outre la production de connaissances, doit permettre la production d'indicateurs et d'enseignements à dimension opérationnelle à destination des acteurs non seulement de la santé mais également de l'aménagement du territoire ou de l'éducation, pour ne citer que ces quelques exemples. De la quête de vérité, on poursuit maintenant la découverte et la production de nouveaux savoirs. Cette situation favorise l'éclosion de nouvelles sous-disciplines. (Cornut et Zaccari, 2007)

Avec la réflexion épistémologique des sciences sociales, on admet dorénavant que les sciences d'aujourd'hui sont méthodologiquement et théoriquement hétérogènes. Cette diversité ne représente aucunement un frein au développement des disciplines ; au contraire, elle souligne le caractère dynamique de sa réflexion et la pluralité de ses pratiques. En outre, le champ des problématiques du social est bien trop vaste pour n'être englobé que par une seule discipline ou par une seule méthode, d'où la nécessaire interdisciplinarité.

On peut poser des questions pour bien vérifier la solidité et la pertinence de l'approche de la géographie :

" Pourquoi certains territoires sont-ils plus touchés ? ". Et si le Covid-19 était aussi une maladie territoriale et sociale ? Forte densité de population, inégalités de revenus ou d'accès aux soins... l'épidémie se diffuse en effet davantage dans les régions où les disparités sont les plus fortes, pour qui le déconfinement par provinces et préfectures relève donc d'une certaine logique (mégapole Casablanca – Rabat -Kenitra, des grandes villes de Marrakech, Tanger, Fès etc.)

4.2 Géographie éco -sociale et éco politique

Les humains sont une espèce parmi d'autres, une épidémie est un événement historique parmi d'autres. Ce qui se passe en ce moment est relativement banal en tant que processus biologique : un virus endémique dans certaines espèces peut, dans des circonstances aléatoires (mutation, contact inter-espèces), en affecter une autre, affaiblir ou tuer certains de ses membres, diffuser

dans une partie de son biotope puis finir par disparaître, jusqu'à la prochaine mutation ou le prochain contact. Quel sera l'impact du Covid-19 ?

Il y a quelques décennies, le philosophe Michel Foucault a popularisé le terme de biopolitique pour parler de la gestion des populations par les gouvernements (Bossy, Briatte 2011.) Ce terme est particulièrement utile pour éclairer la situation actuelle face à l'épidémie Covid-19. On ne comprend en effet pas la diffusion, les taux de mortalité et les enjeux de cette épidémie sans les penser comme des phénomènes bio sociaux et biopolitiques. (Söderström, 2020)

-Un processus bio social et biopolitique

4.3 La géographie éco sociale ou le pilier d'une interdisciplinarité réelle et constructive

Pendant de nombreuses années, le concept d'environnement se définissait différemment selon l'origine disciplinaire des experts (Vaillancourt 2003). Pour les experts des sciences humaines et sociales, il désignait le milieu social qui entoure et influe sur les activités humaines ; pour ceux des sciences naturelles, il se référait aux écosystèmes naturels indépendants des êtres humains et entourant un organisme vivant. La définition actuelle témoigne d'un certain apprentissage et d'un consensus en émergence entre les experts des diverses disciplines: «Un système organisé, dynamique et évolutif de facteurs naturels (physiques, climatiques, biologiques) et humains (économiques, politiques, sociaux, culturels) où les organismes vivants opèrent et où les activités humaines ont lieu, et qui ont de façon directe ou indirecte - immédiatement ou à long terme - un effet ou une influence sur ces êtres vivants ou sur les activités humaines, à un moment donné et dans une aire géographique définie » (Vaillancourt, 2003). Cette définition présuppose que l'environnement constitue un objet d'études que se partagent différentes disciplines ; il est inimaginable de croire qu'un expert de quelque discipline que ce soit puisse embrasser un tel objet dans sa globalité. Une étude complète de l'environnement nécessite donc une démarche interdisciplinaire. (Telle, 2015).

Le concept de géographie écologique a grandement évolué au cours des dernières décennies. Abordant d'abord la question sous l'angle de relations causales entre le milieu y compris le virus décorna, et la société il s'assimile maintenant à un état général d'équilibre qu'on peut nommer géo- éco sociale, considérant que les maladies ont de multiples causes socio-anthropologiques et territoriales qui interagissent. Les antécédents familiaux, les comportements sociaux, les caractéristiques géographiques des lieux, la trajectoire des mobilités humaines, voilà autant de

facteurs qui, par leur existence et leurs interactions, déterminent la santé. Ainsi, une maladie ne peut plus être étudiée et soignée par le seul examen du patient ; elle requiert également la prise en compte de son environnement avec ses facettes à dimension socioéconomiques et culturelles.

4.4 Les sciences sociales en quête de nouvelles problématiques de recherche

Il serait quand même étonnant que les sciences sociales restent muettes sur la catastrophe sanitaire majeure depuis un siècle, l'épidémie de Covid-19. Commence donc ce jour une chronique aléatoire et exploratoire.

Conclusions et recommandations

+Conclusions

Les changements globaux liés à l'action de l'Homme sur son environnement atteignent aujourd'hui une ampleur sans précédent : explosion démographique, déforestation, urbanisation, agriculture intensive et extensive, climat, mondialisation des échanges de biens et de personnes qui bouleversent les écosystèmes terrestres à tous les niveaux.

Ces changements créent de nouveaux environnements auxquels vecteurs, hôtes et pathogènes s'adaptent. La destruction de certains habitats et la création de nouvelles niches écologiques modifient les interactions entre ces trois acteurs et favorisent l'émergence ou l'émergence de nombreux agents pathogènes pour l'homme.

L'épidémiologie des maladies s'en trouve bouleversée et une meilleure compréhension des mécanismes et conditions de la transmission, et de son évolution, est nécessaire pour le développement de nouvelles stratégies et outils pour leur contrôle

Les chercheurs en Sciences humaines et sociales (SHS), notamment en économie, en droit, en psychologie, en géographie ..., sont aussi en train de réfléchir à différentes études qui pourront plutôt se mettre en place après le confinement – du fait des protocoles d'enquêtes, autour de thématiques aussi diverses et variées que le droit de retrait des travailleurs, les municipales, les relocalisations dans l'industrie pharmaceutique, l'hétérogénéité des comportements durant le confinement, l'impact sur la santé mentale, les comportements de discriminations en cas de menace sanitaire, la responsabilité de L'État pour faute au regard du manque de masque de protection, les pouvoirs de police, la proportionnalité des limitations de liberté, etc.

Les stratégies sociales pour endiguer la pandémie ont été prises par les Etats, les organisations diverses, les populations locales. Outre le développement de stratégies thérapeutiques, des

essais précliniques et des subventions à la recherche sur le Covid19, les états ont mis en place des stratégies sociales qui consistent à imposer des comportements collectifs à l'ensemble ou à une partie de la population afin d'endiguer la pandémie. Le confinement - ou distanciation sociale - a pour but de minimiser les échanges entre personnes et ainsi ralentir la propagation du virus.

En ce qui concerne la géographie de la santé quoiqu'elle reste, en position de science mineure et marginale, néanmoins l'apport de la géographie éco- sociale sera très important dans la compréhension des situations sanitaires de la société. Elle contribuera à une définition des faits de santé et plus généralement des systèmes de santé.

+Recommandations

Donner plus d'importance à la recherche dans les Sciences Sociales des problèmes des maladies et virus.

Créer une plateforme doit être lancée pour mieux coordonner les recherches en sciences humaines et sociales (SHS) et en santé publique.

Créer des groupes de recherche en sciences sociales dédiés à la recherche dans ce genre de maladies

Comprendre le problème de l'antibiorésistance du point de vue des sciences sociales : genèse, cadrages, controverses

Comprendre l'usage des antibiotiques du point de vue des sciences sociales : normes, pouvoir, circulations

-Préserver et renforcer la santé mentale en temps de crise : Pandémie, confinement,

Déconfinement... chacun est censé s'adapter à ses situations nouvelles et gérer des comportements des populations et individus face aux risques.

- Les scientifiques dans les champs des SHS doivent nourrir la réflexion des élus et autres acteurs

- Les SHS doivent éclairer la décision publique en cette période de crise

-Etablir des atlas des maladies et pandémies pour aider les divers acteurs à suivre les situations et prendre des bonnes décisions.

Créer des unités de recherches sur cette pandémie et d'autres pour y faire face

-L'opportunité de la stratégie du confinement

- Améliorer les connaissances, le diagnostic et la surveillance des maladies infectieuses humaines, animales et végétales d'intérêt pour le territoire
- Élaborer des méthodes de lutte alternatives et durables contre ces maladies
- Évaluer l'impact économique et social de ces maladies, de leur surveillance et des méthodes de lutte
- Transférer aux utilisateurs finaux les innovations issues du projet au moyen de formations techniques
- Former les futurs cadres locaux de la recherche en infectiologie et assurer la formation continue dans des domaines clés.
- L'identification des facteurs biogéographiques impliqués dans l'établissement des maladies infectieuses permettra aux acteurs de la santé et aux politiques de développer des stratégies et des moyens adaptés afin de réduire les risques infectieux.

Références Bibliographiques

- AÏT ABDELMALEK*, A.** (2004). Edgar Morin, sociologue et théoricien de la complexité : des cultures nationales à la civilisation européenne. *Sociétés Revue des Sciences Humaines et Sociales*, (4), 99-117.
- André, P., Delisle, C. E., Revéret, J. P., Sène, A., Bitondo, D., Rakotoarison, L., ... & Di Castri, F.** (1999). L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique.
- Bailly, A., Béguin, H., & Scariati, R.** (2016). Introduction à la géographie humaine-9e éd. Armand Colin.
- Berthelot, J. M.** (1991). La construction de la sociologie. Lectures, Les rééditions.
- Berthelot, J. M.** (2012). Épistémologie des sciences sociales. PUF.
- Biersack, A.** (1999). Introduction : From the "new ecology" to the new ecologies. *American Anthropologist*, 101(1), 5-18.
- Cantrelle, P.** (1996). Mortalité et environnement. F. Gendreau, P. Gubry et J. Véron (rédacteurs) *Population et environnement dans les pays du Sud*, Paris, Karthala et CEPED, 217-229.
- Carson, R.** (1962). *Silent Spring*. Boston : Houghton Mifflin Company.

- Catherine, R.** (2003). *Ecologie Humaine Discipline Chimère. Sociétés Contemporaines*, 49-50, 167-190.
- Clerc, P., & Robic, M. C.** (2015). Des géographes hors-les-murs?: itinéraires dans un monde en mouvement: 1900-1940. *Des géographes hors-les-murs?*, 1-399.
- Cornut, P., & Zaccai, E.** (2007). *Environnement et inégalités sociales*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.
- Desclaux, A., & Anoko, J.** (2017). L'anthropologie engagée dans la lutte contre Ebola (2014-2016) : approches, contributions et nouvelles questions. *Santé Publique*, 29(4), 477-485.
- Dumas, B.** (1996). *Science normale et sciences humaines : les voies de l'interdisciplinarité pour la résolution des problèmes environnementaux*. Tessier, R., Vaillancourt, J.-G., *La Recherche sociale en environnement*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 75-88.
- Dylan, S.** (2016). Quand un concept écologique fait date : L'invention du « complexe pathogène » en géographie. Dans P. Clerc & M. C. Robic (Dir.), *Des géographes hors-les-murs ? Itinéraires dans un Monde en mouvement (1900-1940)* (pp. 253-272). *Revue d'histoire des sciences humaines*, 29.
- Gasquet-Blanchard, C.** (2012, 28 juin). Lieux d'émergence et territoires de diffusion de la fièvre hémorragique à virus Ebola au Gabon et en République du Congo. *Géoconfluences*.
- Maire, R., & Salomon, J. N.** (1993). " Les mots de la Géographie-dictionnaire critique", sous la direction de R. Brunet, R. Ferras, H. Therry, 1992. *Karstologia*, 22(1), 59-60.
- Roux, M., & Guérin, J.-P.** (1999). *Géographie et Complexité. Les espaces de la nostalgie*. *Revue de Géographie Alpine*, 87(3), 113.
- Telle, O.** (2015). *Géographie d'une maladie émergente en milieu urbain endémique : le cas de la dengue à Delhi, Inde*. *Cybergeog*. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.26921>
- Tessier, R. & Vaillancourt, JG.** (1996). Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 75-88.
- Truong, N.** (2020, 19-20 avril). Edgar Morin : « Cette crise devrait ouvrir nos esprits depuis longtemps confinés sur l'immédiat ». *Le Monde*, pp. 28-29.

Vaillancourt, J.-G. (2003). Chapitre 2. De la sociologie environnementale à l'écosociologie. Dans Développement durable et participation publique. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Vernazza-Licht, N., Gruénais, M.-É., & Bley, D. (Dirs.). (2010). Sociétés environnements santé. Marseille : IRD Éditions Collection Objectifs Suds.

Walter, J. A. (1976). Environmental Planning: A Political and Philosophical Analysis. *Sociology*, 10(1), 157-157.

Wumba, R. (2018, mars). Editorial : Géographie de la santé à la croisée de la géographie des maladies et de la géographie de soins. Volume 11(2).

La frontière et la mobilité : quelles relations ? Et quelles interactions ?

Fatima Gebrati

LERMA

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Cadi Ayyad, Marrakech

Introduction

La mondialisation a entraîné l'érosion du cadre étatique et l'apparition ou la recomposition d'autres réseaux multipolaires, transnationaux ou transcontinentaux, mais aussi régionaux.

Les changements qu'a connus le monde ces dernières années ont remis la question des frontières sur le devant de la scène. Le monde bouge et les frontières ne sont plus les mêmes qu'avant. De nombreux territoires ont été affectés par l'accélération des flux transnationaux de personnes, de biens et d'idées. Des évolutions telles que l'augmentation de la mobilité intracontinentale et intercontinentale nourrissent l'idée d'une importance diminuée des frontières nationales.

La relation dialectique et d'interdépendance d'une part entre mobilité et frontière et d'autre part entre renforcement et traversée des frontières nous conduit à porter notre attention sur la transformation continue des frontières. Ainsi au cours des trente dernières années, la liberté de circuler est considérée comme un facteur essentiel du développement humain. Le nomadisme et la circulation deviennent les figures de l'hypermodernité, les identités se transforment, laissant place au cosmopolitisme, au transnationalisme, aux politiques diasporiques des États.

De plus, la place qu'occupe la mobilité aujourd'hui a ouvert des perspectives nouvelles sur la notion de frontières. Avec ces mouvements globaux accrus, la frontière ne perd-elle pas de son efficacité et de sa signification ? Comment ce processus impacte-t-il les économies nationales et les identités locales ? Et Comment penser les pratiques spatiales indéfinies et confuses de notre monde ?

Ainsi la situation alarmante du monde aujourd'hui, à cause de la flambée de la pandémie internationale coronavirus (COVID- 19) et à cause des guerres frontalières et des disputes frontalières territoriales, nous invite sérieusement à penser la question de la frontière comme étant un facteur sine qua non de la sécurité et de la paix.

L'objet frontière est un mot à usage polysémiques et antagoniques. Il a été étudié et conçu en sciences sociales dans un sens plus large et ne renvoie pas systématiquement aux limites d'États. L'étymologie du terme renvoie à un aspect militaire et désigne la zone de contact avec une armée ennemie. La frontière est un objet géopolitique par excellence dans la mesure où il cristallise le débat politique et médiatique autour de la mondialisation et ses conséquences pour les sociétés contemporaines. Les frontières servent à différencier le dedans du dehors et délimitent des appartenances.

D'une manière générale, le mot frontière détermine l'étendue d'un territoire ou d'un État et impose des règles de mobilité. Il résume également les principales zones de tension géographique.

Avec l'accentuation de la mondialisation, les frontières ne sont-elles pas finalement des lieux de différentes formes de transgression et de mobilité ? Qu'est-ce que cela implique pour les populations qui vivent dans les espaces frontaliers ? Et comment ces phénomènes influencent les espaces de vie et le rapport au monde ? La mobilité ne menace-t-elle pas l'État-nation ? Quelles sont les frontières de la mobilité ?

1. Frontière et mobilité : Un processus d'interaction renforcé par la mondialisation

Aujourd'hui, le système monde est caractérisé par une hiérarchie et une interdépendance croissante entre les différents espaces. La nouvelle configuration géopolitique internationale impose une réflexion sur les contrastes, les mutations et les interdépendances du monde contemporain. En effet, la nature actuelle du système monde et son évolution rapide nous oblige à mettre l'accent sur les impacts de cette évolution sur le rythme de la mobilité, la mobilisation des acteurs et comment cette mobilité influence les espaces, les territoires et les frontières. Cela nous conduit à porter notre attention sur la transformation continue des frontières qui se caractérise précisément par la tension entre contrôle et mobilité.

La réalité des frontières a été mise en cause par le mouvement irrésistible de la mondialisation économique et financière qui a contribué à un moindre contrôle des frontières.

A l'aube du XXI^e siècle, le monde présente de nombreux signes de dérèglement (Maalouf, 2009).

D'une part un dérèglement politique et territoriale ; on assiste aujourd'hui à un paradoxe lié à la multiplication des frontières ; celles-ci s'ouvrent et se multiplient en même temps. En

effet, le contexte géopolitique du tournant du XXI^e siècle est confronté à une forte instabilité politique et économique contemporaine. La chute du mur de Berlin et la réunification d'une Allemagne déchirée pendant cinquante ans, l'invasion de l'Irak en 2003, la crise du monde arabe et principalement les Printemps arabes en 2011, la déstabilisation régionale du Moyen-Orient, la crise ukrainienne en 2013, nous permettra de nous interroger plus généralement sur les enjeux géopolitiques de la notion de frontière au sein d'un ordre international en mutation. La question des frontières est profondément liée au contexte géopolitique et économique. Les conflits et les récentes crises économiques, migratoires, terroristes qui ont embrasé la planète au cours de ces quinze dernières années sont souvent, à l'origine, des questions frontalières. En effet, ces phénomènes ont poussé les Etats dans une logique de blindage, de fortification pour garantir plus de sécurité à leur peuple. L'articulation entre deux logiques contradictoires ; liberté et sécurité, ouverture et fermeture, redevient d'une brûlante actualité dans la mesure où les impératifs de sécurité contredisent la logique économique du flux tendu. Depuis une quinzaine d'années on assiste à une forte utilisation des frontières comme instruments d'exclusion et d'inclusion, comme marqueurs d'identité et également comme instruments de défense culturelle ; la frontière est perçue comme le signe d'un passé glorieux et à même de mettre à l'écart l'étranger, l'autre, le migrant, considéré comme une menace. La décision du président américain en janvier 2017 de construire un mur sur toute la longueur de la frontière avec la Mexique est qu'un exemple éloquent.

La frontière est devenue un véritable un moyen d'affirmer la souveraineté de l'État ; la moitié des murs actuels ont été construits après 2010, et beaucoup sont en construction ou planifiées.

Le bornage des territoires entre la Palestine et Israël via la construction d'un « mur de séparation » En 2002 avait pour but de matérialiser les acquis de la colonisation et les résultats des conquêtes militaires obtenus en 1967 et 1973. Ainsi les conflits entre le Pakistan, l'Inde et l'Afghanistan, entre l'Iran²⁶ et l'Afghanistan témoignent aujourd'hui que les frontières, sont plus disputées que discutées et donnent lieu à de nombreuses controverses et sans doute autant de quiproquos. En revanche, la production des frontières a toujours été accompagnée de mouvements contraires ; elle a fait augmenter la mobilité²⁷ des humains. Il en résulte que les frontières deviennent de plus en plus des lieux de passage accru, et souvent, en période de crise.

²⁶ En 2010, l'Iran a entamé la construction d'un mur de 700 km de long à la frontière afghane pour lutter contre la drogue. Ce mur se poursuit le long de la frontière pakistanaise.

²⁷ En 2015, l'Union européenne a délivré 14,3 millions de visas de court séjour Schengen (hors visa à territorialité limitée), dont 20,9 % l'ont été par la France.

Cette mobilité prend différentes formes qui vont de la migration volontaire et légale à des déplacements forcés et illicites et affecte différents aspects du marché de l'emploi (formel et informel). Entre 2008 et 2016, plus de 25 millions de personnes ont été déplacées en moyenne chaque année en raison de crise politique, économique et/ ou crise environnementale.

D'autre part la mondialisation a augmenté également le processus du dérèglement économique et financier, qui entraîne la planète entière dans une zone de turbulences aux conséquences²⁸ imprévisibles. Pendant une bonne partie du siècle dernier, l'autocratie de l'État a chapeauté les espaces économiques, culturels et sociaux des citoyens. Les frontières économiques, culturelles et sociales se confondent avec les frontières politiques. Dans le contexte actuel de l'économie globalisée, la circulation des flux financiers, commerciaux et humains est de plus en plus connectée. Elle ne cesse de s'accélérer, les frontières peuvent paraître moins pertinentes et perdent de plus en plus de leur intérêt. Ce dérèglement économique a encouragé certaines firmes multinationales de délocaliser leurs activités pour bénéficier des coûts réduits de la main d'œuvre et gagner de nouveaux marchés et également échapper à la pression fiscale. Les Firmes multinationales²⁹ jouent un rôle majeur dans la mondialisation car elles sont très étendues à la fois économiquement et géographiquement. Souvent sont à la recherche des coûts minima ou des revenus maxima selon le volume de la production. Cependant, les économies des pays en voie de développement sont menacées par la concurrence des produits des grandes puissances. Plusieurs travaux en géographie (Dolffus, 1995 ; Levy, 2007 ; Badie, 2019) et en économie ont explorés un phénomène paradoxal lié principalement à l'inégale intégration des lieux dans la mondialisation Ils ont mis l'accent sur la mondialisation et son impact sur la diffusion des biens ou des pratiques à l'échelle du monde entier, tout en favorisant une extrême concentration de certaines activités dans un petit nombre de métropoles interconnectées.

Les dérèglements économiques sont particulièrement spectaculaires, en 2009, le commerce international a régressé de 11,9% en volume. Ainsi, cette crise financière et économique de 2008-2009 a affecté la croissance au Maroc (revenue de 5,6 % en 2008 à 4,8 % en 2009 et à 3,6 % en 2010)³⁰.

²⁸ La crise sanitaire Covid 19 est un exemple éloquent

²⁹ Pour Régis Debray, il s'agit d'un économisme qui sert à créer un marché plus vaste qui déguise une multinationale en fraternité. Un technicisme créant des outils standards pour tout le monde et pour tous les espaces.

³⁰ Haut-Commissariat au Plan, 2010, Impact de la crise mondiale sur l'économie marocaine. Rabat, 6 pages.

Quatre principaux domaines ont été directement impactés par la crise : les échanges commerciaux, l'activité touristique, les transferts des MRE et les flux de capitaux dont les investissements directs étrangers IDE.

Cette dégradation de l'activité économique mondiale a engendré un recul des exportations marocaines de biens et services de 13,1%.

En matière de transferts effectués par les marocains résidents à l'étranger, il est à noter que la récession qui a frappé les principaux pays d'accueil, particulièrement la France, l'Espagne et l'Italie, a été sentit sur ces transferts en 2008 qui ont régressé de 3,5% en 2008 et de 5,4% en 2009 contre une hausse de 15% en 2007, (HCP, 2010).

Ainsi les progrès du libre-échange (164 Membres de l'OMC³¹ en 2016), la construction d'ensembles régionaux et les nombreuses avancées technologiques dans le domaine virtuel facilitent le cheminement vers un monde sans frontières. Cela a contribué à laisser passer des à différentes échelles les marchandises, les idées, les informations, les capitaux etc. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ont favorisé tout particulièrement l'effacement des barrières et les interactions aux diverses échelles socio-spatiales tout en ignorant pratiquement les frontières locales et temporelles en faveur d'une mise en place d'un monde virtuel et d'une mise en réseaux du globe. Ainsi des métropoles comme New York, Tokyo, Londres, Paris etc. fonctionnent entre elles en réseau et constituent aujourd'hui « l'archipel métropolitain mondial ».

Dans ces contextes technico-économiques contemporains, les territoires sont affectés par des pratiques mobiles individuelles et collectives complexes. Ces pratiques sont marquées principalement par des déséquilibres générés par le passage de la période moderne à la période postmoderne. (Giraut, 2013). Ces mutations sont caractérisées par le mouvement et la mobilité et remettent en cause les fondements socio spatiaux classiques.

2. La frontière : Débuts et fins

La notion de frontière n'est pas récente, elle est à l'intérieur du social, et porte des dimensions culturelles et identitaires très fortes. Au cours de ces dernières années, les sociétés du monde éprouvent un sentiment de crise planétaire globale : économique, socioculturelle, environnementale etc. La mondialisation a tendance à gommer les frontières et d'homogénéiser

³¹ L'Organisation Mondiale du Commerce s'occupe des règles régissant le commerce international entre les pays en favorisant l'ouverture commerciale et la réduction des obstacles au libre-échange.

les cultures mondiales ; les nouvelles technologies multiplient les possibilités de communiquer par-dessus les frontières : il y a aujourd'hui 8 milliards d'abonnements au téléphone mobile dans le monde et 4,5 milliards d'abonnements à Internet.

Dans son ouvrage « *The Condition of Postmodernity* », le géographe David Harvey a bien mis l'accent sur l'impact du système capitaliste mondial et ses répercussions sur la condition culturelle contemporaine (Harvey, 1989). En effet, certains particularismes culturels tendent à disparaître au profit de la mondialisation qui a développé un ordre culturel « standardisé », largement commercialisé, qui a comme mission principale l'assurance de la consommation de masse. Cela a suscité des craintes particulièrement vives souvent développées en mouvement³² de réclamations pour la reconnaissance et la préservation des identités culturelles et l'environnement culturel des peuples. Dans son essai « l'éloge de la frontière », le philosophe Régis Debray plaide pour des frontières interfaces, il définit la limite comme nécessaire au sens du monde, à la perpétuation de la vie et s'insurge contre le sans-frontiérisme, porteur selon lui des germes d'un relativisme et d'une uniformisation mortifère paradoxalement génératrice de murs et de haines (Debray, 2010). Il avance la nécessité des limites, nécessaires aux repères et à la relation au monde, à soi et à l'autre propices aux échanges.

Dans ce sens, les questions qui se posent sont : comment peut-on alterner entre la fermeture et l'ouverture ? Dresser une frontière, est-ce établir une exclusion ?

La sauvegarde des spécificités et de l'exception d'un lieu et d'un espace assure la singularité et les valeurs culturelles d'un peuple. La fermeture de la frontière produit des formes de sacralité et donne plus de valeur et du sens à l'espace et à des unités politiques et territoriales. R. Debray a bien démontré la régulation historique de la frontière japonaise qui alterne entre la fermeture et l'ouverture avec l'extérieur. A l'ère Togukawa où les ports sont fermés (1603-1867) succède la célèbre ère Meiji (1868-1912) d'ouverture de la façade nipponne. La frontière, telle que pensée par Régis Debray, n'est pas un facteur d'exclusion, elle est représentée comme une couche cutanée qui protège la vie de l'extérieur, mais tout en régulant les échanges avec l'extérieur. Elle est la garante de la diversité du monde et de la mémoire symbolique de chaque peuple (Debray 2010).

³² Au Maroc, les dernières années ont vu la montée du mouvement Amazighe qui manifeste son désenchantement face aux idéologies de standardisation. On peut citer aussi l'exemple les mouvements altermondialistes qui revendiquent la justice économique, la sauvegarde de l'environnement et les droits humains.

3. La fin du clivage gauche-droite mène au blocage politique

Le système politique et électoral est également touché par la mobilité des frontières dans un sens idéologique et philosophique. La lecture de la carte politique et l'observation du processus électoral à l'échelle mondiale montre à quel point les lignes de clivage sont en train de connaître de significatives évolutions. Le clivage gauche-droite est-il en voie de disparition ? Que représente la fin des frontières entre les partis politiques et quelles sont ses enjeux ? Au début des années 1990, le politologue américain Francis Fukuyama³³ annonçait la « fin de l'Histoire », en raison de la victoire idéologique de l'État libéral, considérant que les antagonismes idéologiques et patriotiques n'auront plus lieu. La célébration d'un " nouvel ordre mondial ", a succédé l'illusion d'une démocratie sans frontière. Cette thèse a rapidement laissé la place à des réalités moins simplistes. La victoire trompeuse du modèle libéral (Maalouf, 2009) lié afin de la guerre froide a entraîné un glissement des dissensions d'ordre idéologique caractérisé par une montée en force du populisme de droite. En Europe, le vote à la proportionnelle oblige à des compromis. Est-ce la fin d'un système ou le début d'une nouvelle ère ? Est-ce la fin des rêves ou bien s'agit-il d'un retour de l'Histoire (Kagan, 2008) ?

La crise du marxisme et l'abandon du paradigme de la lutte des classes, a dévoilé la montée sans précédent le populisme de gauche. En Espagne malgré quatre élections en l'espace de quatre ans, aucune majorité claire ne s'est dégagée, Alors que la participation recule. En 2019, le Parti socialiste de Pedro Sánchez confirme sa position de premier parti du pays mais perd sa majorité³⁴ absolue au Sénat.

Pour la philosophe Chantal Mouffe, la mondialisation a établi un effacement du clivage gauche/droite, en mettant en place un consensus au centre, empêchant les électeurs d'effectuer un véritable choix entre des options politiques significativement différentes (Mouffe, 2016). De même, elle a manifestement contribué à une perte de légitimité des institutions démocratiques sans pour autant donner lieu à des pratiques plus mature et plus efficace, de la démocratie.

En réalité, face à l'émergence de ces nouveaux antagonismes, certains évoquent les effets pervers du totalitarisme, d'autres un soi-disant retour de l'archaïque.

L'exemple des Etats-Unis est aussi important à étudier. Durant ces dernières années on a assisté à la production de deux discours contradictoires : d'une part, un discours de mondialisation des

³³ Francis Fukuyama, *The End of the History and the Last Man*, Glencoe, Free Press, 1992.

³⁴ Le p représente arti politique Vox de l'extrême droite a plus que doublé son nombre de sièges, passant de 24 à 52. Il devient la troisième force politique du pays derrière le Parti populaire.

échanges qui implique l'affaiblissement physique de la frontière, de l'autre, un discours sécuritaire qui impose le renforcement des contrôles afin d'empêcher l'entrée des " indésirables " dans le pays. L'élection de l'actuel président américain, Donald Trump, a marqué une rupture claire avec ses prédécesseurs et marque également un véritable tournant dans le positionnement des États-Unis sur la scène internationale.

4. Le rôle des États est de plus en plus contesté.

C'est avec le processus de décolonisation que la multiplication des Etats a commencé. Depuis la fin des années 1980, le monde a vu la multiplication très rapide des Etats après l'effondrement du bloc communiste et la disparition de "l'empire communiste"

Qu'advient-il du rôle des Etats et de leur souveraineté et comment interpréter leur multiplication ? Le processus de transformation profonde du jeu international dans les domaines politique, économique mais aussi culturel, a contribué au déclin plus au mois de l'appareil de l'Etat. En effet, la mondialisation a engendré une interdépendance sans cesse plus forte des économies nationales soumises à une concurrence accrue et une formidable mobilité et une certaine interdépendance entre tous les acteurs. Cette interdépendance s'est traduite par l'estompement des frontières et par le décloisonnement des espaces.

Alors que ces processus d'interaction s'accélèrent, l'État devient de plus en plus « creux », dans la mesure où ses frontières ne correspondent plus aux espaces économiques culturels et sociaux.

Dans ce contexte de crise, des flux illégaux traversent de plus en plus les frontières, les migrations internationales s'amplifient et concernent de plus en plus de clandestins. La formation des réseaux (officiels ou clandestins) et de leurs multiples ramifications (transfrontalières, internationales ou intercontinentales) figurent comme une réalité sociale et géopolitique de la mondialisation. Réseaux dépassent les frontières.

Le retrait des États sous l'effet du libéralisme a favorisé la constitution des nouveaux espaces économiques régionaux. En effet, les décennies passées ont été marquées par la constitution d'organisations régionales qui traduisent la volonté de faire gommer les frontières économiques et parfois même politiques. Dès l'aube de l'activation de l'espace Schengen, l'Union européenne a imposé la mise en place de frontières extérieures efficaces pour pouvoir sauvegarder la liberté de mobilité intérieure. Dans ce sens, les frontières extérieures des pays membres ont été repoussées sur la périphérie de l'Union et le contrôle des frontières européennes communes repose désormais sur la confiance réciproque entre États membres.

Durant les dernières années, l'Union européenne a développé de nouvelles mobilités au sein de son espace. Il s'agit du projet Transfermuga dans L'Euro région³⁵ Aquitaine-Euskadi-Navarre qui a développé la mobilité multimodale et a augmenté la connexion entre les deux côtés de la frontière (France et l'Espagne) sur les offres urbaines.

D'autres exemples des organisations régionales peuvent être cités : l'Alena (Accord de libre-échange nord-américain) et le Mercosur (Marché commun de l'Amérique du Sud). La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) etc. Le mouvement de ces régions-monde est planétaire avec toutefois un décalage temporel et des vitesses de progression différenciées (O. Dollfus 1995). L'importance et le rôle des États est de plus en plus contesté et se réduit face à d'autres acteurs. Des décisions politiques prises en dehors de leurs frontières s'imposent aux États. Les politiques d'ajustement structurel imposées aux pays du Sud par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, au cours des années 1980 et même après, ont eu de fortes incidences sur le rôle des États (Joseph Stiglitz 2019).

Le désengagement des États des pays en voie de développement n'a pas réellement déclenché la croissance économique escomptée, bien au contraire, c'est le paysage de la pauvreté qui règne toujours sur ce continent. Dans ce sens Les États sont les premiers touchés par cette nouvelle donne. Pour certains auteurs, l'abandon de leurs prérogatives annoncerait leur fin prochaine au profit d'instances régulatrices internationales.

La mondialisation oblige les États à composer et à redéfinir le rôle qu'ils assignent à leurs frontières celles-ci deviennent de plus en plus mobiles. La disjonction est claire : l'espace politique demeure sensiblement le même, alors que les espaces culturels et économiques sont l'objet d'une reconfiguration.

Conclusion

Aujourd'hui le paysage géopolitique mondial se caractérise par ses relations à la fois d'altercations et d'interactions, de rapprochement et d'opposition. Depuis le début de 21e siècle, on observe un mouvement global de fermeture des frontières où les États cherchent à limiter l'accès à leur territoire. En parallèle on assiste à un changement dans la nature et dans les formes de mobilités ; le paysage des flux à l'échelle mondiale a été plus impacté et influencé par les migrants et les touristes. (Jaques Levy 2007). Ainsi avec la diffusion des techniques de

³⁵ Créé en 2011, L'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre est un groupement européen des coopérations territoriales.

dématérialisation, (les différentes catégories de communications matérielles et immatérielles) les frontières cristallisent un grand nombre d'enjeux géopolitiques, socio- économiques, historiques, et mobilisent une grande diversité d'idées, de projets de société et d'acteurs. Cela signifie que la question de la mobilité ne peut pas être traitée comme un simple problème de transports et de déplacements. Elle relève des logiques d'interactions et d'interrelations sociales et spatiales. La mobilité n'est forcément un facteur de destruction des frontières et des lieux mais, bien au contraire, elle participe à la fabrication de nouveaux lieux. Si l'on veut comprendre ce qui se passe à l'échelle mondiale, il faut observer et analyser le rythme et la nature des mobilités. (Jaques Levy 2007).

De plus, le paysage politique et socio-économique est en pleine mutation. L'hégémonie des États-Unis est aujourd'hui menacée³⁶ ; leur capacité à imposer leurs règles a commencé à s'effiloche. Ils sont actuellement confrontés à une double crise de légitimité : le déclin de la légitimité politique³⁷ et l'effondrement du régime de croissance et du modèle financier américain. L'achèvement de ce système westphalien, qui régnait depuis presque quatre siècles nous force à poser la question de la légitimité de la Pax Americana. Dans ce sens, la Chine est entrain de délocaliser toutes les autres puissances du trône du monde pour y siéger en tant qu'« unique Impératrice » dans un Nouvel Ordre Mondial (Peyrefitte, 1980). L'émergence fabuleuse de la Chine en tant que nouvelle puissance mondiale et d'autres puissances telles que le Japon, l'Inde et le Brésil et sans oublier le retour de, l'Ours blanc, la Russie, attirée et confirmée sur l'échiquier géostratégique et économique mondial nous interpelle à plus d'un titre sur les nouvelles figures de mobilités et les nouvelles formes de frontières que le monde saura dans un futur proche. Et quelles seront les nouvelles modalités de gestion et de contrôle de ces nouvelles frontières qu'elles soient matérielles et ou immatérielles.

L'ensemble de ces changements a profondément remis en cause le rôle régulateur des États et le statut des frontières. Par conséquent, étudier et questionner la frontière et tout ce qu'elle véhicule comme idées et attitudes est indispensable pour penser l'avenir des territoires dans une perspective de mondialisation. Cela nous oblige à faire une nouvelle lecture et une nouvelle analyse systématique des nouveaux rapports des sociétés à l'espace mondial.

³⁶ Cette impression est d'autant plus forte que l'économie n'est pas seule en cause il y a le problème du racisme, la contestation interne et la révolte des Noirs qu'on peut considérer comme un bombe à retardement.

³⁷ L'abandon de la neutralité politique à l'égard des affaires internationales a remis en cause les États -Unis en tant qu'arbitre des relations internationales

Références Bibliographiques

- Badie, B.** (2019). Introduction. Comment l'hégémonie américaine s'est faite, puis défaite. Dans *Fin du leadership américain ?* (pp. 9-19).
- Debray, R.** (2010). *Éloge des frontières*. Paris : Gallimard.
- De Wenden, C. W.** (2019). Mobilité des humains, déplacement des frontières. Dans *Après-demain*, 3 (51, NF), 21-23.
- Dollfus, O.** (1995). Mondialisation, compétitivités, territoires et marché mondiaux. *L'Espace Géographique*, 42(3), 270-280.
- Fukuyama, F.** (1992). *The End of the History and the Last Man*. Glencoe : Free Press.
- Giraut, F.** (2013). Territoire multisitué, complexité territoriale et postmodernité territoriale : des concepts opératoires pour rendre compte des territorialités contemporaines ? *L'Espace Géographique*, 42(4), 293-305.
- Harvey, D.** (1989). *The Condition of postmodernity: an enquiry into the origins of change cultural*. Cambridge : Blackwell.
- Haut-Commissariat au Plan.** (2010). *Impact de la crise mondiale sur l'économie marocaine*. Rabat.
- Kagan, R.** (2008). *The Return of History and the End of Dream*. New York : Knopf.
- Koopmann, M., & Martens, S. (Dirs.).** (2008). *L'Europe prochaine. Regards franco-allemands sur l'avenir de l'Union européenne*. Paris : L'Harmattan.
- Lévy, J.** (2007). La mondialisation : Un événement géographique. *L'Information géographique*, 71(2), 6-31.
- Maalouf, A.** (2009). *Le dérèglement du monde*. Paris : Édition GRASSET.
- Mahatir, M.** (2012, 18 janvier). *L'Occident doit imiter l'Asie. Sortir de la crise et de l'eurocentrisme*. Le Monde.
- Mouffe, C.** (2016). *L'Illusion du consensus*. Paris.
- Peyrefitte, A.** (1980). *Quand la Chine s'éveillera... Le monde tremblera. Mise à jour*. Paris : Fayard.
- Ferguson, N.** (2011). *Civilization: The West and the Rest*. New York : Allen Lane.

Foucher, M. (2009). L'Europe et l'avenir du monde. Paris : Odile Jacob.

Stiglitz, J. E. (2019). People, Power and Profits: Progressive Capitalism for an Age of Discontent.

CHAPITRE 2 : COVID-19 ET GESTION TERRITORIALE

Évaluation de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 sur l'activité touristique à la région de Marrakech – Safi : Étude prévisionnelle.

Soufiane Timlilt

LERMA

Introduction :

Depuis la découverte de la pandémie de Covid-19 à la Chine, le monde s'est bouleversé d'une manière extrêmement néfaste et surtout pour l'économie réelle mondiale. On sait que la mondialisation a actionné la Chine au cœur de tous les processus de chaînes logistiques qui sont extrêmement complexes. De fait, tous les secteurs économiques du monde entier sont en relation directe ou indirecte avec les approvisionnements chinois, ce qui est le résultat d'un impact négatif au niveau de la plupart des entreprises au niveau mondial.

Par conséquent, cette pandémie a contribué à créer les premières pistes pour une crise économique similaire à celle de 1929 qui est un événement historique considérable. Alors, tous les pays industriels seront bouleversés au niveau de leurs structures économiques et sociales. Actuellement, le système économique est loin d'être sorti de cette période traumatique et les modèles macroéconomiques doivent se métamorphoser pour donner une explication réelle à cette crise probable, puisqu'on peut avoir une défaillance des réseaux de banques, des problèmes de confiance et de contagion à tous les niveaux et à tous les secteurs.

Le Maroc est un pays en voie de développement qui va être contaminé par cette crise émanant de cette pandémie. Alors, en cette période de crise tout ce qu'on peut apporter comme évaluation à cette situation est de tenter d'atténuer les impacts sur l'ensemble des secteurs vitaux du Maroc tels que l'agriculture, l'agroalimentaire, le transport et le commerce extérieur par rapport aux importations vitales à l'économie marocaine et aussi à l'ensemble des autres secteurs, tel que le tourisme, qui pèsent un poids important à la balance économique marocaine.

Le tourisme au Maroc est l'un des secteurs vitaux les plus touchés après l'apparition du Covid-19, avec un impact à double face en matière de l'offre et de la demande touristique. Cela constitue un risque énorme au niveau microéconomique qui s'intéresse à handicaper les entreprises touristiques et au niveau macroéconomique traduit par la perte de la souveraineté financière au niveau international qui est résultat de l'augmentation des importations qui réduisent le stock de devises au Maroc.

L'objectif de cet article est d'évaluer l'impact économique touristique de cette pandémie au niveau de la région de Marrakech-Safi comme exemple et aussi de concevoir les scénarios possibles, comme étude perspective, après la fin de cette crise et surtout pour les petites entreprises touristiques. In fine, les résultats de ce modeste travail vont contribuer essentiellement à enrichir les connaissances sur les lacunes du secteur touristique au Maroc, qui fait de ce secteur depuis longtemps la base de son développement économique, et aussi il est parmi les piliers de la politique économique suivie dernièrement et surtout avec l'application des perspectives du Maroc 2030.

1. Pandémie de Covid-19 est-elle une source de crise économique ?

Le monde a subi un coup fatal au coronavirus, qui a pris naissance dans la ville chinoise « Wuhan » au cours du mois de décembre de l'année 2019. Avec la propagation du virus dans tous les pays du monde, la seule stratégie rationnelle et logique qui a été appliquée en urgence par les gouvernements de ces pays est le verrouillage de la mobilité des personnes soit au niveau interne, sous le statut du confinement, soit au niveau externe en fermant les frontières internationales.

Les stratégies annexes du confinement qui sont appliquées pour la majorité des pays du monde ont conduit à ralentir la production des usines, des ventes au détail, les travaux de construction et d'autres activités économiques qui sont en relation avec la mobilité des personnes. Par conséquent, la situation économique mondiale semble moins encline à être reprise sans laisser une trace apparente et lourde sur le niveau social des citoyens. Alors comment les pays réagissent-ils pour faire face à cette crise économique ?

Le coronavirus a vraiment étranglé l'économie mondiale après la propagation de la maladie qui a été hautement contagieuse au niveau du monde. Le résultat ultime de cette pandémie est le ralentissement clair et agressif du commerce mondial en incluant aussi les activités d'exportation sur place. En fait, le monde est au bord d'une récession plus grave que la crise financière de 2008. La majorité des économies du monde ont pris des mesures extraordinaires pour rester en vie et les propulser à travers cette crise, et aussi en prenant en considération le degré de sensibilité du ralentissement qui est en fonction de nombreux facteurs, dont le comportement vital du virus lui-même, les rapports de résultats de la santé publique et les interventions économiques nécessaires à réduire l'effet de cette crise³⁸.

³⁸ <https://www.challenge.ma/coronavirus-comment-les-pays-reagissent-ils-a-la-crise-economique-137023/>

Toutes les études qui ont été faites dernièrement à propos de l'évaluation de la gravité de la récession de l'activité économique suggèrent que l'économie de tous les pays du monde traversait une crise réelle enveloppée par un risque majeur qui branle la gestion des enjeux de développement économique de ces pays³⁹.

L'économie du Maroc est encore en situation de maturité, les capacités sanitaires sont trop limitées, la logistique nécessaire à envahir cette pandémie est très faible, les ressources humaines à déployer pour ce type de crise ne sont pas formées et aussi le plus important c'est la capacité financière qui ne permet pas d'affronter aisément cette crise. Mais, le peuple marocain a vraiment une volonté fabuleuse de réaliser un miracle pour faire face à cette crise en cohésion avec la décision de Sa Majesté le roi Mohammed 6. Des mesures financières et budgétaires, sans précédent au Maroc, ont été appliquées pour lutter contre le coronavirus et aussi afin de faire face aux répercussions de cette pandémie sur l'économie et les citoyens. Alors, un projet de décret a été préparé par le gouvernement qui permet au ministre de l'Économie et de finances de dépasser le plafond des emprunts extérieurs, 3,1 milliards de dollars, fixé par le Parlement avant la propagation de cette pandémie. Et aussi ils ont suspendu tous les engagements de dépenses et les budgets ainsi que les comptes spéciaux des administrations publiques. Cela indique l'ampleur des difficultés financières remarquables au Maroc.

Ces mesures excluent les dépenses de personnel, de santé, de sécurité, les dépenses pour le traitement des conséquences du coronavirus, les dépenses d'eau, d'électricité et de télécommunications, les dépenses de soutien aux étudiants et les dépenses de soutien à la cohésion sociale. Ils excluent également les dépenses de fonctionnement et d'investissement qui se caractérisent par un aspect d'urgence. Ces mesures étaient justifiées par les effets de répercussions de cette pandémie sur l'économie et les finances publiques, après la cessation de l'activité des industries de l'automobile, du textile et du tourisme, avec un impact sur les recettes fiscales et douanières.

Toutes ces décisions sont justifiées par la prévision sur la récession des recettes en devises émanant de la baisse des virements extérieurs auprès des Marocains résidents à l'étranger, du tourisme et des investissements directs étrangers. Grâce à ces mesures, le gouvernement s'oriente ses efforts financiers pour faire face aux répercussions de la pandémie. Sachant que le

³⁹ <https://www.challenge.ma/coronavirus-comment-les-pays-reagissent-ils-a-la-crise-economique-137023/>

Maroc n'a jamais vécu cette tendance au niveau de sa gestion budgétaire au cours de son histoire récente. Au-delà de cette situation, le Maroc n'a pas même pris ce type de décision pendant le programme d'ajustement structurel des années 80 du 20ème siècle, lorsqu'il a accepté de se soumettre aux conditions lourdes du Fonds Monétaire International, après une baisse très forte de sa réserve en devises. Par conséquent, les experts en macroéconomie ont souligné que la croissance économique du Maroc sera affectée d'une manière remarquable, elle peut ne pas atteindre 0,8 % si on opte des prévisions optimistes, et surtout avec le risque énorme qui a affecté un nombre important des secteurs d'activité à savoir le tourisme.

Une autre stratégie a été appliquée, c'est le confinement qui a été instauré par le Gouvernement et les autorités publiques au moment opportun, il a permis d'éviter une catastrophe sanitaire au niveau du Maroc. Malgré l'ensemble des mesures économiques prises par le Gouvernement au profit des entreprises en termes de la fiscalité et l'échelonnement des crédits, etc., et avec la prolongation de l'état d'urgence, sans doute il y'aura des répercussions économiques sur un ensemble des activités, surtout les entreprises touristiques qui seront en état de crise.

Suite à l'évaluation de toutes les décisions efficientes prises par le Maroc, on peut dire que la première phase du combat a été gagnée où plutôt en limitant les pires des cas, surtout avec la bonne gestion sanitaire pour limiter la pandémie. Par contre, la deuxième phase postpandémique sera difficile et complexe. Dans ce contexte, il faut penser d'une manière rationnelle et équilibrée pour sauver le déséquilibre économique que la plupart des entreprises ont subi les conséquences. En effet, le déconfinement économique au plutôt possible et d'une façon plausible reste une partie de la solution qui va permettre à soulager les effets négatifs de cette situation fatale. Il devrait être appliqué d'une manière progressive, puisqu'il est absurde de penser à ouvrir toutes les restrictions brusquement. Alors ce déconfinement devrait être préparé et accompagné par d'autres mesures liées notamment à la santé, la sécurité, l'aide sociale et l'accompagnement des secteurs affectés.

2. Confinement économique et impact intersectorielle ;

Le Maroc a appliqué un certain nombre de mesures audacieuses pour lutter contre la pandémie de covid-19, afin d'atteindre les objectifs et résultats suivants :

- La maîtrise de la propagation de l'épidémie en appliquant la distanciation physique ;
- L'aplatissement de la courbe épidémique ;

- Éviter la saturation de la capacité sanitaire du système de santé destinée à traiter les cas de covid-19.

Le tableau suivant présente l'ensemble des mesures qui ont été appliquées par le gouvernement marocain depuis l'enregistrement du premier cas au 2 mars 2020 jusqu'au 23 avril 2020.

Chronogramme de grandes mesures adoptées par le Royaume du Maroc	
02/03/2020	Enregistrement du 1 ^{er} cas
05/03/2020	Enregistrement du 2 ^{ème} cas – interdiction des rassemblements de plus de 1000 personnes
09/03/2020	Suspension des vols Maroc-Italie
10/03/2020	1 ^{er} décès – Suspension des liaisons maritimes Maroc-Italie
11/03/2020	Création du comité de veille économique
13/03/2020	Suspension des cours au niveau des établissements scolaires et universitaires
14/03/2020	Interdiction de tous les rassemblements publics de plus de 50 personnes
15/03/2020	Suspension des vols internationaux - création du fonds spécial pour la gestion de la pandémie
16/03/2020	Fermetures des lieux publics (cafés, restaurants, salles de sports, salles de cinéma, mosquées...)
17/03/2020	Fixation à 50% de la capacité maximale des moyens de transport public
20/03/2020	Déclaration de l'état d'urgence sanitaire du 20 mars au 20 avril
21/03/2020	Interdiction de déplacement entre les villes – suspension des lignes ferroviaires
22/03/2020	Suspension de la distribution de la presse papier
24/03/2020	Publication du bulletin officiel relatif à l'état d'urgence sanitaire
05/04/2020	Grâce royale au profit de 5654 détenus
07/04/2020	Instauration du port obligatoire des masques
18/04/2020	Prolongation de l'état d'urgence sanitaire au 20 mai 2020
23/04/2020	Interdiction des déplacements nocturnes durant le mois de Ramadan de 19H00 à 05H00 sauf pour les personnes exerçant dans les secteurs indispensables et vitaux.

Source : Rapport de la direction de l'épidémiologie et la lutte contre les maladies, Dr M.Youbi « Covid-19 au Maroc, Feuille de route de la levée du confinement », version du 05/05/2020

Le pilier très important de ces mesures est l'application du confinement. Il a été appliqué à la première phase du 20 mars au 20 avril 2020 et la deuxième phase de prolongation du 20 avril au 20 mai 2020. Par conséquent, même si l'État marocain a travaillé essentiellement sur des procédures qui mènent à réduire les répercussions de cette pandémie, on peut relever un nombre important des citoyens, des entreprises et des particuliers qui ont subi des résultats et des conséquences fatales à cause de la décision du confinement et surtout au moment de la prolongation.

Compte tenu de la situation sanitaire, à l'arrivée de la fin de date de la deuxième phase du confinement (20 mai 2020), encore peu maîtrisée à l'échelle nationale, le chef du gouvernement a annoncé officiellement une troisième phase de prolongation de 3 semaines, alors le 11 juin sera la date de la fin des restrictions et de l'état d'urgence sanitaire. En effet, la situation pandémique est stable et maîtrisée à ce moment, mais pas du tout rassurante. Alors que le confinement est une situation difficile, mais il reste indispensable. Pour cela, la situation économique marocaine sera encore aggravée par cette crise et surtout pour quelques secteurs d'activités.

Alors, l'enjeu de l'État marocain est d'assurer une résistance à cette situation pour garantir la continuité de création de valeur ajoutée au niveau national et aussi d'empêcher tout détachement d'un secteur d'activité au niveau du corps économique. Pour cela, il faut donner la priorité aux activités vitales qui garantissent l'approvisionnement des biens de consommation au marché marocain, et aussi à ne pas oublier tous les besoins du secteur sanitaire qui constitue le premier organe qui confronte l'ennemi viral pour protéger les citoyens.

Une économie d'un pays est constituée comme un arbre qui se nourrit avec des racines et qui se caractérise par des branches qui sont reliées entre eux. Alors, chaque perturbation d'une branche d'activité attaque directement ou indirectement les autres branches, pour que le choc arrive à la microéconomie c'est-à-dire à l'unité petite qui est l'entreprise. Par la suite, qui dit entreprise, dit un impact négatif au niveau de la situation économique de l'emploi et des salariés, à ce moment les portes d'une crise sont en train d'être ouvertes. À cet effet, il faut s'assurer que le cycle économique n'est pas perturbé par un secteur qui peut même être marginalisé et peut devenir un problème de continuité du cycle. Il faut que le circuit économique garantisse une

vitesse acceptable de la circulation de la liquidité afin de maintenir les flux commerciaux entre les différents acteurs économiques, que chacun cherche l'état d'équilibre dans un état de déséquilibre. Par conséquent, ce rythme de production mène vers la consommation de l'épargne et de réserves des agents économiques. Mais, un nombre important des entreprises et des travailleurs et même des particuliers ne peuvent pas résister très longtemps au confinement, puisque la disponibilité d'un vaccin efficace est la solution théorique pour dépasser cette crise et aussi de reprendre toutes les activités économiques.

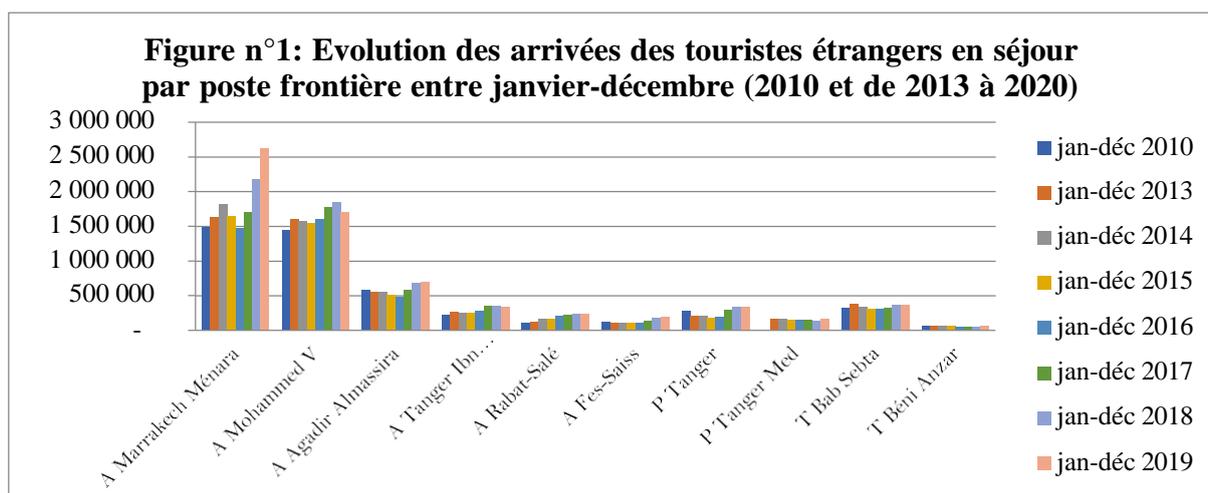
Le Maroc ne doit pas sous-estimer les répercussions de cette pandémie en activant toutes les stratégies et mesures pour relancer l'activité économique au plutôt possible et surtout après l'application du déconfinement.

3. Analyse du secteur le plus menacé de cette crise : Tourisme

Nous allons mener une analyse quantitative de l'activité touristique en prenant en considération l'impact par rapport aux autres secteurs d'activité et aussi en comparaison avec la même période des années précédentes.

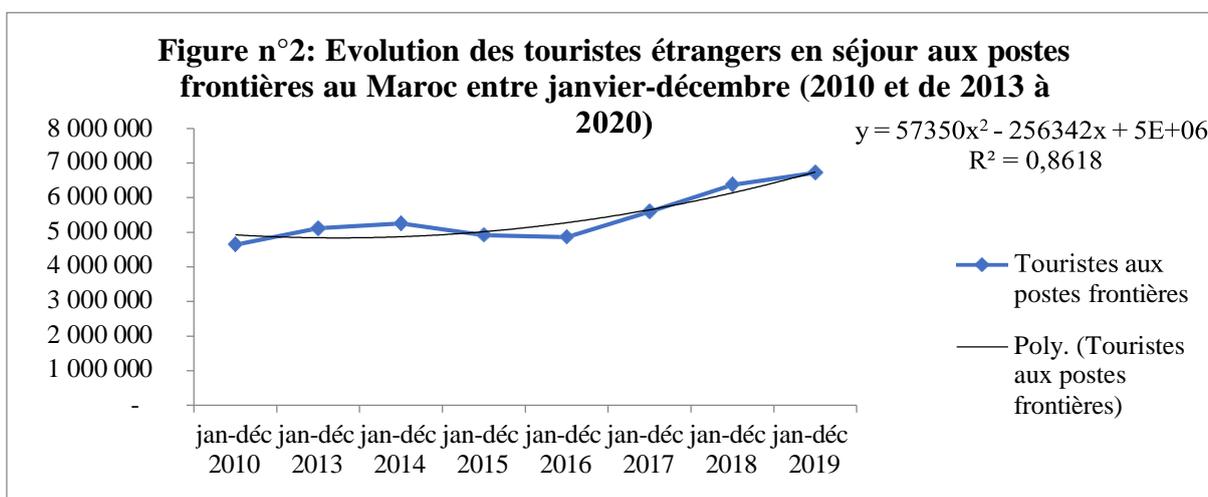
Selon l'Observatoire du tourisme, l'activité touristique au Maroc a clôturé l'année 2019 avec un total des arrivées aux postes-frontières d'environ 13 millions de touristes (inclus les touristes étrangers en séjour et les Marocains résidents à l'étranger), ce qui correspond à une évolution positive de +5,2 % en 2019, comparativement à l'année 2018 (+5,4 % pour les touristes étrangers et +5 % pour les Marocains résidant à l'étranger). Le marché a réussi à maintenir sa cadence de croissance soutenue durant l'année 2019, grâce à une évolution positive portée par les principaux marchés émetteurs de la destination Maroc, à savoir, l'Italie (+9 %), le Royaume-Uni (+8 %), la France (+6 %), l'Espagne (+6 %), l'Allemagne (+5 %) et la Hollande (+4 %)⁴⁰.

⁴⁰ <https://www.infomediaire.net/tourisme-le-bilan-2019-chiffre-du-maroc/>



Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

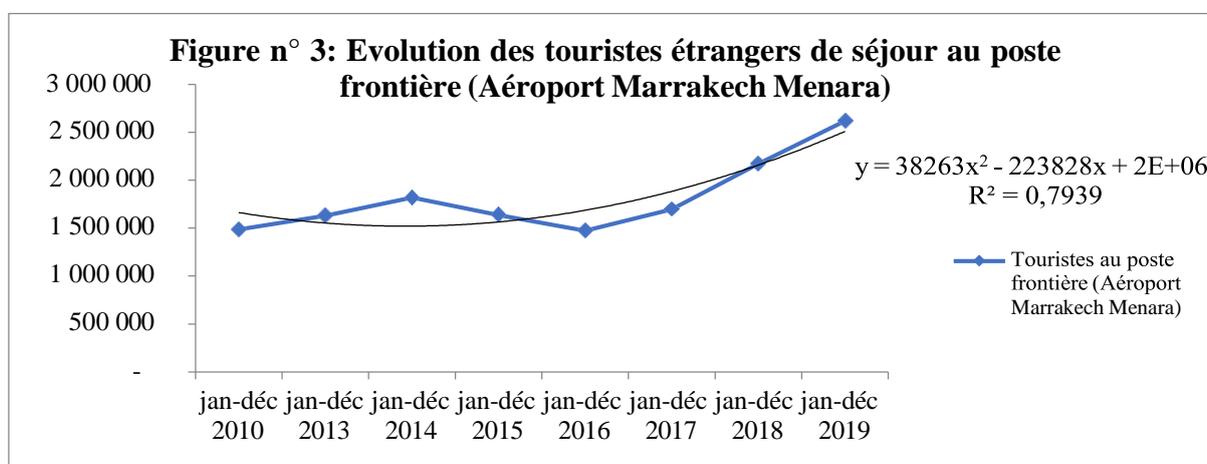
Selon la figure n°1, qui présente l'évolution des arrivées des touristes étrangers de séjour aux postes frontières entre la période de janvier-décembre des années (2010 et de 2013 à 2019). Tous les postes frontières se caractérisent par une augmentation remarquable des arrivées durant la période de 2010 à 2019, et surtout pour l'aéroport de Marrakech Ménara qui présente un pic de l'effectif, ce qui veut dire que la région de Marrakech-Safi est constituée une zone intéressante du tourisme internationale.



Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

Pour évaluer d'une manière quantitative, l'évolution des touristes étrangers de séjour aux postes frontières au Maroc et aussi à Marrakech, on a utilisé une régression pour calculer une fonction polynomiale d'ordre 2 qui présente l'évolution de cette variable si toutes les variables suivent une loi normale.

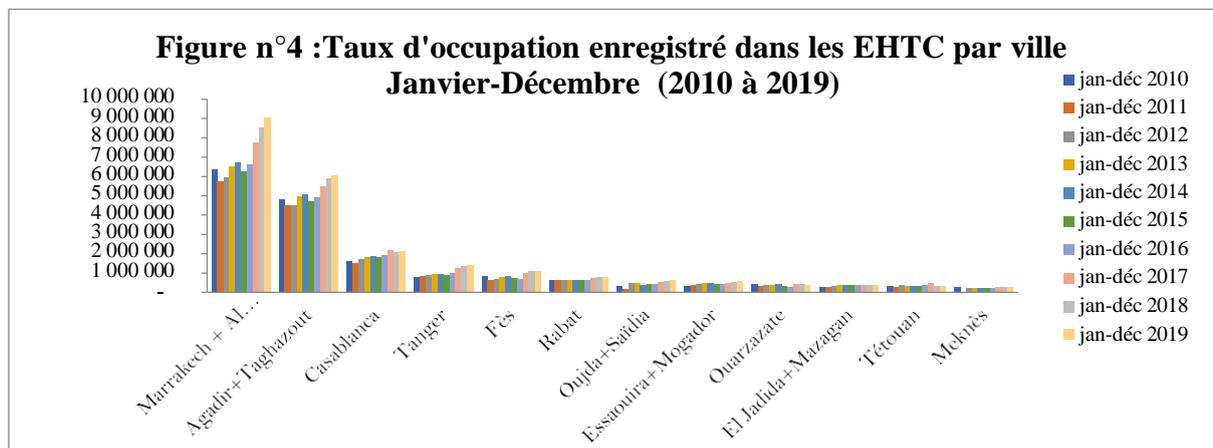
La figure n°2 présente l'évolution globale des touristes qui se caractérise par une augmentation remarquable. Alors, le modèle économétrique qui permet de faire une prévision pour l'année 2020 est comme suit : $Y = 57350 X^2 - 256342 X + 5 * 10^6$, cette fonction est la courbe de tendance de l'effectif des touristes avec un coefficient de détermination est égale à 0,8618 qui mesure la qualité forte de prédiction de cette régression. Selon le modèle et sinon les circonstances économiques difficiles dues à cette épidémie, l'effectif des touristes étrangers de séjour sera évalué à l'année 2020 à 7 338 272 touristes étrangers au Maroc et 3 084 851 touristes étrangers à l'aéroport de Marrakech Ménara, selon la figure n°3 et en appliquant l'équation de la courbe de tendance suivante : $Y = 38263 X^2 - 223828 X + 2 * 10^6$ avec un coefficient de détermination de 0,7939.



Source : *Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>*

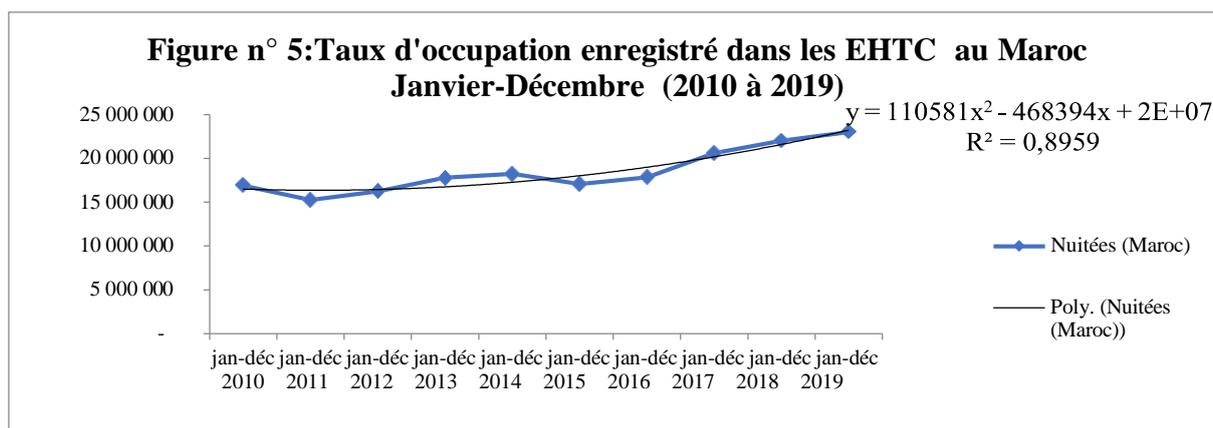
Le Maroc est l'un des pays fortement tributaires du tourisme, d'autant plus qu'environ 13 millions de touristes ont visité le Maroc l'année dernière, ce qui a contribué à un revenu important généré par cette activité économique en faveur de l'économie marocaine. Alors, le secteur marocain du tourisme a connu de grandes pertes, atteignant environ 90 %, tandis qu'environ 75 % des travailleurs du secteur du tourisme ont été licenciés. En effet, le secteur touristique à la région de Marrakech-Safi sera affecté avec une grande ampleur puisque cette région est constituée la première en termes du nombre des arrivées des touristes, du nombre des nuitées réservées et des recettes, si on compare les statistiques des années 2010 et 2013 jusqu'à 2019 avec les résultats fatals de l'activité touristique de l'année 2020 qui sont totalement différent par rapport à notre prévision.

La figure n° 4 présente le nombre des nuitées réservées dans les établissements d’hébergement touristiques classés dans les différentes villes marocaines qui se caractérisent par un impact significatif. On remarque que l’effectif des nuitées est en situation d’augmentation, presque dans toutes les villes marocaines durant la période concernée, et surtout à la région de Marrakech-Safi.



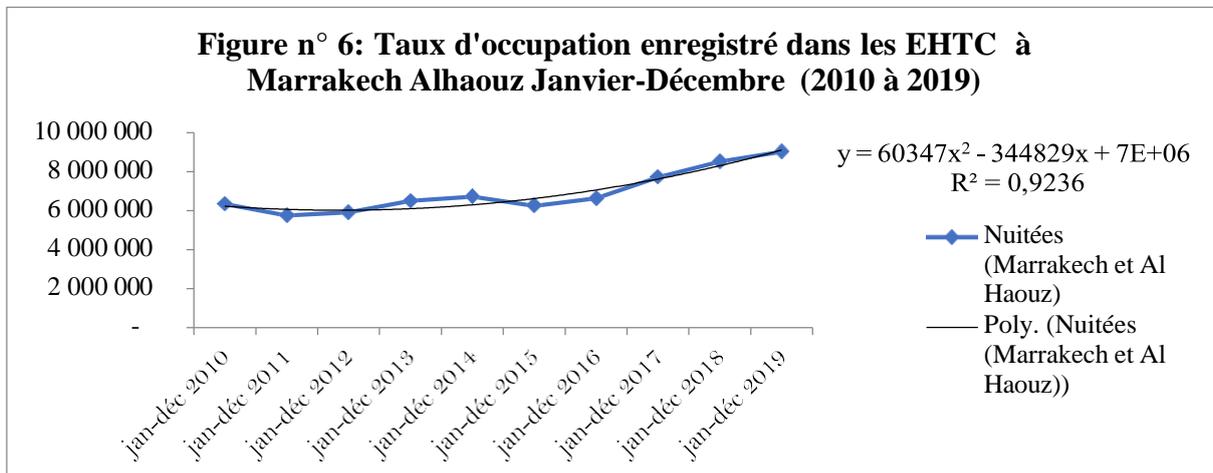
Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

En 2019, les nuitées totales réalisées ont enregistré une hausse de 4,39 % par rapport à l’année 2018. Pour Marrakech – Al Haouz, on remarque une augmentation du taux d’occupation de 5,68 % en comparant les deux années 2018 et 2019. Les deux pôles touristiques Marrakech et Agadir ont généré à seuls 57 % des nuitées totales en 2019. Ce qui nous montre l’importance de la région Marrakech-Safi sur l’évaluation touristique au Maroc.



Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

Les deux figures n° 5 et n° 6 présentent l'évolution des nuitées dans les établissements hôteliers classées marocaines et à Marrakech – Alhaouz durant la période entre 2010 et 2019. Les deux courbes montrent un aspect évolutif sur lequel on va l'exploiter pour tirer les deux fonctions de tendance qui peuvent réaliser des prévisions pour les années ultérieures si toutes les variables suivent une loi normale.

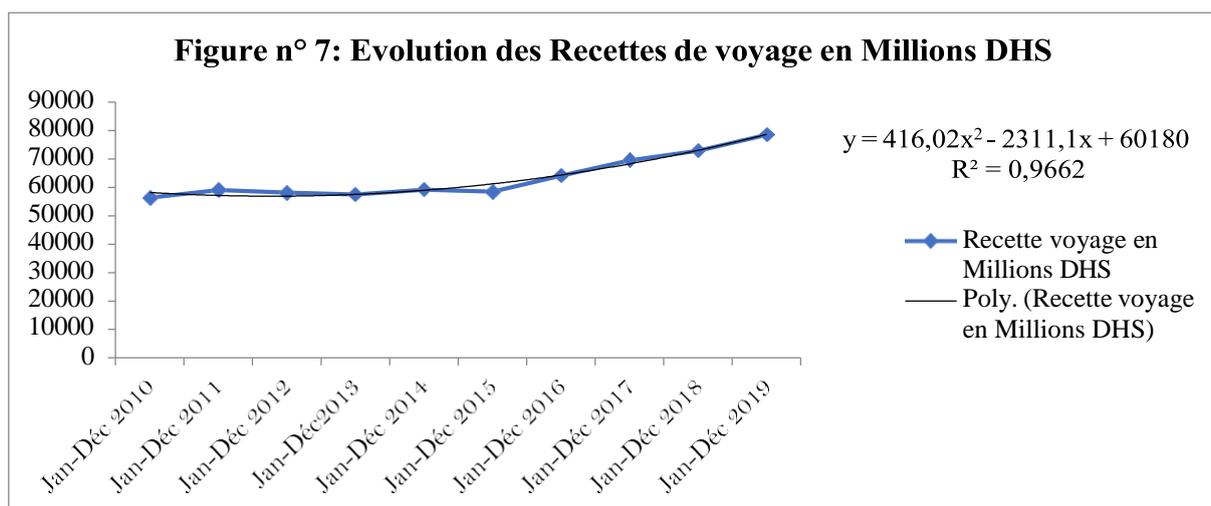


Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc »,

<http://www.observatoiredutourisme.ma/>

Au Maroc le modèle économétrique est : $Y = 110581 X^2 - 468394X + 2 * 10^7$ avec $R^2 = 0,8959$ alors la prévision pour l'année 2020 est 28 227 967 nuitées qui sera réservées dans cette année.

A Marrakech le modèle économétrique est : $Y = 60347 X^2 - 344829 X + 7 * 10^6$ avec $R^2 = 0,9236$ alors la prévision pour l'année 2020 est 10 508 868 nuitées, en principe elles doivent être réservées pour cette année dans le cas des répercussions de covid19.



Source : Observatoire de tourisme, (2010 à 2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc », <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

Durant l'année 2019, les recettes voyages en devises générées par l'activité touristique des non-résidents au Maroc se sont élevées à 78,65 milliards de dirhams contre 73,04 milliards de dirhams en 2018, soit une augmentation de + 7,7 %.

Selon la figure n° 7 qui présente l'évolution des recettes en devise au Maroc qui permet de la création monétaire, on peut relever l'équation de la courbe de tendance d'une régression de 2010 jusqu'à 2019 avec un coefficient de détermination presque tend vers 1 $R^2 = 0,9662$. Alors, la prévision des recettes en devises de la l'année 2020 sera comme suit :

Le modèle économétrique est : **$Y = 416,02 X^2 - 2311,1 X + 60180$**

Les recettes en devise en 2010 seront à la somme de : 85096,82 millions de dirhams, ce qui une recette importante qui va être constitué comme une perte pour le tourisme et pour l'économie marocain.

Par conséquent, de grandes inquiétudes entourent le futur du tourisme dans le monde, en particulier à la lumière de la poursuite de propagation du virus pandémique covid -19 et aussi de la récession du mouvement de l'activité économique avec une grande ampleur.

La crise causée par cette pandémie jette une ombre sur les pays tributaires du tourisme dans une large mesure, d'autant plus que l'Organisation mondiale du tourisme a déclaré que le tourisme international, qui a diminué de 22 % au premier trimestre de cette année, devrait diminuer d'environ 60 à 80 % pour toute l'année, par rapport aux chiffres de 2019.

La saison touristique sur la région de Marrakech-Safi a commencé l'année 2020 avec une chute des recettes à cause des répercussions du covid -19, mais le secteur touristique ambitionne de reprendre son activité grâce au tourisme national, et surtout au cours des vacances scolaires durant la saison de l'été, sachant que cette espérance est sous la pitié de l'amélioration de la situation épidémique au Maroc. Malheureusement, les indicateurs du secteur touristique en décembre 2019 étaient de bonnes valeurs, c'est-à-dire avant l'apparition du coronavirus, par la suite l'activité touristique se freine brusquement en paralysant un nombre important des entreprises touristiques. Le ministère du Tourisme⁴¹ déclare qu'il compte sur la situation épidémique et sur la reprise du tourisme nationale, durant les vacances d'été, pour assurer une reprise de l'activité touristique. À ces moments difficiles, on doit être optimiste pour atténuer, en moins, les effets négatifs de cette crise. Si les frontières devaient rester fermées jusqu'à septembre prochain en cas de prolongation de l'état d'urgence sanitaire, les Marocains seraient obligés à passer leurs vacances dans les villes marocaines. Cela peut donner un nouveau souffle au tourisme national. Prenant en considération le pouvoir d'achat de la plupart des couches sociales et pour atteindre l'objectif de l'amélioration et la prospérité du tourisme national, il faut réduire les prix jusqu'à moins de 70 % pour donner l'opportunité à tout le monde à bénéficier des services touristiques dans toutes les entités touristiques marocaines.

Le ministère de tourisme⁴² a instauré un nouveau projet de loi 30-20 qui vise essentiellement à protéger les entreprises touristiques. Elle édicte des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers engagés, entre la période du 1er mars au 30 septembre 2020, et qui ont été annulés en raison de la propagation du coronavirus. L'adoption, en urgence, de cette loi a pour objet à protéger les entreprises du secteur touristique menacées de faillite notamment les établissements d'hébergement, les agences de voyages les entreprises du transport touristique et du transport aérien des passagers confrontés à des difficultés financières et socio-économiques.

En effet, le tourisme est l'un des secteurs les plus touchés par cette pandémie qui a engendré une grande crise à travers le monde, puisque plusieurs pays ont fermé leurs frontières aériennes et maritimes, ce qui a provoqué à un vague d'annulations de la part des touristes internationaux. Les entreprises touristiques installées à la région de Marrakech ont toutes subi des répercussions négatives de ces annulations. Alors, le futur du tourisme dans cette région entre dans une

⁴¹ <https://www.challenge.ma/la-saison-touristique-pourrait-etre-sauvee-par-les-vacances-scolaires-140225/>

⁴² <https://www.lesinfos.ma/article/1275758-La-ministre-du-tourisme-prsente-le-projet-de-loi-30-20-pour-protger-les-entreprises-touristiques.html>

situation de l'incertitude qui peut générer un grand problème économique et social dans cette zone. Pour cela, une étude des perspectives de l'activité touristique à la région de Marrakech-Safi après le déconfinement devient une nécessité pour dessiner les grandes lignes de propositions qui visent à produire un nouveau souffle au tourisme dans cette zone touristique.

4. Perspectives de l'activité touristique à la région de Marrakech-Safi après le déconfinement ;

La région de Marrakech-Safi est une zone touristique qui a subi des pertes énormes en termes de la recette touristique pour l'année 2020. Alors, pour alléger le fardeau posé sur les entreprises touristiques, voici des scénarios, sous forme de perspectives, sur lesquels on va se concentrer pour surmonter les pertes touristiques de cette région.

L'opportunité de relance du tourisme dans cette région et même dans tout le Maroc dépend essentiellement sur la situation épidémique dans le monde et notamment dans l'Europe, sachant que les attentes de retour du tourisme au cours de l'année 2020 ne sont pas prometteuses et qu'elles peuvent indiquer une lueur d'espoir au début de l'année 2021, et surtout avec la dépendance du Maroc d'une manière excessive du tourisme européen. Puisqu'il n'y a pas, pour l'instant, de vaccin contre le coronavirus, cela affectera grandement le secteur du transport aérien, qui constitue le moteur du tourisme dans le monde, les conditions d'isolement et d'espacement social, ce qui se reflète négativement sur la mobilité touristique.

Pour combler cette lacune touristique, l'intervention du gouvernement devient une nécessité pour gérer les autres options possibles que le Maroc détient. L'une de ces options est d'encourager le tourisme intérieur, d'une manière qui affecte positivement la situation, en particulier à la lumière du faible pouvoir d'achat de la classe moyenne, qui contribue de manière significative au processus de la demande touristique interne. En fait, l'État marocain devrait intervenir pour aider le secteur du tourisme, en particulier en ce qui concerne le report des prêts et certaines taxes et contributions des entreprises pour la protection sociale, et aussi il peut disposer certains prêts bancaires qui pourraient être accordés à des conditions préférentielles et à long terme pour maintenir la présence de ces entreprises, dans l'espoir d'une reprise économique progressive à partir de 2021.

Le tourisme au Maroc reçoit un coup dangereux puisque les pertes causées par la pandémie de coronavirus à travers le monde ont dépassé toutes les barrières et les attentes. Le tourisme était parmi les secteurs qui ont subi plus de pertes au niveau mondial. Mais, cette situation était plus

profonde pour les pays qui dépendent essentiellement du tourisme, pour bâtir leur économie et fournir des devises nécessaires à la création monétaire interne et malheureusement le Maroc fait partie de ces pays. Le Maroc perd, mensuellement, un chiffre d'affaires important au niveau de plusieurs secteurs économiques, ce qui va affecter le rythme de sa croissance économique, notamment au regard de la dépendance de l'économie marocaine sur la base du tourisme et des exportations agricoles et de phosphate. Sachant que ses pertes, dues à la pandémie de coronavirus, ont dépassé ce que le tourisme savait après les attentats du 11 septembre 2001 qui a connu un déclin qui peut être estimé à 46 % et d'une valeur à environ 100 millions de dollars. Mais, dans notre cas, les pertes sont plus graves puisque le tourisme a connu une interruption au niveau national et étranger. Alors, ces pertes sont exacerbées, et les conséquences sont nombreuses et liées à toutes les pertes subies par le reste des services et des chaînes touristiques, puisque les autorités ont décidé d'arrêter les voyages de toutes sortes et d'empêcher l'organisation de toutes manifestations culturelles et sportives, et l'annulation des saisons religieuses et des séminaires scientifiques et professionnels. Par conséquent, le tourisme n'étant plus un champ d'action.

Quant aux mesures qui pourront être prises ultérieurement au Maroc, et précisément à la région de Marrakech-Safi, peuvent être nombreuses et sont liées à un plan gouvernemental urgent et global de relance de l'économie marocaine dans la période post-Covid -19. Le début sera basé sur la décision du comité de vigilance, créé par le roi Mohammed 6, pour examiner les solutions proposées pour faire face au Coronavirus, et ensuite pour faire face aux répercussions économiques et sociales de la phase post-épidémique.

Le ministère de l'Économie et des Finances travaille actuellement sur la conception des stratégies qui permettent de relancer l'économie et la reprise de l'activité. Alors que le secteur concerné est le Ministère du Tourisme, puisqu'il est censé de faire tout son possible pour stimuler le tourisme intérieur, en attendant la reprise du tourisme international, puis suivre et soutenir les acteurs et les entreprises les plus touchés dans le secteur du tourisme.

En 2019, le secteur du tourisme au Maroc a enregistré une croissance proche de 5 %, alors que 80 % du secteur est actuellement en stagnation totale, tandis qu'il contribue à un pourcentage important du produit intérieur d'environ 8 %, ce qui signifie l'urgence et l'importance des efforts qui doivent être déployés. En effet, ces efforts doivent être déployés sur la restauration

des pertes, la stimulation des investissements qui permettent d'activer le processus d'emploi et l'encouragement des citoyens sur le tourisme intérieur⁴³.

La reprise de l'activité touristique dans la région de Marrakech-Safi est conditionnée par une préparation rigoureuse des professionnels du secteur, pour mieux amorcer la reprise après la période post-covid19. Après cette période, le tourisme sera confronté à une nouvelle ère qui se caractérise par de nouvelles règles qui règnent la reprise de l'activité économique. Cette dernière est liée au respect des mesures sanitaires, de l'hygiène à haut niveau et de la distanciation sociale. En effet, toutes les activités touristiques vont être perturbées de telle façon de changer le processus de manger, de travailler, de consommer, de se déplacer et de passer le temps libre.

Sur le point de la relance du tourisme dans ladite région, tous les professionnels et toutes les entreprises touristiques doivent agir ensemble pour donner la priorité de la sauvegarde la vie de l'entreprise et aussi de la préservation de l'emploi sur la chaîne de production touristique. Il faut, premièrement, attaquer la relance de l'activité sur le marché local, en concertation avec tous les acteurs du tourisme et des territoires. Cela, dépend de l'ensemble des mesures à prendre en considération, qui se basent sur plusieurs thématiques telles que l'application d'une promotion touristique pour stimuler la demande locale, la mise en valeur en termes de publicité des zones et itinéraires touristiques de la région, l'appui des compagnies aériennes en mettant en place des lignes supplémentaires intérieures et avec des prix encourageants pour garantir la mobilité dans de bonnes conditions et enfin il faut baisser les prix des services touristiques proposés en faveur de la clientèle locale. Deuxièmement, la promotion touristique en faveur du marché international devient une solution à deuxième rond, bien que cette reprise touristique ait dépendu de la reprise des vols et de la levée des mesures de fermeture des frontières entre les pays du monde. Alors, la promotion de la destination touristique surtout avec le déploiement d'un plan d'investissement dans le tourisme rural, le tourisme durable, les activités d'animation et de loisir. Il est intéressant aussi de mettre encore en valeur les projets de territoires qui structurent la région, à savoir les parcs de loisir, la station d'Oukaimeden, les agences de voyages en matière de l'intermédiation, l'innovation dans des plans touristiques et le soutien de l'entrepreneuriat touristique⁴⁴.

⁴³ Source : Observatoire de tourisme, (2019), « Statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois de Décembre 2019 », <http://www.observatoiredutourisme.ma/>

⁴⁴ <https://www.challenge.ma/reprise-de-lactivite-voici-comment-les-professionnels-du-tourisme-comptent-sy-prendre-a-marrakech-140175/>

Enfin, la collaboration entre tous les partenaires touristiques doit avoir une nouvelle vision stratégique qui permettra de préserver le fonctionnement des entreprises touristiques même dans ces conditions de cette crise. Dans cette situation, la concurrence peut être injuste pour le type des petites entreprises touristiques ce qui va créer un grand déséquilibre dans le marché touristique. Pour cela, le consentement et la collaboration permettront de créer un jeu coopératif sur lequel les partenaires peuvent se concerter et de s'engager à coopérer avant de définir la stratégie à adopter pour attaquer la crise en question.

Conclusion :

L'évaluation de l'impact économique de la pandémie covid -19 sur l'activité touristique est un sujet un peu délicat, puisqu'il se base essentiellement sur des perspectives qui sont purement théoriques, à cause des conditions de confinement qui ne permettent que de travailler sur les supports électroniques et d'avoir les statistiques nécessaires sur les sites internet officiels. L'étude des répercussions au niveau de la région de Marrakech-Safi a été réalisée pour donner une lumière sur le domaine touristique dans cette région.

Après avoir réalisé une présentation générale sur la pandémie de covid -19, on a démontré que cette pandémie est effectivement une source de crise réelle pour le secteur en question qui va engendrer des résultats négatifs pour les entreprises touristiques de la région de Marrakech – Safi. Le confinement économique est une solution sanitaire efficace pour tous les pays du monde, mais c'est une source de blocage de toutes les activités économiques qui engendre des conséquences lourdes pour l'économie marocaine notamment le tourisme qui se branche avec plusieurs secteurs d'activité.

Par conséquent, la période post-covid 19, c'est-à-dire juste après le déconfinement à court terme et dans trois années à long terme, sera décisive pour récupérer la santé de l'activité touristique de la région de Marrakech-Safi. Alors, pour atteindre le maximum d'objectifs voici quelques recommandations qui peuvent être appliquées à l'échelle nationale :

- La banque centrale marocaine doit prendre des mesures intéressantes en réduisant les réserves obligatoires des banques commerciales, ce qui leur permettra de favoriser les demandes de crédits des entreprises qui sont en difficulté, et aussi il faut penser très prochainement à réduire le taux d'intérêt.

- Le gouvernement doit veiller à prévenir les licenciements massifs, surtout pour les emplois qui ne sont pas adhérents à la caisse nationale de la sécurité sociale, en créant un programme de soutien spécial à ce type d'emploi hors à l'aide de la cohésion de sociale.
- Il faut allouer des fonds importants pour soutenir les entreprises pour contrer les retombées économiques du coronavirus, même au détriment de l'équilibre budgétaire. Une aide à une entreprise est une source de vie pour un ensemble des ménages et aussi c'est un soutien qui crée une valeur ajoutée calculée en termes de PIB. Par contre, une perte d'une entreprise est un signe d'augmentation du taux de chômage et aussi est un manque à gagner pour la production de l'État. Pour cela, il faut consacrer des fonds qui seront dépensés pour renflouer les entreprises en difficulté, notamment en accordant des prêts avec des conditions encourageantes. Ces mesures vont certainement à protéger l'emploi et la vie à tout prix. D'autres mesures de sauvetage peuvent être appliquées, comprennent les aides en espèces aux citoyens, et aux petites et moyennes entreprises, l'octroi des prêts sans intérêt et les paiements d'impôts différés.
- La caisse nationale de sécurité sociale doit s'engager à payer en urgence les salaires des travailleurs pendant plusieurs mois pour empêcher les entreprises à recourir à des licenciements massifs et aussi il faut penser aux entreprises qui ont des salariés qui travaillent dans une manière informelle.

Références Webographiques

<https://www.challenge.ma/coronavirus-comment-les-pays-reagissent-ils-a-la-crise-economique-137023/>

<https://www.challenge.ma/la-saison-touristique-pourrait-etre-sauvee-par-les-vacances-scolaires-140225/>

<https://www.challenge.ma/reprise-de-lactivite-voici-comment-les-professionnels-du-tourisme-comptent-sy-prendre-a-marrakech-140175/>

<https://www.infomediaire.net/tourisme-le-bilan-2019-chiffre-du-maroc/>

<https://www.lesinfos.ma/article/1275758-La-ministre-du-tourisme-prsente-le-projet-de-loi-30-20-pour-protger-les-entreprises-touristiques.html>

Références Bibliographiques

Chouaouta, H. (2020, 3 mai). Feuille de route pour le déconfinement. Rabat.

Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2020). Enquête sur l'impact du coronavirus sur la situation économique, sociale et psychologique des ménages. Récupéré de <http://www.hcp.ma/>

Observatoire de tourisme. (2010-2019). Statistiques sur le tourisme au Maroc. Récupéré de <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

Observatoire de tourisme. (2019). Statistiques sur le tourisme au Maroc pour le mois de Décembre 2019. Récupéré de <http://www.observatoiredu tourisme.ma/>

Youbi, M. (2020). Covid-19 au Maroc, Feuille de route de la levée du confinement. Rapport de la direction de l'épidémiologie et la lutte contre les maladies. Version du 05/05/2020.

Gouvernance territoriale et risques épidémiques dans la région de Marrakech-Safi - Exemple du COVID-19

Ahlam Elbrahmi

Doctorante

LERMA

Introduction

Les risques épidémiques ont toujours été présents depuis les premières apparitions de l'humanité. Aujourd'hui, le Maroc se trouve face au COVID-19, une pandémie qui a remis les pendules de l'heure à zéro pour le monde entier.

Dans cette contribution, nous essayerons au préalable d'exposer l'essence et le développement conceptuel de la gouvernance territoriale et son attachement au développement durable des territoires qui n'échappent pas aux risques quels que soient leur nature.

La deuxième partie est consacrée à la propagation de ces aléas qui se manifestent primordiallement dans les villes, territoires incohérents et contrastés, d'où la nécessité de revoir leur mode de gestion afin de promouvoir un développement territorial durable.

Leur contrôle et leur encadrement se fait essentiellement à travers la planification urbaine, un outil de gestion et de gouvernance territoriales par excellence. En dernière partie, nous listerons les différents déficits et défaillances qu'entraînent notre pays et comment la planification urbaine promettra une post-bonne gouvernance.

1. La gouvernance : un concept polysémique et pluridisciplinaire

1.1 De la gouvernance à la gouvernance territoriale

La gouvernance est un des concepts complexes et très difficiles à éclaircir. Cette ambiguïté est due principalement à son instrumentalisation dans plusieurs domaines et institutions internationales. En effet, elle révèle l'engagement et la collaboration de plusieurs partenaires autour d'un même objectif : l'efficacité, la performance et le consensus pour le développement.

La notion est née, tout d'abord, dans le domaine économique durant les années 1930, où elle désignait le management des entreprises. Ensuite, elle se manifeste comme politique publique à partir de 1980. Ceci dit, nous pouvons adopter le mot « gouvernance » dans tous les champs disciplinaires selon l'attribution et le privilège que nous voulons lui concéder. De ce fait, elle devient une vogue et une notion-valise au cœur des controverses. Dès lors, nous entendons

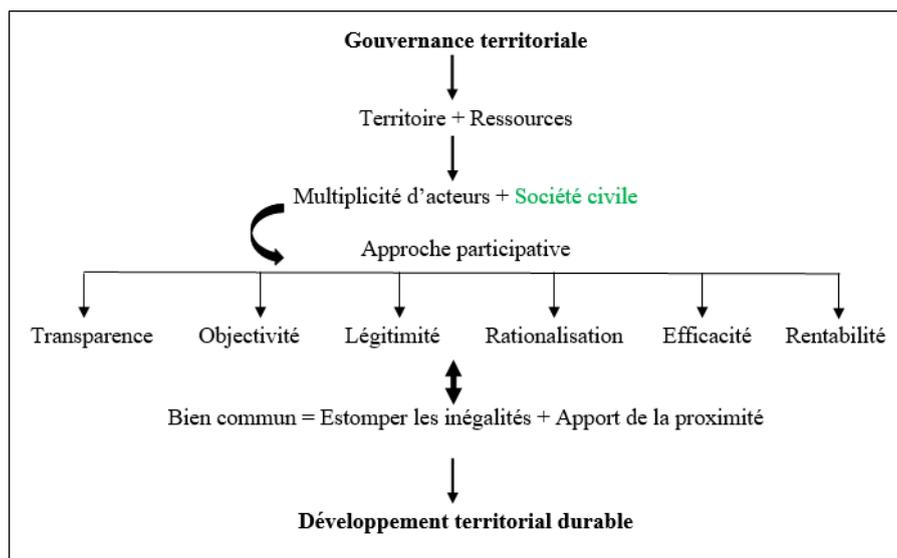
parler de gouvernance locale, gouvernance de l'eau, gouvernance des entreprises, gouvernance des systèmes d'information (Chouiki, 2018).

Aujourd'hui, nous combinons entre la gouvernance et le territoire d'où la gouvernance territoriale surgit. Elle désigne à son tour « ...*un mode de gestion politique locale. Elle s'appuie sur la mobilisation des ressources humaines, sur la capacité à réguler un territoire dans le cadre d'un système partenarial avec des acteurs multiples.* »⁴⁵.

En d'autres termes, nous corrélons entre le territoire et la gouvernance. Ce dernier est un espace géographique hébergeant un certain nombre d'individus (une population), embrassant d'innombrables paramètres (économiques, politiques, culturels, sociaux...) qui le caractérisent par une vocation et une spécificité. Il peut symboliser un Etat, une région, une province/préfecture, une ville, une agglomération, etc. Il est à souligner également qu'elle a un bien commun : le développement du territoire en question. Le rapprochement de la gouvernance et du territoire s'est manifesté avec force car les territoires ont prouvé qu'ils évoluent selon trois piliers majeurs : leur complexité, l'implication de leur population et la multiplication des niveaux de gouvernance (national, régional, local) (Torre, 2011).

Conséquemment, la gouvernance territoriale stipule le mode de gestion politique local sollicité à travers le rassemblement de multiples facteurs que nous pouvons abréger dans le schéma ci-dessus :

Figure 1 : Gouvernance et développement territorial



⁴⁵ <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/gouvernance-territoriale>

1.2 Viser un développement territorial durable

L'Homme par nature, se soucie toujours de son futur d'où il tend généralement à concevoir un modèle d'organisation rationnel de son territoire et des phénomènes d'évolution urbaine en général, qui va combiner entre l'économie, le social et l'environnemental. Cet agencement permet efficacement la stabilité des dynamiques territoriales.

C'est dans ce contexte que le développement durable s'inscrit fermement dans la satisfaction des nécessités et besoins actuels sans perturber ceux des générations futures⁴⁶. Autrement dit, il est à repenser le territoire comme bassin de vie palliant le principe de justesse économique, d'équité sociale pluri-générationnelle tout en dépassant les calamités environnementales.

La gouvernance territoriale s'avère comme clause primordiale et prioritaire pour le développement durable. Nous avons précédemment mentionné que le développement durable instaure des finalités économiques, sociales et environnementales, de même la gouvernance territoriale s'inscrit dans le cadre de la rentabilité des différentes institutions à l'égard des orientations politiques, économiques et écologiques. Le pencher vers la contrebalance et les dispositions idoines entre la croissance économique et la préservation de l'environnement forgent des défis cruciaux pour les Etats, qui, sur un fond de crise à tous les niveaux, cela les inspire à envisager des convenances de normalisation des territoires sujets de menaces et de risques majeurs.

2. La ville, un territoire d'expansion de risques

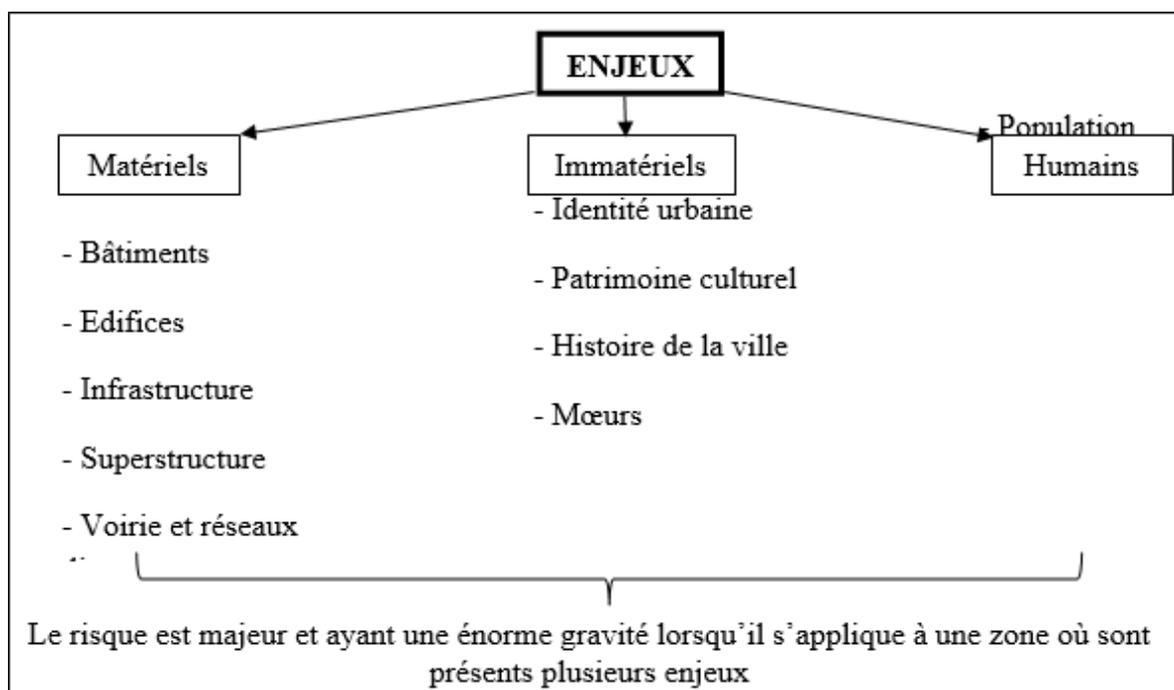
2.1 Le Coronavirus, un risque biologique

Les risques (Dauphine, 2003) soient-ils naturels ou anthropiques, déclenchent d'énormes gravités au niveau de tous les systèmes des Etats et de leurs sociétés. Certes, les territoires sont confrontés à de nombreuses menaces qui entravent leur croissance et paralysent leur aménagement et certainement leur gouvernance.

⁴⁶ Gro Harlem BRUNDTLAND « NOTRE AVENIR À TOUS » - RAPPORT DE LA COMMISSION MONDIALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

L'aléa⁴⁷ de propagation des risques biologiques signifie la vulnérabilité⁴⁸ et la fragilité des territoires. Donnons l'exemple du COVID-19, la maladie infectieuse qui ne cesse de déstabiliser tous les systèmes mondiaux. Il s'avère que plus les territoires sont vulnérables plus ils ont du mal à être résilients. Et donc, forcément plus d'éléments exposés aux aléas :

Figure 2 : Enjeux exposés aux aléas



Source : Elaboration personnelle

La pandémie constitue une préoccupation grandissante au Maroc comme dans le reste du monde. Cette inquiétude vise à réduire le risque de contamination à travers la volonté politique nationale et d'instaurer un dispositif rationnel pour dépasser cette crise avec les moindres dégâts.

Jusqu'à présent, beaucoup d'efforts ont été fournis en la matière, mais il reste à savoir que pour cerner la situation et pouvoir gouverner durablement, il est inévitable de diagnostiquer d'abord l'état des lieux actuel, la manière dont laquelle la pandémie se propage, les lieux suspects d'expansion, les enjeux (matériels, immatériels et humains) qu'elle affecte, les dégâts qu'elle

⁴⁷ L'aléa : La possibilité qu'un événement naturel se reproduise temporellement et spatialement. Abdeljalil LOKRIFA « Le rapport aux autres à travers le rapport au territoire » ; 271p

⁴⁸ La vulnérabilité : Désigne l'aptitude d'un milieu, d'un bien, d'une personne à subir un dommage à la suite d'un événement, naturel ou anthropique. DICTIONNAIRE ENVIRONNEMENT https://www.actu-environnement.com/ae/dictionnaire_environnement/definition/vulnerabilite.php4

entraîne, le degré de vulnérabilité de nos territoires et leur capacité à surmonter la situation de crise.

2.2 Le COVID-19 au prisme de la métropolisation

Aujourd'hui, le monde se plaint du COVID-19, une pandémie qui a déréglé l'ordre économique mondial depuis son apparition vers la fin de 2019 à Wuhan, une métropole de plus de 10 millions d'habitants située en Chine, où le Coronavirus est apparu sous forme d'épidémie avant de se parsemer dans toutes les villes du monde. Quoique la pandémie soit née dans une métropole elle ne cesse de s'accroître dans d'autres régions.

Le Maroc, quant à lui, ressent de jour en jour plusieurs dégâts matériels qui ont bouleversé visiblement son économie macro et micro structurelle d'une part, et d'autre part le pays chiffre aussi des dommages humains qui s'accroissent tantôt pour les cas contaminés que pour les décès.

Il est à clarifier que les villes sont des territoires à enjeux et à risques par excellence. Conçues comme étant des lieux de concentration humaine et d'activités mouvantes, cela les conduit à être vulnérables face à des aléas proliférateurs de dommages. Personne ne peut nier que ce bouleversement ne peut que certifier la persistance de dérèglements dans tous les systèmes qui ont été touchés et conséquemment affaiblis.

Cette contagion émerge puissamment dans les villes que dans les territoires ruraux. Une réalité qui se prouve par leur densité démographique excessive, la concentration d'activités et de mobilités, facteurs propices à la propagation de pandémies notamment le COVID-19.

Théâtres de dangers, les villes sont devenues des modèles de conceptions statiques et standards, si nous ne les catégorisons pas en prototypes. Etant donné, notre pays, dénombre de sa part la propagation de la pandémie dans les grandes villes notamment Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger..., dont les mêmes maquettes économiques, technologiques, culturelles, voire urbanistiques et architecturales qui nous nous sont infligées via la mondialisation.

Il s'agit particulièrement de normes de consommation. Nous assistons actuellement à une population qui habite en majorité dans les territoires urbains, s'approvisionne à travers les grandes surfaces et les malls, se divertit fréquemment dans des cafés, des hôtels, et bien évidemment qui empreinte des moyens de transport et de mobilité (avion, train, tramway, bus, taxi....) (Adidi, 2019)

Pour le cas des villes marocaines en général, d'autres facteurs de transmissibilité rapide surviennent :

- L'existence des anciennes médinas dans la plupart des villes marocaines. Ce type d'habitat se caractérise par la promiscuité des habitations, la densité et l'étroitesse de leurs artères structurantes ;
- La prédominance de ces villes compte aussi des quartiers d'habitat social qui sont de nouveaux modèles de logements remarquablement denses à la verticale ;
- L'expansion des bidonvilles et des quartiers d'habitat insalubre soulève toutes les complications d'hygiène et de perturbations sociale et environnementale dans les villes.

Les débats actuels correspondent aux politiques de développement et à la bonne gouvernance territoriale s'inclinent premièrement à la gestion des territoires en crise en raison de cette pandémie mondiale. C'est pourquoi nous devons nous poser la question conductrice suivante :

Quelle post-bonne gouvernance pour les territoires marocains de demain face au COVID-19 ?

3. La planification urbaine stratégique, un outil de rattrapage pour les territoires face à la crise sanitaire du COVID-19

L'amélioration du mode de vie, l'atténuation des inégalités spatiales et le développement territorial durable sont les appuis décisifs de la bonne gouvernance territoriale que le Maroc, depuis plusieurs décennies, tend à atteindre en déployant des stratégies efficaces respectivement les unes après les autres, à la suite de la déstabilisation causée par l'héritage colonial.

Compte tenu de la présente situation, les territoires marocains résistent à se conformer aux plans, ce qui contrarie toute forme de gouvernance. Il paraît indiscutable qu'en situation de la récente crise sanitaire, le processus de la gestion des territoires sera difficilement surmontable.

Par ailleurs, notre vision va nettement changer envers nos villes, qui paraissent comme posture primitive de l'image et de l'identité de nos territoires.

Suivant la logique de la métropolisation actuelle, l'après COVID-19 nous pousse à réviser les politiques sectorielles surtout en matière de planification et de sécurité urbaines, en vue de promouvoir un renouveau pour la gouvernance territoriale.

La crise du Coronavirus nous a défilé les défaillances dont souffrent les secteurs clés de l'économie de notre pays, à intégrer absolument dans les documents de planification urbaine, et qui se résument en ordre d'importance comme suit :

- Le secteur sanitaire : Cette crise signale quotidiennement les déficiences de la santé publique au Maroc. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il est conseillé d'allouer un budget national de 15% pour subvenir aux besoins de santé. Cependant, ce budget ne représente que 5% dans notre pays.

Aujourd'hui la situation s'est empirée. Nous assistons à l'insuffisance tragique en termes d'équipements et d'infrastructure sanitaires, qui sont généralement édifiés dans les territoires urbains, et qui eux aussi, ne remplissent pas les attentes d'une population de 35 millions d'habitants.

- Le secteur de l'enseignement : La pandémie du COVID-19 a dénoncé des répercussions flagrantes et percevables dans le système éducatif marocain, qui l'a forcé à fermer tous ses établissements et procéder à l'enseignement à distance via des plateformes numériques.

Dans son article 31, la Constitution de 2011 tente à déployer ses efforts afin d'assurer l'égalité des avantages pour les apprenants notamment le droit à l'accessibilité à un enseignement contemporain de qualité.

Les interrogations se succèdent toujours par rapport aux étudiants et les élèves dans les zones éloignées n'ayant pas les mêmes accessibilités (non raccordement au réseau électrique, carence en matériels informatiques notamment les téléphones portables, les ordinateurs, l'internet...).

- Le secteur industriel : Les circonstances que nous vivons actuellement n'épargnent aucune entreprise. L'activité industrielle est en baisse (fermeture de la majorité des unités industrielles notamment celles de montage de voitures, de textile et de l'habillement, de l'agroalimentaire...).
- Le secteur touristique : L'économie marocaine repose copieusement sur le secteur du tourisme. Ce dernier paye lourdement durant cette crise qui a engendré la fermeture de toutes les entreprises touristiques (hôtels, complexes touristiques, maisons d'hôtes, auberges, restaurants, agences de voyage, etc.) et qui a procuré la baisse du nombre de touristes nationaux et internationaux due au confinement et à la fermeture des frontières.

- Le secteur de l'immobilier : Une chute remarquable a touché le secteur de l'immobilier provoquée par l'arrêt de tous les chantiers et sans doute au fléchissement flagrant d'acquisition de logements.

- Le secteur de commerce national et international : La fermeture des frontières internationales a réduit considérablement les échanges économiques et commerciaux entre les pays. Quant au commerce national, il s'est stabilisé à un niveau très bas et a concerné particulièrement les denrées et aliments nécessaires à la vie des citoyens.

Le commerce informel occupe une grande part de l'économie marocaine. Son arrêt est un blocage de revenus pour beaucoup de personnes. Cette affaire n'est pas seulement d'ordre économique ou social seulement, mais le secteur est caractérisé par la précarité et la contribution à la contamination.

- Le secteur des services : Ce secteur agonise journallement étant donné que parmi les activités les plus touchées nous citons tous types de transport (aérien, maritime et terrestre), les assurances, l'offshoring... Le confinement a réduit la mobilité et les différents flux d'activités.
- Les secteurs agricoles et de la pêche maritime : Pareillement aux autres secteurs, l'agriculture et la pêche maritime ont subi un recul vis-à-vis des exportations vers l'étranger et à la commercialisation même au niveau national.

En partant de ces soubassements, nous constatons que la pandémie du COVID-19 chamboulera l'ordre des priorités du fait qu'elle a mis à nu tous les systèmes défaillants du Royaume. Une situation d'embarras inattendue nécessitant l'engagement de l'Etat et tous les autres intervenants pour juguler ce fléau en révisant les actions politiques ultérieures.

Parmi les politiques sectorielles de progression, d'encadrement et de remodelage territorial nous évoquons, sans contredits, les plans de développement notamment les documents d'urbanisme.

L'instrumentalisation de la planification urbaine (Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU), Plans d'Aménagement (PA), Plans de Développement des Agglomérations Rurales (PDAR), Plans de Zonage (PZ)) (Adidi, 2019) reflète les volontés et choix politiques tangibles et territorialisés sous formes de plans graphiques régissant toute parcelle. Elle est un mode propre pour assurer la gouvernance des territoires, surtout pour le cas marocain, où l'extension urbaine et l'usage des sols doivent impérativement être gérés à bon escient, notamment avec

les dérèglements qui existent déjà (densité urbaine, déficit en équipements, habitat insalubre, problèmes de transport, équité sociale...) et ceux qui se sont montrés durant cette pandémie.

Néanmoins, nous pouvons remédier à cette situation à travers la mise en place des directives des choix politiques stratégiques selon les enjeux identifiés, à chacun son échelle sous forme de projets de territoires permettant de contrôler l'évolution et d'instaurer une bonne gouvernance et un développement territorial soutenu.

Conclusion

Dans son discours de la fête du Trône du 30 juillet 2019, Sa majesté le Roi Mohammed VI, a insisté sur l'adoption de nouvelles formules pour assurer le développement de notre pays en secourant les secteurs en situation déficitaire.

La pandémie du COVID-19 est le constat d'un écroulement absolu qui a affaibli les déboires des politiques de gouvernance marocaine, impose une révision et une restructuration de la politique écologique, économique et sociale pour une remise à niveau de tous les secteurs affectés par cette pandémie. L'intervention et le soutien de toutes les institutions de l'Etat marocain persévèrent à encercler ce bouleversement tant au niveau central qu'au niveau local, par le biais de mesures favorisant la santé citoyenne au détriment de son économie.

Par conséquent, cette situation réclame une réflexion minutieuse de la gouvernance territoriale qui exige de repenser la planification urbaine stratégique comme outil de rattrapage pour un nouveau modèle de développement territorial durable.

Certes l'insécurité urbaine nous suscite à s'interroger sur notre devenir à des horizons plus lointains et exige davantage la révision de la perception de nos villes, de leur architecture et même des règles édictées pour leur extension.

N'est-il pas temps de réarticuler nos territoires et d'adopter des agglomérations plus maitrisables de façon à rendre nos villes plus intelligentes et plus résilientes face à des risques pareils ? N'est-il pas l'heure de mettre un frein à l'extension urbaine et à la programmation d'infrastructure gaspilleuse du foncier ? N'est-il pas indispensable de secourir les secteurs de la santé et de l'enseignement ? Ne faut-il pas préserver les territoires ruraux marginalisés qui se raréfient à cause de la bétonisation ? N'est-il pas nécessaire d'encourager la production locale et la minimisation des importations en soutenant le tourisme, l'artisanat et l'économie nationale ? Aussi, faut-il rappeler qu'il est opportun d'allouer des budgets pour la recherche scientifique dans tous les domaines.

Cette réflexion porte sur l'encouragement des centralités urbaines indépendantes avec des équipements de proximité réduisant les déplacements, l'adoption de moyens de transport écologiques et la stimulation de modes de déplacements doux notamment le vélo et la marche à pied, l'aménagement d'espaces verts et d'espaces libres publics, l'impulsion de la distanciation dans tout aménagement, le blocage de toute forme de propagation de l'habitat insalubre, la consolidation des marchands ambulants par des structures appropriées, le renforcement par des mesures d'accompagnement (e-commerce, télétravail, formation et enseignement à distance, digitalisation de l'administration...).

Nous sommes dans une phase de perpétuels changements nécessitant plus d'efforts à déployer que ce soit pour les milieux urbains que pour les territoires en marge. Ces interpellations ne sont pas aussi simples que ce qu'il n'y paraît, mais avec la ferme volonté, la coopération, la prise de décisions stratégiques, la participation de tous les acteurs et la territorialisation des actions de l'Etat, seront envisageables.

Références Bibliographiques

Chouiki, M. (2018). La gouvernance au prisme de la planification urbaine : des illustrations du Maroc. *International Journal of Spaces and Urban Territory*, p-ISSN : 2534-8183 / e-ISSN : 2382-3011, pp. 37-48.

Torre, A. (2011). Les processus de gouvernance territoriale. *L'apport des proximités*. N° 209-210, 114-122.

Brundtland, G. H. (1987). *Notre avenir à tous*. Rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Dauphine, A. (2003). *Risques et catastrophes*. Observer, spatialiser, comprendre, gérer. Paris: Armand Colin, p. 287.

Boujrouf, S., & Tebbaa, O. (2015). Le rapport aux autres à travers le rapport au territoire. Des entrées à des cas marocains par les ressources territoriales, le développement et la gouvernance, p. 271.

Adidi, A., Begdouri, M. H., Chouiki, M., El Idrissi, A., El Idrissi, O., Guezzar, A., Lehzam, A., & Mehdaoui, A. (2019). Tournants et tourments de la planification urbaine au Maroc. *Pour quel devenir ?*, 264p.

- Barrou, B.** (2002). De la gestion urbaine normative à la gouvernance. Rabat: Pub. INAU, p. 400.
- Hilal, A., Dekkari, A., & Boujrouf, S.** (2016). Villes et recomposition des territoires ruraux méditerranéens. Etude des cas marocains, français et algériens, p. 271.
- Karibi, K.** (2019). Les territoires au prisme de la planification urbaine : Impact des documents d'urbanisme sur la fabrication et la reconfiguration des territoires, cas de l'agglomération de Rabat, p. 14.
- Bouzoubaa, L.** (2018). Gouvernance et stratégie territoriale : le rôle des acteurs dans la gestion de leur territoire, p. 346.
- Lahbabi, M.** (1978). Pouvoir et instrument de la planification urbaine. Dans Développement, croissance urbaine. Rabat: Bulletin Economique et Social du Maroc.
- Adidi, A.** (2014). De l'aménagement du territoire au développement territorial : quelle transition et quelle articulation ?, p. 11.
- Dourlens, C.** (1988). Les annales de la recherche urbaine. Villes, risques et périls, pp. 3-10.
- Jafari, M.** (2016). La régionalisation avancée au Maroc : Perspectives et défis. Revue Organisation et Territoire, n°2, 2016, p. 30.

L'État d'urgence sanitaire face au COVID-19 au Maroc : Centralisation et absence des entités décentralisées ?

Oussama Kharbach

Laboratoire des études sur les Ressources

Mobilité et Attractivité

(LERMA)

INTRODUCTION :

Depuis quelques mois, l'actualité mondiale et nationale est dominée par un seul sujet : la maladie infectieuse appelée Covid-19, Due à la propagation d'un nouveau coronavirus, identifiée au départ à Wuhan en Chine, en décembre 2019 ; un virus mondain, qui poursuit son expansion dans les quatre coins du globe.

Dans ce contexte singulier, des mesures fortes sont prises par les autorités des états touchés par la pandémie notamment le Maroc. Des mesures qui visent particulièrement à confiner la majorité de la population, pour limiter drastiquement les contacts entre les personnes, et ainsi à ralentir la propagation du virus, afin d'éviter une saturation de notre système de santé qui présentait certaines lacunes. Ces mesures imposent des contraintes considérables aux libertés individuelles et fondamentales (Tremblay, 1972) des citoyens a un point qui n'a jamais été atteint au Maroc depuis des décennies.

Ces décisions prises par l'état central ont aussi un impact économique et social, qui est encore difficile à cerner puisque la production industrielle, les services ou le commerce sont soit mis à l'arrêt, soit contraints de tourner au ralenti. Par ailleurs, sans oublier les frontières qui ont été fermées et ce qui a conduit à une chute de l'exportation estimée à 61.5%⁴⁹ durant le mois d'avril et mai.

Le présent article entend livrer quelques observations sur la manière dont l'État central avec ses spécificités institutionnelles a amorcé des mesures drastiques pour faire face à cette situation hors du commun à laquelle le pays- et généralement l'humanité- est confronté.

Ce premier examen permet d'ores et déjà deux constats : une prédominance de l'état central face à cette crise, et une absence quasi totale des institutions décentralisées, ce qui remet en question le projet de régionalisation avancée en cours depuis quelques années.

⁴⁹ Ministre de l'Économie et des Finances, lors de son intervention à la chambre des conseillers.

La crise du Coronavirus est révélatrice, de la résilience et de la grande créativité au niveau mondial pour faire face à cet événement singulier. L'Allemagne et les États Unis sont des exemples dans la gestion de la crise au niveau local. Il est vrai que l'Amérique est frappée durement par la crise, mais on observe aussi sa capacité à agir surtout au niveau décentralisé comme l'avait annoncé le cabinet du président : « il ne faut pas oublier que pour répondre à cette crise, on a cinquante laboratoires de la démocratie américaine, c'est à dire cinquante états qui apportent chacun leur réponse ... », ce qui explique l'efficacité et la rapidité de ces pays à réagir face à de tels évènements.

Concernant la chronologie des mesures engagées au Maroc au niveau national et local, une question centrale s'impose : quelles sont les compétences des entités décentralisées à la lumière de la constitution et des lois organiques des collectivités territoriales dans des situations de crise ? Et quelle approche territoriale doit-on adopter face à des situations similaires ?

1. GESTION DE CRISE ET ÉTAT CENTRAL :

Sans se pencher sur les obligations de nature politique et morale qui poussent les autorités à agir face à une crise comme celle que nous vivons (Thoreau et al., 2012), il est primordial de rappeler que le pouvoir public est tenu juridiquement de prendre des actes et des mesures pour protéger la vie et la sécurité de la population. Ainsi parmi d'autres règles de droit international pertinent en l'occurrence la déclaration universelle des droits de l'homme⁵⁰, l'article 20 de la constitution de 2011 précise que « *Le droit de la vie est le droit premier de tout être humain, la loi protège ce droit* »⁵¹ ; c'est dans cette logique que l'article 21 de la même constitution stipule que « *toute personne a droit à la sécurité de sa personne et de ses proches et à la protection de ses biens. Le pouvoir public, assurent la sécurité de la population et du territoire national dans le respect des droits fondamentaux garantis à tous* »⁵².

C'est dans cette perspective que le gouvernement a promulgué un décret-loi numéro 2.20.292 édictant des mesures spécifiques à l'état d'urgence sanitaire le 19 mars 2020, quelques jours seulement après la détection des premiers cas affecté par le nouveau coronavirus (COVID19) ; une situation exceptionnelle et des mesures drastique, pour restreindre au maximum les déplacements des populations et limiter ainsi le contact entre les gens, seul moyen pour garder la pandémie sous contrôle.

⁵⁰ Article 3 , La déclaration Universelle des Droit de l'Homme.

⁵¹ Article 20 , Constitution 2011

⁵² Article 21, Constitution 2011

Une situation inédite, que le Maroc n'a jamais connue, révélant ainsi un vide constitutionnel et juridique en matière de gestion d'une crise sanitaire en temps de paix.

Les deux articles énumérés ci-dessus, reconnaissent une marge d'appréciations importante au gouvernement dans les choix des mesures adéquates à adopter pour garantir la sécurité de toute la population.

Le Maroc est une monarchie constitutionnelle caractérisée par un régime bicéphale, au sein du quelle les compétences sont en principe réparties de manière exclusive entre d'une coté le Roi et de l'autre le gouvernement⁵³.

Quand il s'agit de réagir efficacement face à une crise, on pourrait estimer qu'une action centralisée et harmonisée avec tous les organes de l'état est recommandable (Patrick, 1994). C'est dans cette perspective que l'article 54 de la constitution indique que : « *il est créé un conseil supérieur* », *en tant qu'instance de concertation sur les stratégies de sécurité intérieur et extérieure du pays, et de gestions des situations de crise....* »⁵⁴

Ce conseil de sécurité qui est présidé par le Roi, est une instance de concertation sur les stratégies interne et externe du pays et de gestion des situations de crise et qui veille également à l'institutionnalisation des normes d'une bonne gouvernance sécuritaire. Le roi peut déléguer au chef du gouvernement la présidence du conseil suivant une procédure spécifique. En plus du chef de l'exécutif, le conseil comprendra le président de la chambre des représentants, le président de la chambre des conseillers, le président-délégué du conseil supérieur du pouvoir judiciaire et les ministre chargés de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice, de l'administration, de la défense nationale, ainsi que les responsables des administrations compétentes en matière sécuritaire, des officiers supérieurs des forces armées royales , et toutes autres personnalités dont la présence est utiles aux travaux du conseil⁵⁵.

A notre connaissance et jusqu'à l'écriture de ces lignes, aucune réunion du conseil n'a eu lieu pour des raisons qu'on ignore.

Pour identifier les autorités qui peuvent contribuer à la gestion de la crise sanitaire, il y'a donc lieu apriori, d'examiner les règles qui, -en plus de la constitution- sont prévue dans d'autres textes spéciaux dans le domaine de la santé qui nous intéresse tout spécialement ici.C'est

⁵³ Article 1, constitution 2011

⁵⁴ Article 54, Constitution 2011, alinéa 1

⁵⁵ Article 54, Constitution 2011, alinéa 2

notamment le cas du décret n° 2-94-285 relatif aux attributions et à l'organisation du ministère de la santé publique, dans lequel les compétences sont éclatées entre plusieurs directions selon un schéma complexe. Des compétences importantes en matière de gestion des épidémies et pandémies sont accordées à la direction de l'épidémiologie et de la lutte contre les maladies, sous la tutelle du ministère de la santé⁵⁶.

Cependant, la gestion d'une épidémie ou d'une pandémie ne correspond pas, en tant que telle à une compétence qui appartiendrait exclusivement à un seul niveau d'un pouvoir (Bouhoun et al., 2020) ; de plus, la santé n'est pas le seul domaine pertinent pour la gestion de crise. A titre d'exemple, on peut rappeler que l'enseignement (qui est touché par des mesures radicales), l'économie (qui est largement affectée par la crise) et d'autres secteurs vitaux, et qui en principe doivent être partagés entre l'état central et les entités décentralisées.

Le déroulement de la crise a soulevé des questions relatives aux rapports entre le gouvernement et les collectivités territoriales, puisqu'on constate une quasi absence de ces dernières dans le processus de prise de décision, et il est utile de garder ces considérations à l'esprit dans la suite de la réflexion, puisqu'il est légitime de s'interroger sur la faculté laissée, au moins formellement à une seule entité de prendre ou de modifier des règles et des mesures qui réduisent à ce point les libertés (Bouhoun et al., 2020), sans même se concerter avec tous les acteurs qui gèrent le sort de toute une nation.

2. GESTION DE CRISE ET ENTITÉ DÉCENTRALISÉE

L'organisation territoriale du Royaume selon l'article premier de la constitution est décentralisée⁵⁷, les collectivités territoriales sont, les régions, les provinces ou préfectures et les communes⁵⁸. Conformément à cela, l'organisation territoriale repose sur la libre administration, la coopération, la solidarité avec la participation des populations concernées à la gestion de leurs affaires⁵⁹, favorisant ainsi leur contribution au développement social, économique et environnemental.

L'article 140 de la même constitution, stipule : « sur la base du principe de subsidiarité, les collectivités ont des compétences propres, des compétences partagées avec l'État et celles qui leur sont transférables par ce dernier ».

⁵⁶ Article 8, Décret n° 2-94-285 relatif aux attributions et à l'organisation du ministère de la santé publique

⁵⁷ Article 1, alinéa 3 ; Constitution 2011

⁵⁸ Article 135, alinéa 1, Constitution 2011

⁵⁹ Article 136, Constitution 2011

Il importe de rappeler que le même article exige que les collectivités territoriales disposent dans leurs domaines de compétence et dans leur ressort territorial, d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs attributions, ce qui signifie qu'elles disposent d'un pouvoir pour édicter des règlements et des actes exécutoires de portée générale et impersonnelle, dans leur ressort territorial et dans la limite de leurs compétences (El Aaraj, 2015).

Comme mentionné précédemment, les compétences des collectivités territoriales sont régies par des lois organiques, notamment la loi n° 111.14 relatives aux régions, la loi organiques n° 112.14 relatives aux préfectures et provinces, et enfin la loi organique n°113.14 relatives aux communes.

Nous focaliserons notre attention sur les compétences de ces entités territoriales, et notamment celles qui sont en relation étroite avec les mesures prises pour la gestion de la crise sanitaire.

2.1 Compétences des régions :

Les régions exercent des compétences propres en matière de développement régional, notamment dans le domaine de l'économie par le soutien aux entreprises⁶⁰, en plus de l'organisation des services du transport non-urbain des personnes entre les collectivités territoriales situées dans la région.

Outre les compétences propres, la région exerce des compétences partagées entre elle et l'état en matière de développement économique, développement rural et développement social, en l'occurrence l'assistance sociale ; sans oublier les compétences dans le domaine de l'environnement, de la culture et du tourisme⁶¹.

Les compétences partagées entre cette dernière et l'état, s'exerce par voie contractuelle, soit à l'initiative de l'état ou soit à la demande de la région⁶².

Enfin, et sur la base du principe de subsidiarité énoncé dans la constitution⁶³, l'état peut transférer des compétences à la région dans plusieurs domaines⁶⁴, comme par exemple : La santé, le commerce, l'enseignement, l'industrie.

⁶⁰ Article 82, Loi organique n° 111.14

⁶¹ Article 91, Loi organique n° 111.14

⁶² Article 92, Loi organique n° 111.14

⁶³ Article 140, Constitution 2011

⁶⁴ Article 94, Loi organique n° 111.14

2.2 Compétences des préfectures et provinces :

Comme les régions, les préfectures et les provinces exercent des compétences propres, des compétences partagées avec l'état et des compétences transférées à l'intérieur de leur ressort territorial.

Selon l'article 79 de la loi organique n°112.14 : « A l'intérieur de son ressort territorial, la préfecture ou la province exerce des compétences propres dans les domaines suivants :

- Le transport scolaire dans le milieu rural
- La réalisation de l'entretien des pistes rurales
- La mise en place et l'exécution de programmes pour réduire la pauvreté et la précarité
- Le diagnostic des besoins en matière de santé, le logement, l'enseignement, de prévention et d'hygiène
- Le diagnostic des besoins en matière de culture et de sport

De même, les préfectures ou les provinces exercent des compétences partagées entre elle et l'état, éminemment dans le domaine sociétal, par la mise à niveau sociale dans les domaines de l'éducation, de la santé...⁶⁵

Ces compétences partagées entre la province ou la préfecture et l'état sont elles aussi exercées par voie contractuelle, à l'initiative de l'état ou sur demande de la préfecture ou de la province⁶⁶.

Enfin, la préfecture ou la province exerce des compétences qui lui sont transférées par l'état, dans le domaine du développement social⁶⁷.

2.3 Les compétences des communes :

La commune est l'entité décentralisée la plus proche de la vie quotidienne de ses habitants, au regard de la nature des compétences qui lui sont attribuées et qui touche de nombreux aspects de la vie de ses citoyennes et citoyens.

A cet effet, la commune, comme les autres entités déjà citées, exerce des compétences propres, des compétences partagées avec l'état et des compétences qui lui sont transférées par ce dernier.

Comme mentionné précédemment, nous allons nous concentrer sur les compétences qui sont en corrélation avec la gestion de la crise sanitaire.

⁶⁵ Article 86, Loi organique n° 112.14

⁶⁶ Article 87, Loi organique n° 112.14

⁶⁷ Article 89, Loi organique n° 112.14

2.4 Compétences propres :

Selon l'article 83 de loi organique n° 113.14 : « la commune, crée et gère les services et équipements publics nécessaires à l'offre des services de proximités dans les domaines suivant :

- Le Transport public urbain
- Le nettoyage des voies et places publiques et la collecte des ordures ménagères et des déchets assimilés, leur transport à la décharge, leur traitement et leur valorisation
- La préservation de l'hygiène
- Le transport des malades et blessés
- Le transport de corps et l'inhumation des personnes décédées
- La création et l'entretien des cimetières
- Les marchés communaux

2.5 Compétences partagées :

La commune, elle aussi exerce des compétences partagées avec l'état dans plusieurs domaines, parmi lesquels on retrouve :

« Le développement de l'économie locale et la promotion de l'emploi : La prise des actes nécessaire pour la promotion et l'encouragement des investissements privés, notamment la réalisation des infrastructures et équipements, la contribution à la mise en place de zones d'activités économiques et l'amélioration des conditions de travail des entreprises ...»⁶⁸

A cet égard, et selon le texte de loi, la commune peut contribuer aux actions suivantes :

- La création des maisons de bienfaisance et des maisons de retraite
- La création des centres sociaux d'accueil
- L'entretien des dispensaires situés dans le ressort territorial de la commune

En plus d'autres actions, ces compétences sont exercées par voie contractuelles, soit à l'initiative de l'état ou soit à la demande de la commune⁶⁹.

Afin de mieux synthétiser les idées développées dans les parties ci-dessus, nous allons exposer en guise de tableau, les compétences des collectivités territoriales géré par l'état central durant cette crise sanitaire, tout en mettant en lumière les limites d'une approche centralisée, ainsi que l'aspect positif à l'implication de ces entités décentralisées dans la gestion d'une crise pareille :

⁶⁸ Article 87, Loi organique 113.14

⁶⁹ Article 88, Loi organique 113.14

Compétences des collectivités territoriales gérées par l'état au niveau local	Les limites d'une gestion la centralisée	Les atouts d'une gestion décentralisée
<ul style="list-style-type: none"> -Soutien des entreprises -Commerce -l'industrie -Soutien du tourisme -l'encouragement des investissements privés -l'amélioration des conditions de travail des entreprises -La promotion de l'emploi -Santé -l'assistance sociale -L'entretien des dispensaires dans leur ressort territorial -La création des centres sociaux d'accueil -La gestion des marchés communaux -Préservation de l'hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> -Consécration de la tutelle administrative plutôt que le contrôle administratif -Une contradiction avec la libre administration des collectivités territoriales annoncées dans la constitution -Verticalité du pouvoir -Les moyens de communication restent lents - la non-implication des citoyens dans la prise de décision et l'absence d'une conscience collective - Le principe de défiance plutôt que la confiance entre les organismes de l'état. - une image péjorative à l'égard de nos élus locaux, et à la démocratie participative - abus de pouvoir dans certains cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - passer d'une culture moins administrative à une culture de liberté, avec les acteurs de la société civile et collectivités territoriales qui portent cette culture de liberté -Partage des risques -Organisation horizontal du pouvoir - Le principe de coresponsabilité - Consécration d'une démocratie participative - l'implication du citoyen au processus politique, et renforcement d'une conscience collective - Mettre en place des canaux de communication au niveau local, pour une circulation rapide des informations -Favoriser la prise d'initiative au niveau local

CONCLUSION

On peut s'étonner de ces développements, surtout à la lueur des textes de lois précités dans la section des compétences des collectivités territoriales, qui reconnaissent une compétence réelle certes, mais limitée de ces dernières dans le cas d'une crise comme celle que nous vivons.

Généralement, la réalité sur une question centrale du management n'est ni dans un modèle ; ni dans l'autre, mais plutôt dans une combinaison intelligente et efficace des forces de chacun (Barber, 2013).

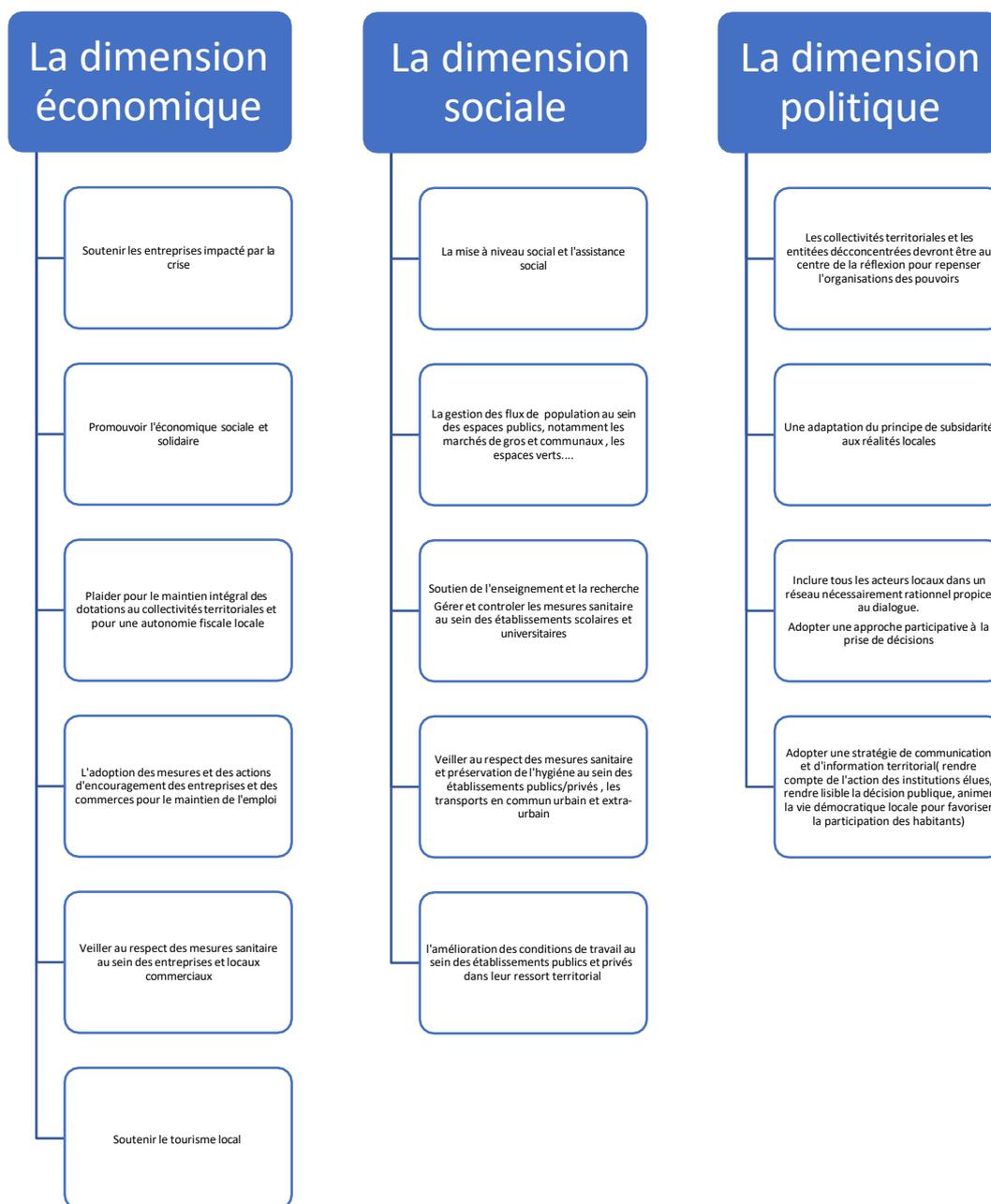
La décentralisation permet la faculté d'expérimenter localement, de tirer parti de l'initiative local et de la créativité des élus locaux. En substance il convient de développer une organisation dite « hybride », par laquelle une organisation garde une identité globale (aspect central), mais qui s'appuie également sur un ensemble de composants plus ou moins autonomes (aspect décentralisé), mais jamais entièrement séparés (Sedjari, 2006).

De facto, le maintien du lien entre les composants avec le centre, fait qu'une expérimentation réussite peut remonter au global et permettra l'évolution et l'amélioration du système.

Face à cette crise, le Monde est en train de changer ces paradigmes, il faut donc absolument parier sur l'initiative locale , et c'est d'ailleurs ce qui est en train de se mettre en place, on observe avec fascination de multiples initiatives, comme des entreprise ou des usines qui ont converti leur outils industriel et leur vocation, pour fabriquer des masques, des respirateurs ;des associations qui viennent en aide des populations les plus démunies, des universités et des chercheurs qui mettent tout leur savoir-faire pour proposer des solution adéquates à cette situation inédite à laquelle le Maroc doit faire face, au niveau sanitaire, économique et sociale.

Afin de concevoir des solutions adaptées à ce contexte qui est à la fois inédit mais surtout évolutif, l'état et les collectivités territoriales doivent mettre en place les conditions d'un dialogue permanent, puisque la coordination des actions locales doit s'inscrire dans la durée.

Ceci dit, il paraît légitime -après la fin de l'état d'urgence sanitaire- que les collectivités territoriales soient les vrais pilotes d'après confinement, de la relance économique au niveau locale et à la gestion des services de proximités dans leur ressort territoriale à travers une stratégie multidimensionnel, entre autres :



On notera qu'au moment où ces lignes sont écrites, le gouvernement est entrain de penser à la manière de lever le confinement, verront-nous une implication ou une concertation de tous ces acteurs à cette stratégie d'après confinement ?

Références des lois citées

-Dahir n° 1-11-91 du 27 chaabane 1432 (29 juillet 2011) Portant promulgation du texte de la Constitution

-Dahir n° 1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) Portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative au Région

-Dahir n° 1-15-84 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) Portant promulgation de la loi organique n° 112-14 relative au Préfectures et Provinces

-Dahir n° 1-15-85 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) Portant promulgation de la loi organique n° 113-14 relative au Commune

-Décret n° 2-94-285 relatif aux attributions et à l'organisation du ministère de la santé publique

Références Bibliographiques

Barber, B. R. (2013). *If mayors ruled the world : Dysfunctional nations, rising cities*. Yale University Press.

Bouhoun, F., Jousten, A., Miny, X., & Slautsky, E. (2020). L'État belge face à la pandémie de covid-19 : esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire*, n° 2446.

Commission européenne. Soutenir la décentralisation, la gouvernance locale et le développement local au travers d'une approche territoriale. Collection Outils et Méthodes.

El Aaraj, M. (2015). *Droit administratif marocain* (4e édition). p. 131.

Patrick, L. (1994). *La gestion des crises*. Paris: Ediscience, p. 18.

Sedjari, A. (2006). *Les politiques de la ville: intégration urbaine et cohésion sociale*. Éditions L'Harmattan, p. 99.

Thoreau, C., Cheneviere, N., & Rossignol. (2012). *Action publique et responsabilité gouvernementale : la gestion de la grippe A(H1N1) en 2009*. *Courrier hebdomadaire, CRISP*, n° 2138-2139, pp. 30-32.

Tremblay, G. (1972). *Libertés Publiques en Temps de Crise*. *C. de D.*, 13, 401.

Les mobilités migratoires : un enjeu et un défi dans un contexte de Pandémie COVID-19

Abdullah Ait L'houssain

LERMA

Introduction

Les mobilités migratoires sont parmi les questions les plus complexes de l'économie mondiale. Ils demeurent au cœur des débats politiques et socio-économiques tant dans les pays de départ que dans les pays d'accueil.

Depuis quelques années, dans le contexte de la mondialisation, le paysage migratoire s'est profondément transformé. Avec la diversification des flux et des modes d'installations, de nouveaux réseaux apparaissent et s'appuient sur des filières transnationales de nature économique, culturelle, politique, ethnique ou religieuse. Les migrations se sont mondialisées.

Les migrations internes comme internationales, sont au cœur des dynamiques mondiales. Selon les estimations des Nations unies, le nombre total des migrants marocains et internationaux dans l'année 2019, a atteint un total de 271,6 millions.

La proportion des migrantes est passée de 49,1% en 2000 à 47,9% en 2019, tant dit que la proportion des migrants est passée de 50,7% en 2000 à 52,1 % en 2019 (UN DESA, 2019).

La pandémie de coronavirus Covid-19 et le choc que connaît aujourd'hui l'économie mondiale, en conséquence du confinement (fermeture des frontières, arrêt des compagnies aériennes et de voyage, blocage des trafics mondiaux des biens, etc...) est sans précédent.

Les perspectives de croissance pour l'économie mondiale sont révisées à la baisse, en raison de la propagation de la pandémie du Covid-19 et du prolongement des périodes de confinement dans plusieurs pays. Au Maroc, la prévision de croissance de la demande étrangère adressée au Maroc a été jugée à la baisse, pour atteindre -12,5% au deuxième trimestre 2020, au lieu d'une baisse de 6% prévue au 7 avril, suite au fléchissement d'importations des principaux partenaires commerciaux du Royaume. Cela représenterait une perte globale d'environ 29,7 milliards de DH pour la première moitié de 2020, au lieu de 15 milliards DH prévue au 7 avril » (Haut-Commissariat au Plan, 2020). Cependant, les mobilités migratoires recèlent un potentiel important pour le développement des pays de destination et d'origine, à travers les contributions à la fois financières, économiques, sociales et culturelles des migrants. Selon la Banque mondiale, « *les transferts de fonds internationaux à destination du Maroc sont élevés. Ils sont*

passés de 2,2 milliards de dollars en 2000 à 6,9 milliards en 2015, la même source prévoit une hausse pour 2016 à 7 milliards de dollars » (OCDE, 2017).

La crise est en train de mettre en perte une partie de l'économie marocaine issue des mobilités migratoires. Elle se fera sentir à travers le canal du commerce extérieur, suite au ralentissement de la demande externe, dans le secteur touristique, les investissements extérieurs et essentiellement, les transferts d'argent des Marocains Résidents à l'Étranger et la nécessaire action publique envisagée pour soutenir le développement. Il s'agit alors de prendre de la hauteur et d'appréhender l'après-crise du Covid-19. L'enjeu est de rechercher le développement des mobilités migratoires à impacts positifs, que ce soit sur l'homme, l'environnement et les territoires.

La libéralisation mondiale des échanges et l'ampleur des flux de capitaux ont des répercussions directes sur les dynamiques territoriales. Même si les frontières sont facilement gommées par les flux de capitaux et d'informations, il n'en va pas de même en ce qui concerne les mobilités de populations. Ces flux sont par nature beaucoup plus complexes et présentent des aspects beaucoup plus nombreux que ceux entourant les mouvements de biens et de capitaux.

Dans le contexte de pays du Maroc, la question qui se pose : quel avenir des mobilités migratoires au-delà de la crise du Covid-19 ? L'objectif consiste à démontrer les incidences de cette crise sur les mobilités migratoires et l'économie marocaine.

Dans son article « De l'étude des migrations aux mobilités transnationales » (Wihtol de Wenden, 2010), Catherine de Wihtol Wenden soutient le passage de la « migration » à la « mobilité » puisqu'il ne s'agit en réalité pas du même phénomène. Selon cet auteur, les migrations étaient auparavant largement assistées par les États, alors que les phénomènes contemporains (depuis les années 1970 environ) sont déterminés par des motivations individuelles. S'il y a un changement de vocabulaire dans ce cas, c'est parce qu'il y a eu un changement des réalités géopolitiques : « l'État souverain n'est plus le seul acteur des politiques migratoires. Différents nouveaux acteurs expliquent la nécessité de changer d'analyse : tout d'abord, les associations, les ONG, les communautés peuvent faciliter les départs ou les arrivées des migrants. Ensuite, il y a le rôle des organisations internationales et régionales où de nombreux aspects sont discutés et négociés » (Wihtol de Wenden (2010). Il y a donc un changement dans la nature même des mobilités étudiées pas seulement dans le vocabulaire scientifique mais aussi le paradigme épistémologique mobilisé dans l'étude des mobilités ou des migrations.

1. Définition de la crise

La crise, au sens économique, correspond à un choc de l'offre ou de la demande et par conséquent, un retournement brutal de la conjoncture économique marquant la fin d'une période d'expansion. Mais la crise qui affecte les migrations peut avoir d'autres fondements des soubassements politiques, la crise économique des années soixante-dix, le premier choc pétrolier, la montée du chômage, le retour de la xénophobie et des discours démagogiques ont poussé la plupart des états à fermer leurs frontières. Elle peut aussi avoir une origine écologique. Par exemple, il est estimé près de 150 millions des migrants climatiques⁷⁰ d'ici à 2050, cité dans le rapport Stern sur l'économie du changement climatique au monde (Stern, 2006). Ce qui ferait des facteurs environnementaux les principaux déterminants de l'immigration dans les décennies à venir.

Vue sous l'angle économique afin de s'inscrire dans la crise actuelle du coronavirus Covid-19, force est de constater que, l'avènement des épidémies marquer l'histoire du capitalisme, comme le disait le sociologue Alain Touraine : « *Le changement du monde n'est pas seulement création, progrès, il est d'abord et toujours décomposition et crise* ». Partant de ce constat, la situation de crise actuelle relève donc du normal, mais ce qui n'est pas normal c'est son ampleur et son évolution. Les économistes du Fond Monétaire International jugent que la dépression actuelle, est la plus grave de l'après-guerre.

2. L'imprévisible est une possibilité ?

2.1 Une nouvelle théorie de Cyne noir

Le Cyne noir fait référence à un titre d'ouvrage écrit en 2007 par le statisticien libanais Nassim Nicholas Taleb (Taleb, 2007). Il s'agit d'une théorie qui examine le principe selon lequel l'on appelle cyne noir l'apparition d'un événement rare et imprévisible qui a une très faible probabilité de se dérouler mais qui pourtant s'il se réalise, a des conséquences totalement inédites et d'une ampleur phénoménale. Elle accorde donc son attention à la puissance de l'imprévisible, c'est-à-dire à un phénomène aberrant, qui survient en dehors de toute prédiction,

⁷⁰ Différentes notions s'entrechoquent dans un débat souvent ambigu : Migrants climatiques et/ou environnementaux, Réfugiés climatiques et/ou environnementaux, déplacées et/ou environnementaux, apatrides climatiques, etc. Une grande partie du débat, notamment chez les juristes qui opposent les définitions juridiques de « réfugiés » ou de « migrants climatiques » à l'emploi extensif de ces notions dans un discours militant, porte sur les mérites respectifs de ces différents termes (Cournil et Mayer, 2014).

et qui prend tout le monde par surprise. Elle témoigne de l'extrême fragilité de nos façons d'appréhender l'histoire et ses chocs. Il témoigne aussi en creux, de notre arrogance fanaronne, de nos fausses certitudes. Car le cygne noir est l'événement inconcevable et inaudible, qui n'existe pour personne, jusqu'au jour où l'on découvre le contraire. C'est ainsi que le 10 janvier 1697, une exploration conduite par l'officier de marine hollandais Willem de Vlamingh, au départ d'Amsterdam, découvre avec stupéfaction de nombreux cygnes noirs en Australie Occidentale. Une seule observation venait pulvériser d'un seul coup une certitude absolue et à l'impossible, le monde entier était en une fois, non seulement tenu mais aussi totalement soumis. C'est à un "biais cognitif" en forme de cygne et de signal que nous sommes tous confrontés aujourd'hui à l'échelle mondiale. Car tous craintifs devant les autres et confinés dans nos maisons, nous sommes sidérés comme devant un cygne noir.

Aujourd'hui plus rien ne paraît normal et nous commençons à admettre que la normalité n'existe pas. Il y a vingt ans, Jean-Claude Guillebaud publie un essai « la Réfondation du monde » (Guillebaud, 2008) avec un chapitre 7 au titre percutant : Le "moi" en quête du "nous". C'est que quelque chose sonne faux dans le mouvement du monde et l'essayiste pose la question en ces termes : maintenant que nous sommes des individus totalement émancipés, maintenant que nous avons éprouvé dans l'Occident moderne à tout le moins, la liberté de nous choisir nous-mêmes à quels combats de sens consacrer les efforts désormais ?

Il est d'ordre collectif et de l'autre la fumée évanescence de l'anarchie individuelle. Comment faire lien entre le singulier et le pluriel, entre l'hétéronomie de la loi et l'autonomie souveraine de l'individu ? Car c'est le vrai "nous" de chair, tangible, et voisin, que le "je" a perdu en chemin et qu'il nous faut retrouver. Cet entre-deux, est-ce que nous pouvons appeler une "crise", au sens que lui attribuait Sénèque qui y voit un "assaut" de la nature.

Delphine Horvilleur (2020), rappelait à travers la racine hébraïque du mot "crise", que le mot désigne la table de travail. En ces temps de crise d'une ampleur inégalée dans l'histoire moderne, en ces temps de jamais vu, nous voici mis au travail, contraints à apprendre que c'est le moment de penser à une "refondation du monde". Tel est le défi qui nous est adressé à l'échelle de nos familles et du voisinage, tout comme à l'échelle planétaire avec nos frères humains d'autres pays, avec ceux qui ne parlent pas notre langue, qui n'organisent pas le monde avec les mêmes catégories que les nôtres, mais qui tombent malades et qui meurent eux aussi. Sans doute, faut-il considérer ce temps de pause, comme un temps pour faire la paix, une occasion de plonger en soi-même et de lire en nous qui nous sommes, ce en quoi notre destin

individuel est commun avec celui des autres êtres humains, avec aussi le destin des animaux et des plantes, et mesurer avec sagesse, comment prendre place au sein d'une planète épuisée, mais qui paradoxalement semble respirer mieux alors que, par une cruelle ironie désespérante, des hommes et des femmes meurent d'étouffement. Nous sommes harassées par l'ampleur de la vague meurtrière bouleversée et bouleversante cette vérité, qui devrait être comprise comme le premier pas vers une refondation, les gens meurent et cela nous tue aussi.

3. L'importance de la mobilité aujourd'hui

Depuis le début des années 2000, le concept de mobilité s'est imposé pour montrer des nouvelles formes de migration dans le contexte de la mondialisation.

Les complexités dans les politiques s'accompagnent d'un remplacement graduel du concept de migration par celui de mobilité. Dans le tout nouveau glossaire de l'UNESCO, censé rendre compte de l'évolution de la terminologie associée à la migration internationale, la mobilité est définie comme « la catégorie générale servant à décrire tout déplacement géographique de personnes, peu important la durée, la composition ou les motivations sous-jacentes au mouvement » (Meyer et Witkapm, 2008).

La mobilité couvrirait donc aussi bien les déplacements de vacanciers que la migration et elle s'appliquerait autant aux déplacements internationaux qu'aux mouvements à l'intérieur. Souvent, il peut y avoir un passage d'une émigration temporaire à une émigration durable, pour tendre à devenir au final une émigration "définitive". Néanmoins, il ne faut surtout pas prendre le terme "définitive" comme irrévocable ou synonyme de coupures des liens avec le pays, comme l'a au moins démontré la première génération d'émigrés marocains. Contrairement à la migration qui serait sur le long terme et définitive, la mobilité serait éphémère et circulaire.

Une deuxième caractéristique porte sur l'élargissement des catégories de personnes mobiles. Dans son Glossaire de la migration, l'Organisation Internationale pour les Migrations définit la mobilité comme processus englobant « tous les types de mouvements de population impliquant un changement du lieu de résidence habituelle, quelles que soient leur cause, leur composition, leur durée, incluant ainsi notamment les mouvements des travailleurs, des réfugiés, des personnes déplacées ou déracinées », comme l'indique Perruchoud (2007).

On comprend que la mobilité représenterait un certain élargissement des possibilités d'entrée et de séjour dans un pays d'accueil. Mais simultanément, et c'est là le troisième critère, le terme correspondrait à un contexte économique distinct, différencié des conditions historiques dans

lesquelles la migration fut encouragée tant dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil au cours des années d'après-guerre. Wallace posa très bien cette distinction lorsqu'elle nota que le terme de mobilité était plus propice pour rendre compte de la migration dans un contexte post-industriel dans lequel il n'y aurait pas nécessairement de correspondance entre l'offre et la demande de travailleurs étrangers (Wallace, 2002).

4. Un nouveau paradigme de la mobilité migratoire

De nombreuses analyses constructivistes de la migration furent proposées au cours des dix dernières années pour souligner la façon dont la migration est devenue délibérément un problème à gérer, voire une menace à la sécurité (Martiniello et Simon, 2005, Bigo, 1998, Noiriell, 2008). Celles-ci ont permis de s'intéresser aux pratiques de ceux qui « d'en haut forgent ces catégories et contribuent toujours ainsi à la construction sociale d'un problème de l'immigration » (Hmed et Laurens, 2008). Ces analyses, qui ont le mérite de révéler les narratifs sous-jacents à des catégories et à des politiques spécifiques relatives à la population étrangère, sont particulièrement pertinentes pour dénaturer le phénomène de la mobilité internationale.

L'approche proposée, permet de réfléchir à l'avenir des mobilités migratoires au prisme de la crise du Covid-19 au Maroc, qui relève de la démarche prospective et stratégique. Cette réflexion ne peut être menée sans être rapportée à l'ensemble des mobilités migratoires qui nous paraissent être plus nombreuses et plus changeantes. Sciemment, nous allons nous contenter de montrer l'impact de la crise du Covid-19 sur les mobilités migratoires en général. C'est une question complexe, à cause de la carence de données précises sur les différentes manifestations de la crise, sa durée et ses implications sur la question migratoire dans toutes ses dimensions.

La perspective historique du concept de paradigme migratoire comporte aussi l'idée d'une variété de mobilités et de degrés différenciés de mutation relatifs à des conditions socio-économiques nationales ou régionales. On ne pourrait conclure sans mentionner quelques implications que la réflexion critique autour du paradigme de la mobilité permet de révéler.

Le coût de cette mobilité migratoire élevée mérite d'être soulevé, car il dépasse nettement les enjeux d'ouverture et de fermeture des frontières. La vision idéale d'une mobilité parfaite tirée par l'économie tranche avec la réalité sociale. En amont du processus migratoire, on note ainsi la promotion de situations de mobilité différenciées, une mobilité temporaire dans les pays d'accueil, mais latente et permanente pour les personnes se situant dans les pays d'origine. C'est ainsi que l'on peut caractériser la création de ces « viviers » de candidats à la migration, toujours

prête à partir (Morice et Michalon, 2008). Cette réalité existe au Maroc est mise de l'avant par les États. Par exemple, la présence des agences de recrutement censées gérer le marché de la mobilité constitue un autre problème dans le paradigme de la mobilité. Ces agences, qui se sont multipliées devant la demande croissante pour un capital humain mobile, sont peu réglementées.

En aval du processus, c'est dans les sociabilités de la mobilité migratoire, dont le coût est absorbé presque totalement par les individus et le secteur privé, que ce paradigme pose problème, car il ne prévoit pas de mesures d'aide sociale spécifiquement pour les personnes mobiles. Il est vrai que de nouvelles formes de sociabilités se créent, au gré des mouvements, se substituant parfois aux sociabilités nationalistes ou de voisinage (Tarrius, 2008, Helly, 2006). Mais dans le paradigme de la mobilité migratoire, celles-ci se substituent presque intégralement aux politiques d'aide sociale. En France, il existe des droits et une certaine protection sociale pour les travailleurs temporaires, mais c'est généralement par l'obtention du statut de résident permanent que la couverture sociale publique est la plus étendue. Les migrants temporaires dépendent de couvertures privées financées par les employeurs et les travailleurs, sans contrepartie de l'État (Munhak, 2009).

Ce sont là des critiques importantes qui font craindre l'apparition de nouvelles stratifications sociales et de nouvelles formes de vulnérabilité en période de la crise. Si la mobilité migratoire permet de dépasser les contrôles souverains, elle n'est pas en soi source de droits et de pouvoirs pour les individus, comme certains tentent de le faire reconnaître (Pécoud et De Guchteneire, 2007).

4.1 La formulation d'une matrice de la mobilité migratoire

Le paradigme de la mobilité migratoire, représente des idéologies et des stratégies qui s'expriment dans les politiques d'immigration. Les mobilités migratoires s'insèrent au Maroc, dans un contexte socio-économique plus large, celui de la croissance post-industrielle. L'auteur Jenson et Saint-Martin (2003), propose une nouvelle orientation pour les États développés, entre le laisser-faire néolibéral et l'État-providence. Contrairement au néolibéralisme, l'État reconnaît les limites du marché autorégulateur et contrairement à l'État-providence, il ne cherche pas à protéger les citoyens du marché, mais plutôt à faciliter leur intégration et leur bonne performance dans le marché (Dobrowolsky, 2005).

La gestion migratoire s'adapte à un nouveau cadre, celui d'une politique de la promotion du capital humain et une approche plus ouverte à l'intégration mondiale des marchés. Les mobilités humaines constituaient l'une des « trois vérités fondamentales » énoncées par le gouvernement marocain dans l'économie du pays. Les deux autres, à savoir les compétences et la nécessité d'instaurer un climat favorable aux affaires, étaient déjà les fondamentaux de la révolution néolibérale des années 1980 et 1990. Elles visaient la déréglementation et la croissance d'une économie du savoir. Or la gestion migratoire doit servir à réguler à la fois en amont et en aval les flux des personnes pour y arriver. Distinctement de ce que les spécialistes des questions de sécurité en disent, les flux migratoires composés de migrants économiques restent assez peu réglementés une fois ceux-ci arrivés en Europe.

Une meilleure gestion migratoire consiste en ce sens, à instaurer, faciliter et réglementer les multiples voies de mobilité qui sont bénéfiques à l'économie d'aujourd'hui et de demain. Ainsi, les efforts des politiques migratoires déployés jusqu'à présent ont surtout réglementé les modalités d'entrées, de séjours et de permis de travail des migrants. Ces politiques ont mené à la redéfinition d'autres catégories de l'immigration qui laisse place à de nouvelles nominations juridiques particulières.

5. Les incidences de la crise du Covid-19 sur les mobilités migratoires au Maroc

La réponse à cette question est d'une grande complexité à cause d'une part, de la géographie de la crise, dont l'intensité diffère selon les pays de résidence et d'autre part, de l'hétérogénéité du collectif migratoire : les migrants en situation irrégulière, les saisonniers, les migrants légaux, la diversité des catégories socio-professionnelles, le statut contractuel, les secteurs d'emploi, sans oublier la dimension genre. Mais force est de constater que tous temps, les crises ont eu un impact sur les mobilités migratoires, cet impact est à appréhender aussi bien dans les pays de départ que dans les pays d'accueil et à analyser à plusieurs niveaux, qui constituent autant d'axes de réflexion :

5.1 Au niveau économique :

Tout d'abord, il s'agit d'appréhender la nature et la dimension de la crise du Covid-19 et d'étudier les conséquences connues que toutes les crises économiques du passé ont eues sur les mobilités migratoires (impacts économiques, sociaux et humains), cette approche historico-économique permet de mieux cerner ce rapport entre les crises et les migrations.

Examiner la cartographie de l'emploi des migrants et les secteurs économiques affectés par la crise du Covid-19, sachant bien que si certains secteurs sont sérieusement touchés comme le bâtiment et le tourisme, dans d'autres secteurs, comme le personnel paramédical et l'assistance aux personnes âgées et la demande demeure intraitable dans une Europe qui vieillit (ou le taux de fécondité est inférieur à 2, 1, taux requis pour le renouvellement de la population). Cette analyse différenciée permet d'appréhender le niveau de concurrence entre les migrants et les autochtones (réticents, en temps normal à accepter du travail de bas profil), ce qu'on appelle les activités 3 D (Dirty, Dangerous, Deegrading). En l'absence de mesures efficaces pour renforcer les économies des pays en développement, la crise pourrait accélérer pas moins d'un demi-milliard de personnes dans la pauvreté (Sumner et al., 2020). Cela pourrait entraîner un bond en arrière d'une décennie en matière de lutte contre la pauvreté, et dans certains cas un recul de 30 ans.

Mais cet impact négative de la crise est plus visible au niveau des transferts et des investissements des migrants : en période de crise, les migrants envoient moins de fonds aux pays d'origine. La banque mondiale estime que ces envois de fonds des migrants dans le monde devraient chuter d'environ 20% en 2020. Elle prévoit que la baisse des transferts va toucher plus les grands pays récepteurs de transferts comme le Maroc.

Il est certain que la baisse des transferts va avoir des incidences sur les finances nationales, quand on sait que ces transferts constituent avec le tourisme, les principales sources de devises du pays. Ces transferts auront également des effets sur les principaux bénéficiaires : les banques (évolution quasi identique entre la variation annuelle des transferts et celle des dépôts),

Les familles (incidence sur le niveau de vie, etc...),

Sur les autres utilisations habituelles, notamment les investissements dans l'immobilier dont les effets multiplicateurs sont importants.

Cependant, les mesures à prendre pour atténuer l'impact de la crise du Covid-19, exigent des données et informations qui nécessitent des enquêtes empiriques qui n'ont pas encore été menées dans le cas du Maroc.

5.2 Au niveau social :

L'impact de la crise est négatif sur les conditions de vie des migrants installés dans les pays d'accueil, compte tenu des tensions sociales sur le marché de l'emploi et de la réaction sociale qui s'en suit. Sur les 220 millions de personnes installées à l'étranger, l'OCDE estime que la

moitié sont des travailleurs très vulnérables aux retournements de l'économie⁷¹ (El Ouassif, 2020).

Significativement, la crise a pour effet d'accentuer les discriminations (préférence nationale, préférence communautaire, d'exclusion, de racisme et de xénophobie à l'égard des migrants. De nombreuses enquêtes mettent en évidence ces discriminations dans la sphère du travail et social. Ainsi, une fois franchie « les frontières externes », le migrant se trouve confronté aux « frontières internes » qui sont parfois plus hermétiques et qui sont d'ordre économique, politique et social.

Le migrant « bouc émissaire » est une représentation populaire très présente en temps de crise, l'étranger est stigmatisé et ce n'est pas un hasard, si dans l'ancien droit romain le mot « hostis » désignait, dans les douze tables de Rome, à la fois l'étranger et l'ennemi.

5.3 Au niveau politique

La mondialisation va entrer dans une nouvelle phase après le Coronavirus. La reconfiguration de la mondialisation va se matérialiser principalement par l'importance que prendra le concept de précaution dans les politiques internationales des migrations. On passera du protectionnisme au précautionnisme. Ce dernier renvoie à l'importance qu'accorderont désormais les États à la protection de leur population et partant à la prévention des risques et leur anticipation. De ce fait, les mobilités migratoires seront régies par des normes relatives à la prévention des risques et la protection de la santé et la sécurité des citoyens.

5.3.1 Dans les pays d'accueil

Les réponses des pays de destination et de départ sont intéressantes à méditer :

- Le précautionnisme fera partie des nouvelles barrières non tarifaires qui entravent le commerce international. Ceci est d'autant plus vrai que le principe de précaution se prête à plusieurs usages et peut être appliqué à tout moment au nom de la protection des populations.
- Le pays du Maroc, qui est pleinement absorbé par les crises sanitaires et économiques doit se soucier également d'une autre crise qui plane à l'horizon, c'est celle de précautionnisme.

⁷¹ Amal El Ouassif (2020), « Impact of Covid-19 on African Migration : Thoughts, Perspectives and Ways out of the blind alley », Policy Center For The New South.

- Protection immédiate pour les migrants et les demandeurs d'asile à la fermeture des frontières des pays. Certains pays qui, traditionnellement accueillent des flux importants de migrants, comme les Etats-Unis, les pays du Golfe et les pays de l'union européenne, adopteront des mesures migratoires de plus en plus limitatives pour éviter la propagation de virus.
- Les conséquences sont perceptibles sur les flux migratoires : la crise mondiale du covid-19, fera apparaître de nouvelles géographies migratoires : baisse des départs, réduction de la mobilité, etc.
- Certains pays comme l'Angleterre, la France et l'Espagne introduisaient le régime de retour des migrants dans le but d'inverser les flux migratoires. Ce retour des immigrés chez eux peut être envisagé par les pays européens afin d'en réduire le nombre, voire d'enrayer l'immigration. En dépit des incitations financières, les migrants (lorsqu'ils sont en mesure de le faire) préfèrent profiter des allocations de chômage et autres avantages sociaux plutôt que d'accepter de rentrer au pays.
- Mais la crise pourrait favoriser de nouvelles formes des mobilités migratoires à organiser en concertation avec les pays d'origine : migration saisonnière, migration temporaire, migration circulaire, trois formes de migration encouragée par l'Union Européenne, car n'ayant pas vocation à maintenir durablement le migrant dans le pays d'accueil⁷².

5.3.2 Dans les pays d'origine

Les actions menées par les gouvernements sont mues par les considérations suivantes :

- La sauvegarde des droits des travailleurs migrants. Les pays d'origine pourraient adopter différentes formes de soutien à apporter aux migrants qui vivent une situation précaire dans les pays de résidence ou ceux acculés au retour volontaire ou forcé.
- Soutenir le rythme des transferts des fonds et s'inspirer à cet égard d'expériences étrangères réussies.
- Les pays qui vivent, comme au Maroc, une phase avancée de la transition démographique, sont actuellement dans une situation d'aubaine démographique où le taux de croissance de la population active est plus élevé que celui de la population. Ces pays ont toujours conçu la migration comme un facteur de régulation du marché de travail.

⁷²Voir les accords signés par l'ANAPEC au Maroc).

- Au Maroc, le Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération internationale, Chargé des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration, a présenté un plan de gestion de la crise migratoire en mai 2020. Ce nouveau plan a pour vocation d'anticiper les répercussions de la crise mondiale sur l'économie marocaine tout en proposant une série de mesures répondant aux besoins des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) et leurs droits, tant au Maroc qu'à l'étranger.
- Il se décline en un ensemble de mesures qui mettent l'accent sur les quatre points suivants :
 - 1) La réduction des frais de transfert et des commissions de change (au moins jusqu'à fin 2009),
 - 2) L'adoption des mesures d'encouragement à l'investissement par la subvention de l'État pour inciter les migrants marocains à investir : l'État accorderait une subvention de 10% et les banques pourraient financer jusqu'au 65% de projets des migrants dans leur pays d'origine en contrepartie d'un apport de fonds propres en devise d'au moins 25%.
 - 3) L'adoption des mesures d'accompagnement des MRE dans leurs pays de résidence, ciblant ceux qui souffrent de la crise, et ce à travers les consulats du Maroc à l'étranger.

Ces mesures étant coûteuses, il est difficile d'en mesurer l'impact. Toutes ces dispositions requièrent un renforcement de coopération avec les pays de résidence.

C'est une condition sine qua non pour avancer le dossier de l'immigration, même indépendamment du contexte de la crise. Il faut donc une dimension plus concrète à la solidarité internationale et régionale :

- La solidarité internationale, parce que les pays riches ne peuvent pas continuer à prospérer dans un monde où les différentiations entre les nantis et les démunis continuent à se creuser.
- La solidarité régionale, parce qu'il faut donner un sens plus concret au dialogue et au partenariat euro-méditerranéen, projet dont l'objectif déclaré est de faire de cette «Mare Nostrum» pour reprendre une ancienne appellation romaine, une zone de paix et de prospérité partagée. Ce diagnostic sommaire met en évidence les enjeux de la crise dans son impact sur l'immigration, comme le disait Balzac « le cœur se brise ou se bronze ». Essayons de réfléchir comment « bronzer » ce cœur et comment faire de cette crise une sorte de nouvelle naissance, comme disent les politiciens.

Face à la crise, le rôle de l'État est central, Paul Krugman, prix Nobel d'économie, le considère comme « l'arrangement social le plus décent jamais inventé ».

Conclusion :

La crise migratoire à l'ère du Covid-19, est le résultat de plusieurs facteurs dont la non-gestion de la mobilité des êtres humains, un phénomène naturel, long, ancien qui se renouvelle continuellement au gré des aléas politiques, sociaux, économiques, climatiques ou sanitaires. Les politiques migratoires nationales, isolées, menées dans la précipitation n'ont rien résolu non plus. Les actions européennes, partielles, menées aussi dans la précipitation, et pour la plupart dominées par le souci de sécurité, n'ont rien résolu non plus.

Les politiques européennes d'externalisation et de contrôle des frontières en sont un exemple patent. Il n'y a pas de politiques régionales, méditerranéennes, concertées impliquant tous les partenaires, toutes les parties prenantes.

Alors que faire ? Il faudrait d'abord changer d'approche, pour considérer la mobilité migratoire comme un droit naturel et historique des êtres humains, autant sinon plus que les échanges internationaux de biens, de services et de facteurs. Pourquoi avoir exclu les mouvements des Hommes des accords internationaux d'organisation et de libéralisation des échanges ?.

Il faudrait ensuite sortir des partenariats inégaux, des schémas hégémoniques anciens, il faut une vision et une approche nouvelles de la gestion des crises.

Quel avenir pour les mobilités migratoires aujourd'hui ? Il dépendra de la fin des crises politiques, économiques et sanitaires, de même, l'édification d'un cadre réglementaire et opérationnel de gestion de ces migrations. Il dépendra aussi de l'approche de la question migratoire et des politiques migratoires.

Aurons-nous tiré les leçons d'un passé récent, de la crise migratoire actuelle pour adopter une nouvelle vision à long terme au-delà des crises, un nouveau partenariat régional global et « équilibré », viable et dans l'intérêt bien compris de tous les partenaires ?.

Références Bibliographiques

ANAPEC. Offres de services de l'ANAPEC en matière de placement à l'international. Séminaire OCDE, Tour Hassan Rabat, 19 novembre 2013.

Centre de Développement de l'OCDE. (2017). Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc

- Dobrowolsky, A.** (2005). What drives the social investment state in Britain? Ideas and institutions, interests and identities. Annual meeting of the American Political Science Association, Washington DC, 42 pages.
- El Ouassif, A.** (2020). Impact of Covid-19 on African Migration: Thoughts, Perspectives and Ways out of the blind alley. Policy Center For The New South, pp. 1-10. Récupéré de https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PB_20-30_Amal%20%281%29.pdf.
- Guillebaud, J.-C.** (2008). La Refondation du monde. Revue des Sciences Humaines et Sociales, Points Essais (n° 795), 479 pages. EAN : 9782020419475.
- Hmed, C., & Laurens, S.** (2008). Un travail collectif sur la fabrique des catégories et l'invention de l'immigration. Revue Agone, 2008(40), 1-242. ISBN 978-2-7489-0092-7. Récupéré de https://agone.org/libre/ebook_1314.pdf.
- Jenson and Denis.** (2003). New roots to Social Cohesion? Citizenship and the Social Investment State. Canadian Journal of Sociology, 2003(28), 77-99. Récupéré de https://www.researchgate.net/publication/261819653_New_Routes_to_Social_Cohesion_Citizenship_and_the_Social_Investment_State.
- Khachani, M.** (2018). Les migrations marocaines à l'épreuve des crises. Dans L'ouvrage l'avenir des migrations méditerranéenne au-delà des crises. Association migration internationale AMI.
- Meyer, A., & Witkamp, A. (Eds.).** (2008). People on the Move. A Handbook of Selected Terms and Concepts. The Hague Process on Refugees and Migration, UNESCO, pp. 1-63. Récupéré de <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000163621>.
- Munhak, A.** (2009). Chile: Labour insertion opens doors to citizenship. FOCAL.Point, 2009(8), 24-25.
- OCDE.** (2017). Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Maroc. ISBN : 9789264279209.
- Pécoud, A., & De Guchteneire, P.** (2007). Migration Without Borders. Essays on the Free Movement of People. Published in Association with UNESCO, 308 pages. ISBN 978 1 84545 346 6.
- Perruchoud, R.** (2007). Glossaire de la migration. Genève, I.O.M, 98 pages.

Stern, N. (2007). *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge University Press. ISBN: 9780511817434.

Sumner, A., Hoy, C., & OrtizJuarez, E. (2020). *Estimates of the Impact of COVID-19 on Global Poverty*. Document de travail UNU-WIDER: Helsinki. ISBN 978-92-9256-800-9. Récupéré de <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/Publications/Working-paper/PDF/wp2020-43.pdf>.

Taleb, N. N. (2007). *Le cygne noir : puissance de l'imprévisible*. Les belles lettres.

Tarrius, A. (2008). *Migration by the poor and economic globalization: transnational migratory flows in Southern Europe*. Dans C. Gabriel & H. Pellerin (Dirs.), *Governing International Labour Migration. Current Issues, Challenges and Dilemmas*. London, Routledge, pp. 163-181.

UN DESA. (2019). *Portail des données migratoires mondiales*.

Wallace, C. (2002). *Opening and closing borders: migration and mobility in East-Central Europe*. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2002(28: 4), 603-625. DOI : 10.1080/1369183021000032227.

انعكاسات كوفيد 19 على الهجرة الدولية : حالة إقليم قلعة السراغنة

محمد الكلعك وغيثة المزوراري الكالوي

مختبر الموارد، الحركية والجاذبية جامعة

القاضي عياض - مراكش

مقدمة:

تمكن فيروس كورونا المستجد من السيطرة على دول العالم حيث عملت الدول على تقييد السفر منها واليها، وعلى غلق حدودها البرية والجوية والبحرية، في محاولة منها الحثوث تفشي الفيروس هذه الإجراءات الاحترازية كان لها وقع سلبي على الهجرة الدولية، إذ خلفت هذه الجائحة أثرا سلبية اقتصادية واجتماعية على مواطني الدول المستقبل بصفة عامة وعلى المهاجرين بصفة خاصة، حيث أصبحوا يعانون من انخفاض في الدخل أو فقدان العمل خاصة من منهم في وضعية غير قانونية ويعملون بشكل غير رسمي، مما أثر بشكل مباشر على أسرهم ببلد النطاق من خلال التراجع في قيمة التحويلات المالية التي يعتمدون عليها في تغطية نفقاتهم، بالإضافة الى تسبب إغلاق الدول حدودها أمام المهاجرين الدوليين في منعهم من الالتحاق بأسرهم، وعدم تمكنهم من التطبيب واستكمال علاجهم، وغيرها من المشاكل الأخرى، أو العودة إلى أوطانهم الأصلية، فالظروف المعيشية للمهاجرين بديار المهجر، تجعلهم عرضة للإصابة بكوفيد 19 لكونهم في الغالب يعيشون ويعملون في ظروف مزدحمة ال تسمح بالتباعد الاجتماعي.

يعرف إقليم قلعة السراغنة بانخراطه القوي في الهجرة الدولية، خاصة باتجاه بلدان أوروبا الغربية (إيطاليا، اسبانيا، فرنسا) التي عرفت انتشارا مهوال للفيروس التاجي المستجد مما حد من النشاط الاقتصادي، إذا فما هي انعكاسات وباء كورونا على المهاجر الدولي وعلى أسرته ببلد النطاق؟

الكلمات المفاتيح: الهجرة الدولية- إقليم قلعة السراغنة - فيروس كورونا المستجد- التحويلات المالية.

1. العالم والوبئة:

سبق وأن واجهت الإنسانية منذ بداية القرن الماضي أوبئة حصدت عدة أرواح فبعد الطاعون الأسود الذي أودى بحياة ثلث سكان أوروبا 25 مليون من 75 مليون عدد سكان القارة حينها (1347-1348) ثم الأنفلونزا الإسبانية لسنة 1918 والتي قدر عدد ضحاياها ما بين 50 مليون و100 مليون نسمة وهو ما يقارب 5% من سكان المعمورة ثم وباء السارس (SARS) (2002-2003) وكذلك اليبوال وسط وغرب أفريقيا والذي أصاب ثلثي السكان وخلف 11 ألف ضحية، ومرض فقدان المناعة المكتسبة اليز الذي عرف ذروة انتشاره في بداية القرن 21 حيث بلغ عدد المصابين عبر العالم 40 مليون 95 % منهم في البلدان الفقيرة و25 مليون في القارة الأفريقية وحدها (حينئذ، 2020) وصول الى جائحة كوفيد-19 وهو مرض معد يسببه آخر فيروس تم اكتشافه من سائلة فيروسات كورونا، ولم يكن هناك أي علم بوجود هذا الفيروس الجديد ومرضه قبل بدء تفشيه في مدينة ووهان الصينية في ديسمبر 2019، وفي 11 مارس 2020 أعلنت المنظمة العالمية للصحة كونه وباء دوليا، بعد انتقاله إلى دول أخرى كإيطاليا وفرنسا واسبانيا والولايات المتحدة الأمريكية بشكل واسع، إذ تحول كوفيد-19 إلى جائحة تؤثر على العديد من بلدان العالم) منظمة الصحة العالمية، 2020) وبلغت وفياته لحد (26 ماي 2020) 348,330 وفاة.

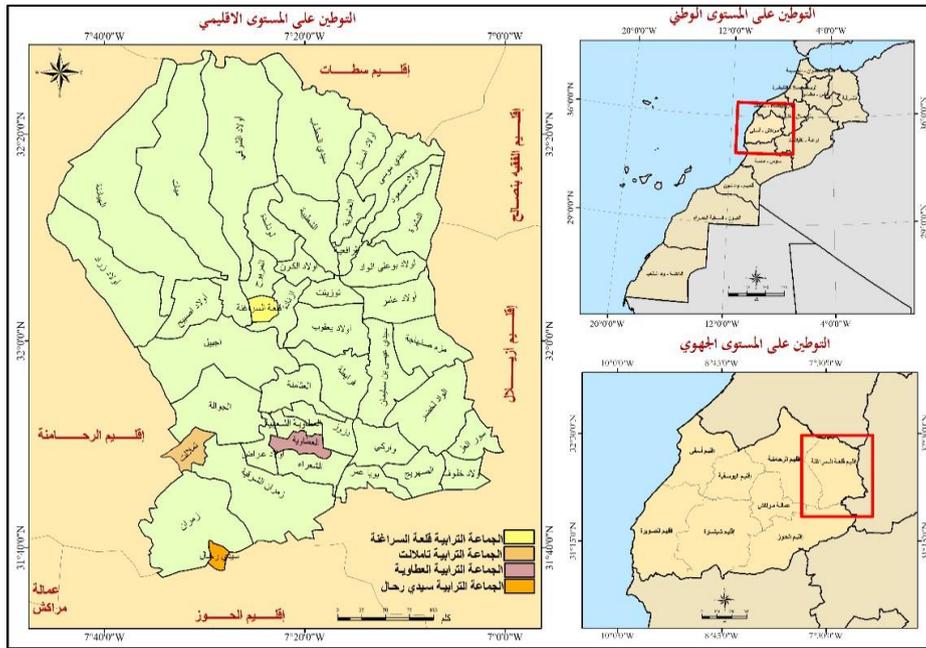
2. توطين مجال الدراسة

ينتمي إقليم قلعة السراغنة الى جهة مراكش أسفي تحده كل من والية مراكش من الجنوب، وسطاط من الشمال الشرقي ثم أزيلال من الجنوب الشرقي، والقبية بن صالح شرقا والرحامنة غربا يمتد إقليم قلعة السراغنة على مساحة 4200 كيلومتر مربع، ويضم 39 جماعة قروية و4 بلديات (قلعة السراغنة، العطاوية، وتمالت، سيدي رحال) كما تتميز تضاريسه بالنبساط مع وجود بعض التمججات المتمثلة في سلسلة الجبيلات ذات التكوين الجيولوجي القديم، وعلى مستوى جنوب الإقليم تشرف جبال الأطلس على منطقة زمران وعلى العموم ينقسم إقليم قلعة السراغنة إلى وحدتين تضاريسيتين أساسيتين هما سلسلة الجبيلات وسهل السراغنة، مناخه قاري وجاف مع تأثيرات قارية ملموسة (خريطة رقم 1).

لقد أثرت سنوات الجفاف المتتالية على مردودية القطاع الفالحي الذي يشغل 70% من الساكنة التي تبلغ 537488 نسمة مما جعل أبناء الإقليم يلتجئون للهجرة كحل بديل للخروج من أزمة البطالة والفقير، إيماناً منهم بتحسين وضعيتهم ووضعيتهم نويهم.

(الكلع، 2018).

الشكل رقم 1 توطين إقليم قلعة السراغنة وطنيا وجهويا



المصدر: عمل شخصي

3. الحالة الوبائية بالإقليم:

سجل إقليم قلعة السراغنة خمس حالات أصيبت بفيروس كورونا، إذ تم الإعلان عن أول حالة يوم 4 أبريل 2020 لسيدة تتحدر من دوار لبيشات التابع للجماعة الترابية أوالد عراض في عهدها الخامس، لتكسر قاعدة الصفر حالة بالإقليم وتعلن عن تسجيل أول حالة به وجاءت إصابتها بعد سفرها الغير عادي الى

الدار البيضاء، غادرت جناح العزل بمستشفى الأمراض

النفسية والعقلية بقلعة السراغنة يوم فاتح ماي 2020 بعد شفاها التام من الفيروس.

يوم 24 ابريل تم التأكد من إصابة شقيقين في العشرينات من العمر ينحدران لدوار ايت سي بولغيت ايت بن صالح التابع لجماعة سيدي عيسى بن سليمان، إذ تأكدت إصابتهم بعد مخالطتهم لشخص من مدينة فاس ليغادروا المستشفى يوم 3 مايو ليعود إقليم الى صفر حالة.

21 ابريل حالة وفاة تعود لشخص قادم من جماعة انزو دائرة دمنات لتلقي العلاج بالمستشفى الإقليمي السالمة تأكدت إصابته بالفيروس.

رغم توافد مهاجرين على الإقليم إل انه لم يثبت إصابة أي فرد منهم رغم الشنباة في إصابة سيدة مسنة قادمة من إيطاليا يوم 6 مارس وتوطن بمدينة قلعة السراغنة.

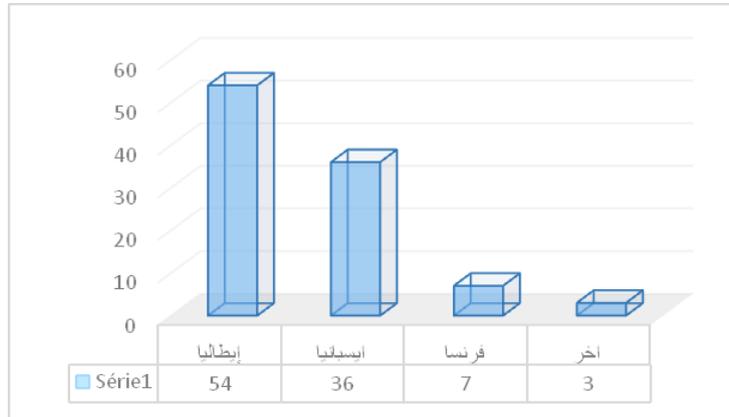
4. اتجاهات الهجرة الدولية بإقليم قلعة السراغنة:

شكلت أوروبا الوجهة الأولى المفضلة لمهاجري الإقليم لما توفره من إمكانيات مادية ومعنوية للمهاجر لتأتي إيطاليا، ب 54% من مجموع المهاجرين، ثم إسبانيا ب 36% وفرنسا ب7% بينما ال تستقبل باقي البلدان الأخرى سوى 3% وهي أساسا هولندا

وبلجيكا وفنلندا والولايات المتحدة وتركيا ودول الخليج (مبيان رقم 1). (الكلع. المزواري الكالوي , محجير. 2019)

يفسر مقصد المهاجرين إسبانيا بكونها أقرب بلدان أوروبا إلى المغرب، مما يشجع على الهجرة إليها خاصة أولئك الراغبين في الهجرة بطريقة غير قانونية(سرية) بالإضافة إلى الهجرة المكثفة إلى إيطاليا كونها ال تفرض قيود على عمل المهاجرين السريين في مجموعة من القطاعات.

الشكل رقم 2 توزيع المهاجرين حسب دول المستقبل الميدانية غشت 2018



المصدر: الشفا

إل أن هذه الدول المستقبلية للمهاجرين المنتمين لإقليم تضررت من انتشار فيروس كورونا وما زالت تسجل أعدادا من الحالات المؤكدة، إذ باتت إيطاليا أكبر بؤرة الانتشار الفيروس بحيث تم تأكيد أول حالتين يوم 31 يناير بروما بالإضافة إلى بؤرة الإصابات في شمال إيطاليا في إقليم لومبارديا (مانتوفا، كريمونا، لودي، بيرغامو، بريشا، ميلانو) التي يتواجد بهما عدد مهم من المهاجرين المنحدرين من إقليم قلعة السراغنة، كما تعتبر إسبانيا ثاني بؤرة لتفشي فيروس كورونا في أوروبا بعد إيطاليا، إذ في 31 يناير 2020 أكدت إسبانيا أول حالة كوفيد 19 في ال غوميرا، و في 28 فبراير يسجل إقليم أنلسي أول

إصابة في مدينة ألمرية التي يتواجد بها عدد كبير من المهاجرين المنتمين لإقليم، ثم فرنسا عندما أكدت أول حالة إصابة بفيروس كورونا في أوروبا وفرنسا ببيرو يوم 24 يناير.

وبالتالي فقد كان من الضروري أن تلتجئ هذه الدول إلى الحجر الصحي والحظر العام، للحد من سرعة انتشار الفيروس مما نتج عنه انعكاسات سلبية على المهاجرين بديار المهجر وعلى ذويهم ببلدهم الأصلي.

جدول رقم 1: الحالة الوبائية لفيروس كورونا بكل من فرنسا إيطاليا اسبانيا الى حدود 2020-05-27

الدول	عدد الإصابات بالفيروس	عدد الشفاء	عدد الوفيات
فرنسا	182913	66584	18596
إيطاليا	231139	147101	33072
اسبانيا	283849	196958	27118

Source: Worldmetres, <https://www.worldometers.info/coronavirus/> last updated : (May 27, 2020, 18:59 GMT).

5. انعكاسات كوفيد 19 على المهاجر الدولي.

يعتبر قرار الحجر الصحي ومنع التجول هو أهم قرار من شأنه أن يحد من انتشار المرض، إذ فرضته معظم الدول إما بشكل عام أو بشكل جزئي لمواجهة الوباء:

فرض الحجر الصحي بفرنسا منذ 17 مارس ثم تمديد حالة الطوارئ الصحية ليصبح موعد انتهائها يوم 24 يوليو.

مارس فرضت إيطاليا هي الأخرى الحجر الصحي إلى غاية 3 ماي 2020 لتبدأ في رفع قيود العزل العام منذ 18 ماي.

- دخلت اسبانيا منذ 14 ابريل الحجر الصحي بعد أن تقرر تمديد حالة الطوارئ للمرة الخامسة إلى غاية 6 يونيو.

يؤثر الحجر الصحي على كافة جوانب الحياة اليومية وبشكل جلي على القطاع الاقتصادي الأكثر تضررا بهذا القرار، فالزمة الاقتصادية التي تسببها الجائحة عميقة ومكلفة بالنسبة للمهاجرين من خلال فقدانهم للعمل الذي سببته عنهم مجموعة من الانعكاسات السلبية عليهم وعلى أسرهم بالإضافة إلى مواجهتهم لخطر الإصابة بالعدوى وغيرها من المشاكل.

5.1 الانعكاسات على التحويلات المالية.

تساهم التحويلات المالية في تحسين ظروف عيش أسر المهاجرين وتعمل على التخفيف من شدة العوز والحاجة، إذ يظهر من خلال البحث الميداني المنجز لسنة 2018 يتضح أن هناك تحويلات متباينة حسب إمكانية كل مهاجر ونوع عمله، تتراوح في غالبيتها ما بين 1000 درهم و2500 درهم وأحيانا تصل 5000 درهم والتي في غالبيتها تكون مؤقتة ومرتبطة بالمناسبات الدينية والحفالات، إذ يؤثر انخفاض قيمتها أو توقفها على قدرة الأسر على الإنفاق وتلبية الحاجيات الضرورية والرعاية الصحية.

لقد اثرت جائحة كورونا (كوفيد-19) على اقتصاد الدول الأوروبية التي تتواجد بها اعداد كبيرة من مهاجري الإقليم خاصة (إيطاليا، اسبانيا، فرنسا) الذين توقف عملهم بقطاع البناء والتجارة باستثناء العاملين بالقطاع الفلحي المستمر رغم الجائحة

مما انعكس على قدرة المهاجرين على تحويل الأموال إلى أسرهم بالقليم، حسب تصريح بعض الوكالات لتحويل الأموال بالقليم أن هناك نقص بنسبة 20%، مع تراجع في قيمتها إذ أصبحت تتراوح بين 500 درهم و1000 درهم وغير منتظمة.

حسب البنك الدولي من المتوقع أن تتخفف التحويلات العالمية بحوالي 20% في 2020 بسبب الأزمة الاقتصادية الناجمة عن كوفيد-19، ويرجع النخاض المتوقع الذي سيكون أكبر انخفاض في التاريخ الحديث، إلى حد كبير إلى انخفاض أجور ومعدلات توظيف العمالة المهاجرة، وهي الفئة الأكثر تعرضاً لفقدان الوظائف والأجور في أي أزمة اقتصادية في البلد المضيف ومن المتوقع أن تتخفف التحويلات بشمال إفريقيا بنسبة 6, 19 %، بعد نمو بلغ 2,6 % في 2019 وفي 2021

من المتوقع أن تبلغ التحويلات حوالي 1,6 % (البنك الدولي، 2020)

يقوم المهاجر الدولي كذلك بتحويلات عينية كالمواد الغذائية والملابس والدوية.... الخ فحسب البحث الميداني تصل التحويلات العينية للمهاجرين حتى 50 كلغ كلما أتحت لهم الفرصة، عن طريق مهاجرين يمتنون مهنة نقل البضائع من وإلى دول المهجر والتي تعتبر دعماً أساسياً للمعيشة اليومية إلا أنه منذ فرض الحجر الصحي بدول أوروبا والمغرب لم تتوصل الأسر بشيء مما أثر على نفقاتها خاصة بشهر رمضان الذي كانت تسجل فيه نسبة مهمة من التحويلات العينية والنقدية.

5.2 انعكاسات كوفيد 19 على: المهاجرون غير النظاميين

بعدما أغلقت دول الاتحاد الأوروبي أبواب الهجرة وشرعت في تطبيق معاهدة شنغن سنة 1995، أصبحت الهجرة السرية المزود الأساسي للهجرة الدولية خاصة المتجهة إلى إسبانيا وإيطاليا إذ نجد 39% من مهاجري الإقليم غادروا المغرب بطريقة غير شرعية عن طريق الهجرة السرية "الحريك".. وقد صرح أغلب المستجوبين أن "الحريك" شكل فرصتهم الوحيدة لمغادرة الإقليم لعدم قدرتهم على توفير المبالغ المالية التي تمكنهم من الحصول على التأشيرة والسفر بشكل قانوني، إذ ولجوا عالم الشغل بديار المهجر في قطاع الخدمات المقاهي والمطاعم (نادالت، نادل، غسل ألواني...) (البناء والفالحة ومساعدات المنازل يعنين بالمطبخ والطفل، وراعيات لأشخاص المسنين لم تكن حياتهم سهلة قبل الأزمة بسبب ظروفهم الاقتصادية ووضعهم الغير القانوني.

كغيرهم من الفئات الهشة بعثرت أزمة كورونا حياتهم اليومية، لقد فقدوا عملهم دون تعويضات وانخرطوا في الدورة الاقتصادية دون حقوق كاملة جعلتهم في وضعيات صعبة للغاية، خاصة أنهم لم يستفيدوا من الإعانات التي تقدمها بلدان الاستقبال في إطار أزمة كوفيد 19 وبالتالي يبقى التضامن ما بين المهاجرين هو الحل للتخفيف من أزمة كورونا على المهاجر الغير النظامي.

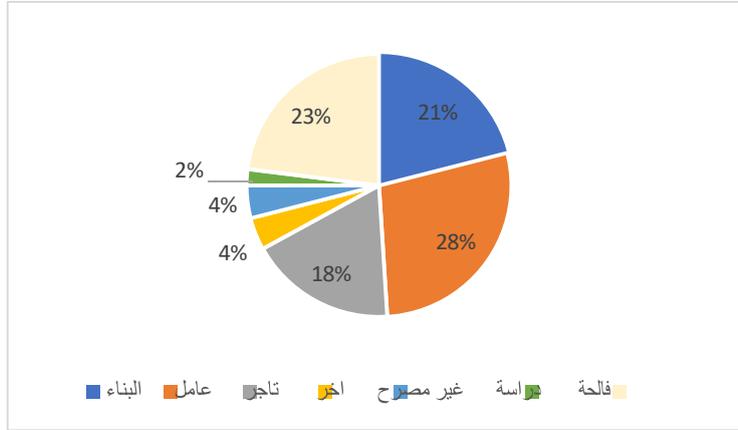
5.3 انعكاسات كوفيد 19 على عمل المهاجرين بديار المهجر.

تتنوع الأنشطة التي يزاولها المهاجرون بديار المهجر حيث مرت بمراحل مختلفة حسب طموحات المهاجر وحسب التغيرات التي تفرضها الظرفية لكل بلد استقبال، إذ تبلغ نسبة المهاجرين الذين يمارسون التجارة 18% حيث منهم من يزاول تجارة متجولة) بيع الملابس، والثبات المنزلية وغيرها من البضائع) بكل من إيطاليا وإسبانيا وآخرون تجارة الصناديق التي تتم بالشوارع والشواطئ والمقاهي، كما لجأ المهاجرون إلى اقتحام الأسواق التجارية في إطار التجارة المهيكلة حيث حصلوا على رخص للبيع إما داخل الأسواق أو بشكل متنقل بسيارات كبرى أو شاحنات صغيرة أو داخل محلات قارة فمنهم من يبيع بالجملة (الملابس) أو التقسيط خاصة بإسبانيا بمنطقة أندلوسيا بالجنوب الإسباني بكل من ألمرية وغرناطة وملقا ومورسيا

كما هو الحال بايطاليا بكل من روما وكروسيو كما انخرطوا في قطاع الخدمات (مقاهي، مطاعم، وكالة السفر..). أما قطاع البناء فقد استقطب نسبة مهمة من المهاجرين 21% حيث ال يتطلب هذا العمل مهارة أو تكوين، وإنما يعتمد على القوة العضلية بالأساس، زد على ذلك أنه يمكن من يزاوله من جني مبالغ مالية مرتفعة مقارنة بباقي المهن.

كما نجد نسبة 23% من المهاجرين تشتغل في الفالحة، على اعتبار أن الفالحة في أوروبا يسهل الشغل بها دون الحاجة إلى أوراق الإقامة (الحراكة)، الذين يجدون صعوبة في العثور على عمل في قطاعات أخرى لتحسين وضعيتهم الاقتصادية، في حين نجد نسبة 26% تشتغل بالمعامل ذات الصناعات الخفيفة كصناعة الملابس والأطعمة، وسياسة الشاحنات، والشغل بقطاع الخدمات كالفنادق والمطاعم والمقاهي حيث تشتغل المهاجرات مساعدات داخل المنازل أو مربيات "Badante" وممرضات لكبار السن "Colf".

الشكل رقم 3: الوضعية المهنية للمهاجرين بديار المهجر



المصدر: عمل بالعمالة اليدوية بتاريخ 2018

في ظل الحجر الصحي وتفشي الوباء اضطر العديد من المهاجرين إلى إغلاق محالهم التجارية وتوقف تجارة الأسواق، وخسر آخرون فرص عملهم بالمصانع، إلا أن هناك مهاجرين يعملون رغم الحجر الصحي ببعض القطاعات الحيوية كالصناعة الغذائية، إذ نجد مهاجرة من مدينة قلعة السراغنة تقطن بمنطقة لومبارديا بؤرة الفيروس بكري مونا أستمر عملها

رغم المخاطر الكبيرة التي تهددها، وتقول على أنه رغم إجراءات السلامة المتخذة إلا أنهم يعيشون في هلع مخافة الإصابة بالفيروس خاصة وأن 5 عمال من المصنع نفسه أصيبوا بالفيروس، وأكدت على أنها إن لم تعمل ستخسر عملها ولديها التزامات كإيجار البيت ومستلزمات الحياة اليومية ومتطلبات أسرته بالبلد الأصلي.

أما بروما فشخص منحدر من مدينة قلعة السراغنة كذلك يمتلك وكالة لآسفار قال على أنه لو امتدت الأزمة لمدة 6 أشهر سيعلن إفالسه، وسيضطر إن فتحت الحدود العودة للمغرب رفقة أسرته حتى تنتهي الأزمة بشكل تام، شاب أخر ينحدر من العطاوية يعمل بضيعات الفالحة بجنوب اسبانيا بمورسيه أشار على أنهم يعيشون ظروفًا صعبة وتزداد مخاوفهم من الإصابة بالفيروس وفقدان عملهم.

بمدينة مرسيليا الفرنسية سيده تبلغ من العمر 57 سنة منحدر من جماعة العامرية تعمل كمنظفة بإحدى المستشفيات عاشت أيام عصبية خلال الأسبوع الثاني من شهر أبريل نظرا للنقص في وسائل الوقاية كبذلة العزل .

بالتالي فإن فقدان العمل بالنسبة للمهاجرين له آثار سلبية بليغة على المهاجر نفسه وعلى الأسر التي يعيّلها بأرض الوطن، النجلها تعتمد في معيشتها على التحويلات المالية من طرف أبنائهم.

5.4 انعكاسات كوفيد 19 على نفسية المهاجر وأسرته

إن أغلبية المهاجرين يعملون ويعيشون في ظروف مزدحمة ال تسمح بالتباعد الاجتماعي حسب أحد المستجوبين بتورينو الإيطالية، حيث يستأجر شقة تتكون من غرفتين رفقة 7 أشخاص يقيمون فيها بشكل جماعي، مما يجعلهم معرضون بشكل كبير لإصابة بالفيروس.

إلى جانب المشاكل الصحية التي يسببها الفيروس التاجي هناك المشاكل المرتبطة بالصحة النفسية، إذ يعاني مجموعة من المهاجرين وبصفة خاصة المهاجرات من التدايعات النفسية لكوفيد 19 المتمثلة في الشعور بخطر الإصابة بالعدوى، هو السبب الرئيسي للقلق والاضطرابات في النوم والخوف من فقدان أحد من أفراد العائلة والتخوف من الموت والدفن بديار المهجر بسبب منع ترحيل جثامين الموتى إلى البلد الأصلي كما أن رؤية سير موكب الجنائز أدخلت البعض في حالة من الكئاب

والمال داخل البيوت نظرا لضيق مساحتها.

مع تدابير إغلاق الحدود وحظر السفر بعض المهاجرين وجدوا أنفسهم عالقين وغير قادرين للالتحاق بباقي أفراد أسرهم ببالد المهجر أماكن عملهم أو للعودة إلى مجتمعاتهم الأصلية مما ترتب عنه شتات أسري نتج عنه معاناة نفسية ومعيشة جد صعبة، هذا ما صرحت به سيدة قائمة من مدينة بريشيا لزيارة أوبوها في أوائل شهر مارس تاركة أبنائها رفقة أبيهم، وبالتالي فقد أعاققت هذه التدابير أيضا الوصول للخدمات الصحية بدول الاستقبال خاصة لأشخاص الذين يعانون أمراض مزمنة التي تستلزم المراقبة المستمرة.

على العموم فالمهاجرين بشكل عام يعيشون القلق والشعور بالوحدة والغتراب التي زاد من تكريسها وثيقة الخروج التي أقرتها الحكومة الإيطالية، والتي تنص على عدم زيارة الأصدقاء والخوة باستثناء الأيوين، فالقلق والخوف أنك وأعب نفسية المهاجرين سواء العالقين بالمغرب أو الموجودين بديار المهجر، إذ طال انتظارهم ألن مدة الحجر الصحي تزيد عن 7 أسابيع بدول أوروبا الغربية وبالمغرب.

خاتمة:

انعكس انتشار جائحة فيروس كورونا المستجد بالعالم بشكل سلبي على مجموعة من القطاعات، بسبب الإجراءات التي اتخذت للحد من انتشاره فقد أغلقت الحدود والموانئ والمطارات وشل اقتصاد الدول وتأثر من جراء ذلك المواطنين الأصليين والمهاجرين، كما هو الحال بالنسبة للمهاجرين المنتمون لإقليم قلعة السراغنة الذين فقد عدد منهم عملهم خاصة المشغلون

بدون عقود عمل والمهاجرين غير النظاميين، مما ساهم في تراجع قيمة التحويلات المالية الموجهة لأسرهم بالبلد الأصلي

بنسبة 20 %، ناهيك عن الشتات السري وعدم تمكن المرضى من استكمال علاجهم بالدول المستقبلية، إلى جانب الأضرار

النفسية التي سببها الفيروس لهم كالخوف من الإصابة وفقدان الصحي التي من شأنها أن تزيد من معاناتهم المادية والنفسية .

يساهم المهاجرين الدوليين بشكل كبير في التنمية المحلية بالإقليم على جميع مستوياتها، لذلك فكورونا لم تغيب

الأعمال الخيرية بالإقليم التي دأب مهاجري الإقليم على المشاركة فيها والسبق إليها، حيث شهدت كل من جماعة الفرائطة

التفاته من طرف أبناءها المقيمة بديار المهجر والتفاته أخرى من طرف سيدة مقيمة بالديار الفرنسية جماعة أولاد بوعلي الواد، إ على قدر المستطاع حاولوا التخفيف على ساكنة جماعتهم أو دواويرهم من شدة وطأة كورونا على الأسر المعوزة من خلال توزيع المواد الغذائية.

على الرغم من معاناة المهاجرين الناتجة عن الجائحة هناك جانب ايجابي ولو نسبيا، إذ أصدرت الحكومة الإيطالية قانون السناتوريا 2020، لتسوية أوضاع المهاجرين غير النظاميين مثل العمال والمزارعين ومربي الأطفال والمعتمدين بكبار السن والعاملين بالصيد البحري ابتداء من فاتح شهر يونيو.

إن أزمة كوفيد 19 كسابقتها من الأزمات أهمها الأزمة الاقتصادية لسنة 2008، ستؤثر ال محالة على الدينامية التي يعرفها إقليم من خلال تحويلات المهاجرين واستثماراتهم وبالتالي يبقى السؤال ما هي الحلول البديلة التي ستقدمها الجهات المعنية لخروج المهاجرين الدوليين من هذه الأزمة بأقل الخسائر التي خرجوا بها من الأزمة الاقتصادية لسنة 2008؟.

البيبلوغرافيا

من مسترجع. السراغنة لقلعة الإقليمي المجلس. السراغنة قلعة مونوغرافية. (2018). غ، الكالوي المزواري & م، الكلع

<http://www.cp-ekds.ma/السراغنة-قلعة-مدينة/>

مراكش بجهة السياحي والاستثمار الدولي المهاجر. (2019). م، محجيجير & غ، الكالوي المزواري، م، الكلع and Sustainable International Journal of Planning, Urban Development, 6(1), 92-110. ISSN 23119004. السراغنة قلعة إقليم حالة المغربية أسفيا المملكة

الحديث التاريخ في التحويلات في تراجع أكبر يتوقع الدولي البنك (2020 أبريل 22). الدولي البنك

للحقوق التونسي المنتدى. الانتظارات الهشاشة، الخوف، الكورونا، زمن في الهامش سوسولوجيا. (2020 أبريل). م، حنين 5. ص تونس، والجماعية الاقتصادية

(COVID-19) المستجد كورونا فيروس حول الشائعة الأسئلة. (2020 مايو 13). العالمية الصحة منظمة

<https://www.who.int/ar/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses>

واقع ومآل الخريطة الصحية على ضوء جائحة فيروس كوفيد 19: حالة جهة مراكش آسفي

صالح بويربينان

طالب باحث بمختبر الدراسات حول الموارد، والحركة والجاذبية

جامعة القاضي عياض بمراكش

مقدمة

شكّلت جائحة فيروس كوفيد 19، فرصة لتعزيز النقاش والوعي بأهمية القطاع الصحي، وإعطائه مزيداً من الاهتمام في الأبحاث الأكاديمية وخاصة في مجال العلوم الاجتماعية، وكذا تقوية مكانيات دعمه في البرامج والستراتيجيات التنموية، بما يحقق التوزيع العادل والإنصاف في الولوج للاستفادة من الخدمات الصحية.

تعاني المنظومة الصحية الجهوية كما هو شأن نظيرتها الوطنية، من أشكال التباين والتفاوت في التوزيع وفي نوعية البنيات الصحية، والمتمركزة في تربات دون أخرى. وهو إشكال تتدخل فيه عدة عوامل سياسية واقتصادية وديمغرافية... إلى جانب ذلك، فمنظومة العالجات التابعة لوزارة الصحة تخضع لتراتبية هرمية، وهي التراتبية التي أظهرت المستجدات الصحية

الحالية هشاشتها وضعف بنياتها والحاجة لإعادة النظر فيها بما يوفر للعلاج لجميع السكان بنفس معطيات الولوج المنصف.

لقد بينت كوفيد 19، ضعف الخريطة الصحية الأساسية، الافتقارها للتجهيزات ومختلف الموارد الكفيلة بمواجهة التداعيات الصحية للفيروس المستجد، وآليات التخفيف من الضغط الممارس على بقية شبكة العالجات الاستشفائية الإقليمية والجهوية التابعة لوزارة الصحة، إضافة إلى تلك ذات الطابع المستقل كالمستشفيات الجامعية وأخرى تابعة للمؤسسة العسكرية. كما أن خضوع المؤسسات الصحية، لنفس شبكة المعايير المهيكلة للتخطيط الصحي، يحتاج بدوره لمراجعة وظيفية، بما يستجيب للخصوصيات الديمغرافية والطبيعية والتنموية للجهات والأقاليم والمدن. فقد أظهرت الجائحة، أن المدن المؤطرة لظهيرها الجهوي اقتصادياً وديمغرافياً... هي التي سجلت بها أكبر عدد من البؤر والحالات المؤكدة، كما هو الشأن لمدن مراكش والدار البيضاء وطنجة وفاس ومكناس... لذلك تبرز أهمية إعادة النشر الاقتصادي والديمغرافي، بما سيواكبه انتشار جديد ومنصف

لمختلف المرافق والخدمات وخاصة منها الصحية.

في ضوء ما تقدم، فالمقال تناول إشكالية التباينات الصحية بالمغرب من خلال حالة جهة مراكش – آسفي وما يعترها من تنوع العرض الصحي واختلالات في توزيع المؤسسات الصحية، إضافة للحالات المسجلة من الفيروس المستجد، كما يعالج المقال التباينات الصحية بإقليم الحوز، وبعض مؤشرات المحددات الاجتماعية التي يجب مراعاتها في وضع الخريط الصحية.

1. الإطار المنهجي للدراسة

1.1 مجال الدراسة

ينتمي مجال الدراسة لجهة مراكش – آسفي، التي تضم حسب آخر الإحصاءات الوطنية⁷³، ما مجموعه 4 504 767 نسمة تتوزع بشكل غير متكافئ بين مختلف المكونات الإدارية للجهة، فعمالة مراكش تأتي في مقدمة الأقاليم التي تضم أكبر نسبة ديمغرافية من مجموع السكان ب 29.38%، تشكل فيها مدينة مراكش لوحدها نسبة 20.47% من سكان الجهة، أما باقي

⁷³ الإحصاء العام للسكان والسكنى لسنة 2014

الأقاليم فتعرف نسبا متباينة، إذ يأتي إقليم أسفي في المرتبة الثانية من حيث عدد السكان بـ 15.36%، ثم إقليم الحوز بـ 12.69%، وإقليم قلعة السراغنة بـ 11.9%، أما باقي الأقاليم المشكلة لتراب الجهة فال تتجاوز نسبتها 10% لكل واحد منها، وهي إقليم الصويرة بـ 9.97%، فثيشاوة بـ 8.2%، إضافة إلى الرحامنة بـ 6.91%، وفي الخير إقليم اليوسفية بـ 5.59%.

مبيان 1(1): توزيع سكان الجهة حسب العمالة والأقاليم



المصدر: البصاء العام للسكان والسكنى لسنة 2014.

إن النقل الديمغرافي والاقتصادي لعمالة مراكش عموماً، ولمدينة مراكش خصوصاً، كان له بالغ الأثر في عدد الحالات المؤكدة من فيروس كوفيد 19، إذ بلغت بالجهة لحدود 18 ماي 2020، ما مجموعه 1281 حالة مؤكدة وهو ما يشكل نسبة 18.43% من مجموع الحالات المسجلة على المستوى الوطني، هذه النسبة الجهوية يتمركز أغلبها بعمالة مراكش بما مجموعه 76.89%.

1.2 منهجية الدراسة

اعتمد منهج الدراسة على وصف وتحليل المعطيات الرسمية المستقاة من المؤسسات الوطنية والجهوية المشتغلة في قطاع الصحة، أما الحالات المؤكدة من فيروس كوفيد 19 فقد همت مجموع الحالات المسجلة لحدود 18 ماي 2020، بالإضافة لمعطيات المندوبية السامية للتخطيط الخاصة بالإحصاء العام للسكان والسكنى لسنة 2014. وذلك من أجل التعرف على وضعية العرض الصحي والمحددات الاجتماعية التي يتشكل منها مجال الدراسة، والتي تؤثر على وضع وتنزيل الخريطة

الصحية بجهة مراكش أسفي عموماً وإقليم الحوز على وجه الخصوص.

2. العرض الصحي الجهوي وفيروس كوفيد 19: تفاوت في البنيات الموارد

شكلت الصحة وال تزال موضوعاً ذو أهمية وحضور لدى مختلف المنظمات والدول والفاعلين والأشخاص... فسؤال الصحة يخترق كل المؤسسات الاجتماعية، ويعتبرهما جماعياً يعني الأسرة والدولة والجمعية والجماعة ومجال العمل، ويستهلك موارد اقتصادية مهمة تخصص لإنتاج وتوزيع الخدمات الصحية عبر البلد (البراهيمي، 2016). تعد جهة مراكش أسفي من ضمن الجهات، التي عرفت أكبر عدد من الحالات المؤكدة من جائحة* كورونفا مع الختلاف في توزيعها حسب الوحدات الترابية. إذ تعترى الجهة عدة تباينات، إن على المستوى الصحي، من خلال تركيز جل المؤسسات والموارد البشرية بمدينة مراكش، أو على باقي المستويات البيئية والسياحية والعمرائية... فأهميتها داخل النسيج الاقتصادي الوطني (المرتبة الثالثة من الناتج الوطني الإجمالي) وخاصة السياحي منه عامل من ضمن عوامل أخرى، جعلتها تعرف أكبر نسب من الإصابات

والفتك، مع الختلاف في هذه الأرقام بين الأقاليم والجماعات الترابية تبعا للضغط السكاني والبنية الاجتماعية المشكلة له، وكذا التفاوت ما بين المجالين الحضري والريفي، كما هو حاصل بإقليم الحوز.

فقد فسرت تقارير بعض الهيئات⁷⁴ الفوارق القائمة في وجود مؤسسات العالجات الصحية الأساسية ما بين الجهات وداخل الجهة الواحدة وبين الواسطين الحضري والقروي، إلى ست عوامل نذكر منها؛ تخطيط مركز لهذه البنيات الأساسية، في انفصال تام عن التنمية الترابية الشاملة، وكذا غياب نصوص تطبيقية، وغياب لتفعيل خريطة صحية ومخططات جهوية للعروض العالجية، وهي كلها تمثل الأدوات الرئيسية في كل تخطيط صحي، على حين ينص عليها القانون الإطار 09-34

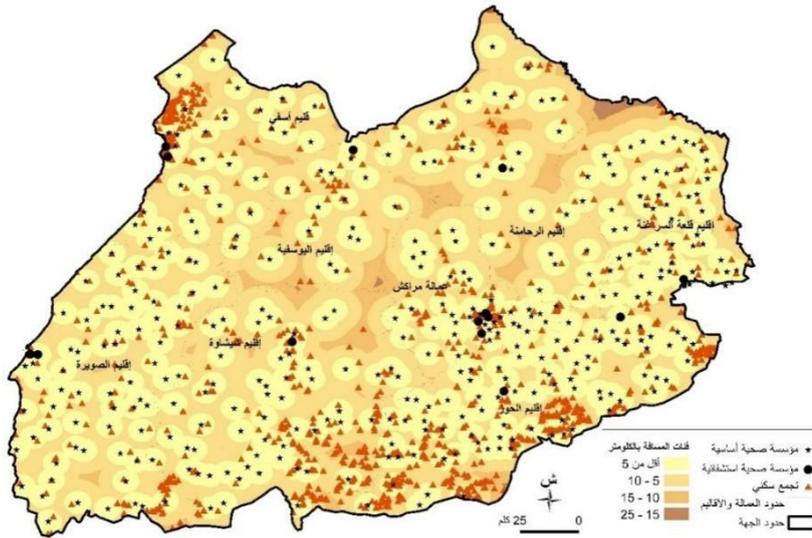
المتعلق بالمنظومة الصحية والعرض العالجي، الصادر في 2011.

تتميز منظومة العرض الصحي بجهة مراكش - آسفي بالتنوع، وتتكون من مؤسسات أساسية ذات خدمات أولية، ومن مؤسسات استشفائية، وتوزع بشكل متفاوت ما بين الأقاليم والجماعات، الشيء الذي ينعكس على مستويات الولوج لهذه البنيات، باعتبار أن الولوجية هي قدرة السكان على الاستفادة من الخدمات الصحية المتاحة. وتحدد هذه القدرة بعدة عوامل اقتصادية وزمنية وثقافية وتنظيمية، بالإضافة إلى العوامل المرتبطة بموقع الخدمات مقارنة بموقع السكان. وقد تكون هذه

العوامل مساعدة أو عوائق تمنع من الاستفادة من الخدمات الصحية (Richard, 2001).

يمكن التأكيد في هذا الصدد، على أن دراسة وتحليل الولوجية الجغرافية ال يقتصر فقط على المؤشرات والجوانب التي قد تمت إثارها، ولكن على جوانب أخرى يمكن أن تشكل موضوع دراسات وبحوث أخرى لمناقشة الجوانب المختلفة لموضوع الولوجية سواء من حيث الوسيلة أو الغاية (هالل، 2014)،

خريطة 1: (التجهيز الصحي والبعد من المؤسسات الصحية بجهة مراكش - آسفي)



المصدر: إنجاز شخصي بإستناد معطيات المديرية الجهوية للصحة والتقسيم الإداري لسنة 2015.

⁷⁴ تقرير المجلس الاقتصادي والاجتماعي، الخدمات الصحية الأساسية: نحو ولوج منصف ومععم إحالة رقم 2013/4 www.cese.ma تختلف الجائحة عن الوباء بكونها هي انتشار لمرض معد بصورة سريعة وبين عدد كبير من السكان، في عدد من الدول في أكثر من منطقة * جغرافية، كما هو حال فيروس كورونا، والذي تم اعتباره وباء خلال فترته المبكرة من الظهور في الصين والدول القريبة منها، لتنتقل بعد ذلك إلى دول أخرى أبعد جغرافيا منها قارة أمريكا الشمالية، ودول الشرق الأوسط ويصيب سكانها. <https://atlas-know.com/>

3. جائحة كوفيد 19 والحاجة لمعايير جهوية في تخطيط وتبدير المؤسسات الصحية

يخضع توطين المرافق في أي مجال لمجموعة من الشروط في الإحداث والتنزيل والتأطير، والتي تكون بهدف التحكم في هذه المرافق وتنظيم تطورها حسب الحاجة إليها. وفي هذا الصدد فقد قام المغرب بإخضاع إحداثه للمرافق (التعليمية، والصحية، والترفيهية، والدينية...) لشبكة من المعايير تنطلق من مقاربة وظيفية للتعمير تهدف إلى تكميم وتنميط حاجيات السكان (Cottent, 1979). وهي الشبكة التي تعبر عن لغة لإدارتهم بواسطتها تحديد الطلب المناسب والعرض المقبول، كما يتحدد عبرها مدلول نقص التجهيز والتجهيز المفرط، وتسمح للمنتخبين بالتحاور مع الإدارات باستعمال مقاييس محددة سلفا (De Lavergne, 1979)، فقد قدمت هذه الشبكة التي عرفت آخر تعديل في معاييرها سنة 2016 من قبل وزارة التعمير وإعادة التراب، مجموعة من الضوابط التي يجب اتباعها في تخطيط مختلف المرافق ومنها المرافق الصحية ومن ضمنها عدد السكان والكثافة السكانية... إل أن جائحة كوفيد 19 قد بينت مدى الحاجة لضوابط جهوية ومحلية، يتم فيها وضع الخريطة الصحية على مستوى كل جهة وإقليم وفقا للخصوصيات الجغرافية والسوسيو-اقتصادية وخصوصا المناطق التي تعرف تقريبا لمظاهر التهميش والهشاشة.

جدول 1: معايير تخطيط وبرمجة مركز صحي حضري

السكان	25000 نسمة	50000 نسمة
ملاحظة فيما يخص السكان	هذا العدد من السكان يستلزم وضع مركز صحي حضري من المستوى 1.	هذا العدد من السكان يستلزم وضع مركز صحي حضري من المستوى 2.
المساحة المرجعية بالمتر المربع	1000	1000
الحد الأدنى من المساحة	ما بين 500 و 1000	ما بين 500 و 1000
العلو المسموح به	RDC avec possibilité de R+1	RDC avec possibilité de R+1
الولوجية	2.3 كلم/ 30 دقيقة	

ويتم اختيار موقع المرافق باستحضار مجموعة من العناصر أهمها (Cottent, 1979)

العقار: يجب أن يكون الوعاء العقاري للمشروع محفظا أو في طور التحفيظ لفائدة الجماعة وخاليا من أي نزاع؛

المناطق ذات الخطورة: المنحدرات، المستنقعات، الأراضي ذات الردم غير المستقر... (يجب الابتعاد عن إنجاز أي مرفق بهذه المناطق؛

القوانين والأنظمة: يجب أن يحترم كل مشروع مقتضيات وثائق التعمير وجميع النصوص التنظيمية الجاري بها العمل؛

المناطق الصناعية: يجب منع إنجاز المرافق بمحاذاة المناطق الصناعية التي تشكل مصدرا للأضرار كيفما كان نوعها (الضجيج، الروائح الكريهة...؛)

الشبكة الطرقية ومواقف السيارات: يجب أن يتم إحداث المرفق بمحاذاة شبكة طرقية مؤهلة لتسهيل الولوج إليها وركن السيارات بمحاذاة.

4. التفاوت في توزيع الكثافة السكانية والموارد البشرية الطبية يبين العجز في مواجهة فيروس

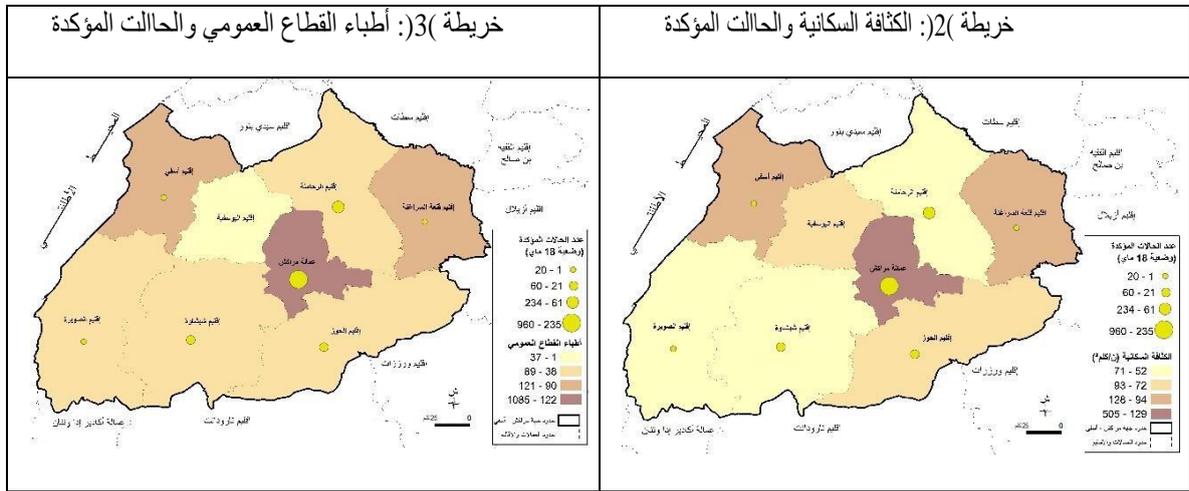
كوفيد 19.

ركزت شبكة المعايير المبرمجة لمختلف المرافق ومنها المرافق الصحية على عامل عدد السكان، إل أنه ومع كوفيد 19 برزت الحاجة لإعادة النظر في هذا المعيار نحو ابتكار وإضافة خصوصيات أخرى ومنها الوزن الاقتصادي والكثافة داخل الجهة أو الإقليم بل وداخل المدينة الواحدة، فقد أشارت بعض المعطيات⁷⁵ إلى أن الأحياء التي عرفت أكبر قدر من الحالات المؤكدة بمدينة مراكش، سجلت في المناطق التي تعرف كثافة سكانية مهمة إلى جانب سكان يعيشون ظروف الهشاشة

الاجتماعية، مما ترتب عنه صعوبة الالتزام بالإجراءات المصاحبة لمواجهة فيروس كوفيد 19.

أما الموارد البشرية فتعرف هي الأخرى تباينا تباينا بجهة مراكش - آسفي، حيث نجد عمالة مراكش هي التي تعرف أكبر عدد من أطباء القطاع العمومي، أما على المستوى الوطني، فنسبة الأطباء إلى عدد السكان تختلف بين الجهات اختلافا يجعلها تبلغ طبيبا واحدا لكل 1916 ساكن في الدار البيضاء... وتبلغ طبيبا واحدا لكل 8111 ساكن في الوسط الحضري، مقابل طبيب

واحد لكل 11345 ساكن في الوسط القروي⁷⁶.



المصدر: إيجار شفيص بإعداد المعهد الوطني للسكان والإسكان لسنة 2014 وبتأجيل وزارة الصحة والتقسيم الإداري لسنة 2015.

إنه ولتبيد التفاوتات المسجلة في هذا القطاع الحيوي، قامت الدولة، في السنوات الأخيرة، باستثمارات مهمة في مجال الصحة، غير أنها تعترف بكون الفوارق بين الواسطين الحضري والريفي، وبين الساكنة الميسورة والساكنة الفقيرة، والجهات والأقاليم ما تزال قائمة سواء على مستوى المؤشرات ذات الصلة بالحالة الصحية للسكان أو المؤشرات المتعلقة بالاستفادة من الرعاية الطبية والتغطية من لدن مصالح الصحة العمومية... وهكذا، فالفوارق قائمة في عدد من الجهات حيث يبقى الفارق مع المعدل

الوطني للخدمات في الوسط القروي مرتفعا نسبيا⁷⁷.

⁷⁵ معطيات جريدة مراكش 24 الإلكترونية.

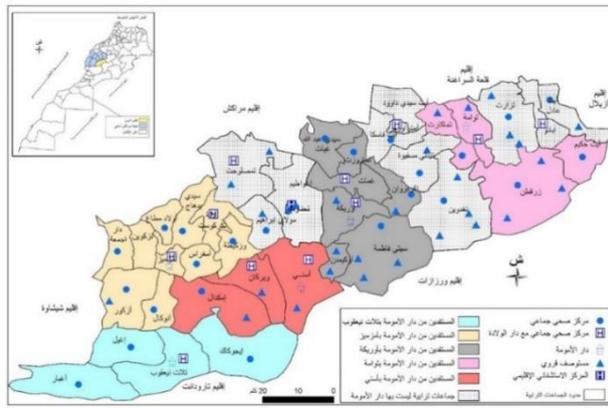
⁷⁶ تقرير المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي، مرجع سابق، ص 32

⁷⁷ المرصد الوطني للتنمية، دراسة حول الفوارق في الاستفادة من الرعاية الطبية بالمغرب - دراسة حالات، 2012، ص. 2

5. الخريطة الصحية بإقليم الحوز تعزيز للتباينات الجهوية

يتوفر المغرب في الجانب الصحي، على شبكتين من الخدمات، وتتوفر هذه الخدمات على المستوى الحضري، كما على المستوى القروي. فبالنسبة للعالم القروي، يتوفر إقليم الحوز على ثالث أنواع من المؤسسات الصحية، والمتمثلة في المستوصفات، والمراكز الصحية الجماعية، ثم المراكز الصحية الجماعية مع دار الأمومة. أما على المستوى الحضري، فالإقليم يتوفر على المراكز الصحية الحضرية، والمراكز الصحية الحضرية مع وحدة الأمومة. وفيما يتعلق بشبكة المستشفيات بالإقليم، فتتكون من مستشفى عمومي إقليمي واحد بتحناوت تصل طاقته الاستيعابية القصوى إلى 50 سريرا، ويسدي خدماته إلى كافة سكان الإقليم، ويتوفر هذا المستشفى على وحدة للاستشفاء، ومختبر للتحاليل الطبية ووحدة للعمليات الشعاعية⁷⁸.

خريطة (4): التجهيز الصحي بإقليم الحوز



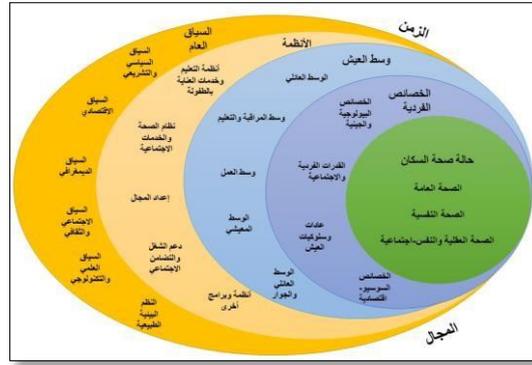
المصدر: إيجاز نمطي باقتداء بمطابق الخريطة الصحية لمنطقة الصحة بإقليم الحوز والتقسيم الهاري لسنة 2015

يتأثر العرض الصحي بإقليم الحوز كما هو الشأن بباقي الأقاليم بالمحددات الاجتماعية، وهي العوامل المحددة التي تؤثر أو ترتبط بالحالة الصحية. وتتعلق الصحة العامة بشكل أساسي بمختلف التدخلات والنشطة التي تستهدف جميع المحددات الصحية القابلة للتعديل⁷⁹، وتختزل منظمة الصحة العالمية نموذجها للمحددات الاجتماعية للصحة في عشرة عناصر كبرى تبتدئ بالشروط السوسيو-اقتصادية أو اللامساواة أمام الصحة ذات الأصل الاجتماعي، وتنتهي بالنقل بعد أن تكون قد مرت عبر الفلق والطفولة المبكرة والعمل والبطالة والدعم الاجتماعي والدمان والتغذية... إذ ال يوجد نموذج واحد من المحددات الاجتماعية للصحة، وال تقف المقاربات التي اهتمت بنفس الموضوع عند حدود واحدة وإنما تتعدد المقاربات وتختلف النماذج لتضعنا أمام مسألة ارتباط المحددات الاجتماعية بالبلد الذي يعيش فيه الأفراد (الإبراهيمي، 2016).

^{78 79} معطيات مندوبية الصحة بإقليم الحوز سنة 2019.

<http://promosante.org/promotion-de-la-sante-en-bref/determinants-de-la-sante/>

شكل 1: محددات الخريطة الصحية



المصدر:

(<https://publications.msss.gov.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>) يتصرف

تعتبر بعض مؤشرات المحددات الاجتماعية التي يعرفها إقليم الحوز، على حالة العزلة والهشاشة التي يعرفها هذا المجال، إذ تعتبر العالقة بين طبيعة المجال والمجتمع، من أهم الدراسات المجالية والتي اهتم بها علماء الاجتماع وحتى الجغرافيين على حد سواء، وذلك من خلال ربط العالقة بين طبيعة المجال وهوية الطبقات الاجتماعية (طبقة غنية، طبقة فقيرة)، وهذا ما يؤدي إلى تمييز المجالت عن بعضها البعض، كما أن الدراسات الجغرافية، عملت على إبراز هذه العالقة، من خلال معرفة العالقة بين التهميش المجالي والتهميش الاجتماعي (بوجدرة 2005،، لذلك سنبين بعض المؤشرات الخاصة بالمدينة، والولوج للتعليم والولوج للصحة والفرق الذي يعتبر ظاهرة متعددة الأبعاد. حيث ال يعكس الحرمان المادي فحسب بل يتضمن على سبيل المثال أيضا عدم القدرة على الوصول إلى الخدمات الأساسية. ومن أجل أن يحدث الإنفاق الموجه إلى مستحقه تأثيرا واسع النطاق لخفض معدل الفقر، فإن يجب أن تكون المزايا الناشئة عن الخدمات الاجتماعية الأساسية المحسنة مصحوبة بزيادة في فرص تحقيق الدخل والبرادات بالنسبة للفقراء على أن تكون هذه الفرص من النوع الناتج عن النمو الاقتصادي القوي) صندوق النقد الدولي. قسم الأبحاث (2020،، وفي جانب الصحة هناك عالقة وثيقة بين الصحة، والدائرة الاجتماعية والثقافية التي مجتمع كان ولذا يجب على الأنثروبولوجيين وعلماء الاجتماع القيام بمزيد من الدراسات لكشف هذه العالقة، وكذا تحديد الإمكانات المختلفة المتوفرة، ودراسة الأحوال الصحية والمستوى التعليمي السائد، وكل هذا يندرج تحت مسمى المعادلة الثقافية للطب والصحة والمرض ضمن الحياة الاجتماعية) رحاب مختار (2015،،

جدول 2: مؤشرات المحددات الاجتماعية للصحة بإقليم الحوز

الأمية	التعليم العالي	معدل النشاط	البطالة	الولوج للتعليم	الولوج للصحة	الفقر المتعدد الأبعاد
44.1%	1.7%	45.7%	9.2%	59.8%	12.69%	18.82%

المصدر: البصائر العلم السكان والسلي لسنة 2014

6. الولوجية الجغرافية محدد أساسي في تخطيط الخريطة والوصول للمؤسسات الصحية

يتعلق الأمر بإشكالية من إشكاليات العالم القروي على الخصوص، وتهم المناطق المعزولة (الجبلية والصحراوية) المرتبطة بمحددات أخرى من قبيل البنية التحتية والطرق والظروف المناخية) تقرير المجلس الاقتصادي والاجتماعي والبيئي (2015،، إذ تبقى المسافة عاملا حاسما من عوامل الولوج لهذه الخدمات والعلاجات الصحية، فعلى سبيل المثال نجد أن ولوجية

المستشفيات ما زالت تطرح العديد من المشاكل بالنسبة للسكان إذ أن 40% منهم ال يستطيعون الوصول إلى خدمات المستشفيات (وزارة الصحة، 2020). وهو ما نجده من خلال حالة جهة مراكش – آسفي وخاصة بإقليم الحوز، فالمسافة والبعد من المؤسسات الصحية يشكلان عائقا أمام السكان لتحقيق الولوجية الفيزيائية وكذا الثقافية لخدمات المؤسسات الصحية وخاصة بالمناطق والأقاليم ذات الخصوصيات الجغرافية الصعبة والمعطيات الاجتماعية المرتفعة معدالتها.

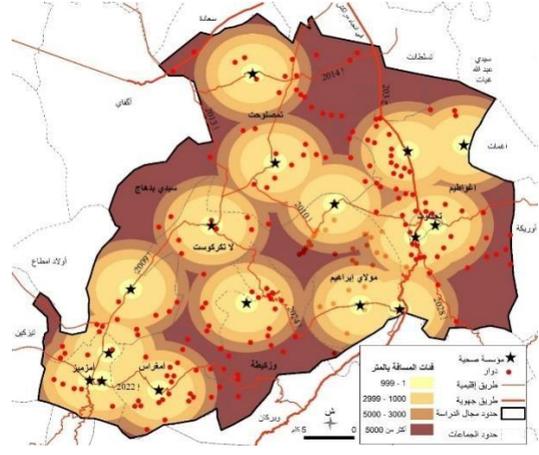
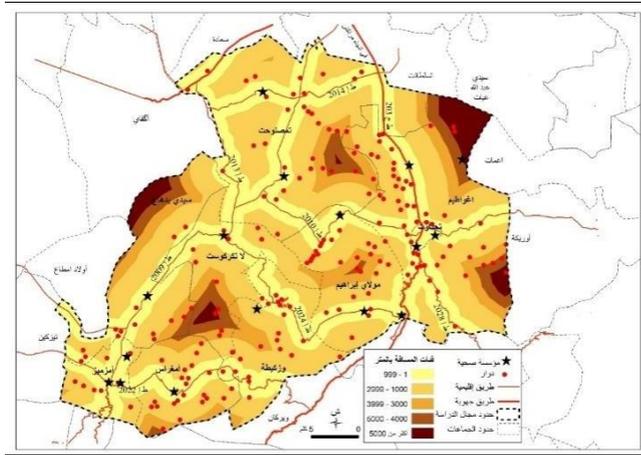
فالملاحظ في دراسة ميدانية لبعض جماعات دير إقليم الحوز، كما تعبران عنه الخريطين أسفله، أن هناك تجمعات سكنية تبعد عن المراكز الصحية الأساسية والمستشفيات بعشرات الكلومترات، الشيء الذي يحد من الولوج لخدماتها، خاصة أمام البعد عن الطرق المعبدة والمصنفة، عالوة عن الطابع التضاريسي الذي ال يساعد على التنقل بسهولة ما بين الدواوير والمراكز الجماعية، مما يجعل الحصول على الخدمة مرهونا بالقرب من المؤسسة خاصة حينما تسوء الأحوال الجوية والقدرة على

التنقل بامتلاك وسائل النقل العمومي أو الخاص.

خريطة (6): بعد التجمعات السكنية عن الشبكة الطرقية الوطنية

تريطة (5): التوزيع الجغرافي للمراكز الصحية وفئات

مسافة التي تفصلها عن السكان



لمصدر: إنجاز شخصي باعتماد العمل الميداني، ومعطيات مندوبية الصحة بإقليم الحوز والمديرية الإقليمية لوزارة التجهيز والنقل والتقسيم الإداري لسنة 2014.

لمصدر: إنجاز شخصي باعتماد العمل الميداني، ومعطيات مندوبية الصحة بإقليم الحوز والتقسيم الإداري لسنة 2015.

7. مقترحات ومخرجات الخريطة الصحية لما بعد فيروس كوفيد 19

حاولنا عبر فقرات هذا المقال تسليط الضوء على جانب من التباينات التي تعترى المنظومة الصحية بجهة مراكش، فالجائحة بينت محدودية المؤسسات الصحية الأساسية لكونها تفتقر للموارد البشرية والتجهيزات الكفيلة باستقبال مرضى الأمراض التي تدخل في نطاق الحالات اليومية ومرضى كوفيد 19 وغيرها، وهو الشيء الذي شكل ضغطا على المراكز الاستشفائية الإقليمية والجهوية. فقد أدى تركيز وتوطين البنيات الصحية الاستشفائية المجهزة في مجالات جغرافية معينة، دون أخرى أمام ما تطرحه مثل هذه الأمراض المستجدة من إمكانية نقل العدوى، وكذا ندرة وتوطين المختبرات المخول لها في بداية الجائحة إنجاز التحاليل المخبرية إلى طرح التساؤل عن مدى نجاعة التخطيط الصحي بواسطة الخريطة الصحية، وقدرتها على

المعالجة والوقوف أمام التغيرات الوبائية الطارئة. لذلك فمآل الخريطة الصحية ما بعد فيروس كوفيد 19 نراه ممكنا من خلال
القتراحات التالية:

- توسيع صالحيات المديرية الجهوية والمندوبيات الإقليمية للصحة مع إشراك جميع الفاعلين من قطاع عام وخاص
ومنتخبين ومجتمع مدني وسكان في وضع التصورات واتخاذ القرارات.
- الأخذ بالخصوصيات الجغرافية لكل جهة على حدى مع تبني تمييز إيجابي للمناطق المهمشة.
- تقوية المؤسسات الصحية الأساسية بالموارد البشرية وتجهيزها لتواجه مختلف المستجدات المرضية والوبائية،
باعتبارها مؤسسات القرب التي تبدأ منها المراقبة الصحية. - الرفع من
ميزانية الصحة على المستوى المركزي والمحلي مع إلزامية مساهمة القطاع الخاص لما تشكله من عماد
التنمية الاقتصادية والاجتماعية.
- تسهيل الولوج إلى المؤسسات الصحية الأساسية عبر مختلف الخطط والبرامج المحلية، باعتبارها المنطلق الأساس
للتشخيص السليم والناجع الكفيل بترشيد مختلف النفقات والموارد.

البيبلوغرافيا

- ص. الطبية الأنثروبولوجيا منظور من مقارنة – للمجتمع الثقافي بالنسق وعالقتها والمرضى الصحة. (2014). ر. مختار
174.
- النشر دار. المغربي القروي بالمجتمع والمرضى للصحة سوسيوولوجية دراسة والمجتمع، الصحة. (2016). ز. البراهيمي
أدم فضاء – والتوزيع
18. العدد، الاجتماعية العلوم مجلة. الجغرافية الولوجية دراسة في الجغرافية المعلومات نظم دور. (2014). ع. هائل
والعلوم الأنثروبولوجيا في الجزائرية المجلة، إنسانيات مجلة. جيجل بولية الهامشية المجالات. (2005). ن. بوجردة
الاجتماعية
- (2014) لسنة والسكنى للسكان العام الإحصاء
- رقم إحالة). ومعمم منصف ولوج نحو: الأساسية الصحية الخدمات. (2013). والبيئي والاجتماعي الاقتصادي المجلس
4/2013).
- العام النفع ذات والخاصة العمومية للمرافق المعيارية البرمجة. (2016). الوطني التراب وإعداد التعمير وزارة. والرياضي والثقافي
والاجتماعي الإداري الاستعمال ذات الجماعية العمومية للمرافق والمعمارية العمرانية البرمجة
والنشر التواصل مركز منشورات. (2012)
- الإلكترونية 24 مراكش جريدة معطيات. (s.d.). 24 مراكش
- حالت دراسة – بالمغرب الطبية الرعاية من الاستفادة في الفوارق حول دراسة. (2012). للتنمية الوطني المرصد
الحوز بإقليم الصحة مندوبية معطيات. (2019). الحوز بإقليم الصحة مندوبية

Cotten, M. (1979). Les équipements publics du quartier. La documentation française.

De Lavergne, F. (1979). Economie politique des équipements collectifs. Collection Economica.

Richard, J.-L. (2001). Accès et recours aux soins de santé dans la sous-préfecture de Ouessé (Bénin). Thèse de géographie de la santé. Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel.

Ministère de la Santé et des Services sociaux. (s.d.). La santé et ses déterminants: Mieux comprendre pour mieux agir. Récupéré de <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2011/11-202-06.pdf>

Ministère de la santé. (2020). Rapport

وباء كورونا في المغرب: قراءة في تدبير الأزمة وإفرازاتها وتحدياتها على إعداد التراب

عبد المجيد هالل

مختبر الدراسات حول الموارد، والحركية والجاذبية

جامعة القاضي عياض بمرآش

مقدمة

لقد الحت لألفق اليوم أحد أهم المشكلات التي تواجه الإنسان في الوقت الراهن، وهي فيروس كورونا المستجد "كوفيد-19"، الذي أكدت منظمة الصحة العالمية أنه ال يمكن وضع حد له بشكل فوري، وإنما يمكن فقط العمل على محاصرته والحد من انتشاره باعتماد الوقاية والحجر الصحي. انطلق هذا الفيروس من آسيا كأول محطة وتحديدًا من "وهان" بالصين في أواخر ديسمبر 2019، لينتشر إلى باقي دول العالم ويصل إلى بلدان شمال إفريقيا وضمنها المغرب. وقد أعلن هذا الأخير، في 2 مارس 2020، عن تسجيل أول إصابة بفيروس كورونا المستجد على أراضيه، وتتمثل في مغربي قادم من أوروبا وتحديدًا

من إيطاليا. ثم انتقلت الحالة المؤكدة تدريجيا إلى مناطق مغربية أخرى، حيث أخذت مؤشرات عدد المصابين في الارتفاع.

والحال أن هذا الوباء قد زرع فجأة السياسات العمومية المتبعة على جميع المستويات. لذا فمن الطبيعي أن تكون له تداعيات اقتصادية واجتماعية وصحية ومجالية، فقد بين التاريخ عالميا (سيليريه وياديو، 2013 ووطنيا) أنفوس، 2007) أن الأزمات الصحية كانت من بين الأزمات التي أثرت بشكل كبير على تحولات المدن والحيز الترابية بمختلف مقاييسها.

فهذه الأزمة، التي تعود - بعد عقود من النسيان⁸⁰ - أبانت عن ضعف شديد تجاه الأمراض المعدية، كما تسببت في ركود اقتصادي كبير، وغيرت وستغير المشاهد الحضرية وأنماط العيش والسكن والعمل والتعليم والتنقل والاستهلاك... مع العلم أن هذه التغيرات تتأثر بالتباينات الاجتماعية والترابية التي تؤثر بدورها على الحجر الصحي من حيث عدة أبعاد: نوعية وحجم السكن، وإمكانية العمل في المنزل أم ال، مدى التوفر على سكن ثانوي خارج المحاور الحضرية ذات الكثافات السكانية المرتفعة، أهمية السكن غير المتجمع بالريف والضواحي في تحقيق التباعد الاجتماعي، مدى التغطية بشبكة الهاتف والآنترنت...

وتكمن الإشكالية الحقيقية في كيفية التعامل مع هذا الوباء العالمي المستجد، وكيفية تدبير هذه الأزمة الجديدة التي خلقها، ثم استثمار إفرازاتها وانعكاساتها وعبرها في بناء السياسات العمومية المستقبلية. ويندرج كل هذا في جوهر سياسات إعداد التراب بمفهومها العام، والتي تستهدف الحد من التباينات الترموية، وتدبير المخاطر وتحقيق التنمية المستدامة، بما في ذلك الأخذ بعين الاعتبار التنقالت والأزمات الصحية التي تحتم على الخدمة العمومية التكيف والتألم معها لتقديم الحلول لاحتياجات الصحية والطبية الجديدة وتطورها في الزمان والمكان، بما في ذلك تكوين الموارد البشرية الطبية والارتقاء

بالتشيكالت الاستشفائية وفق المستجدات الجارية.

مع العلم أن تحقيق أهداف إعداد التراب ال يمر حتما عبر تصورات وتوقعات وثائق الإعداد الترابي التي تتطلب زما معينا للدراسة والمصادقة، بل تجد طريقها عبر التهيئة العمليانية، كذلك التي تملها الظروف أو الضرورة الملحة أو برامج وطنية

يسجل تاريخ المغرب حضور أوبئة خلفت خسائر بشرية فادحة: الطاعون والكوليرا المعروفة باسم "بوكليب"، والجذام، الجذري،⁸⁰ والمالريا، والنيوفنيد المعروف باسم "النيفوس".

استعجالية أو استدرابية أو في حالة أحداث استثنائية مثل حالة وباء كورونا، حيث تم إنجاز مرافق تخصص الصحة بشكل استعجالي...

1. الإجراءات المتخذة ومدى فعاليتها في سبيل مواجهة أزمة فيروس كورونا

1.1 الإجراءات المنتهجة إزاء الانتشار الجغرافي للجائحة

يشير التسلسل الزمني للأحداث إلى أن المغرب شرع في التفاعل مع فيروس كورونا المستجد مبكرا مقارنة بغيره من الدول، إذ تم اتخاذ مجموعة من القرارات من أهمها:

فمن جهة، أعدت وزارة الصحة مخطط وطني لليقظة والتصدي لمرض كوفيد-19، ويؤكد هذا المخطط على الاحتياطات والإجراءات الواجب اتخاذها، وعلى ضرورة التزام المؤسسات الرسمية بقواعد النظافة الصارمة وتنفيذ تدابير معينة في حالة الطوارئ الوبائية، مع وضع تقديرات للمراحل المحتملة والتي تم تقسيمها إلى ثالث مراحل:81

- المرحلة الأولى: عدم وجود حالة أو حالات قليلة منتشرة، قادمة من بلد فيه انتشار بين الأشخاص؛

- المرحلة الثانية: عدد مهم للحالات، حالت متجمعة للفيروس؛

- المرحلة الثالثة: عدوى جماعية.

وبموازاة ذلك، تم خلق لجنة اليقظة الاقتصادية التي عقدت أول اجتماع لها يوم الاثنين 16 مارس 2020 لتقييم وضعية الاقتصاد الوطني ودراسة الإجراءات ذات الأولوية التي يتعين اتخاذها.

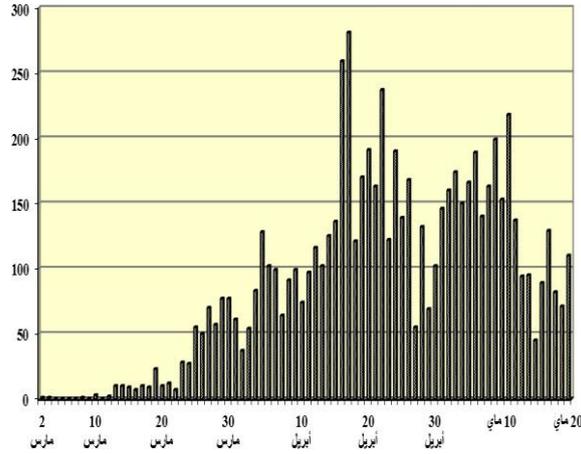
سمح المخطط الوطني لليقظة والتصدي لمرض كوفيد-19 باستجابة سريعة لإعلان أول حالة مصابة بفيروس كورونا المستجد في 2 مارس 2020، وبعدها اتخذت السلطات العمومية عدة إجراءات استباقية بهدف الحد من انتشار العدوى. شملت الدفعة الأولى من الإجراءات منع التجمعات، وإغلاق الحدود مع باقي دول العالم في ابتداء من 15 مارس 2020، إغلاق الجامعات

والمدارس ابتداء من 16 مارس 2020 مع نهج التعليم عن بعد، وإقفال الأماكن العامة (مقاهي، حمامات...) وتوالت بعدها الإجراءات الإضافية بشكل تصعيدي، وصول إلى فرض حالة الطوارئ الصحية ابتداء من 20 مارس 2020 على الساعة السادسة، مع السماح المشروط بالخروج عند الضرورة⁸²، ثم منع التنقل بين المدن ابتداء من 21 مارس 2020 باستثناء السلع والبضائع، تقاديا لزيادة انتقال العدوى بين مختلف المناطق الجغرافية، هذا إلى جانب تعليق الرحلات الجوية المحلية؛ إضافة إلى إجبارية وضع ألقنعة الواقية ابتداء من 7 أبريل 2020.

إل أن هذه الإجراءات لم تحل دون ارتفاع أعداد المصابين والضحايا كما يبين الشكل الموالي.

81 - وزارة الصحة، مديرية علم الأوبئة ومكافحة الأمراض: المخطط الوطني لليقظة والتصدي لمرض كوفيد-19.
82 - المرسوم رقم 293.20.2 الصادر في 24 مارس 2020 بإعلان حالة الطوارئ الصحية بسائر أرجاء التراب الوطني لمواجهة تفشي فيروس كورونا. الجريدة الرسمية عدد 6867 مكرر الصادرة بتاريخ 24 مارس 2020، ص 1783.

الشكل 1: عدد الحالات اليومية المؤكدة المصابة بفيروس كورونا المستجد إلى حدود 20 ماي 2020.

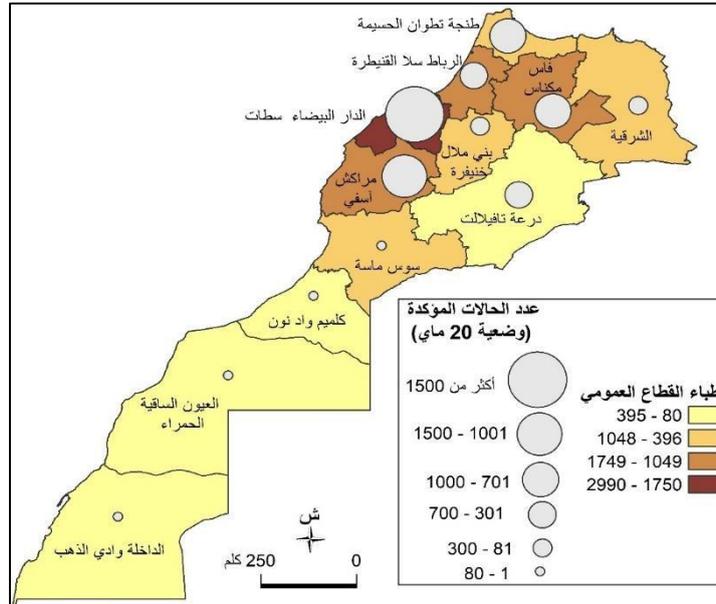


مصدر المخططات: وزارة الصحة.

ويلاحظ أن الحالات المصابة تتركز بالمدن المحتضنة لعدد كبير من السكان وكذلك الكثافات السكانية المرتفعة كالدار البيضاء، ومراكش، ومكناس والرباط. وهذا ما يعكس أنه كلما ازداد تركيز السكان ازداد الختلط وبالتالي ارتفع عدد الإصابات. يستنبط أيضا من التوزيع الجغرافي أن الوباء اليميز بين المركز والهامش، فقد انتقل من مدن المحور الأطلنطي الأوسط إلى الهامش بمدن الجنوب والجنوب الشرقي. وهنا تكمن جدوى الإجراء المتعلق بالحد من الحركة بين المدن. وفي السياق نفسه، يتضح أن الجهات التي سجلت أعلى نسب الحالات المصابة المؤكدة بوباء كورونا المستجد، هي نفس الجهات التي يتركز فيها أكبر عدد من الأطباء والبنيات والخدمات الصحية، وال سيما المعاهد الثالث التي كانت مؤهلة لوحدها للكشف المبكر عن الوباء

والمتواجدة بكل من مدينتي الدار البيضاء والرباط.

الخريطة 1: تركيز الحالات المؤكدة في نفس الجهات التي يتركز فيها أطباء القطاع العام.



مصدر المخططات: وزارة الصحة.

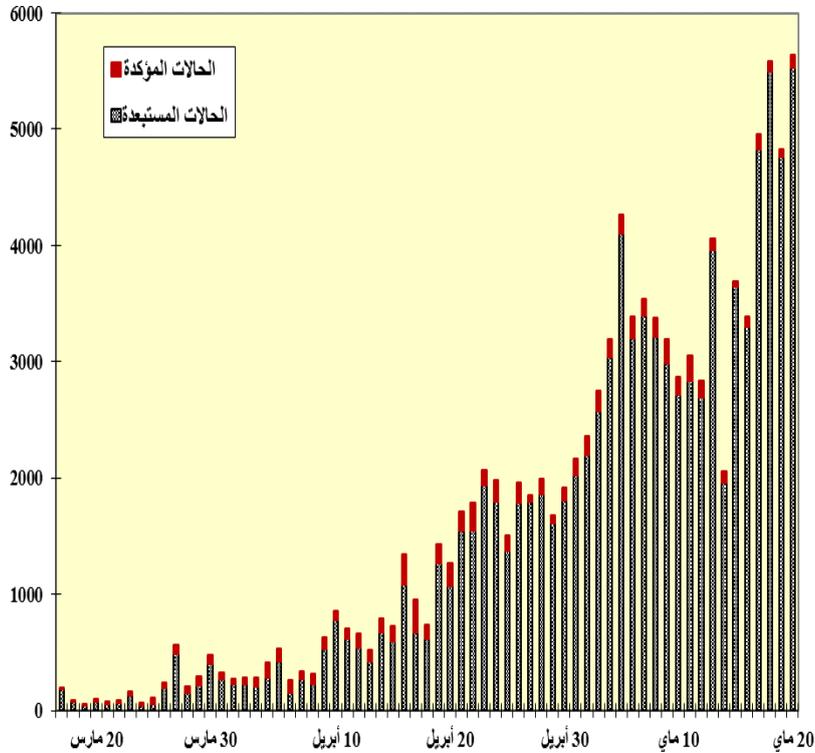
التعثرات المسجلة

إن مقارنة المعطيات المتعلقة بإجراءات المرحلة الوقائية التي بدأت في وقت مبكر بعدد الإصابات التي سجل ارتفعا نسبيا، يعكس أن اختلالات ما قد حصلت وساعدت على انتشار الفيروس. ويمكن إيراها في النقاط التالية:

- القرب الجغرافي للمغرب من أكبر بؤر نقشي للجائحة في أوروبا، أي إيطاليا وإسبانيا. هذه الدول تتركز بها جالية مغربية مهمة تنتقل بشكل مستمر بين بلد الإقامة والبلد الأصلي، بل أكثر من ذلك فالمغرب ذو جاذبية سياحية مهمة من البلدان الأوروبية. وقد يكون هذا من بين العوامل التي ساعدت على دخول حالات مصابة قبل اكتشافها. عالوة على ذلك، أشارت السلطات العمومية إلى أن عددا من السياح المغاربة كانوا قد عادوا من مصر بعد نهاية عطلتهم السياحية وهم يحملون الفيروس قبل أن تعلن مصر عن وجوده فيها.

- تدني عدد الفحوصات المخبرية المتعلقة بالكشف عن المصابين بالفيروس في بداية الأزمة. ويبدو أن هذا هو الجانب الذي لم يتم الاستعداد له على نحو جيد مقارنة بالإجراءات الأخرى، حيث اقتصر الأمر في البداية على ثلاثة مختبرات بمحور الدار البيضاء-الرباط، وهي المعهد الوطني للصحة والمستشفى العسكري بمدينة الرباط ومعهد باستور بالدار البيضاء. وهكذا، اعتدنا منذ بداية حالة الطوارئ الصحية على أن ال يتعدى عدد الحالات اليومية المؤكدة 128 حالة كأقصى حد، والواقع أن ذلك كان مبني على عينة تضم 500 تحليل فقط، في الوقت الذي تقوم فيه بلدان أخرى بأخرى عشرات الآلاف من التحاليل يوميا. إنها عينة ضعيفة وتعطي متوسطا مرتفعا. ومع انطالق العمل بمختبرات جديدة موزعة على مدن الرباط والدار البيضاء ومراكش ووجده وأكادير ابتداء من 14 أبريل، تجاوز عدد الحالات المؤكدة في 16 أبريل ما يفوق 250 حالة، معناه أنه بتضاعف عدد المختبرات تضاعف عدد الحالات المؤكدة.

الشكل 2: عدد الحالات اليومية المؤكدة نسبة لعدد الحالات اليومية المختبرة إلى حدود 20 ماي 2020.



مصدر المعطيات: وزارة الصحة.

يتبين من خلال قراءة الأرقام، أن الاختبارات بدأت تتجاوز عتبة 1000 تحليل مخبري منذ 16 أبريل. لكن رغم هذا التدارك النسبي، فالمغرب يبقى متأخرا كثيرا بالمقارنة مع دول أخرى فيما يخص عدد الاختبارات والتي لم تتعدى به بعد 110000 تحليل مخبريا منذ بدء الوباء إلى حدود 20 ماي 2020، في الوقت الذي أجرت فيه دول أخرى مئات الآلاف.

عموما، بالحظ أن تنزيل الإجراءات الاحترازية وآليات المواجهة لم تتم في أحيان عديدة على نحو جيد، حيث خرج البعض في مسيرات ببعض المدن وفي شبه مظاهرات كالتنديد بإغلاق المساجد وتكفير الدولة والمجتمع، وكأن الوباء خصما في معركة ذات مصالِح متنافرة. والواقع أن مخاطر هذا الفيروس ال تعترف بالحدود وال تفرق بين الكبير والصغير وال تميز بين

الأشخاص على أساس لونهم. إنها فجوة بين إجراءات متقدمة وفكر متخلف، بل إنه جانب من جوانب الغباء الترابي (Bêtément territorial). فعكس الغباء هو الذكاء، ذلك أن الغبي هو الذي ال يحسن الاختيار بين البدائل المتاحة والسليمة والصحيحة والتي تجنب المصائب والأزمات ومنها فيروس كوفيد-19، ومن أنواع الغباء هو الغباء الترابي، ويمكن تطبيقه في حالة فيروس كورونا على النحو التالي: ذلك أن الذي ال يلزم التراب الذي يقيه من عدوى الفيروس المذكور قد ال يؤدي صحته فحسب ولكن الآخرين أيضا بأجياز ترابية أخرى في مسارات تنقلته.

ضمن هذا السياق، وإزاء الشعور بالختلاط أو التجمع بالمدن ذات الكثافات السكانية المرتفعة، أدى انتقال بعض السكان إلى المدن المتوسطة الحجم إلى طفو توترات محلية بسبب الخوف من خطر انتشار الفيروس في المناطق الأقل تعرضا. وهذا ما

أوردته بعض الصحف ووسائل التواصل الاجتماعي في مدينتي مراكش والصويرة، حيث تحدثت عن مغادرة بعض المراكشيين لمنازلهم ليستقروا في الصويرة في شقق مستأجرة (الصور الموالئية).



19 أبريل 2020



09 ماي 2020



18 أبريل 2020

بصدر الخطيب:

<http://www.marrakech7.com/site->

[mobile/detail.php?id=46535&@clid=IwAR3ekrujbigxjFihl298zzl3davkxevqu4EVFDQB81GyavFFK5DbDbQY](http://www.marrakech7.com/site-mobile/detail.php?id=46535&@clid=IwAR3ekrujbigxjFihl298zzl3davkxevqu4EVFDQB81GyavFFK5DbDbQY)

على مستوى التوزيع المجالي لنقط خرق الحجر الصحي، اتضح ميدانيا أن الأمر حدث بالأحياء الشعبية وال سيما بالمناطق التي تحتضن بعض الأسواق غير المهيكلة. وهي نفس المناطق التي سجلت بها أغلب الإصابات المحلية بفيروس كوفيد-19 كما هو الحال بالنسبة للحيز الحضري لمدينة مراكش، التي مسته الإصابة بالأحياء التالية، وأغلبها شعبية بكثافات سكنية

عالية: أحياء سيدي يوسف بنعلي، ديور المساكين، بين القشالي، أزلي، العزوية، إيزيكي، المصمودي، أفاق، القصبية، الزدهار، المسيرة، المالح، دار السالم، السعادة، دوار الجديد، دوار الظالم، دوار السراغنة، دوار بلعكيد، حي البرارك، المشور.

وعلى المستوى الكمي، تشير الأرقام على الصعيد الوطني 83، إلى أن النيابة العامة لدى المحاكم المغربية قامت بتحريك المتابعة القضائية في مواجهة ما مجموعه 65352 شخصا حتى حدود 8 ماي 2020 قاموا بخرق حالة الطوارئ الصحية، من بينهم 3106 شخصا أحيلوا على المحاكم في حالة اعتقال.

وبالتعمق أكثر في التحليل عبر رصد تطور وضعية انتشار الوباء ما بين يوم فرض الحجر الصحي (20 مارس) ويوم بداية تمديد فترة الحجر الصحي لشهر إضافي (20 أبريل) (المرسوم رقم 2.20.30)، وقفنا على ما يلي:

- ارتفاع في عدد الحالات المؤكدة من 66 حالة مصابة مؤكدة بوباء كورونا إلى 3046 حالة، حيث انضافت 2980 حالة

جديدة في ظرف شهر، أي بمعدل يومي يصل إلى حوالي 99 حالة؛

- انتشار الوباء بكل الجهات بعدما كانت 3 جهات خالية من الفيروس، وذلك رغم ظروف الحجر الصحي الذي منع فيها التنقل بين مختلف المناطق إل برخص استثنائية. وهذا ما يدفع إلى التساؤل حول كيفية انتقال العدوى بين كل الجهات، هل يتعلق الأمر بعدم احترام شروط الطوارئ الصحية أم استهتار البعض بحياته وحية الغير بالتنقل بين كل ألكنة خارج الإجراءات

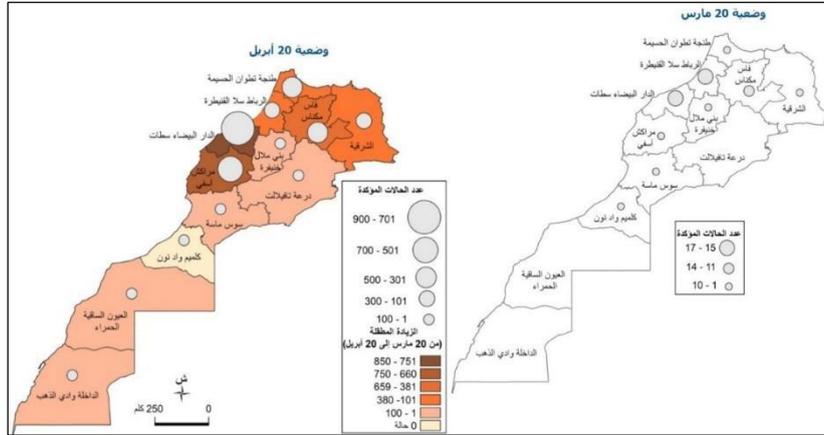
المنصوص عليها؛

- ارتفاع ملموس في عدد الإصابات خصوصا في مدن الدار البيضاء ومراكش وفاس وطنجة وورزازات، نتيجة ظهور بؤر

وبائية بوحدات صناعية وتجارية، كالأسواق الممتازة ومعامل صناعة النسيج التي تم تحويلها إلى صناعة مستلزمات طبية وشبه طبية (أقنعة وألبسة واقية...). وكذلك مؤسسة إصالحية بورزازات مؤخرا. وهنا أيضا تثار عدة أسئلة حول ظروف الوقاية والسلامة الصحية داخل هذه البؤر.

الخريطة 2: تطور عدد الحالات المؤكدة المصابة بوباء كورونا المستجد ما بين 20 مارس و20 أبريل حسب

الجهات.



مصدر الخريطة: وزارة الصحة.

2. أداء المنظومة الصحية ومدى قدرتها على مواجهة الجائحة

كثيرا ما نعتت أطر الصحية بالقطاع العمومي بنوعت سلبية مخالفة لما تصنف بها اليوم كجنود في الصفوف الأمامية للجبهة المواجهة هذا الفيروس في ظروف صعبة. وإذا كان انتقاد القطاع الصحي ليس انتقادا لأطباء وال للممرضين فإنه انتقاد واضح للسياسات العمومية التي اتبعتها مؤسسات الدولة منذ مدة في هذا القطاع الحساس. والواقع أن الهيئات الرسمية⁸⁴ والأبحاث الأكاديمية⁸⁵ لم تهمل إصدار تقارير تهم الجانب الصحي، ثم دراسة الأمراض والأوبئة وطنيا وجهويا ومحليا وتوزيعها الجغرافي بالعمد على الأبحاث الميدانية والنتائج الطبية، بل هناك تخصص في الجغرافية قائم بذاته يهتم جغرافية الصحة له رواده وتراكماته البحثية.

كما أن مشاكل القطاع الصحي العمومي بالمغرب معروفة وليست جديدة، لكن الظهور والاستعمال المتزايد للتكنولوجيات الحديثة للمعلومات والاتصال أسهم في إبراز وتقاسم بعض مشاكل الصحة على نطاق واسع. مثال: ما يروج في شبكات التواصل الاجتماعي من حالات والدة أمام المستشفيات، وأسئلة البرلمانيين حول مشاكل القطاع الصحي، والوقفات والحجاجات، وفيديوهات المهنيين والمرتفقين...

لكن فيروس كورونا المستجد عرى الواقع بأشكال ومضامين أخرى بطعم الندم على ما فات وما يجب أل يفوت. لقد شكلت فعال ظرفية فيروس كورونا اختبارا حقيقيا للمنظومة الصحية ومدى استعدادها للوباء بشكل عام، حيث ظهرت اختلالات عبر عنها مرضى ومهنيين أيضا (أطباء ومرضى). إذ تابعنا في الأيام الأخيرة فيديوهات لمرضى من داخل المستشفيات يعبرون عن السلبية من الخدمات والرعاية الصحية المقدمة وكذا بالغات رسمية توضيحية لما تم تداوله، إضافة إلى فيديوهات أطباء

وأطر صحية يتحدثون عن صعوبة القيام بمهامهم وغياب آليات وظروف التشغيل من أدوات وصعوبات التنقل والمبيت، ومنهم من تحدث عن لجوء أطر صحية لتقديم شهادات طبية في هذه الظروف قابلتها رسائل رسمية تؤكد وجودها وتحث

⁸⁴ Exemple : Conseil Economique, Social et Environnemental (2013) : Les soins de santé de base : vers un accès équitable et généralisé, saisine n° 4/2013, 111 p.

⁸⁵ نذكر منها على سبيل الذكر ال الحصر:

المسؤولين الإقليميين على محاربتها⁸⁶. أكثر من ذلك تابعا الفئات أطباء يعبرون عن استيائهم من تصويت نواب برلمانيين ضد رفع ميزانية قطاع الصحة...

في ظل هذه الظروف، تدخل عاهل البلاد بضرورة الاهتمام بالمرضى وكلف مومن خاص لتقديم وجبات غذائية للمرضى بفيروس كورونا الموجودين بالمستشفيات. فلماذا ال يستمر هذا الإجراء بالمستشفيات إلى مسألة دائمة ومستديمة؟

وهكذا، فكل مكونات المجتمع من أعلى هرم السلطة إلى أبسط الشرائح، تجمع على ضرورة توفير التطبيب المناسب للجميع، وينبغي أن يستمر هذا الإجماع حتى بعد هذا الوباء الذي سينتهي ال محالة. لهذا فمسألة إعادة النظر في الأولويات تفرض نفسها أكثر من أي وقت مضى وذلك بتغيير استراتيجية التعامل مع القطاع الصحي. وال شك أن النموذج التنموي المرتقب يمثل فرصة ذهبية لتغيير نمط التفكير الرسمي.

على مستوى بعض التجهيزات المستحدثة في ارتباط مع تفشي فيروس كورونا المستجد، وفضال عن تجهيز مستشفيات عسكرية واستحداث غرف وأسرّة إضافية وتأهيل المنظومة الصحية⁸⁷، بزغت مبادرات واختراعات مغربية كتوصل مهندسون وتقنيون شباب إلى تصميم وإنجاز أجهزة للتنفس الصناعى، باليات وتجهيزات مصنعة في المغرب، وكذلك جهاز قياس حرارة الجسم عن بعد. وهذا ثمرة الشراكة بين الجامعة المغربية والمقولة. إنها خطوة رائدة في سبيل ضمان السنتقال الصحي⁸⁸ إن استمرت، ويجب أن تستمر في قطاعات أخرى حيوية، كالفالحة والصناعة وعلوم الهندسة والطيران والذكاء الصناعى...

عموما، اتخذ المغرب إجراءات استباقية في الحالات الصحية الاستثنائية تماشيا مع توصيات منظمة الصحة العالمية حيث يتوفر في الوقت الراهن على حوالي 1800 سريراً للإنعاش الطبي. لكن الإشكال الذي سيطرح مستقبل ليس على مستوى مراكز السنتقال التي يمكن الزيادة في طاقة استيعابها باستعمال المستشفيات الميدانية أو الفنادق، وإنما على مستوى الموارد البشرية، حيث ال يتجاوز عدد الأطباء المتخصصين في الإنعاش 987 طبيبا، مما يتطلب إعادة النظر في المنظومة الصحية والتعليمية وإعادة الاعتبار إلى القطاع العمومي بصفة عامة وهذا القطاع الحيوي بصفة خاصة، حيث كشفت الجائحة عن هشاشته وغياب شبه تام للقطاع الخصوصي في هذا الطرف السنتتاني.

وتزداد التحديات أكثر على القطاع الصحي، حيث تشير الأرقام الصادرة برسم سنة 2018 إلى أن المغرب يتوفر على 24405 طبيبا يشتغل منهم بالقطاع العام (11483) الهيئة العليا للتخطيط،(2009)؛ أي حوالي طبيب واحد لكل 1500 نسمة، بينما معايير المنظمة العالمية للصحة هي طبيب واحد لكل 650 نسمة. وهو ما يتطلب تحديث وتجويد الخريطة الصحية مع استحضار الإنصاف الترابي والتغطية الشاملة للتراب الوطني.

نستدل على ذلك بالمراسلة رقم 2243 المؤرخة في 1 أبريل 2020 والموجهة من قبل المندوبية الجهوية للصحة بجهة الدار البيضاء للمندوبين الإقليميين للصحة وموضوعها: الإدلاء بالشواهد الطبية داخل فترة حالة الطوارئ الصحية التي تشهدها المملكة. في يوم 27 أبريل 2020، أعلن وزير الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة في جلسة البرلمان أنه تم تخصيص ملياري درهم من صندوق تدبير جائحة فيروس كورونا لوزارة الصحة لشراء المعدات والمستلزمات الطبية وشبه الطبية، حيث تم اقتناء 460 سريراً للإنعاش و580 سريراً استشفائياً، إضافة إلى 410 جهاز تنفس. في يوم 7 ماي 2020، أعلن رئيس الحكومة أن المغرب بات ينتج ما بين 8 و9 مليون كمامة يوميا (لقاء تم بثه عبر القنوات التلفزيونية الرسمية⁸⁸ بتاريخ 7 ماي 2020 على الساعة التاسعة والنصف ليال).

3. التداعيات السوسيو-اقتصادية للجائحة

إن الحديث عن تداعيات فيروس كورونا الاقتصادية بالمغرب، يرتبط ارتباطاً وثيقاً بما يقع بدول تعد من الشركاء الأوائل للمغرب كدول الاتحاد الأوروبي والصين التي تشهد تراجعاً مهماً في معامالتها الخارجية. ويمكن أن تتجلى هذه التداعيات

في قطاعات عديدة كالتجارة الخارجية وقطاعات النسيج والسيارات والفالحة والصيد البحري... وفي هذا الصدد، اتضح - بالاستناد على نتائج دراسة حديثة (المنذوية السامية للتخطيط، 2020) - أن ما يقرب من 67% من المقاولات المصدرة تضررت من جراء الأزمة الصحية الراهنة، حيث أن مقولة واحدة من بين كل 9 مقاولات أوقفت نشاطها بشكل نهائي، في حين أن 5 مقاولات من بين 9 علقَت أنشطتها بشكل مؤقت بينما ال تزال ثلث المقاولات المصدرة تزاول نشاطها الاقتصادي

لكنها اضطرت إلى تقليص إنتاجها. وبلغت الأرقام تم تخفيض أزيد من 133000 منصب شغل في قطاع التصدير؛ أي 18% من إجمالي مناصب الشغل التي تم تقليصها في جميع قطاعات الأنشطة الاقتصادية (726000). وهكذا تم تخفيض أكثر من 50000 منصب شغل على صعيد المقاولات المصدرة والعاملة في صناعة النسيج والجلد، وهو ما يمثل 62% من إجمالي

مناصب الشغل المقفلة على مستوى هذا القطاع.

ونستحضر أيضاً قطاع النقل الذي يعد من أكثر القطاعات المتضررة من الجائحة، ذلك أن الرحلات الجوية توقفت في الوقت الراهن وانخفضت في الشهر المقبل. مما يتسبب في خسارة مناصب الشغل. ونفس الأمر بالنسبة للقطاع السياحي، فكما هو

معلوم، فإن الصناعة السياحية المغربية مرتبطة بشكل قوي بالسياح الوافدين من منطقة الأورو، التي يفد منها حوالي 55% من السياح. وبالفعل فقد أظهرت النتائج الرئيسية للبحث الظرفي حول تأثير كوفيد-19 (المنذوية السامية للتخطيط، 2020) أن المقاولات النشيطة في ميادين الإيواء والمطاعم تعد من أكثر القطاعات تضرراً من هذه الأزمة الصحية.

أما على المستوى الاجتماعي، فقد عرت جائحة فيروس كورونا على عدة اختلالات، إذ ظهرت بوضوح الطبقات الهشة التي تفتقد للتغطية الصحية والمهين غير المهيكلة، والمهين غير المصرح بها في صناديق الضمان الاجتماعي إلى درجة أنه تم خلق صناديق للتبرعات وبروز آليات تضامنية أخرى بين الأسر الجتياز هذه الأزمة. وهنا يطرح السؤال التالي: أين اختفت الوزارات التي من اختصاصاتها الاهتمام بالجانب الاجتماعي والتنموي بشكل عام (وزارة الأسرة والتضامن والمساواة والتنمية الاجتماعية، وزارة التشغيل، وزارة السياحة...) والتي ترصد لها ميزانيات ضخمة سنوياً. إنها فرصة تاريخية للقطع مع كثرة الوزارات وتوزيع الحقايب الوزارية إرضاء بعض الأحزاب السياسية دون جدوى.

عموماً، فالأرقام عرت الواقع السوسيو اقتصادي بشكل واضح، حيث أشار رئيس الحكومة⁸⁹ إلى أن 5.1 مليون أسرة استفادت من الدعم الموجه لأرباب الأسر المتضررة والممول من طرف الصندوق المحدث لتدبير جائحة كورونا، وإذا أخذنا بعين الاعتبار عدد الأفراد التابعين لرب الأسرة المستفيد - بناء على معدل أفراد الأسرة المغربية الذي هو 4.2 أفراد وفق الإحصاء الرسمي لسنة 2014- فهذا يعني أن أكثر من 21 مليون نسمة في وضعية فقر وهشاشة؛ أي حوالي 61% من المغاربة في ظروف صعبة. معناه أن فئة كبيرة من المجتمع تعيش في ظروف الهشاشة السوسيو اقتصادية. وهذا ما يجعل أرقام تراجع الفقر والهشاشة الصادرة عن المنذوية السامية للتخطيط قبل زمن كورونا في الميزان.

وعلى المستوى الإداري، تم إصدار مرسوم إحداث حساب خصوصي بعنوان "الصندوق الخاص لتدبير ومواجهة وباء فيروس كورونا"، بهدف التكفل بالنفقات المتعلقة بتأهيل الآليات والوسائل الصحية، سواء فيما يتعلق بتوفير البنيات التحتية

تصريح رئيس الحكومة في لقاء تم بثه عبر القنوات التلفزية الرسمية بتاريخ 7 ماي 2020 على الساعة التاسعة والنصف ليلاً.⁸⁹

المالئمة أو المعدات والوسائل التي يتعين اقتناؤها، ثم دعم الاقتصاد الوطني بمواكبة القطاعات الأكثر تأثراً بفعل انتشار فيروس كورونا المستجد، كالسياحة وكذا في ميدان الحفاظ على مناصب الشغل والتخفيف من التداعيات والآثار الاجتماعية لهذه الأزمة.

وهكذا، تم في 26 مارس 2020 وضع بوابة الكترونية خاصة بالتعويضات الجزافية الشهرية المقدرة بـ 2000 درهم لفائدة الأجراء والمستخدمين المتوقفين مؤقتاً عن العمل المصرح بهم لدى صندوق الضمان الاجتماعي. وبالفعل، تم الشروع في إجراءات تنزيل هذه الإجراءات وأخرى أيضاً، حيث تم على المستوى الاجتماعي استهداف فئات معينة من قبيل المتوفرين على بطاقة "راميد"⁹⁰، وانطلقت عملية الدعم المؤقت لألسر العاملة في القطاع غير المهيكل المتضرر. والمثير للانتباه في هذا الصدد هو التعامل مع المستهدفين عن بعد بواسطة رقم أخضر عوض التردد على مقرات العمال والملاحقات الإدارية والقيادات، تالفاً للتجمع والكتنظاظ أمام المصالح الإدارية المعنية. وقد لعبت التكنولوجيا المعلوماتية دوراً فعالاً في هذا الإطار، حيث أبانت عن أهمية تواصلية متينة في هذه الظروف الاستثنائية. ذلك أن التواصل يتم عن طريق الرسائل النصية ووسائل التواصل الأخرى المتاحة دون اللجوء إلى تعبئة طلبات واستمارات ورقية كما هو معتاد سابقاً.

إنها مسالك ظرفية وبديلة تم اعتمادها لمواجهة فيروس كورونا المستجد والحد من آثاره، وما تحقق منها بشكل إيجابي يتطلب الاستثمارية والثمين في سياق آليات وأدوات مؤسسية واضحة المعالم ومندرجة في توزيع مستدام للثروة مكمل للتنمية الترابية المستدامة.

4. بروز مفاهيم وتحديات صاعدة تسائل النماذج التنموية الترابية المستقبلية

في خضم التحولات السياسية والاقتصادية والاجتماعية والصحية المرتبطة بأزمة فيروس كورونا، ظهرت العديد من المفاهيم الصاعدة التي تصف وتفسر ما يجري من ظواهر مصاحبة لانتشار هذا الفيروس. ومعلوم أن المفاهيم غير بريئة، لأنها تحمل في طياتها حقائق الواقع وتبدلت في المقاييس التي تقاس بها الأشياء، من خلال محاولة الإجابة عن أسئلة من قبيل: ماذا يحدث؟ ولماذا؟ وكيف يمكن التعامل مع الظواهر الجديدة؟ كيف يمكن مواجهتها والتحكم في أبعادها؟ وما هي انعكاساتها وماآلتها؟

ويمكن تصنيف أبرز المفاهيم والمفردات، الأكثر شيوعاً وتداولاً خلال الأزمة، حسب معيار وظيفي إلى صنفين: الأول يهتم أساليب التكيف والحتواء والمواجهة، والثاني يهتم التطلع إلى المستقبل، أي التجاهات القادمة والاستدامة.

- مفاهيم التكيف والحتواء والمواجهة المرئية: التباعد الاجتماعي، مسافة الأمان، تسطیح منحني الإصابات، البقاء القسري بالمنزل، العزل الذاتي، الحجر الذاتي، درجة الالتزام والنضباط، تبني العادات الصحية، العزلة الترابية أو الإقليمية، نحن في حالة حرب، العدو الخفي، التجارة الإلكترونية، توصيل الطلبات للمنزل، البؤر الوبائية، مخالطي المرضى، ولوجية التحاليل المخبرية، كورونا ساوتنا جميعاً، انتشار الفيروس، فترة حضانة الفيروس، أماكن التجمع...

- مفاهيم التطلع إلى المستقبل والاستدامة: ركوب سفينة واحدة، التضامن، الإنصاف، الإنفاق على الرعاية الصحية، الاستقلال الصحي، الأمن الغذائي، تلبية الاحتياجات الأساسية دون الاعتماد المتبادل، عالقات الثقة بين الدولة والمجتمع، تفكيك شبكات

إلى ضمان حق العالج لفائدة المواطنين المعوزين الذين ال يتوفرون على RAMED يسعى نظام المساعدة الطبية المعروف بـ 90 دخل أو ذوي الدخل المحدود، وفق مبادئ التضامن المجتمعي والتكافل والإنصاف

التصال المعولمة، تدبير مخاطر عالمية الانتشار، التعليم عن بعد، العمل عن بعد، البنية التكنولوجية والرقمنة، النزاهة الصطناعي، العدالة الجبرية، التباعد السكني، السكن الألق، التعايش مع كورونا، منسوب الوعي العام، بيئة مناسبة للبحث العلمي، الإقاع الاقتصادي والاجتماعي، النماج بين القطاعات، المهن العالمية الحديثة، الفجوة بين الخطاب والواقع...

تسهم هذه المعاني الدالة على وباء كورونا في تطوير مداخل ظهور رغبات وتطلعات جديدة للعيش، والتي تعكس بعض مالمحا توصيفات من قبيل: الحيز الترابي النقي، الحيز الترابي المعقم، الحيز الترابي المكثف سكانيا، المساكن المنفتحة على الخارج، المساكن الريفية، المساكن بالحدائق الخاصة...

وحيث أن هذه الأزمة جاءت في ظرف عزم فيه المغرب على إعادة النظر في النموذج التنموي 91 ورسم معالم جديدة له، فإنه يمكن القول إن هذه الأزمة حملت في طياتها تشريحا مكشوفًا للواقع السوسيواقتصادي والسياسي في عاقبة بالكوابح الداخلية والخارجية وهي التحديات التي تفرض نفسها بإلحاح على الماد القريبة والمتوسطة والبعيدة. بتعبير آخر، يحتاج الأمر إلى تغيير نمط التفكير، فال تحل المشاكل بنمط التفكير الذي أدى إليها 92. نحن إذن أمام نقمة تحمل في طياتها نعمة وفرصة بمنطق تغيير نمط التفكير "الآن أو أبدا" "Maintenant ou jamais". وهنا تظهر الأهمية المتزايدة لهذه المفاهيم التي فرضت نفسها في الواقع الجديد وبالتالي أهمية التقاطها كإشارات من ذوي القرار وتنزيل كنهها من مستوى الخطاب إلى مستوى الفعل والممارسة مرورا بمأسستها وإدراجها في إطار النموذج التنموي المرتقب.

يتعلق الأمر إذن بمسألة التعيد والتنظير نسقيا للسياسات العمومية، وضمنها السياسات الترابية والحضرية، وسؤال خلق تمفصالت بين رهانات الأزمة الحالية المرتبطة بفيروس كورونا المستجد وتحديات الفوارق السوسيواقتصادية، ثم رهانات الانتقال البيئي التي ظلت في صلب اهتمامات الخطاب الرسمي والسياسي في السنوات الأخيرة.

وفي الوقت الذي تسببت جائحة كورونا في مباغثة وإرباك مختلف الأولويات المعتمدة، فقد باتت الأضواء مسلطة أكثر على مشروع النموذج التنموي ومخرجاته، لوضع خريطة طريق تحقيق العدالة الاجتماعية والمجالية، والحد من مختلف الفوارق والتفاوتات سواء في الهشاشة أمام الأزمات أو القدرة على مجابته، وبالتالي الاستعداد الدائم لتدبير مختلف المخاطر. وهذا هو جوهر مقارنة إعداد التراب التي تنطلق من نظرة شمولية وبعيدة المدى، تتكامل فيها بنيات المجال الترابي اقتصاديا

واجتماعيا وثقافيا وبيئيا وتجهيزا، ويحتل فيها العنصر البشري موقعا مركزيا.

خاتمة

ال تزال مالمح مغرب ما بعد كورونا قيد التشكل بسبب النشغال بمواجهة الأزمة، وتقليل تداعياتها، واستيعاب مختلف الخسائر المرتبطة بها. لكن رغم ذلك عرت كورونا عن وجود تباينات وفوارق سوسيو اقتصادية، وتعليمية (التعليم عن بعد) وصحية... لذا، فتحديد الظواهر الناشئة/الصاعدة للتباينات يتطلب اهتماما خاصا، ومقاربة استشرافية تسمح بإسقاط التوجهات. باختصار، استعمال أدوات العلوم الاجتماعية والإنسانية من أجل الفهم والفعل حول التباينات وعدم المساواة، هو مطلب واضح: "إذا كنا نريد أخذ التباينات على محمل الجد، نحتاج لدراسات في العلوم الاجتماعية تهتم بتأثير الفوارق في حياة الناس على المدى البعيد. سوف ندفع ثمنا باهظا بسبب نقص الاستثمارات والقدرات في ميدان العلوم الاجتماعية الموجهة للبحث في

⁹¹ - تم، كما هو معلوم، تكليف لجنة خاصة لهذا الغرض تروم بلورة خالصات وتحديد الأولويات واقتراح البدائل قبل انصرام سنة

2020.

⁹² - Guy Kauffmann (2017) : «On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés», in Revue Entreprendre et Innover, vol. 32, n° 1, p.p. 61-65.

التباينات. وباختصار، فإن العديد من البلدان تستثمر القليل جدا في البحث عن أثر التباينات على المدى الطويل وعلى استدامة اقتصاداتها ومجتمعاتهم) اليونسكو، " (2016). إنها دعوة صريحة من هذا التقرير العالمي، للحكومات للاستثمار بشكل أكبر في دراسات العلوم الاجتماعية ذات الجودة في هذا الموضوع، من أجل دعم السياسات الملائمة للحد من التباينات والفروقات.

أما فيما يتعلق بالبعد الاستراتيجي للأولويات، فقد اتضح من الأزمة التي خلفها فيروس كورونا المستجد أن الصحة والتعليم قضايا استراتيجية. فالصحة أساسية، والمية تكبح تطبيق مشروع تنمية كيفما كان. كما أن الرقمنة فلسفة وليست تقنية فقط، لأنها رافد أساسي للتنزيل الحقيقي والعملي لمبادئ الحكامة والشفافية. إذ ظلت هذه المبادئ متداولة بقوة في الخطاب لكن تنزيلها في الميزان.

البيبلوغرافيا

لنيل أطروحة. الحضري بالوسط الصحة جغرافية في دراسة والمجتمع، المغربي المجال تحوالت (2007). م. نفلوس ص. 628، بالمحمدية الإنسانية والعلوم الآداب كلية. الجغرافية في الدولة دكتوراه

المقالات نشاط على 19-كوفيد تأثير حول الظرفي للبحث الرئيسية النتائج (2020). للتخطيط السامية المندوبية

النجاح مطبعة الزمن، منشورات 4. عدد تاريخية قضايا. الموحد عهد مغرب وأوبئة جوائح (2002). الحسين، بولقطيب ص. 135، البيضاء الدار-الجديدة

الصحة الراجعة خدمات ولوجية في والتفاوتات المجالية الديناميات (2017). محمد، أنفلوس & المجيد عبد، هالل 115-131. صص، 18 العدد، والمجتمع الجغرافي المجال مجلة بالمغرب

حالة المجتمعية، والخدمات المرافق بواسطة المجال إعداد في الولوجية وتحديات أهمية (2019). المجيد عبد، هالل 67-80. صص، 6، المجلد 1، العدد، المستدامة والتنمية العمراني للتخطيط الدولية المجلة. المغرب

الطوارئ حالة مفعول سريان مدة بتمديد والقاضي 2020 أبريل 18 في الصادر (2020). 2.20.30 رقم المرسوم

6874. عدد الرسمية الجريدة.الصحية

التراب أرجاء بسائر الصحية الطوارئ حالة بإعلان 2020 مارس 24 في الصادر (2020). 293.20.2 رقم المرسوم مكرر 6867 عدد الرسمية الجريدة. كورونا فيروس تفشي لمواجهة الوطني

Célérier, F., & Paddeu, F. (2013). Edito Crises en ville, villes en crise. Revue Urbanités, n°2, novembre 2013.

Conseil Economique, Social et Environnemental. (2013). Les soins de santé de base : vers un accès équitable et généralisé. Saisine n° 4/2013, 111 p.

Conseil International des Sciences Sociales (CISS), Institute of Development Studies (IDS), UNESCO. (2016). Rapport mondial sur les sciences sociales 2016, Lutter contre les inégalités : pistes vers un monde juste. Paris: Éditions UNESCO, 359 p.

Haut-Commissariat au Plan. (2019). Chiffres clés 2019.

Kauffmann, G. (2017). On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensée qui les ont engendrés. *Revue Entreprendre et Innover*, vol. 32, n°1, pp. 61-65.

**CHAPITRE 3 : DYNAMIQUE DES ESPACES
TOURISTIQUES DANS UN CONTEXTE
PANDEMIQUE A MARRAKECH ET REGION**

LE TOURISME DOMESTIQUE PLANCHE DE SALUT DU SECTEUR TOURISTIQUE IMPACTE PAR LA PANDEMIE DU CORONAVIRUS COVID-19 AU MAROC

Fatima Zahra Guertaoui

ENCG, Université Cadi Ayyad
Marrakech

INTRODUCTION

Ces dernières années, le monde a connu plusieurs épidémies et pandémies (SARS, Ebola, Zika, etc.) qui ont eu de multiples conséquences néfastes voire désastreuses en termes de nombre de vies perdues. Cependant, à la différence du Covid-19, leur propagation et leur étendue se sont restreintes à certaines régions du monde. Depuis mars 2019, la planète connaît une situation sans précédent, puisque le Covid-19 s'est propagé à une vitesse inouïe dans le monde entier, causant ainsi une surcharge sur les systèmes de santé, des mesures de confinement pour plus de trois milliards de personnes avec un impact négatif sur l'économie et sur les sources de revenus des ménages.

Au Maroc, comme dans le reste du monde, parmi les secteurs les plus touchés par cette crise sanitaire, on retrouve l'activité touristique qui s'arrête nette du fait des fermetures des frontières et du confinement imposé.

1. CORONAVIRUS COVID-19

Le 31 décembre 2019, des cas de pneumonie d'origine inconnue ont été détectés dans la ville de Wuhan en Chine. C'est le Coronavirus 2019-nCoV qui a été détecté le 7 janvier 2020, appelé par la suite SARS-CoV-2. Devant l'évolution rapide de la situation épidémiologique internationale du COVID-19, l'Organisation Mondiale de la Santé l'a déclarée « Urgence de Santé Publique de Portée internationale » le 30 janvier 2020, puis pandémie le 11 mars 2020. Le virus touche désormais de nombreux pays et territoires du moment où il se transmet facilement par le contact direct avec les gouttelettes respiratoires dégagées par une personne infectée via l'éternuement ou la toux. Une personne peut être également infectée si elle est en contact avec des surfaces contaminées et se touche surtout les yeux, le nez ou la bouche.

Comme la COVID-19 continue de se propager, il est tout à fait évident que les communautés prennent des mesures visant à éviter la propagation du virus et à réduire l'impact de la pandémie.

Les coronavirus forment une vaste famille de virus qui peuvent être pathogènes chez l'animal ou chez l'homme. On sait que, chez l'être humain, plusieurs coronavirus peuvent entraîner des infections respiratoires dont les manifestations vont du simple rhume à des maladies plus graves comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) et le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Le dernier coronavirus qui a été découvert est responsable de la maladie à coronavirus 2019 (COVID).

La COVID-19 est une maladie provoquée par une nouvelle souche de coronavirus. D'abord appelée « nouveau coronavirus 2019 » ou « nCoV-2019 », la maladie a été rebaptisée « maladie à coronavirus 2019 » (COVID-19) — « CO » pour corona, « VI » pour virus et « D » pour maladie en anglais. La COVID-19 est dorénavant pandémique et touche de nombreux pays dans le monde.

Les symptômes peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. Dans les cas les plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie ou des difficultés respiratoires. Plus rarement, la maladie peut être mortelle. Ces symptômes sont comparables à ceux de la grippe (influenza) ou d'un rhume banal, des maladies beaucoup plus courantes que la COVID-19, d'où la nécessité de procéder à des examens afin de confirmer qu'une personne est bien atteinte de la COVID-19.

En mars 2020, le Maroc tout comme le reste du monde est surpris par cette pandémie du Coronavirus (covid19) qui met le monde entier au confinement en arrêtant ainsi tous les déplacements. Les répercussions sont déplorables et inédites sur la santé des citoyens certes mais aussi sur l'ensemble du système productif. Cette crise, qui intervient à un moment où le Maroc est confronté aux limites de son modèle de développement et cherche à le repenser, révèle fortement la « fi-agilité » du secteur touristique marocain. En effet, depuis la mi-mars l'industrie touristique marocaine est en arrêt quasi-total d'activité. Comment le secteur va-t-il se relever et quelle place va occuper le tourisme national dans la relance économique ?

2. L'EVOLUTION DU SECTEUR DU TOURISME MAROCAIN JUSQU'EN 2019

Le tourisme est l'un des vecteurs majeurs de l'économie marocaine. Il sera appelé à gagner davantage en importance. C'est une industrie motrice qui depuis l'indépendance a permis de déclencher une profonde dynamique de croissance économique et sociale, notamment à travers les revenus générés et les emplois créés.

Après une phase de croissance lente, durant les années 80 jusqu'au milieu des années 90, d'importantes mesures de relance de l'activité touristique ont été prises dès l'année 1995, qui ont favorisé une forte croissance de l'industrie touristique marocaine avec une progression annuelle moyenne de l'ordre de 15% sur la période 1996-2005.

Depuis, le Maroc a accordé, principalement durant les deux dernières décennies, une place de choix à l'activité touristique dans sa politique de développement.

Ce secteur d'activité contribue largement à la création de richesses et à la diminution du chômage et de la pauvreté avec une demande touristique globale représentant environ 11% du produit interne brute.

Il détient une place importante en tant que source génératrice de devises du Royaume à côté des transferts des marocains résidant à l'étranger. En effet, les recettes générées par les non-résidents ayant séjourné au Maroc se sont situées en 2019 (hors transport international) à près de 78,6 milliards de dirhams, ainsi que le nombre d'arrivées de touristes non-résidents a atteint 13 millions de touristes⁹³.

Le marché a réussi à maintenir sa cadence de croissance soutenue durant l'année 2019, grâce à une évolution positive portée par les principaux marchés émetteurs de la destination Maroc, à savoir, l'Italie (+15%), le Royaume-Unis (+8%), la France (+8%), l'Espagne (+8%), l'Allemagne (+5%) et la Hollande (+1%).

Parallèlement à la hausse des arrivées aux postes frontières, les nuitées dans les établissements d'hébergement classés ont connu une augmentation de +5% (+3% pour les touristes non-résidents et +9% pour les résidents) pour atteindre 25,2 millions de nuitées, cette augmentation a concerné la majorité des destinations touristiques du Royaume.

Les deux pôles touristiques Marrakech et Agadir ont d'ailleurs généré à eux seuls 56% des nuitées totales en 2019 (+6% pour Marrakech et +2% pour Agadir), alors que les autres destinations telles que Tanger, Casablanca, Rabat et Fès ont également affiché des résultats positifs (+8%, +5%, +1% et +2% respectivement).

⁹³ Selon le ministère du tourisme, de l'artisanat, du transport aérien et de l'économie sociale l'activité touristique a clôturé l'année 2019 avec un total des arrivées aux postes frontières de 12 932 260 de touristes, ce qui correspond à une évolution positive de +5,2% comparativement à l'année 2018 (+5,4% pour les touristes étrangers et +5% pour les Marocains résidant à l'étranger)

Les recettes voyages en devises ont également connu une évolution positive en 2019 puisque l'activité touristique des non-résidents au Maroc a généré 78,6 milliards de dirhams (MIVIDH) de recettes contre 73,04 MMDH en 2018, soit une augmentation de +7,7%.

Continueur actif à la création des richesses (11% du PM) et grand pourvoyeur d'emploi, le secteur de tourisme est considéré comme accélérateur de développement et réducteur des inégalités entre les différentes régions du Maroc. Le secteur a clôturé l'année 2019 avec des indicateurs tous en vert : hausse des arrivées touristiques, hausse des nuitées dans les établissements d'hébergement classés et augmentation des recettes voyages en devises.

Sans surprise, le tourisme est le secteur qui subit et subira de plein fouet les conséquences de cette crise sanitaire (ou de celles à venir). Des millions d'emplois sont menacés à travers le monde. Un constat confirmé lors de la réunion virtuelle de haut niveau tenue le 19 mars par l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT). Comme prévu lors de cette réunion, l'OMT a publié le mardi 31 mars un document regroupant un ensemble de recommandations pour le redressement d'un secteur qui aura du mal à reprendre sa vitesse de croisière⁹⁴.

3. LE PLAN DE RELANCE APRES LA PANDEMIE DU CORONA VIRUS COVID-19 ORIENTE TOURISME DOMESTIQUE AU MAROC

Confrontée à une crise sanitaire sans précédent, depuis la mi-mars, l'industrie touristique marocaine est en arrêt quasi-total d'activité. La confédération Nationale du Tourisme estime une perte de recettes en devises pour le Maroc de 51 milliards de dhs pour 2020. Pas moins de 500.000 personnes (plus de 8.500 entreprises) sont désormais en arrêt de travail, toutes activités touristiques confondues : hôtels, transport touristique, restauration, location de voitures, agences de voyages, maisons d'hôtes.

L'évolution de la pandémie à l'échelle mondiale conjuguée aux mesures drastiques prises par les autorités publiques (fermeture des frontières maritimes et terrestres, suspension des vols de passagers, fermetures des lieux de distraction, etc.) a mis le secteur en quarantaine. Les professionnels, contraints de suspendre toutes leurs activités depuis la mi-mars, se sont vite trouvés face à des trésoreries déficitaires, incapables d'honorer leurs engagements même ceux à court terme (salaires, échéances bancaires et d'assurance, etc.).

⁹⁴ <https://www.unwto.org/fr>

En termes de chiffres, ce sont 3.500 entreprises d'hébergement touristique, 500 entreprises de restauration touristique, 1.450 agences de voyages, 1.500 sociétés de transport touristique et 1.500 sociétés de location de voitures qui vivent depuis sous le choc. Face à cette situation

Inédite, la Confédération Nationale du Tourisme (CNT) a tiré la sonnette d'alarme, estimant que le secteur pourrait subir des pertes évaluées à 138 milliards de dirhams entre 2020 et 2022.

La Confédération a évalué l'impact de la crise Covid-19 à 34,1 Md MAD de perte en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de 14 Md MAD de perte en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes, qui occasionneront une perte totale de 11,6 millions de nuitées.

L'impact de la crise sanitaire sur l'économie nationale est terriblement élevé comme en témoignent les chiffres dévoilés par l'étude du HCP et qui montrent que 57% des entreprises du tissu économique (principalement des TPME) ont déclaré l'arrêt de leurs activités en 2020. Une situation qui a provoqué une baisse alarmante de la production et des réductions de la main d'œuvre ayant dépassé les 20% dans les entreprises organisées. L'impact de la Covid-19 sur l'économie marocaine est si grave que la banque mondiale prévoit un taux de croissance négatif du P113 réel de 1,7 %, du jamais vu au Royaume depuis plus de vingt ans.

Tous les opérateurs s'accordent aujourd'hui sur la nécessité pour l'Etat de mettre en place des mesures préventives afin d'empêcher l'effondrement du secteur et l'accélération de la pauvreté au niveau national comme dans bien d'autres pays dont les revenus liés au tourisme sont en baisse drastique. Ainsi, Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière (FNIH), Présidents des conseils régionaux du tourisme (CRT), Fédération nationale des transporteurs touristiques (FNNTT), Confédération Nationale de Tourisme (CNT), Fédération nationale des associations régionales des agences de voyages du Maroc (FNAAVM), ont tous formulé des propositions visant à l'accompagnement spécifique des entreprises touristiques durant cette crise sanitaire. Ces propositions divergent sur certains points, mais convergent toutes vers l'urgence des mesures permettant le maintien de l'appareil production le maintien de l'emploi et la sauvegarde de la compétitivité des opérateurs du secteur, dans le cadre d'un Plan de Relance.

Parmi ces propositions figurent en bonne place la relance et l'encouragement du tourisme national qui ne pourront que remédier à cette situation inquiétante.

L'ONMT ainsi que le ministère de tutelle ont fait preuve de créativité et d'innovation pour relancer la machine et encourager le tourisme intérieur (en attendant la reprise des vols

internationaux). Sur les 25 millions de nuitées enregistrées au Maroc en 2019, pas moins de 28% reviennent aux touristes marocains (hors MRE). Il est possible ainsi d'exploiter le gisement des Marocains qui ont l'habitude de passer leurs vacances à l'étranger et qui potinaient, en réorientant leurs choix vers des destinations domestiques, économiser à la balance des paiements l'équivalent en devises de 19 milliards de dirhams (dépenses « voyages » à l'étranger).

L'enjeu est d'inciter les professionnels du secteur à proposer des formules promotionnelles innovantes, suffisamment attrayantes pour réconcilier les Marocains avec le tourisme domestique. Il en va du sauvetage d'un secteur sinistré et des centaines de milliers d'emplois qui en dépendent.

4. UNE INCONTOURNABLE REFONTE DU TOURISME DOMESTIQUE

Pour relancer le secteur touristique après cette crise pandémique, les pouvoirs publics misent sur le tourisme interne, qui a été peu pris en compte dans les visions 2010 et 2020, et qui n'a été sollicité que pour venir à la rescousse du secteur à trois reprises entre 2003 et 2012, lors de crises (11 septembre 2001, l'épidémie du Sars, crise financière de 2008...). Les responsables marocains avaient, en effet, fait appel aux nationaux pour voyager à l'intérieur de leur pays. La première mesure incitative a été l'opération de Kounouz-Biladi⁹⁵ qui fut organisée sur une durée d'un mois du 14 avril au 18 mai 2003, suivie d'une deuxième vague l'été 2003. Malheureusement le plan n'a pas pu atteindre les résultats escomptés avec les attentats du 16 mai 2003 et le faible degré d'adhésion des professionnels (environ 15% des hôtels classés et des agences de voyage). En 2009, une deuxième édition de Kounouz-Biladi a été lancée en introduisant quelques changements. Cette nouvelle édition est désormais étalée sur toute l'année avec le doublement du nombre d'hôtels adhérents et l'augmentation de l'offre à 8.000 lits à l'échelle nationale

Si le tourisme au Maroc est actuellement fortement impacté par cette pandémie, c'est en raison de sa forte dépendance au visiteurs internationaux. En effet, le Maroc dépend en moyenne à plus de 78% du tourisme extérieur.

Cependant, l'analyse de l'activité touristique des Pays de l'OCDE, considérés également parmi le Top 10 mondial, en termes d'arrivées de nuitées et/ou de recettes touristiques, fait apparaître le rôle déterminant joué par le tourisme interne tant au niveau des arrivées que de nuitées. La

⁹⁵ kounouzbiladi.ma

France première destination touristique avec 89 millions d'arrivées internationales en 2018, comptait 198 millions de touristes nationaux pendant la même année ; affichant ainsi plus du double de touristes nationaux qu'internationaux.

D'un autre côté, le volume global des nuitées passées en 2016, par les touristes nationaux dans les hôtels et hébergements assimilés (HEA), renseigne sur l'importance du tourisme interne dans les pays développés. La part de ces nuitées avoisine 60 % en Allemagne, 50% au Royaume-Uni, 40% en Italie contre moins de 3% seulement au Maroc.

Donc, des pistes d'amélioration existent et il devient impératif pour le Maroc de réviser son modèle de développement touristique et de considérer le tourisme national comme le noyau dur de sa future stratégie touristique pérenne.

Les MRE, très attachées à leur pays, ont également un rôle non négligeable à jouer dans le développement de ce secteur.

Le volume des arrivées des MRE a nettement progressé en passant de 1,95 millions en 2000 à 2,7 millions en 2004 puis à 4,38 millions en 2010 pour atteindre près de 7 millions en 2019. Le nombre d'arrivées des touristes étrangers en séjour est passé de 2,32 millions à 7,04 millions durant la même période soit +4,72 millions d'arrivées (+ 203% par rapport à 2000). Il apparaît donc très clairement que l'évolution substantielle des arrivées des MRE a contrecarré les baisses des arrivées de touristes internationaux. C'est donc grâce à ce dynamisme du tourisme national que le secteur a pu combler les manquements générés par l'absence de visiteurs internationaux. Si, dès 2013, les professionnels annoncent cette fois-ci que des packages sur 5 ans seront proposés via un site internet permettant à la fois de procéder à des réservations et de découvrir les bons plans ; les résultats restent toutefois très mitigés. En chiffres, les nuitées ont évolué d'une manière irrégulière sur toute la période : +4,86% en 2013, +2,45% en 2014, +11,03% en 2015, +11,13% en 2016, +7,74% en 2017, +1,23% en 2018 et + 9,75% en 2019. Il est à noter cependant que chaque fois que les nuitées des touristes étrangers reprennent, l'évolution des nuitées des résidents diminue. En 2017 et 2018 les nuitées des touristes étrangers ont progressé respectivement de + 18,45% et + 11,74% alors que les nuitées des résidents n'ont progressé que de +7,74% en 2017 et + 1,23% en 2018, contre une évolution de +11,03% en 2015 et +11,13% en 2016

Durant la période 2010-2019, le tourisme national a su dynamiser l'activité du secteur. Le volume des nuitées des nationaux est passé en effet de 4,07 millions à 7,84 millions (+3,78

millions de nuitées, +82% de croissance sur toute la période) alors que les nuitées des touristes étrangers ont progressé de 13,9 millions en 2010 à 17,41 millions en 2019, (+3,46 millions de nuitées, +24% de croissance sur toute la période). La part des nuitées des touristes nationaux est passée de ce fait de 22,59% en 2010 à 31,05% en 2019 et la part de la consommation interne dans le volume global s'est améliorée en passant de 21,97% en 2010 à 22,39% en 2019.

La progression la plus spectaculaire a été observée au niveau des nuitées des nationaux qui ont progressé de 2,27 millions en 2000 à 7,84 millions en 2019, soit plus 5,57 millions de nuitées correspondant à une évolution de 245% entre 2000 et 2019. Les nuitées des Touristes étrangers n'ont progressé que de 54% pendant toute la période puisqu'elles ont évolué de 11,27 millions en 2010 à 17,41 millions en 2019.

Ainsi donc, le tourisme interne semble avoir été déconsidéré dans les visions 2010 et 2020 puisque les objectifs visant le doublement du nombre de touristes n'ont pas été atteints (le taux de touristes nationaux hébergés en hôtels classés a progressé de 1,2 millions en 2000 à 2 millions en 2010). Les arguments avancés portent sur le manque de mesures concernant la mise en place d'infrastructures d'hébergements adaptées au citoyen marocain.

Les professionnels se sont limités à proposer des produits spécifiques "attrayants" (formules week-end, semaine, package tout compris) commercialisés à des tarifs promotionnels et supportés par une campagne nationale de promotion en direction des nationaux

Pendant cette période de pandémie les professionnels du tourisme, acculés à une réalité économique jusque-là imprévisible, n'ont eu d'autres alternatives que de solliciter à nouveau les nationaux pour continuer d'exister.

Pour préparer le plan de relance, l'ONMT a réalisé une étude qui démontre que contrairement aux idées reçues, la clientèle nationale ne se compose pas uniquement de familles (71%), mais de plus en plus de célibataires (29%) et que c'est cette catégorie qui consomme le plus au niveau des loisirs avec un âge moyen entre 30 et 40 ans, d'un bon niveau scolaire et avec des revenus substantiels.

Cette clientèle ne séjournera pas nécessairement dans des hôtels ou des clubs de vacances, mais préférera la location type Airbnb, ne s'adressera pas à une agence de voyages mais privilégiera les réseaux sociaux pour les « bons plans » et recherchera des expériences à vivre en groupe du genre Trek dans l'Atlas, kite surf à Dakhla, festival Gnawa à Essaouira, rafting à Bin El Ouidane

ou raid à Merzouga. Pour cette clientèle, la page Facebook « ntl9awfbladna » sera source d'inspiration et relayera le site internet du même nom mis en ligne récemment.

Pour les 71% du segment famille, l'étude démontre que 42% sont des familles modestes qui voyagent très peu et souvent au sein de leurs propres familles, 19% font partie de la classe moyenne dont le budget vacances est restreint et que l'on retrouve dans la location d'appartement ou dans les centres d'estivage, enfin seulement 9% sont des familles aisées souvent avec des maisons de vacances pour les longs séjours et des hôtels de qualité pour les weekends.

En fait, les 31% de touristes nationaux qui consomment des nuitées hôtelières appartiennent un peu à chaque segment, auxquels il faut ajouter les MRE qui se manifestent en général durant les vacances d'été.

Le marché national est saisonnier avec des pics à des périodes connues (Fêtes, vacances scolaires et weekend ponts). De fait et en relation avec le principe de l'offre et de la demande, les prix flambent pour les consommateurs nationaux, dont le pouvoir d'achat reste limité. D'autre part, la planification des vacances n'étant pas une spécificité marocaine, elle s'organise toujours à la dernière minute avec tous les effets induits que cela procure.

Le digital a cependant changé les habitudes des marocains en matière d'achat.

Il permet notamment aux nationaux de réserver à travers les plateformes internationales telles que Booking avec la possibilité de payer à l'arrivée et même d'annuler sans frais. Cette flexibilité accordée donne un avantage certain et met les touristes nationaux en confiance par rapport à un distributeur national qui lui exigera le paiement intégral à la réservation, des frais d'annulation et des conditions de ventes pour se protéger à son tour. A cet effet, la relation entre le touriste national et les prestataires de services hôteliers et touristiques n'est guère aisée ; Il devient urgent de rétablir la confiance.

Le marché intérieur est très peu sollicité si ce n'est par les agences de voyages spécialisées dans les « *out going* » et dans des thématiques précises : Haj et Omra, Turquie, Costa Del Sol, Extrême Orient et autres destinations exotiques. Cette niche s'est peu à peu développée grâce à l'évolution de la dotation touristique accordée par l'Office des changes.

Or si les nationaux s'adressent aux agences de voyages pour aller loin, ils n'ont plus ce même réflexe au moment de voyager au Maroc. Ils ne le feront que s'ils en retirent un intérêt et quelques facilités. Si la valeur ajoutée de l'agent de voyages est perceptible pour un voyage à

l'étranger, elle ne l'est plus quand il s'agira de voyager au Maroc, sauf s'il a l'exclusivité de son produit. En clair s'il est incontournable, ce qui est rarement le cas étant donné qu'il est dépendant de la tarification concédée par les hôteliers qui eux-mêmes s'adressent directement aux nationaux.

5. RECOMMANDATIONS

D'énormes efforts doivent être mis en place pour initier encourager et développer le tourisme national afin qu'il soit réglementé pour le sortir de l'informel le plus total depuis toujours. Il y en a pour toutes les bourses depuis la location d'appartements meublés tout standing jusqu'à la villa de luxe avec personnel dédié prêt à satisfaire tous les rêves en passant par le camping sauvage au bord des oueds et le littoral, sans compter la chambre d'hôtes dans des « hôtels non classés » mais avec pignon sur rue.

Aujourd'hui avec cette crise qui a mis à jour un certain nombre de dysfonctionnements, dont notamment la précarité de tous ceux qui officient dans l'informel, il serait temps d'établir l'inventaire de ces offres multiples, séparer le bon grain de l'ivraie, réguler et transformer ces réalités peu structurées en opportunités, loin de ce qui peut être aujourd'hui perçu comme « une situation à fort handicap économique ».

Pour cela, plusieurs pistes à prospector, et à ce stade, il ne s'agit plus de combattre l'informel, mais de l'intégrer, car qu'on le veuille ou pas, il fait désormais partie intégrante de notre écosystème. Par exemple :

-Inviter tous les intervenants à s'identifier sur la base d'une charte professionnelle à respecter par l'ensemble.

-S'inscrire à la Contribution professionnelle unique (CPU) ou au Statut d'auto entrepreneur. - S'inscrire et inscrire son personnel à la CNS S.

-Adhésion au label « *Welcome Safely* » tel que décrété par le Ministère du Tourisme.

-Se soumettre aux règles de sécurité qui s'imposent.

-Souscrire à une assurance Responsabilité civile professionnelle.

La liste n'est pas exhaustive, il faut privilégier la motivation et n'exclure personne, car la reprise de l'activité est tributaire de l'implication de tous les acteurs du secteur.

CONCLUSION

Avant que le monde ne s'arrête presque de tourner, les critiques relatives au « surtourisme », aux impacts des transports touristiques sur les changements climatiques, aux plateformes d'hébergement dites collaboratives et sur les iniquités sociales associées au tourisme étaient déjà nombreuses. La recherche de nouveaux critères de « performance » était en marche. La crise actuelle, l'arrêt de toutes les activités touristiques, est une opportunité inouïe de voir la poussière retomber et de prendre un peu de recul. Elle est une occasion inédite de proposer des changements, de redéfinir de nouveaux critères, de rêver à d'autres modalités de voyage, de rencontre, mais aussi d'en reconnaître les impacts à différents niveaux, les incertitudes, ainsi que les souffrances, que cette crise inflige aux travailleuses et travailleurs du tourisme et aux organisations qui les emploient. Le tourisme interne doit devenir une priorité et non une activité par défaut. Il ne concerne pas uniquement les professionnels du tourisme mais tous les Marocains. Il doit être un droit pour tous au même titre que l'éducation ou la santé, car il participe au bien-être de tous. L'Etat doit avoir une politique volontariste pour son développement et mettre en place des mesures incitatives tant pour les consommateurs que pour les acteurs.

Il est clair que le tourisme interne ne sauvera pas demain les entreprises touristiques très affectées par cette pandémie, il pourra au mieux atténuer sur un plus long terme leurs pertes. Encore faut-il qu'il y ait de la visibilité ; que le pays et ses instances puissent se projeter dans un avenir fait de démarches novatrices.

A défaut de pouvoir immédiatement tracer des stratégies pérennes en la matière, il est possible néanmoins, de donner ou redonner au tourisme interne la place qu'il mérite en développant des pratiques innovantes et nécessaires à l'intérêt général. Voici quelques axes d'améliorations envisageables :

- Appropriation culturelle d'un patrimoine riche de réalités locales artistiques, culinaires, architecturales, globalement historiques ;
- Création de tutorats entre les grandes villes et les régions, entre les dirigeants artistiques et les compagnies locales, les cuisiniers de renom et les associations régionales, etc. Permettre également aux acteurs locaux de se développer dans une plus grande autonomie budgétaire et artistique ;
- Adosser les initiatives locales aux prestigieux musées qui existent déjà et qui se développent dans tout le pays ;

- Favoriser la culture auprès des écoliers : introduire les célébrations artistiques dans la vie des écoles dès le plus jeune âge, afin de diffuser l'idée que la culture appartient d'abord à son peuple ;
- Créer de nouvelles fonctions économique/touristiques (responsable développement touristique LOCAL) en lien direct avec les ministères concernés ;
- Rendre aux régions le foisonnement artistique et culturel qui est le leur et en le mettant d'abord et systématiquement à la disposition des marocains (style fête des roses, etc.)
Proposer un passeport « tourisme national » qui donnerait droit à des avantages spécifiques pour les familles (réductions, invitations spécifiques, etc.)
- Intégrer les nouvelles populations internes habituées aux réseaux sociaux et à raffut de nouveautés attractives (pas seulement sur l'argent)

L'objectif est de rendre le tourisme local non pas accidentel, mais naturellement dédié au service des marocains et de leurs familles ; ce qui donnera non seulement des emplois et des ressources économiques aux familles et aux régions, mais développera encore plus un sentiment d'appartenance à une nation riche de ses différents atouts.

Ne pas compter uniquement sur les structures professionnelles en lien avec le tourisme, mais introduire un comportement national permettant d'installer de manière pérenne l'idée que le tourisme local est un droit et qu'il est source d'apprentissage et de découverte, comme de rencontre des autres.

Liste des Abréviations

ADT : Agences de Développement Touristiques ;

CNT : Confédération Nationale du Tourisme ;

COV : Coronavirus ;

EHTC : Etablissements d'Hébergement Touristique Classés ;

FMDT : Fond Marocain de Développement Touristique ;

FNAAVM : Fédération Nationale des Associations Régionales des Agences de Voyages du

FNIH : Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière CRT : Conseils régionaux du Tourisme

FNTT : Fédération Nationale des Transporteurs Touristiques ;

HCP : Haut-Commissariat au plan ;

MAD : Dirham Marocain ; Maroc.

MERS : Syndrome Respiratoire du Moyen-Orient ; SRAS : Syndrome Respiratoire

OCP : Office chérifien des phosphates ;

OMS : Organisation Mondiale de la santé ;

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme ;

ONMT : Office National Marocain du Tourisme ; MRE : Marocains résidents à l'étranger

P113 : Produit Intérieur Brut ;

Sévère ; COVID-19 : coronavirus disease2019 ;

TPME : Très petite, Petite et Moyenne Entreprise ;

Références Bibliographiques

Agence de Développement Touristique. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de l'Agence de Développement Touristique]

Confédération Nationale du Tourisme. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de la Confédération Nationale du Tourisme]

Conseils Régionaux du Tourisme. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel des Conseils Régionaux du Tourisme]

Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière]

Fond Marocain de Développement Touristique. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel du Fond Marocain de Développement Touristique]

Haut-Commissariat au Plan. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel du Haut-Commissariat au Plan]

Ministère de la Santé du Royaume du Maroc. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel du Ministère de la Santé]

Ministère du Tourisme, du Transport Aérien, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel du Ministère]

Observatoire Marocain du Tourisme. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de l'Observatoire Marocain du Tourisme]

Office National Marocain du Tourisme. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de l'Office National Marocain du Tourisme]

Organisation Mondiale de la Santé. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de l'Organisation Mondiale de la Santé]

Organisation Mondiale du Tourisme. (s.d.). Page d'accueil. Récupéré de [URL du site officiel de l'Organisation Mondiale du Tourisme]

Le tourisme national comme une panacée économique au temps de la crise du Covid-19

Sana Gebrati

LERMA, Université Cadi Ayyad

Marrakech

Introduction

Le secteur touristique occupe une place importante dans l'économie marocaine. Il est source indispensable de devises. En effet, les recettes générées par le tourisme en 2019 sont estimés à 78,6 milliards de dirhams.

Aujourd'hui, avec le déclenchement de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du Covid-19, l'économie touristique est frappée de plein fouet. Cette crise s'est manifestée par la baisse de la valeur des revenus ; cela est lié principalement à la suspension de tous les vols internationaux de passagers en provenance et à destination du Maroc mais également suite aux mesures d'urgence mises en place par le pays.

Dans ce cadre la question qui se pose est : Comment l'Etat accompagne l'évolution de la crise touristique liée à la propagation du Covid-19 ? Ne faut-il pas repenser la stratégie nationale du tourisme ? Comment assurer la durabilité de l'activité touristique au Maroc ? Le tourisme national peut-il être un bon remède à la crise ? Ou bien faut-il revoir l'approche touristique du pays ? Sachant que le tourisme du Sud a beaucoup du mal à s'affranchir de la domination des multinationales du Nord, notamment dans les domaines de la diffusion de l'information et de la commercialisation des destinations.

En effet, l'investissement dans le tourisme intérieur est fondamental pour dépasser la présente crise comme il peut répondre à des enjeux réels du développement durable au Maroc.

1. Le tourisme comme moteur du développement socio-économique

Le tourisme constitue actuellement une préoccupation dans toute réflexion sur la problématique du développement et particulièrement dans les pays en voie de développement. Fort de sa position géographique aux portes de l'Europe et à la rive sud du bassin méditerranéen, le Maroc a choisi, le tourisme comme « moteur de développement » En effet, le tourisme occupe une place importante dans l'économie nationale. Contributeur actif à la création des richesses⁹⁶

⁹⁶ Depuis les années 60. Le secteur touristique draine des devises et participe à l'équilibre de la balance des paiements.

(11% du PIB) et grand pourvoyeur d'emploi, le secteur de tourisme est considéré comme accélérateur de développement et réducteur des inégalités entre les différentes régions du Maroc. Il est source indispensable de devises. En effet, les recettes générées par le tourisme en 2019 sont estimées à 78,6 milliards de dirhams. Le secteur est un outil important de l'aménagement du territoire ; il permet de créer des emplois et de « fixer les populations dans les régions défavorisées sur le plan économique.

L'Etat, s'est toujours attaché à faire du secteur touristique, une puissante locomotive pour le développement, tant sont importantes les opportunités d'emploi qu'il génère et les devises qu'il procure, ainsi que l'ouverture qu'il favorise et aussi en tant que culture et art de communication et d'interaction. Dans ce cadre, le Maroc a lancée en 2001, le plan Azur 2020 qui vise à renforcer les infrastructures touristiques et d'attirer plus de visiteurs. Il avait comme ambition d'atteindre 20 millions de touristes. Le projet phare de ce plan est la création de 6 stations balnéaires : Saïdia, Lixus, Mazagan, Mogador, Taghazout, et Plage blanche. Le but étant de mettre en place des destinations balnéaires compétitives à l'échelle mondiale.

L'engagement de cette vision est de rendre le secteur du tourisme l'un des moteurs de développement quel que soit sur le plan économique, social, culturel et environnemental.

Cette vision a connu des obstacles suite à la crise économique des marchés émetteurs et aussi à cause de l'instabilité politique et socio-économique des pays voisins (printemps arabe). Cela a affecté le déroulement de ses stratégies ce qui a causé une stagnation et une baisse de 0,2 % en 2015. L'Etat a essayé de rattraper ce dysfonctionnement ; on se projetant vers d'autres marchés tel que : le Brésil, l'Europe de l'est et l'Asie. Dans le même cadre, une ouverture⁹⁷ de 57 Nouvelle lignes aériennes est annoncée pour bien mener le programme du développement du secteur touristique. Cela a permis au Maroc de se positionner parmi les 20 premières destinations mondiales touristiques et comme une destination touristique de référence en matière de développement durable dans le pourtour méditerranéen.

Avec ses stratégies, le Maroc a atteint la barre symbolique des 10 millions de visiteurs en 2013, l'objectif était tardif de 3 ans vu le but de la vision 2010. Le deuxième objectif d'atteindre 20 millions de touristes à l'horizon de 2020 a globalement été limité par des obstacles pour réaliser ses objectifs.

⁹⁷Cette ouverture rentre dans le cadre de la stratégie marocaine de la libéralisation du transport aérien.

Les arrivées touristiques entre 2008 et 2018

Source: Observatoire du tourisme



Le secteur a commencé à se balancer entre des hauts et des bas surtout de 2015 à 2019.

Cette oscillation reflète l'étendue de la sensibilité du secteur et son étendue aux facteurs externes et internes, notamment économiques, politiques, environnementaux et sanitaires.

Aujourd'hui, avec le déclenchement de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du Covid-19, l'économie touristique est frappée de plein fouet. Cette crise s'est manifestée par la baisse de la valeur des revenus ; cela est lié principalement à la suspension de tous les vols internationaux de passagers en provenance et à destination du Maroc mais également suite aux mesures d'urgence mises en place par le pays.

Cette crise sanitaire s'ajoute aux autres crises économiques et montre la fragilité du secteur, Le tourisme pâtit de plusieurs facteurs inhabituels.

2. Le tourisme national : une nouvelle aubaine pour sauver le secteur touristique

Le tourisme national, dénommé encore tourisme domestique, intérieur ou interne est une composante essentielle des plans de lutte contre les crises touristiques, ce secteur devient non seulement une source d'emplois, mais également un catalyseur d'innovation socio-économique, de communication (image du Maroc) et d'aménagement (Boujrouf 2005).

Le tourisme national devient un élément fondamental des plans anticrise et s'est vu accorder, depuis le début de cette crise une importance, aussi bien de la part des responsables du tourisme que des opérateurs touristiques privés. La crise internationale du tourisme liée à la crise sanitaire

du Covid-19, a obligé le gouvernement de réfléchir à des nouveaux plans et des stratégies proactives. Pour soutenir le secteur touristique, l'Etat a proposé un ensemble d'initiatives⁹⁸ préliminaires qui sont considérées comme une stratégie pour améliorer le tourisme intérieur. Une initiative du Ministère du tourisme nommée "Jusqu'à ce que nous rencontrions" a été lancée pour rappeler aux touristes nationaux⁹⁹ les nombreuses destinations touristiques du Royaume afin de les inciter à voyager à la fin du confinement et à découvrir les potentialités du pays. La diversité de l'offre nationale et sa nature permet d'attirer et d'encourager le tourisme intérieur, ce qui est un point très important pour rouvrir et relancer le secteur.

Le tourisme interne forme un apport considérable au développement économique. Il permet la diminution des effets de la saisonnalité du tourisme international et de ses crises surtout sur la rentabilité des établissements d'hébergement, en particulier, et sur celle des entreprises touristiques, en général. Il permet également le maintien des emplois et de services tel que les cafés, les restaurants, les piscines etc.

Le tourisme interne reprendra le plus vite la place du tourisme international face à chaque moment de crise mondiale, pourtant il ne bénéficie pas des mêmes stratégies que le tourisme international. Certes les retombés économiques du tourisme international son plus élevé que celui du national mais certainement avec des stratégies durables et des stratégies de commercialisation, de dévitrification des produits et de choix des destinations on peut arrivera des moyennes similaires ou approximatives du tourisme internationale.

Se focaliser sur le tourisme international pour réaliser les objectifs¹⁰⁰ de la vision 2020 n'est plus une priorité au vu de la conjoncture actuelle qui exige de veiller à l'adéquation des mesures prises avec le développement de la situation épidémiologique dans les différentes régions, C'est pour cela la priorité et au premier lieu est au tourisme interne.

⁹⁸La Commission des secteurs productifs à la Chambre des représentants a adopté, le projet de loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers, après avoir y apporté une série d'amendements.

⁹⁹Le tourisme génère plus de 125 milliards de dirhams de recettes (10% du PIB) dont 80 milliards par le tourisme étranger et 45 milliards par le tourisme domestique. Parallèlement, les Marocains dépensent officiellement près de 21 milliards de dirhams en devises pour motif de voyage à l'étranger, ce qui représente plus de 26% des recettes en devises du secteur et un grand potentiel pour le marché national", indique l'AEI dans son communiqué.

¹⁰⁰La réalisation des ces objectifs dépendent de la reprise des vols et de l'ouverture des frontières à l'échelle internationale

3. Repenser la place du tourisme interne dans le paysage économique national : une priorité stratégique

Le tourisme interne occupe une place importante dans la stratégie globale du développement du développement économique. Le Maroc a adopté une stratégie de développement touristique sous la forme d'un contrat-programme 2001-2010, portant sur « le tourisme : une vision, un défi, une volonté » et aussi le programme « mon pays », ces programmes proposent un ensemble des propositions qui favorisent une attractivité estimée à 5,7 millions de touristes hébergés dans des hôtels classés dans l'horizon de 2020.

Repenser les stratégies adoptées par le Maroc ses dernières années, nous pousse à réfléchir sur les failles des anciennes stratégies. Il s'agit en premier lieu de poser la problématique de développement touristique en des termes nouveaux, en privilégiant le qualitatif sur le quantitatif. Ainsi il faut revoir et prendre en considération l'offre touristique national et de structurer une offre convenable au niveau des prix, en tenant en compte l'émergence de la classe moyenne qui est de plus en plus intéressée par les voyages et les loisirs, les choix de destinations, la variation des catégories des produits et surtout une meilleure proposition de gestion.

Les anciennes stratégies de développement touristique étaient centrées sur une variété des offres et programmes et des visions différentes sur des espaces spécifiques non compatibles. Dans ce sens, nous pouvons mentionner le lancement du programme PAT (Pays d'Accueil touristique) et le Plan Azur qui se représente par la construction de 6 sites balnéaires à savoir Taghazout (Agadir), Plage Blanche (Guelmim), Mogador (Essaouira), Mazagan (El Jadida), Lixus (Larache) et Saïdia (Oujda). La réalisation de ces objectifs est passé par un positionnement offensif sur le tourisme balnéaire. 20 ans après le lancement des sites balnéaires au début des années 2000. Sur les 6 stations, à peine deux se démarquent du lot : Taghazout et Saïdia. Les autres peinent à décoller, faute d'investisseurs sérieux. D'autant plus qu'il s'agit de projets fortement capitalistiques, nécessitant des investissements colossaux.

Ces programmes ont été proposés pour la première fois en deux parties en 2003 mais leurs caractéristiques restaient toujours floues ; surtout au niveau du manque d'un fonctionnement par le bas vu qu'à l'époque il y avait un grand manque des professionnels du tourisme. Ainsi que l'investissement était lié aux personnes hors du domaine touristique. A cela s'ajoute,

l'enchevêtrement lié à la mise en œuvre des stratégies déterminées par l'État et la multiplicité des acteurs et leurs échelles d'interventions :

- ✓ Ministère du tourisme : Ministère, Délégation, CRT, CNT...
- ✓ Région, Province, Municipalité
- ✓ Problème de découpage touristique
- ✓ Fusionné le programme PAT comme stratégie qui soutient le tourisme international, national ainsi que le tourisme rural

Cela a contribué au chevauchement et à la répétition des actions et a créé un vrai problème de gouvernance et de gestion raisonnable et durable.

Aujourd'hui, il faut penser durablement et riposter pour préparer des stratégies réelles et une offre potentielle riche quasi organisée qui vise à réaliser une fusion réfléchie et systématique entre les programmes de l'État et les promotions des opérateurs touristiques :

- ✓ Offrir des offres adaptées en termes d'hébergement, restauration et animation
- ✓ Soumettre la diversité dans les prix et introduire la diversification de la qualité et des services.

Promouvoir le tourisme national reste un bon remède à la crise du Covid-19, dans ce sens, ne faut-il pas renforcer le rôle de l'État et du secteur public notamment dans le domaine de la santé, l'éducation, le transport, l'énergie, l'écologie et les secteurs jugés stratégiques ? Au temps de la mondialisation et de néolibéralisme, Il est impératif de revoir le rôle de l'Etat et de renforcer sa légitimité et son efficacité pour retrouver au plus vite sa vitesse de croisière et surtout pour garantir une certaine justice sociale et territoriale. L'État doit assurer sa présence et doit jouer son rôle direct de régulateur.

Il s'agit également d'approfondir la réalisation d'une nouvelle approche pour développer une stratégie nationale pour impulser un tourisme intérieur adéquat aux exigences du développement durable. Cela permettra aux touristes et aux accueillants d'établir des relations équilibrées, respectueuses et fructueuses, valorisant le patrimoine environnemental, humain et culture, tout en garantissant un développement socioéconomique inclusif respectant la capacité de charge d'écosystèmes naturels sains, et en favorisant la complémentarité des différentes activités économiques à l'échelle des destinations touristiques (**Fosse et al 2017**).

La réalisation de cette perspective du développement durable nécessite un service de gestion et de spécification des tâches dans la mesure où le secteur touristique est un domaine

multidisciplinaire et ces sections doivent être séparés ainsi que le travail doit être confié aux professionnels du domaine afin d'améliorer l'approche qualité et d'assurer un fonctionnement fluide.

La politique nationale du tourisme dépend des domaines multiples et intégrés les uns dans les autres et nécessite une coordination très étroite et avec précision :

Tableau n° 1 : La nécessité de la mise en gouvernance des actions touristiques

Structure	Axe thématique	Marque et qualités
Action étatique	Compétitivité	Les compétences de réseau d'acteurs
Gouvernance	Durabilité	Création des établissements labellisés
Organisations des destinations	Offres et services	Tourisme pour tout le monde

S.GEBRATI, 2020

4. Champs et leviers de changement : Vers un tourisme national durable

Chez les chercheurs académiques comme chez les professionnels, le phénomène touristique est reconnu comme un secteur très vulnérable et sensible à la conjoncture économique et politique. Il est certes que la crise financière et économique provoqué par le Covid-19 est l'une des crises les plus profondes et les plus complexes. La crise a causée des difficultés économiques énormes ; ses effets se sont étendus aux marchés sanitaires, financiers, économique ; elle a influencé le tourisme en agissant sur la demande (le sujet touristique) et aussi sur l'offre (investissements). Le tourisme est particulièrement vulnérable aux incertitudes et aux fluctuations économiques, pour la raison que les voyages impliquent souvent des dépenses de loisirs et en période de difficultés économiques.

Pour le Maroc, la durabilité du tourisme interne reste une approche parmi d'autre pour sortir de cette crise. Cela dépend notamment au premier lieu d'un territoire de qualité en mesure d'accueillir les touristes puis vers un tourisme durable.

Le secteur du tourisme offre de nombreuses opportunités pour établir des liens économiques, obtenir des richesses, diversifier l'économie, augmenter les revenus et l'emploi et réduire la pauvreté. D'un autre côté, le tourisme peut menacer la préservation des ressources culturelles

et environnementales en tant que facteurs essentiels pour attirer les touristes. L'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) définit le tourisme durable comme « un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil ». A travers cette définition, est-il possible de concilier ces deux dynamiques opposées ? A quel degré peut-on assurer la durabilité du tourisme interne dans la présence de vulnérabilité causée principalement par les crises (Covid-19, printemps arabe, terrorisme, etc.) Comment peut-on assurer le développement durable ?

Au temps de la mondialisation et de l'uniformisation des modèles, les touristes sont devenus plus exigeants en imposant un environnement de qualité. En effet, le tourisme environnemental, rural et de montagne est devenue une stratégie qui génère une valeur durable et contribue à la création des projets touristiques favorables aux touristes qui réfutent la qualité d'un produit spécial. Le tourisme durable est devenu un important outil de marketing qui donne aux prestataires de services touristiques un avantage comparatif.

Il existe un consensus croissant sur le fait que le tourisme durable est possible. Cependant, il nécessite l'adoption d'une stratégie qui prend en compte les facteurs économiques, environnementaux et sociaux (Zuindeau, 2010). Cette stratégie devrait garantir l'utilisation des ressources environnementales, qui est un élément essentiel du développement du tourisme, tout en préservant les équilibres écologiques de base et en aidant à conserver les richesses naturelles et la diversité biologique.

Respecter l'originalité socioculturelle des communautés d'accueil, préserver le patrimoine culturel existant et ses valeurs existantes et contribuer à la compréhension mutuelle et à la tolérance. Il s'agit également d'assurer des opérations économiques à long terme qui sont viables et qui procurent à toutes les parties concernées des avantages sociaux et économiques équitables, notamment en offrant des possibilités stables d'emploi, de génération de revenus et de services sociaux aux communautés d'accueil et en contribuant à la réduction de la pauvreté.

Aujourd'hui, compte tenu des impacts négatifs de la crise, le besoin urgent d'encourager le tourisme durable a été renouvelé. Cette crise a alimenté la prise de conscience des décideurs, des touristes et des opérateurs du secteur du tourisme de la nécessité et de la valeur de la préservation des ressources naturelles, sociales et culturelles. Ainsi la réduction de la pauvreté et l'assurance des activités économiques viables sur le long terme offrant à toutes les parties prenantes des avantages socioéconomiques équitablement répartis, notamment des emplois

stables, des possibilités de bénéfices et des services sociaux pour les communautés d'accueil constituent l'un des objectifs majeurs du développement durable.

Certes, le tourisme durable est bien flou et se présente comme une valise au design vert, très à la mode, dans laquelle chacun met ce qu'il veut. Pourtant on assiste bien à une véritable émergence et même à un renforcement de politiques, de lois qui se réclament du tourisme durable en particulier et du développement durable en générale. A ce titre, la mise en œuvre du tourisme interne durable, constitue bien une occasion de revoir le modèle économique actuel et d'adopter une approche économique sociale et solidaire une « économie positive » Celle qui se préoccupent de l'intérêt de toutes les composantes de la société et ses différentes classes socio-économiques à long terme.

En effet, les perspectives de la croissance à long terme du secteur dépendent de l'aménagement du territoire et de la construction des infrastructures et de chaînes d'approvisionnement appropriées ainsi qu'au renforcement des politiques et des institutions qui garantissent des activités touristiques durables.

Les principales exigences du tourisme national durable

A court terme, les principales exigences du tourisme durable comprendront les éléments suivants:

- ✓ Promouvoir le tourisme rural comme une attraction et destination d'un tourisme durable et comme compensation des jours de confinement
- ✓ Sensibiliser aux dommages environnementaux
- ✓ Promouvoir la familiarité avec les principes et méthodes de gestion de l'environnement, y compris les stratégies de conservation de l'énergie et de l'eau
- ✓ Fournir aux entreprises touristiques un accès aux informations du marché du tourisme durable
- ✓ Améliorer la coordination entre les ministères concernés par le tourisme et l'environnement et les investisseurs du secteur privé ;
- ✓ Amélioration les infrastructures et les sites touristiques
- ✓ Investir des nouveaux projets à caractère d'un tourisme durable
- ✓ Intégrer les touristes dans des ateliers de promotions et de marketing

5. La crise du tourisme est une crise systémique et territoriale

Les variables flux touristiques se diffusent inégalement dans l'espace marocain. Ces inégalités entre les espaces touristiques et les discontinuités spatiales des destinations, s'explique d'une part par les traditionnels facteurs géographiques (attrait des paysages et du climat, l'incapacité à offrir un produit touristique complet et compétitif, disponibilité des infrastructures et des équipements, atouts socio-culturels) et d'autre part par les lacunes dans le système touristique et ses composantes. Cette approche met l'accent sur les interactions et les rétroactions entre les différents sous-systèmes¹⁰¹ du tourisme. Dans ce cadre la définition du tourisme que nous retenons est bien celle de L'équipe de recherche MIT (2003) qui propose une définition systémique du tourisme, le présentant comme « un système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « récréation » des individus par le déplacement temporaire hors des lieux du quotidien ». Dans ce sens le système touristique marocain présente plusieurs lacunes. Les critiques se renouvellent avec l'avènement de chaque été. Ainsi le mécontentement des touristes est généralisé quant au niveau des services touristiques fournis et à la forte hausse des prix, qui ne correspond pas à la qualité des services.

Nous allons présenter deux cas des sites touristiques qui reflètent d'une manière éloquente le disfonctionnement du système touristique marocain. Il s'agit de :

- ✓ La destination Nord du Maroc (Asilah, Tanger-Tétouan, Martil, Fnideq, M'diq Al-Hoceima) est l'une des destinations préférées pour les touristes marocains, c'est la qualité de ses infrastructures et la diversité de ses paysages naturels et de ses plages ainsi que la température tempérée, joue un rôle pour attirer les amateurs de cette régions (Observatoire du tourisme, 2014) .Cependant, l'afflux croissant de cette destination provoque une augmentation des prix des nuitées hôtelières et les prix d'autres services touristiques. Cette augmentation est due au fait que le tourisme intérieur est saisonnier et liée directement à la période limitée de l'Eté.
- ✓ La destination Sud reste en deuxième position, en raison de la différence de l'offre et la demande (Désert côtier) aussi que le climat chaud fait une spécificité pour les amateurs de la chaleur.

¹⁰¹ Le système tourisme, quant à lui, se composerait des sous-systèmes suivants : le sujet touristique (le touriste, le client) et l'objet touristique (composé de: l'entreprise touristique, la localité touristique, l'organisation touristique). KASPAR, C. (1976) : Le tourisme, objet d'une étude scientifique, In Revue du Tourisme, N°2 tirés de GUIBILATO, G. (1983), p.12.

Dans cet ordre d'idées, les acteurs touristiques sont invités à réviser et à revisiter les stratégies du tourisme national en diversifiant l'offre et en évitant les activités touristiques saisonnières afin d'éviter les pressions sur la qualité des services et l'augmentation des prix . Dans ce contexte, la programmation des vacances d'une manière stratégique autrement dit la répartition des flux touristiques reste une priorité pour répartir les richesses d'une manière équitable entre toutes les régions, chacune selon ses caractéristiques.

Le tourisme intérieur se veut une option pour améliorer les performances du secteur. Sûrement, Le tourisme interne a été toujours considéré comme une porte de secours pour assurer le sauvetage du secteur chaque fois qu'il est déserté par les touristes étrangers.

Le tourisme interne porte en lui les germes d'une modification du comportement touristique. Tout en offrant un produit de haute qualité, le tourisme national pense globalement le développement en agissant localement et se révèle un puissant facteur de cohésion sociale. Il responsabilise autant le consommateur que tous les participants de la chaîne du tourisme et favorise l'estime de soi des populations. Enfin, par sa prise en considération de la fragilité de certaines zones et des problèmes environnementaux, il participe à la sauvegarde de la Planète.

Conclusion :

La crise sanitaire du Covid-19, s'est traduite par des pertes de clientèle éphémères et des moments arrêt dans la croissance économique. Pour éviter les déchéances des plans précédents, le tourisme national peut être une alternative réussie et également une panacée au moment de crise. Les acteurs touristiques sont obligés de continuer à manifester leurs intérêts à l'égard du tourisme national, surtout dans les zones de montagnes et les zones oasiennes où des coopératives agrotouristiques ont vu le jour et où un tourisme patrimonial commence à émerger. Cela permettra non seulement d'atténuer les inégalités spatiales en stimulant l'essor des régions non balnéaires, mais également de diversifier et d'assurer l'offre touristique.

Dans cette optique, l'Etat doit jouer son rôle de régulateur et de contrôleur de la diversité et de la répartition de l'offre touristique tout au long de l'année en tenant compte des prix appropriés et compatibles avec les niveaux de vie des classes sociales. Ainsi la spécialisation des tâches principales et la détermination des responsabilités entre les différents acteurs du secteur touristique et les autres secteurs qui y interfèrent, permettront d'éviter les caducités des stratégies et de faire progresser le secteur vers le meilleur.

Le secteur du tourisme marocain est un système qui se développe selon une logique contractuelle et une planification stratégique (Visions2010, 2020). Les différents acteurs touristiques ont – ils vraiment les moyens de pour s’adapter au temps des crises ? Seront-ils capables de définir des solutions alternatives qui feront du tourisme intérieur une priorité durable ? Le tourisme national peut-il être un facteur d’innovation en matière de développement durable ? La réponse à cette question nous permet d’ouvrir des pistes de réflexion plus profonde pour voir à quel degré nous pouvons faire des plans de secours pendant nos crises ? Et comment réussir nos stratégies avec d’autres alternatives.

Webographie

<http://planbleu.org/fr/publications>

<http://www.observatoiredu tourisme.ma/enquete-sur-le-tourisme-interne/>

<https://mtataes.gov.ma/fr/tourisme/produit-touristique/tourisme-national/>

Références Bibliographiques

Boujrouf, S. (2005). Tourisme et aménagement du territoire au Maroc : quels agencements ?. Téoros, 24-1. Consulté le [date de consultation], à l'adresse <http://journals.openedition.org/teoros/1490>

Fabry, N., & Zeghni, S. (2012). Tourisme et développement local : une application aux clusters de tourisme. Mondes en développement, 2012/1 (n°157), 97-110. <https://doi.org/10.3917/med.157.0097>

Fosse, J., Manca, E., Tambaktis, T., Letellier, J., & Santarossa, L. (2017). Tourisme durable en Méditerranée : Etat des lieux et orientations stratégiques. ISBN : 978-2-912081-50-6.

Saigh Bousta, R., Albertini, F., Boujrouf, S., et al. (2004). Le tourisme durable, Réalités et perspectives marocaines et internationales. 436 pages. ISBN : 9981-916-04-8.

Zuindeau, B. (Ed.). (2010). Développement durable et Territoire. Presses universitaires du Septentrion. 517 pages. ISBN 978-2-7574-0157-6.

Covid-19 et Tourisme dans la Région de Marrakech Safi : vers une démarche durable et résiliente

Raja Mounir

LERMA

Inspection Régionale de l'Aménagement du Territoire

Marrakech

Introduction

La région de Marrakech-Safi est considérée comme une destination touristique de renommée internationale grâce à sa capitale régionale Marrakech qui est classée premier pôle touristique du Royaume avec près de 84% de l'offre touristique de la région (Monographie Régionale, 2015). En effet, la ville a développé un tourisme de luxe qui s'épanouit selon la conjoncture économique, et qui se détériore dans les moments de crise comme c'est le cas de la pandémie Covid 19. Également, la concentration de l'offre touristique dans la ville de Marrakech et ses environs est un facteur de déséquilibre et de menace pour l'économie régionale qui nécessite un rééquilibrage à travers le développement de diverses formes de tourisme dans la région ; notamment le tourisme de montagne, le tourisme balnéaire, le tourisme de randonnée et autres pour la promotion des territoires d'accueil. L'enjeu c'est de valoriser le potentiel touristique dont dispose les divers territoires de la région et développer le tourisme dans le cadre des projets de territoires de tourisme qui fédèrent les interventions de multiples partenaires pour réussir ces projets de territoires, d'une part, et les inscrire dans le cadre d'une démarche durable et résiliente. Il convient de préciser que la région est confrontée, de plus en plus, aux défis et catastrophes environnementaux tels que : le stress hydrique, les inondations, les crues et les problèmes d'assainissement pour un large nombre de projets touristiques. De même, on enregistre des contraintes économiques qui se résument dans la propagation de la vulnérabilité et du chômage surtout dans le milieu rural qui prédomine dans la région de Marrakech-Safi ¹⁰²; l'exercice est d'asseoir un développement touristique durable et résilient qui assure une continuité de l'emploi, des recettes pour la population et un dynamisme pour les territoires d'accueil sans préjudices, évidemment, des ressources et de l'environnement.

La situation nous interpelle en tant qu'acteurs, décideurs, chercheurs, ... à revoir nos stratégies d'aménagement et de développement en vue d'un tourisme durable et résilient qui supporte les

¹⁰² La région dispose de 251 communes dont 23 communes urbaines et 228 communes rurales.

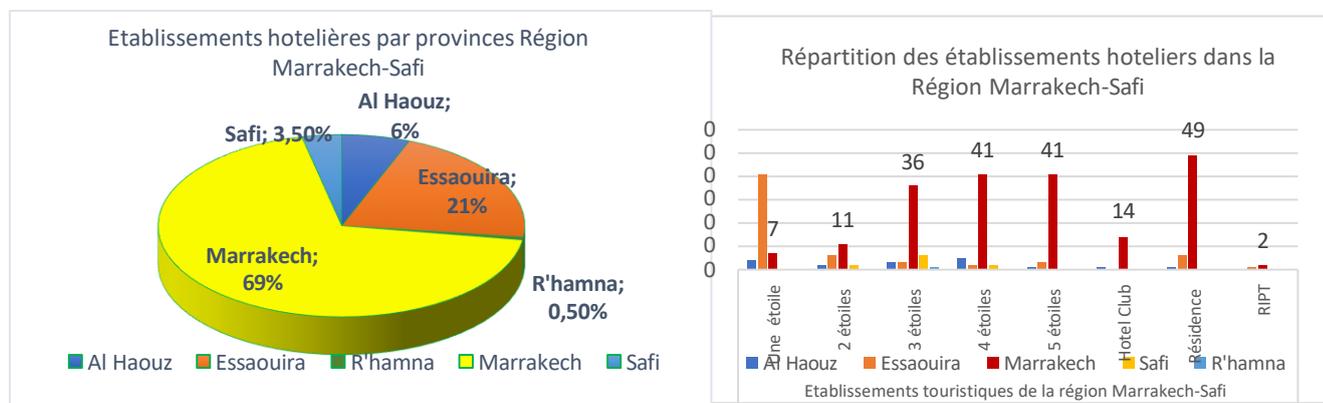
situations de crise, préserve les ressources et valorise le potentiel local et qui s'oriente vers le marché national tout comme le marché international.

1. Marrakech : un succès touristique à exporter vers d'autres territoires de la région

L'activité touristique et ses recettes constituent un enjeu majeur pour l'économie de la région, c'est un vecteur de richesse et un créateur d'emplois pour une grande partie de la population qui travaille dans le tourisme ou dans d'autres activités en relation. Le développement touristique de la région est fondé sur l'épanouissement de la ville de Marrakech qui constitue une destination d'Authenticité et de Culture vivante qui se trouve à moins de 3 heures de vol des principaux pays européens. Elle est à la fois, ville impériale, cité-jardin, destination golfique, ville de congrès et des rencontres internationales (Mounir, 2014).

Sur le plan régional, la ville de Marrakech occupe près de 70% de l'offre hôtelière (tous types confondus d'Hôtels et club de résidence), suivi par Essaouira avec 21% et ensuite Al Haouz avec 6% et Safi avec 3.5% ce qui traduit un déséquilibre flagrant en matière de l'offre touristique.

Graphique 1. Répartition de l'offre touristique hôtelière de la région Marrakech-Safi par provinces

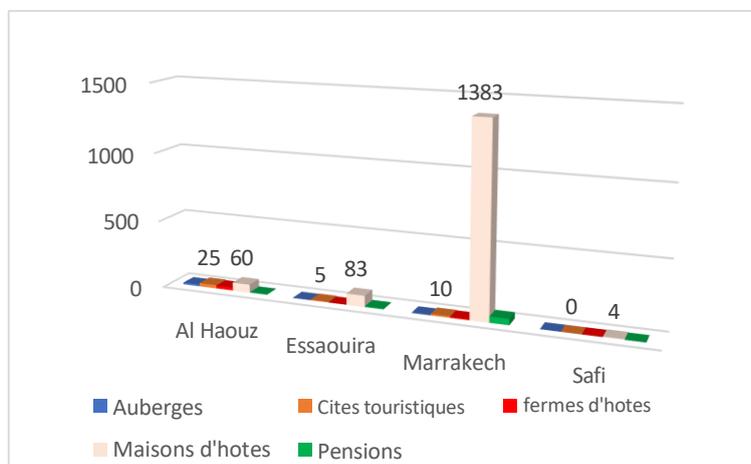


Source : Exploitation personnelle des données du rapport : le Maroc en chiffres/ HCP 2019

La ville de Marrakech se classe première grâce à son offre hôtelière qui repose essentiellement sur les hôtels de 3 étoiles, 4 étoiles, 5 étoiles et des clubs de résidences, la ville d'Essaouira vient en deuxième rang et se distingue par des hôtels avec une étoile.

Quant aux maisons d’hôtes, la capitale régionale se classe première avec 1383 maisons d’hôtes comme mentionné par le graphique ci-dessous et qui s’explique par l’attractivité touristique de la ville.

Graphique 2. Etablissements touristiques classés par provinces



Source : Exploitation personnelle des données du rapport : le Maroc en chiffres/ HCP 2019

Le succès touristique de la ville de Marrakech, en matière de recettes et de nombre de visiteurs, mérite d’être exporté vers d’autres territoires de la région disposant d’un potentiel qui pourra être un vecteur d’épanouissement du tourisme dans diverses facettes en valorisant les ressources humaines et naturelles et faire promouvoir un tourisme générateur de revenus et de richesses pour les territoires d’accueil et leurs populations.

Le long du littoral de la région, qui s’étend sur près de 300 km, s’implantent de belles plages à aménager à titre d’exemple plage de Tafedna à Essaouira et plage Lalla Fatna à Safi et autres. L’aménagement et le développement de la bande côtière ne peut qu’enrichir et diversifier l’offre touristique de la région et vulgariser les recettes de l’activité touristique en vue d’assurer une résilience économique. A signaler que la filière du tourisme rural est très dynamique notamment dans les communes du cercle de Tamanar. Un territoire touristique est en train d’émerger d’une manière «informelle » sous l’impulsion des acteurs privés. Ce dynamisme est le fruit d’une offre touristique (Idaou Guerd, Imi Ntlit, Meskala) spontanée répondant à une demande croissante spontanée des visiteurs de la ville d’Essaouira et des plages avoisinantes (Programme du Développement Territorial Durable du Haut Atlas, SD).

Le Haut Atlas occupe également près de 300 km, il occupe entièrement la province d’Al Haouz et partiellement les provinces de Chichaoua et d’Essaouira, la Mise en valeur des zones de

montagne telles que les Vallées de Zat, de l'Ourika¹⁰³ constituera, ainsi, un levier de développement important pour l'ensemble de la région grâce aux petits centres qui s'installent le long de ces vallées. Le processus de patrimonialisation de la montagne au Maroc n'a pris de sens que dans le cadre du développement économique sectoriel lié essentiellement à la mise en tourisme de la montagne (Boujrouf, 2004). La promotion touristique des zones montagneuses aura, ainsi, des répercussions importantes sur l'emploi, soit directement (accueil, restauration, hébergement), ou indirectement (artisanat, transport, commerces, services, travaux publics et bâtiment).

Par ailleurs, le Haut Atlas est l'un des rares territoires au Maroc, qui a su préserver les trésors de son patrimoine naturel, composé de couverts végétaux riches, diversifiés et plans d'eau (lacs, rivières ou sources) (Programme du Développement Territorial Durable du Haut Atlas, SD). Ces sites forment un écosystème très riche par la quantité et la qualité de la faune et la flore qu'il abrite. Sur ces lieux, la biodiversité incite à la préservation et à la « patrimonialisation ». Toutefois, les opportunités d'investissement dans les arrières pays proches de Marrakech, en particulier dans l'écotourisme et le tourisme de montagne, sont importantes et permettront d'assurer la complémentarité avec le tourisme culturel et d'affaires concentré essentiellement à Marrakech (Mounir, 2004).

Il en découle que le renforcement de l'activité touristique dans les zones de montagnes est un facteur pour intégrer ces territoires de marge dans le processus de développement touristique dans la région de Marrakech-Safi.

2. - Le tourisme rural se confirme l'un des fondements de développement territorial régional

La région de Marrakech-Safi est à caractère rural avec 2 640 327 de population rurale soit 56.3% contre 2 047 620 de population urbaine soit 43.7% (HCP, 2019). Toutefois, la population rurale occupe des territoires à potentiel divers et dispose d'un savoir-faire important. Cependant, les conditions de vie dans le milieu rural sont dépourvues des infrastructures, des équipements, de la voirie, d'opportunités d'emploi et autres, et nécessitent, ainsi, un encadrement et un accompagnement à tous les niveaux pour développer une activité touristique

¹⁰³ Le long des Vallées de Zat, de l'Ourika s'implantent un chapelet de petits centres touristiques dans le Haut Atlas et qui relie notre région à celle de Souss Massa et même on pourra développer un espace projet qui intéresse deux régions (Marrakech-Safi et Souss-Massa ou M-S et Béni Mellal Khénifra)

basée sur le potentiel dont elle en profite et le valoriser à travers la création de l'emploi et de la richesse.

En effet, le milieu rural regorge d'un paysage diversifié ; la montagne, le littoral, les sites et les monuments de haute valeur historique, cette richesse paysagère et patrimoniale nous interpelle à entamer des stratégies pour la promotion du tourisme rural qui pourra être un levier de développement et un créateur de richesses pour ces territoires. L'instauration des projets touristiques pour les zones rurales sera, ainsi, d'une grande importance pour la promotion et le développement territorial. Autrement dit, l'investissement touristique dans le milieu rural vient consolider la notion de tourisme durable avec ses produits artisanaux locaux, ses variétés culinaires régionales. La valorisation des ressources locales devient un enjeu majeur qui mobilise différents acteurs autour des nouvelles approches de montage de projet. Le modèle global de la création des activités touristiques génératrices de revenus (Boujrouf, 2014b).

Par ailleurs, l'activité touristique est fortement liée à l'aménagement du territoire qui exige la disponibilité des équipements de base notamment le transport, la voirie, ...pour mettre en valeur le potentiel touristique et toute l'activité en relation (artisanat, restauration, commerce...). Autrement dit, le tourisme est une activité qui se développe souvent dans des zones marginales (littoraux sableux, déserts, montagnes, etc.) ou peu propices aux autres activités économiques. A ce titre, cette activité peut-être un moyen important, parfois le principal, pour réaliser une politique de développement régional dans les régions défavorisées (Schéma National d'Aménagement du Territoire, SD).

3. Le tourisme culturel paraît un facteur de rééquilibrage territorial dans la région

Il est admis aujourd'hui que le patrimoine, dans toutes ses composantes, constitue un levier de développement territorial, il ne s'agit pas seulement des souvenirs que les époques précédentes nous ont légués ou des sites remarquables offerts par la nature ; il s'agit plus fondamentalement de l'ensemble de l'héritage civilisationnel que l'histoire nous a confié, quelle qu'en soit la forme. On sait par exemple que les patrimoines les plus importants sont probablement les patrimoines invisibles, ceux de la culture, des savoir-faire, des savoir-vivre (Schéma National d'Aménagement du Territoire, SD). La place du patrimoine matériel et immatériel est importante dans les stratégies d'aménagement et de développement économique d'un territoire.

Par ailleurs le Ministère du Tourisme a lancé le programme Patrimoine et Héritage pour objectifs de mettre en exergue l'identité culturelle du Maroc à travers la structuration et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel du Royaume. Il prévoit la réhabilitation et la reconversion des monuments historiques du pays tout en préservant leur identité architecturale (Site officiel du Ministère du Tourisme). La réhabilitation des médinas et la valorisation des circuits touristiques et spirituels à l'intérieur des médinas font partie du programme.

Le tourisme culturel s'articule autour du patrimoine, des musées, des festivals, du savoir-faire et autres. A ce propos, la région abrite des médinas dont Marrakech et Essaouira ont fait objet de deux conventions signées devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la réhabilitation des fondouks, la mise en valeur des circuits touristiques, la signalisation, et la restauration des vieilles demeures pour plus d'attractivité touristique. (Ajouter l'idée que les deux médinas de Marrakech et d'Essaouira sont classées patrimoine mondial par l'UNESCO).

Cependant, la médina de Safi nécessite, également, une mise en valeur et des interventions sérieuses pour sa promotion sachant qu'un débat est actuellement autour car on prévoit le renforcement de la vocation industrielle de la ville, néanmoins, la ville de Safi mérite une mise en valeur de sa médina, même si on devrait consolider aussi l'activité industrielle de la ville de Safi vu le potentiel dont elle dispose¹⁰⁴.

La mise en valeur de l'ancienne médina de Safi reste indispensable vu sa richesse historique et culturelle. En effet, on est appelé à soutenir la poterie, activité en étroite relation avec le tourisme, par la création des villages de poterie et soutenir les artisans par la formation et l'encadrement et des stratégies de commercialisation et d'exposition.

En fait, la relation triangulaire « Tourisme - Culture - Développement » a marqué dès le départ l'apparition du tourisme dans les pays en développement. Le tourisme culturel est un des thèmes porteurs qui sous-tendait le développement du tourisme international dans ces pays (Berriane, 1999).

Par ailleurs, de point de vue aménagement du territoire et selon les orientations du schéma national de l'aménagement du territoire (SNAT), le développement de cette activité (SNAT, SD) peut être le facteur décisif pour rentabiliser les investissements et moderniser les modes de vie dans les zones faiblement urbanisées et marginales, qui pèsent si lourd dans l'ensemble Marocain, notamment les montagnes et le désert. C'est le seul secteur économique qui « draine

¹⁰⁴ Ancien port de pêche et le nouveau port de plaisance.

» les infrastructures vers ces régions et qui constitue un contrepoids à la « littoralisation » du système économique marocain.

4. Le développement des projets de territoires de tourisme vient appuyer et renforcer la promotion territoriale

L'objectif majeur consiste à instaurer une approche de développement du tourisme concertée dans la région de Marrakech-Safi qui vise la création des espaces projets de tourisme se basant sur le potentiel spécifique de chaque territoire notamment ; le paysage, l'artisanat, le savoir-faire, le patrimoine matériel et immatériel, ... tout en fédérant un ensemble d'acteurs économiques et partenaires sociaux (organismes publics, élus, investisseurs, associations, coopératives, ...) autour du projet. L'objectif est de créer un dynamisme qui accompagne et consolide l'activité touristique dans cet espace projet et faire du tourisme une locomotive qui mobilise une chaîne d'activités et apte à assurer une promotion du territoire. Il en découle, ainsi, que le tourisme est un vecteur de croissance économique et sociale qu'on veille à l'intégrer dans son contexte territorial, culturel et architectural pour déclencher un processus de développement multifonctionnel.

L'enjeu est de territorialiser des projets touristiques dans diverses localités à potentiel dans la région de Marrakech-Safi et d'assurer une convergence et une cohérence des politiques publiques concernant des projets de territoires de tourisme, de même, la réussite dudit projet nécessite le renforcement et l'appui des autres activités en relation. Ce paramètre invite tous les acteurs locaux et régionaux à s'impliquer pour accompagner ce processus en matière d'accessibilité, de mobilité, de formation et des équipements de base. Le projet de territoire de tourisme pourra être, ainsi, un cadre de la coordination entre les programmes sectoriels et la planification territoriale.

L'engagement des acteurs est indispensable pour garantir la réussite du projet à travers, également, la formation et l'encadrement par les départements compétents à savoir ; les établissements de la formation professionnelle (OFPPT), de l'agriculture (produits de terroir), de l'artisanat, des eaux et forêts, de l'équipement, ...en vue de monter un projet touristique durable qui intègre la population locale et préserve son identité et ses ressources.

Le montage d'un projet territorial de tourisme en faveur de la population locale, comme dévolu, se considère comme une nouvelle approche de gouvernance qui fédère un ensemble d'acteurs

et de partenaires en amont et en aval¹⁰⁵ autour d'un projet dans le cadre d'une convention de partenariat qui spécifie les engagements et les responsabilités des uns et des autres pour concrétiser les actions prévues par la convention.

Par ailleurs, le tourisme se confirme en tant que levier d'économie qui favorise des nouvelles dynamiques et des initiatives de développement territorial dans le monde rural marocain profond, les arrière-pays des villes touristiques de Marrakech, d'Agadir, d'Ouarzazate et d'Essaouira connaissent des activités touristiques collées à des itinéraires qui correspondent aux grandes routes nationales. Ces dynamiques dans les marges et les constructions territoriales qui en découlent ont fait explorer de nouvelles localités, plus petites et plus marginales, au profit du tourisme et de la mondialisation (Boujrouf, 2014a).

A signaler que des initiatives pour le développement du tourisme rural émergent de plus en plus dans la région et surtout dans la zone de la montagne (province d'Al Haouz) et les environs d'Essaouira. Ces initiatives méritent d'être encadrées dans une approche de projet de territoire de tourisme qui assure l'accompagnement des établissements publics, des organismes non gouvernementaux, du secteur privé, des professionnels et différents acteurs pour instaurer un tourisme soutenu et créer un dynamisme dans ces territoires de marge.

5. La contractualisation est un dispositif garant la réussite du projet de territoire de tourisme et l'épanouissement de l'activité touristique

Le dispositif de la contractualisation entre les parties concernées autour d'un projet de tourisme est une modalité de gestion qui permet l'instauration d'une nouvelle dynamique et assure plus d'efficacité de l'action publique. De même, la contractualisation permet de formaliser des objectifs à réaliser en commun par les parties concernées en spécifiant les relations entre les partenaires et les engagements des uns et des autres notamment ; la redistribution des responsabilités entre les établissements publics, les collectivités territoriales et tous les partenaires, la coordination de diverses composantes du projet entre les divers partenaires et la mise en place des dispositifs de gestion, de suivi et d'évaluation afin de réaliser les objectifs fixés dans le cadre de projet de territoire.

Par ailleurs, l'élaboration d'un projet de territoire du tourisme se faisait dans le cadre d'une approche qui repose sur des principes à savoir :

¹⁰⁵ Avant et après la réalisation du projet.

La cohérence : le projet de territoire du tourisme devrait s'inscrire dans une vision stratégique globale du territoire ; à ce propos, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) est un outil de planification territorial censé identifier un ensemble de projets de territoires capables de promouvoir l'économie locale et régionale ;

La coopération : le projet de territoire consiste à fédérer de multiples partenaires autour d'un projet de territoire de tourisme ; l'exercice est d'établir une fiche technique pour le projet avec une description de diverses composantes, des ressources disponibles et ensuite le montage financier afin de garantir la faisabilité et la réalisation du projet ;

La convergence : la convergence des politiques publiques et les actions à mener dans le cadre de la convention est essentielle pour une gestion rationnelle des fonds à mobiliser et du coût du projet (minimiser le coût).

L'intercommunalité : cet aspect permet aux communes de se regrouper pour réaliser des équipements dépassant le budget des collectivités soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme (Programme du Développement Territorial Durable du Haut Atlas, SD).

Le projet de territoire vise à établir une certaine cohérence entre les différents secteurs et acteurs pour mieux servir l'ensemble de la population et valoriser les territoires concernés. Le projet ne peut, donc, se concevoir sans l'engagement de la part des institutions et des acteurs locaux basé sur la concertation et la participation.

6. Le contexte juridique et institutionnel permet l'élaboration des projets de territoires de tourisme

Le dispositif juridique et institutionnel est indispensable pour le renforcement de la coordination et la cohérence de l'action publique et des interventions des acteurs.

Actuellement, on peut dire que le contexte institutionnel marocain est favorable, ce constat se justifie au moins par 3 raisons à savoir :

Le processus de la régionalisation avancée comme prévue par la constitution de juillet 2011, repose sur le transfert des compétences et des ressources du centre vers les régions et la mise en place de diverses formes de partenariat et de contractualisation entre l'Etat et les régions (collectivités territoriales). La régionalisation favorise, ainsi, la cohérence de l'action publique

et les pouvoirs locaux, c'est une nouvelle politique territoriale contractuelle vient, entre autres, répondre en proximité aux besoins des territoires.

Parmi les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) on trouve l'identification des espaces projets qui s'articulent autour des activités diverses selon les vocations des territoires y compris les espaces projets de tourisme. Aussi ces espaces projets font objet des conventions de partenariat entre l'Etat via les services décentralisés (services publics) et le conseil régional de la région via les collectivités territoriales. Les orientations issues du SRAT pourraient être déclinées dans les documents de planification dans des échelles inférieures notamment les schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU), les plans d'aménagement (PA) et les plans de développement des agglomérations rurales (PDAR) ;

Divers programmes sont lancés par l'Etat, notamment le programme de développement intégré des centres ruraux émergents (CREM)¹⁰⁶ et la mise à niveau des centres émergents, qui sont des opportunités à saisir pour développer des espaces de projets touristiques sachant que l'approche dévolue par ces programmes c'est la convergence des politiques publiques et la cohérence des interventions des uns et des autres pour un développement territorial.

Le programme national intégré des Centres Ruraux Emergents (CREM) est une opportunité pour le tourisme rural en créant des espaces de CREM qui s'articulent autour de l'activité touristique.

On peut dire que la conjoncture offre des conditions à saisir pour l'identification et le développement des espaces projet de tourisme.

7. La durabilité et la résilience : approches à adopter pour un développement touristique face aux situations de crise et de vulnérabilité

La concentration touristique à la ville de Marrakech, le développement d'un tourisme de montagne dans des zones jugées accidentées et peu productives, l'émergence du tourisme rural dans des milieux précaires conjugués à des contraintes environnementales (surexploitation des ressources en eau, inondations, problèmes d'assainissement...) sont autant d'aspects de vulnérabilité qu'il faudrait résoudre pour assoir un tourisme durable et résilient.

¹⁰⁶ L'activité touristique constitue l'un des critères de choix des centres ruraux émergents (CREM), l'objectif essentiel de ces CREM est l'encadrement de la population rurale et la promotion des territoires d'accueil.

Le tourisme dévolu pour demain devrait prévoir une résilience dans toutes ses facettes, notamment ; une résilience environnementale, une résilience économique et une résilience sociétale.

Résilience environnementale : la région de Marrakech-Safi est confrontée de plus en plus à des moments de crise et surtout la question de la ressource en eau car on est dans une région qui souffre d'un stress hydrique tel que soulevé par l'ancien SRAT¹⁰⁷ et que l'aménagement touristique devrait s'y adapter (moins de terrains de golfs, moins de piscines...).

En effet, si le succès du tourisme se manifestait d'après l'étalement des projets touristiques et touristico-résidentiels à travers tout le territoire de la ville de Marrakech et sa zone périphérique, ce succès cache cependant des dysfonctionnements en matière d'aménagement comme déjà cité. De plus, cet investissement a consommé une réserve foncière très importante qui pourrait altérer les besoins actuels et futurs de la population en matière d'équipements, de l'habitat, des services....etc. En même temps on pourrait développer un tourisme rationnel, durable et équitable qui prévoit des richesses et de la valeur ajoutée pour les territoires d'accueil et leurs populations (Mounir, 2014).

Résilience sociétale : La dimension sociale de la résilience mérite d'être approfondie : en effet, les communautés les plus vulnérables sont aussi celles qui ont particulièrement besoin de développer des capacités de résilience (Villar et David, 2015)

D'une part, l'activité touristique de la ville de Marrakech est confrontée à une situation de crise telle que la pandémie Covid 19 dont les répercussions sont la perte d'un grand nombre d'emplois directs ou indirects, ce qui nous interpelle à chercher des alternatives pour soutenir l'économie de la ville et de la région et s'orienter surtout vers le marché national.

D'autre part, le tourisme rural -qui se développe dans un territoire où la dominance de précarité, d'enclavement, de déficit en équipements et en infrastructures est notable-, nécessite des efforts considérables pour rattraper le retard et accompagner la population par l'encadrement et la formation en vue de l'intégrer dans le processus de développement (tourisme inclusif);

Résilience économique : La perte de l'emploi, les situations de chômage, prolifération de pauvreté et l'accroissement du phénomène migratoire (du rural vers l'urbain) à la recherche des

¹⁰⁷ Le SRAT de la région Marrakech-Tensift-Al Haouz (ancien découpage) a soulevé que le stress hydrique est une contrainte majeure au développement de la région.

conditions meilleures constituent des phénomènes qui entravent la compétitivité et la promotion des territoires.

Le concept de résilience nous emmène à prévoir un tourisme qui s'inscrit dans une démarche de durabilité, de respect et de préservation des droits des futures générations. On a besoin, donc, d'un tourisme à un coût moins élevé qui économise de l'eau, qui déploie des énergies renouvelables (énergie solaire, énergie éolienne) et qui respecte les terres agricoles et les réserves domaniales.

Par ailleurs, selon le rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde, une augmentation de la résilience nationale aux risques accroît la stabilité et la sécurité du pays, ce qui attire davantage d'investissements étrangers ainsi que la compétitivité des entreprises marocaines ce qui permettra d'envisager un partage des coûts des risques avec le secteur privé dans un cadre de partenariat public-privé (Site du Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville). La finalité est de planifier un tourisme résilient qui résiste face aux risques et influences.

La résilience devrait être, ainsi, une préoccupation des acteurs régionaux et locaux ; notamment les départements ministériels, les professionnels, les spécialistes et autres pour développer le secteur du tourisme dans une démarche de durabilité et de résilience.

Références Bibliographiques

Berriane, M. (1999). *Tourisme, Culture et développement dans la région arabe*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Boujrouf, S. (2001). Acteurs et territoires touristiques de Marrakech. *Géocarrefour*, 76(2), 91-97.

Boujrouf, S. (2014a). Ressources patrimoniales et développement des territoires touristiques dans le Haut Atlas et les régions sud du Maroc. *Revue de géographie alpine*.

Boujrouf, S. (2014b). Patrimonialisation de la montagne au Maroc : le rôle du tourisme en question. Dans F. Arib & R. Saigh Boust (Eds.), *Communication interculturelle, patrimoine et tourisme* (pp. 57-70). EDIT.

Haut-Commissariat au Plan (HCP). (2019). *Le Maroc en chiffres 2019*.

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de la Politique de la Ville. (s.d.). Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Direction de l'Aménagement du Territoire.

Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat, et de la Politique de la Ville. (s.d.). Programme du Développement Territorial Durable du Haut Atlas. Direction de l'Aménagement du Territoire.

Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville. (s.d.). Page d'accueil. Consulté le [date de consultation], à l'adresse [URL du site].

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie sociale. (s.d.). Page d'accueil. Consulté le [date de consultation], à l'adresse [URL du site].

Raja, M. (2014). Enjeux du foncier touristique et aménagement du grand Marrakech. Thèse de Doctorat National, Université Cadi Ayyad.

Villar, C., & David, M. (2014). La résilience, un outil pour les territoires ? Roscoff, 22-23 mai 2014.

Covid-19 et le rôle des Acteurs dans la relance de l'offre touristique : approche par l'intelligence collective cas de Marrakech

Salma El Ghiouan, Hala Idrassen, Nada Baki

LERMA

Université Cadi Ayyad

Introduction

L'économie de la région de Marrakech dépend principalement du secteur touristique et l'ensemble d'activités qui en découle. Cette dépendance vis-à-vis ce secteur à amplifier et aggraver les indicateurs touristiques de l'activité économique dans cette période de pandémie ; Tels que : la perte d'emploi dans le tertiaire, l'arrêt d'un ensemble d'activités génératrices de revenus, la suspension du trafic aérien et du trafic entre les villes, le « Zéro » touristes... On assiste à un choc du secteur touristique. La région de Marrakech demeure bel et bien vulnérable aux aléas externes. Comment peut-on relancer le secteur touristique et maintenir la stabilité du marché marocain ? Comment peut-on rectifier les objectifs de la nouvelle structure de gouvernance afin d'assurer un développement économiquement responsable ? En collectifs, Comment peut-on pencher l'offre vers les attentes des touristes marocains et encourager la mobilité interne ?

Ce qui nous amène à formuler la problématique suivante : Comment les acteurs touristiques peuvent-ils contribuer à la relance de l'offre touristique dans la région de Marrakech par le biais d'une approche d'intelligence collective ?

1. Approche de l'intelligence Collective et son application dans le tourisme

L'intelligence collective (IC) est un processus de construction collective qui se nourrit par une dynamique d'acteurs. Il rassemble quatre étapes : la réflexion, la compréhension, la décision et l'action collectives (Olfa,2019, p237). En effet, il s'agit d'un groupe d'affinité¹⁰⁸ qui élabore à travers des informations retenues par les collectifs, une vision orientée vers l'action collective (de réfléchir et de collaborer). (Olfa,2007). Selon Lévy, l'intelligence collective nécessite du temps pour que le groupe apprend à se connaître et à agir ou penser ensemble. Sans pour autant négliger le facteur conflits, la divergence de leurs intérêts, leurs représentations (Lévy, 1997). C'est une « intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en

¹⁰⁸ Au sens sociologique

temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences » (Frimousse, Peretti ,2019). Selon Glaser (1994), « une compétence nouvelle est maintenant exigée des employés, des ouvriers aux décideurs : celle de travailler productivement et collaborativement dans les équipes ». Cette définition montre l'intérêt de s'organiser en groupe pour s'adapter aux évolutions de l'environnement ou encore de les anticiper. En outre, le fonctionnement en groupe favorise la créativité et l'efficacité des individus (Anderson et West, 1998).

Grâce à un « leadership collectif », dont le leader est ouvert, empathique, à l'écoute de l'autre et capable de poser un regard réflexif sur ses propres intentions et actions, l'intelligence collective se positionne, ici comme une puissance de l'acteur touristique, pour faire face aux complexités de l'environnement extérieur (Durand,2011).

L'acteur du tourisme autant que personne morale, grâce au fonctionnement en collectif, peut dépasser les intelligences individuelles et les savoirs spécialisés, pour converger vers une autre forme dite « collective » ; dans le cadre du collectif, cette personne morale peut s'appuyer sur une unité de base autre que l'individu, ce qui est moins dépendants des aléas internes ou/et externe (Anderson et West, 1998). De ce fait, l'intelligence collective doit être mobiliser dans un contexte de mutations. Pour fonder une performance durable, l'acteur touristique doit développer des pratiques spécifiques, il s'agit de la synergie entre les données, les équipements et les experts (Frimousse, Peretti ,2019)

L'acteur est un être rationnel, capable de prendre ses propres décisions afin d'atteindre son intérêt particulier, d'où l'intervention de l'Etat nuit cette liberté « l'Etat-gendarme ». Pour le libéralisme, la quête de l'intérêt individuel permet automatiquement la réalisation de l'intérêt général, puisqu'il existe une « main invisible » (Smith, 1776). Le rôle de l'Etat, c'est de garantir le bon fonctionnement des interactions entre les individus (Mises, 1983).

En géographie, pour étudier la problématique de l'Acteur, il faut analyser le rapport entre l'homme et l'espace et entre l'homme et le territoire. Un espace géographique constitue un système d'acteurs, et les principaux acteurs sont : la société civile (associations coopératives, population locale...), les acteurs institutionnels(l'Etat, le ministère du tourisme, l'Office national du tourisme et les Conseils régionaux du tourisme), les acteurs privés directs (Les établissements d'hébergement, les tour-opérateurs, les agences de voyages, les établissements de transport touristique et les restaurants), les acteurs indirects de l'industrie touristique (les musées, les établissements de divertissement et de loisirs et les artisans et professionnels du terroir). Ces acteurs interagissent sur le territoire en fonction de leurs moyens et leurs intérêts,

et suivant une tactique et une perception des choses particulière, dans lequel se forme des relations d'opposition voir encore de rivalité.

2. L'impact de Covid-19 sur l'acteur touristique Marrakech

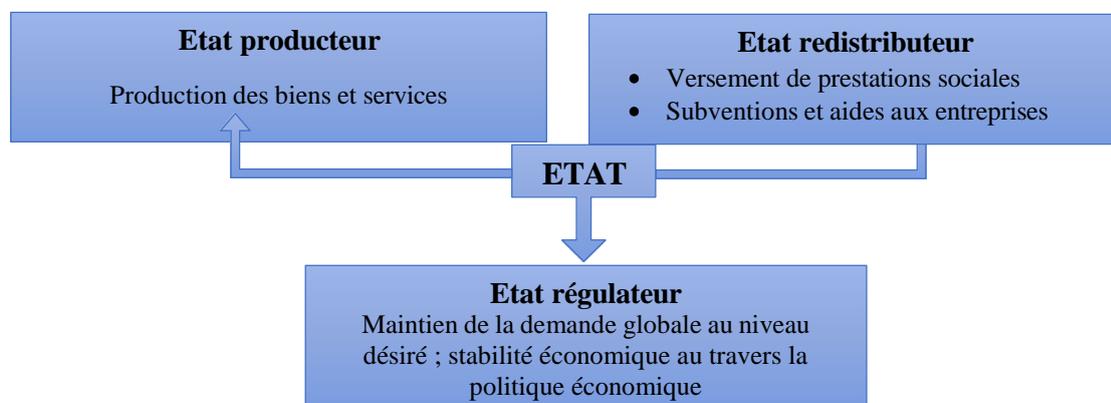
2.1 Les acteurs du tourisme à Marrakech :

La population locale : dans le jargon économique, il s'agit des ménages, le consommateur final dans le circuit économique, composé de groupes ou individus qui cherchent à satisfaire leur besoins (Pyramide de Maslow des besoins). Il s'agit d'un acteur qui raisonne et réfléchit et qui agit en connaissance de cause, un tiers des ménages sont pour la prolongation du confinement (selon le HCP avril 2020). Plus de 8 ménages sur 10 sont conscients de l'importance de ce confinement et de l'appui matériel des couches sociales les plus défavorisées. On doit prévoir un changement d'habitudes et de comportements des marocains vis-à-vis le contact social et les conditions d'hygiène, sans pour autant le sentiment de panique qui va se manifester chez l'individu dans la période post Covid-19. Dans cet acheminement, la sensibilisation par les médias et les réseaux sociaux peut être un moyen efficace pour conforter le citoyen marocain. A l'égard du tourisme, il est nécessaire de respecter les conditions d'hygiène dans la chaîne de production des produits de spécificités.

L'Etat : une forme d'organisation politique caractérisée par le monopole du pouvoir de contraint sur un territoire et une population donnée et par un ensemble de règles juridiques stable (constitution, lois) ; elle exerce un pouvoir exécutif, législatif et judiciaire.

Selon l'économiste Wagner¹⁰⁹, une amélioration du niveau de vie de la population (dépenses en éducation), un investissement en infrastructure et en recherche, un accroissement du tissu industriel et urbain ; ces interventions se résume en trois fonctions de l'Etat :

Figure 1. Les trois fonctions de l'Etat



¹⁰⁹ Loi de Wagner, XIX siècle

Source : Capul Jean-Yves, Garnier Olivier « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2011

L'analyse keynésienne n'est ni à un étatismisme (doctrine prônant la toute-puissance de l'Etat dans la vie économique et sociale), ni à un dirigisme (doctrine confiant à l'Etat le contrôle de l'activité économique dans un cadre libéral). Une analyse qui s'inscrit dans l'économie du marché. Dans une période de crise, selon Keynes, les pouvoirs publics¹¹⁰ sont amenés à intervenir afin de soutenir la demande. Cette relance par la demande est impulsée par une augmentation des dépenses publiques.

Pour assurer la régulation, l'Etat se trouve dans l'obligation d'intervenir dans l'activité économique, par le biais des politiques économiques. Il peut s'agir des politiques conjoncturelles (à court terme), qui vise à établir les grandes équilibres (Objectifs du carré magique¹¹¹) ; tels sont : la politique monétaire, budgétaire, de revenus, fiscale. Ou encore, des politiques structurelles (à long terme), qui vise à modifier en profondeur les structures économiques et sociales du pays ; tels sont : la politique agricole (Plan Maroc Vert), industrielle, du tourisme (Vision 2020, Vision 2030) ...

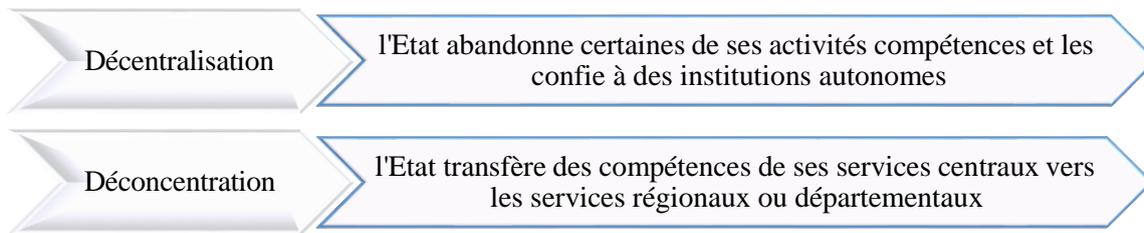
Le processus de décentralisation, mise en œuvre par l'Etat, consiste à attribuer des pouvoirs de décision aux collectivités locales en les affranchissant de tout devoir d'obéissance vis-à-vis le pouvoir central. Dans ce cadre le Maroc, à travers la réforme de 2015, a consolidé le processus de transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales.

Quant au processus de déconcentration, se sont les agents régionaux et locaux de l'Etat. Il s'agit des fonctionnaires, qui prennent directement certaines décisions intéressant leurs circonscriptions et demeurent soumis à un strict contrôle hiérarchique de la part des autorités administratives.

¹¹⁰ Ensemble des autorités publiques qui détiennent le pouvoir dans l'Etat (pouvoir exécutif, pouvoir législatif et pouvoir judiciaire)

¹¹¹ Taux de croissance 6 %, taux de chômage 0%, taux d'inflation 0%, solde du compte courant 2%. A noter que parmi les limites de ce carré. Premièrement, on ne peut réaliser qu'un couple d'objectifs (baisse du chômage, augmentation de la croissance) ou (stabilité des prix, réalisation de l'équilibre du compte courant). Deuxièmement, ce carré est limité à quatre indicateurs et néglige le bien être, les inégalités ...

Figure 2. Décentralisation et déconcentration



Source : Capul Jean-Yves, Garnier Olivier « Dictionnaire d'économie et de sciences sociales », 2011

Collectivités territoriales : une personne morale autonome de droit public, il s'agit des régions, des préfectures, des provinces et des communes ; les représentants élus qui dirigent ces collectivités, dont l'Etat confie certaines activités. Elle a le pouvoir de décision sur des questions importantes (urbanisme, enseignement...). Afin de mettre en place un système d'accès aux informations disponibles au niveau de cette instance, un accord a été signé entre la Direction Générale des Collectivités Locales et la Commission du Droit d'Accès à l'Information¹¹² (12 Mars 2020 à l'Annexe du Ministère de l'Intérieur à Hay Ryad).

La Commission du Droit d'Accès à l'Information : c'est une commission qui favorise la transparence entre l'ensemble des acteurs de la société. Elle permet l'accessibilité à l'information (dématérialisation des outils de gestion en cette période) au niveau territorial.

Loi n°88-13 : régit l'accès à l'information par les journalistes et professionnels des médias

Loi n°31-13 : l'accès aux documents administratifs relevant de la gestion de la chose publique

Loi n°09-08 : régit d'accéder des ayants droits à leurs données à caractère personnel, en vue de les consulter, demander leur correction ou leur suppression.

Loi n°14-16 : accéder des ayants droits, auprès des services publics, à des informations concernant leurs dossiers personnels

Les professionnels du tourisme : il s'agit des acteurs privés directs et indirects de l'industrie touristique. Ils représentent l'offre touristique en matière de produits de spécificités (les produits de terroir) et de services (hébergement, restauration, transport touristique ...). Cette offre qui doit être diversifiée et personnalisée afin de garantir l'image de marque et donc l'avantage concurrentiel. Ces professionnels sont amenés à mettre en valeur la notoriété des produits territoriaux et ainsi œuvrer pour la relation qualité/prix marocain. Cette nouvelle

¹¹² <http://www.pncl.gov.ma/>

perspective répondra de manière efficace aux attentes de notre nouvelle cible avec un circuit partiellement fermé du tourisme marocain¹¹³. La nouvelle cible doit intégrer par excellence, la jeunesse

2.2L'émergence de nouveaux acteurs en période de Covid-19 :

Médias/Réseaux sociaux : ce sont des outils qui présentent aujourd'hui un principal acteur d'influence sur l'opinion publique dont il faut provoquer un changement de paradigme en opérant les informations correctes de ceux « Fake », il semble également intéressant de se pencher sur le e-marketing de l'attractivité de Marrakech à travers le bon usage des réseaux sociaux et ainsi réaliser une réconciliation du rapport Réseaux sociaux/Attractivité touristique. Une reconversion des professionnels touristique, se voit d'une importance cruciale, par le biais de la valorisation de la digitalisation de l'offre touristique.

Les sociétés de gestion des déchets ménagères : afin de limiter la propagation de cette pandémie, le Maroc a entrepris un ensemble de mesures notamment la déclaration de l'état d'urgence sanitaire avec la réduction ou la limitation du trafic routier et aérien et la revue à la baisse de plusieurs activités industrielles. D'un côté, ces précautions ont permis l'accroissement de la collecte des déchets par le personnel de propreté dans les espaces publics¹¹⁴. D'autre côté, l'amélioration de la qualité de l'air, cette crise a permis de mettre en lumière l'importance d'un plan sanitaire pour améliorer l'environnement pour « les touristes post Covidiens-19 ». Au niveau de la ville de Marrakech, on constate une diminution des polluants atmosphériques, soit une diminution de 55% pour le dioxyde d'azote (NO₂), de 70 % pour le monoxyde de carbone (CO) et de 67 % pour les particules en suspension, sur la période de novembre 2019 au 08 avril 2020.

3. Pour un tourisme plus responsable durable et innovant face à la crise Covid-19

De nos jours, les crises sont de plus en plus maître des scènes, elles font partie du quotidien et n'épargnent aucun secteur d'activité. Surtout le tourisme, les conséquences peuvent s'avérer désastreuses et nuire à l'image de la destination touristique.

¹¹³ Un circuit contenant les agent économiques résidents dans le territoire marocain en intégrant partiellement le reste du monde (RDM)

¹¹⁴Parmi les objectifs du Programme National des Déchets Ménagers : Assurer la collecte et le nettoyage des déchets ménagers pour atteindre un taux de collecte de 85% en 2016 et 90% en 2020

Lors de la survenance d'une crise comme celle de la pandémie covidienne, le rôle des acteurs du tourisme devient primordial. En effet, tous les acteurs impliqués dans l'activité touristique doivent se mobiliser pour réduire les impacts négatifs de la crise.

Le secteur du tourisme est appelé à mettre en place un dispositif de gestion de crise pour tirer des leçons de la crise du covid 19 et pourvoir relancer l'activité touristique dans la région de Marrakech. En général, la littérature scientifique autour du management de crise dans le secteur touristique s'articule autour de trois phases importantes qui sont critiquables dans le cas de la crise touristique dans la région de Marrakech :

La phase de prévention (l'avant-crise) : Elle consiste en l'adoption d'un comportement de veille de la part des acteurs du tourisme afin de pouvoir détecter les signes avant-coureurs de la crise (Roux-Dufort 1996). La mise en place d'une formation à la gestion de crise est également nécessaire pour préparer l'ensemble des acteurs aux procédures et aux comportements à adopter en cas de crise. Cette formation se base essentiellement sur une analyse de cas réels de crise afin d'en tirer des leçons ainsi que sur des exercices de simulation. Malheureusement, ni au niveau national ou au niveau de Marrakech ou encore au niveau de chaque acteur du tourisme, le système touristique n'était fait pour prévoir les crises et surtout celle liée à des pandémies.

La phase opérationnelle (pendant la crise) : la capacité des acteurs à se mobiliser est indispensable pour faire face à la crise. Dans cette phase, il ne s'agit pas d'impliquer tous les acteurs concernés par la crise mais de pouvoir former une cellule de crise qui comporte un nombre limité d'acteurs capables de gérer la crise. Dans ce sens la maîtrise de l'information s'avère nécessaire pour une bonne gestion de la crise. Le problème majeur du secteur au Maroc et principalement à Marrakech a subi le fait que toutes les activités touristiques et connexes se trouvaient en arrêt partiel ou complet. Les actions menées par la majorité des acteurs étaient essentiellement le repli ou la fermeture.

La phase d'apprentissage (l'après-crise) : Même-si plusieurs personnes ou structures ne tirent aucun enseignement après une crise données (Elliott, D., & Smith, D., 2006), les vrais gestionnaires d'une crise sont ceux qui réorientent le destin d'un environnement et même deviennent des acteurs apprenants (Senge, 1990) qui assurent la transmission des savoir-faire autour de la crise. De ce fait, celle-ci engendre la rupture créatrice et le développement de la capacité d'adaptation. Elle oriente pour bien capitaliser sur les dispositifs à mettre urgemment en place pour une résilience du secteur (Altintas, 2009). Cette phase d'après-crise ou d'apprentissage est encore embryonnaire pour tirer des leçons à propos du secteur touristique à

Marrakech. La crise Covidienne ne livre pas tous ses secrets pour évaluer correctement toutes les conséquences et appréhender les diverses mutations pour pouvoir proposer des voies de la résilience et la revivification du secteur.

En raison des effets économiques néfastes de la propagation du virus Corona, il est devenu nécessaire de réfléchir à des mesures pratiques urgentes, pour accompagner et encourager le rythme et les initiatives des acteurs touristiques dans la ville de Marrakech, en particulier le tissu des TPE et les PME qui y opèrent, de rechercher des moyens d'atteindre l'indépendance de l'économie locale, plutôt que la dépendance vis-à-vis l'étranger pour surmonter les répercussions de cette crise. On doit repenser à un modèle touristique interne, favorisant les touristiques domestiques afin de construire un tourisme plus responsable durable et innovant. Post crise Covid-19, on va se pencher vers le tourisme interne, une circulation monétaire marocaine, une consommation « Acheter Marocain ». Dans cette partie, on va voir quelques propositions :

- Création d'une plateforme numérique « la relance du secteur touristique » par les responsables du tourisme, pour mesurer les besoins et les attentes des consommateurs : offre personnalisée
- Adapter l'offre touristique à la demande intérieure et créer de nouveaux packages et adapter les prix au pouvoir d'achat marocain.
- Renforcer l'hygiène et la distanciation sociale dans les différents services de l'hôtellerie et sensibiliser le personnel de l'importance de ces volets dans la vie quotidienne et dans les différents sites touristiques à fort attractivité (la médina, Jamâa El Fna, le Gueliz). En outre, créer une cellule de crise dans les villes afin de suivre les annulations et les données stratégiques et intégrer les autorités sanitaires et sécuritaires dans cette cellule.
- Généraliser la création de plateformes digitales pour la réservation en ligne de l'ensemble des structures d'hébergement, de restaurations et de transports touristiques.
- Mettre en place un créneau horaire de trafic dans les villes ainsi dans la même ville pendant les trois années à venir. Ce créneau sera mis en œuvre par les autorités locales des régions en concertation avec les différents niveaux provincial et local.
- Renforcer l'équité et l'équilibre territorial-distanciel dans les destinations touristiques dans le territoire marocain

- Soutenir la demande intérieure à travers les crédits accordés (personnalisé : « crédit du voyage ») par les banques avec la baisse du taux directeur de la BAM et mettre en place les instruments expansionnistes pour faire face à la sous-liquidité engendrée par la suite.
- Renforcer la confiance des marocains vis-à-vis la sécurité sanitaire et sociale au moment du voyage de la destination touristique
- Introduire le management de qualité dans les orientations touristiques à venir
- Mettre en place un e-marketing territorial, pour renforcer la notoriété des produits de terroir
- Créer un label d'hygiène pour protéger la santé de la clientèle. Ce label sera un référentiel pour une différenciation de la gamme offerte.

Conclusion

Compte tenu des bouleversements requis dans la propagation de la pandémie Covid-19, la révision des orientations des acteurs touristiques en « collectifs » et de la volonté de la population locale est considérée comme un préalable indispensable à la réussite d'un plan de relance du secteur touristique.

Les projections futures post-Covidien, prévoient plusieurs modèles et plusieurs scénarios, D'où l'implication collaborative et efficace de l'ensemble des acteurs locaux en matière de veille stratégique, de mise en place des outils territoriales, pour sortir de cette crise avec moins de dégâts

La performance de l'ensemble des actions menées par les autorités est conditionnée par la volonté des marocains et leur confiance en les instruments de l'Etat pour garantir leur bien-être et relancer l'activité économique

« L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare »

M. Blondel

Webographie

Stratégie du tourisme au Maroc : vision 2020. (s.d.). Récupéré de <https://www.icao.int/Meetings/Moroccan-Economic-Forum/Documents/TourismMaroc.pdf>

Berrissoule, B. (2020, 3 mars). Coronavirus : C'est la crise à Marrakech ! L'économiste. Récupéré de <https://www.leconomiste.com/article/1058132-coronavirus-c-est-la-crise-marrakech>

Berrissoule, B. (2020, 10 mars). Coronavirus-Marrakech/Tourisme: Les professionnels recommandent la flexibilité. *L'économiste*. Récupéré de <https://www.leconomiste.com/article/1058476-coronavirus-marrakech-tourisme-les-professionnels-recommandent-la-flexibilite>

Medias24. (2020, 16 mars). Coronavirus : le secteur du tourisme prévoit une perte de 34 milliards de DH. Récupéré de <https://www.medias24.com/coronavirus-le-secteur-du-tourisme-prevoit-une-perte-de-34-milliards-de-dh-8412.html>

Kabbaj, M. (2020, 1 mai). Le tourisme local ne reprendra pas avant juin 2021. *Maroc-hebdo*. Récupéré de <https://www.maroc-hebdo.press.ma/ali-rahimi-vice-president-marrakech-safi>

H24info. (2020, 6 mai). Relance économique et post-Covid: 3 questions à l'économiste Mohamed Chater. Récupéré de <https://www.h24info.ma/economie/relance-economique-et-post-covid-3-questions-a-leconomiste-mohamed-chater/>

Berrissoule, B. (2020, 14 mai). Post-Covid: Marrakech repense son espace public. *L'économiste*. Récupéré de <https://www.leconomiste.com/article/1061881-post-covid-marrakech-repense-son-espace-public>

Boursenews. (2020, 16 mai). Déconfinement : les grands scénarios du HCP. Récupéré de <http://boursenews.ma/article/maroc/deconfinement-les-grands-scenarios-du-hcp>

Challenge. (2020, 21 mai). Déconfinement : Les professionnels du transport touristique se préparent activement pour la reprise. Récupéré de <https://www.challenge.ma/deconfinement-les-professionnels-du-transport-touristique-se-preparent-activement-pour-la-reprise-141093/>

Références Bibliographiques

Altintas, G., & Royer, I. (2009). Renforcement de la résilience par un apprentissage post-crise : une étude longitudinale sur deux périodes de turbulence. *M@n@gement*, 12(4), 266-293. <https://doi.org/10.3917/mana.124.0266>

Boujrouf, S. (2001). Acteurs et territoires touristiques de Marrakech. *Géocarrefour*, 76(2), 91-97. <https://doi.org/10.3406/geoca.2001.2534>

Capul, J.-Y., & Garnier, O. (2011). Dictionnaire d'économie et de sciences sociales. ISBN : 978-2-218-95207-4.

Durand, C. (2011). L'art de faire émerger l'intelligence collective comme processus de changement émergent. Université du Québec à Montréal, P182.

- Elliott, D., & Smith, D.** (2006). Cultural readjustment after crisis: Regulation and learning from crisis within the UK soccer industry. *Journal of Management Studies*, 43(2), 289-317.
- Frimousse, S., & Peretti, J.-M. (2019). Comment développer les pratiques collaboratives et l'intelligence collective. *Question(s) de management*, 2019/3 (n° 25), 99-129. <https://doi.org/10.3917/qdm.193.0099>
- Gréselle-Zaïbet, O.** (2019). Mobiliser l'intelligence collective des équipes au travail: un levier d'innovation agile pour transformer durablement les organisations. *Innovations*, 2019/1 (No 58), 219-241. <https://www.cairn.info/revue-innovations-2019-1-page-219.htm>
- Gréselle-Zaïbet, O.** (2007). Vers l'intelligence collective des équipes de travail: une étude de cas. *Management & Avenir*, 2007/4 (n° 14), 41-59. <https://doi.org/10.3917/mav.014.0041>
- Lagadec, P.** (2000). *Ruptures créatrices*. Paris: Editions d'organisation.
- Roux-Dufort, C.** (1996). Crises: des possibilités d'apprentissage pour l'entreprise. *Revue française de gestion*, Mars-Avril-Mai, N°108, 79-89.
- Vellas, F., & Mehadji, Z.** (2005). Les stratégies touristiques du secteur privé au Maroc. *Téoros*, 24-1. Récupéré de <http://journals.openedition.org/teoros/1521>
- Senge, P.** (1990). *The Fifth Discipline: the art and practice of the learning organization*. New York: Currency/Doubleday.
- Gomez, M. R., & Cloquet, I.** (2011, Septembre). Écotourisme : de la pertinence d'une définition plus fine de la population locale. *Mondes du tourisme*. Récupéré de <https://www.tourisme-espaces.com/doc/8113.ecotourisme-pertinence-definition-plus-fine-population-locale.html>
- Saddou, H.** (2019, Août). Tourisme à Marrakech: Impacts économiques, socioculturels et environnementaux éminents. *Revue Espace Géographique et Société Marocaine*, n°28/29. Récupéré de <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02307665/document>
- Bin Al-Taher, A.** (2020, 16 mars). "Corona" jette une lourde ombre sur l'économie marocaine (rapport). Agence d'Anatolie. Récupéré de [URL du site de l'Agence d'Anatolie]

Covid-19 et territoire labellisé, patrimoine oral de l'humanité de l'UNESCO. Réflexion sur le site de Jamaa Lfna

Wafaa BENHSAIN et Abdelhadi LAAOUINA

LERMA

Introduction : Territoire labellisé entre attractivité et confinement

Le Maroc connaît actuellement à l'instar des autres pays, une crise sans précédent. Il s'agit de la pandémie de pneumonies d'allure virale nommée COVID 19 dont le nom est composé de « CO » qui veut dire corona, « VI » : virus, « D » : *desease* (maladie en anglais) et 19 c'est l'année : 2019 (Evelyne Josse, 2020). Cette pandémie est apparue en Décembre 2019 dans la métropole de Wuhan en Chine et s'est propagée dans le monde entier entraînant des répercussions très graves sur les états, sur l'Homme et sur les différents secteurs économiques des pays.

Tous les secteurs d'activité économique ont donc été touchés, et parmi les secteurs les plus touchés, on peut citer le tourisme et sa chaîne de valeur à savoir : l'hôtellerie, la restauration, les agences de voyages, les services d'accompagnement touristique, les agences de transports, les agences de location de voiture, le transport terrestre, aérien et ferroviaire, l'événementiel, l'artisanat et le commerce. Tous ces secteurs ont donc été très touchés par les répercussions du COVID19 et par l'obligation du confinement décidée par le gouvernement marocain pour lutter contre la propagation de cette pandémie. Selon les estimations de la Confédération nationale du tourisme, le secteur touristique va connaître une baisse de 39% du nombre des touristes, entraînant un déficit de l'ordre de 34 milliards de dirhams en termes de chiffre d'affaires vers la fin de l'année de 2020.

A signaler que le confinement a coïncidé avec le début de la haute saison du tourisme dans la ville de Marrakech, considérée d'une part comme la première destination touristique du pays, et d'autre part qui a connu depuis plusieurs décennies, des mutations importantes, dans le sillage de son double classement sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (L'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) en 1985 et sur celle des chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité de la place Jemaa el-Fna, en 2001 (Ouidad TEBBAA, 2010) qui représente le cœur battant de la ville de Marrakech et du Maroc.

La place Jemaa el-Fna est une place mythique dont le tourisme est la principale activité. Elle dispose d'un label territorial qui a toujours été perçu comme un élément central d'attractivité

et de promotion des territoires, permettant aux acteurs de présenter une offre territoriale singulière ayant une identité locale. Mais, bien que le label de l'UNESCO, considéré comme un levier de dynamique et de promotion territoriale, il n'a pas pu résister devant l'agressivité de ce virus d'un côté et le confinement et l'arrêt de l'activité touristique de l'autre, ce qui a plongé la place Jemaa el-Fna dans une asphyxie totale. Certes, cette polémique complexe met en lumière les limites du label de l'UNESCO devant cette pandémie d'une part et son impact sur l'activité touristique de la place Jemaa el-Fna d'autre part, d'où l'intérêt particulier de cette étude qui va donc permettre d'apporter la lumière sur ce territoire labellisé durant l'avènement de la pandémie COVID19, puisque, d'une attractivité touristique fleurissante grâce à son label, ce territoire s'est trouvé devant un arrêt de son activité à cause de cette crise sanitaire.

Ce constat nous amène donc à réfléchir sur le concept du label territorial dans sa réinterprétation, sa requalification et son approche patrimoniale pour une nouvelle vision de reconnaissance et de gestion de crise éventuelle tout en préservant son identité singulière.

Quelles sont donc les conséquences socio-économiques et environnementales de la pandémie COVID 19 sur l'activité touristique d'un territoire labellisé UNESCO et quels sont les effets de son label et les perspectives d'innovation territoriale dans la préservation de l'identité singulière du territoire pour faire face aux crises éventuelles ?

Pour répondre à ces questions et mieux concevoir l'idée d'une relance touristique permettant de faire face aux crises éventuelles, basée sur des faits réels du terrain en incluant l'ensemble des acteurs existant sur le terrain, une grille d'analyse basée sur une enquête effectuée auprès d'un échantillon de 270 acteurs, à savoir les visiteurs marocains et étrangers, les actifs formels et informels de la place et la population locale de l'ancienne médina. L'échantillonnage effectué est empirique et le sondage est en boule de neige par le logiciel SPHINX declick 2 à travers les voies électroniques (email et réseaux sociaux) et aussi par téléphone.

1. D'une crise sanitaire à une crise socio-économique

1.1 Acteurs actifs : inclusion ou exclusion entre volonté et réalité :

La crise sanitaire actuelle est une catastrophe qui a bouleversé le monde entier en général et notre zone d'étude en particulier. Elle a affecté les acteurs actifs qui attendaient la haute saison pour pouvoir mieux gagner leur vie et qui du fait de COVID 19, se trouvent donc confinés chez eux. Devant cette situation, et sous les instructions et la conduite clairvoyante de SM le Roi, un fond spécial dédié à la gestion de la pandémie du nouveau Coronavirus a été mis en place par

le gouvernement marocain au profit des entreprises ayant cessé leur activité, les employés ayant subi ce confinement et enfin les personnes vulnérables. Dans ce sens, le Comité de veille économique a décidé d'accorder une indemnité mensuelle d'une valeur de 2.000,00 dhs aux salariés qui ont été mis en arrêt de travail depuis le début de cette pandémie et qui sont déclarés à la Caisse nationale de la sécurité sociale. D'autres aides ont été accordées aux personnes inscrites ou non au régime de RAMED, et travaillants dans le secteur informel. Ce dernier représente le secteur dominant de l'économie mondiale, au Maroc il représente 79,9% de l'économie nationale. Cette aide est accordée aux chefs de famille en fonction des ménages, dont le montant varie de 800,00 DH, 1000,00 DH et 1200,00 DH. Pour sa part, la confédération nationale du tourisme a décidé des mesures de soutien pour les entreprises du secteur touristique à fin d'alléger l'impact économique du coronavirus, par le report ou l'exonération des charges sociales et des impôts durant la période de la crise, A signaler aussi pour bénéficier de ces aides et pour éviter toute mobilité, les bénéficiaires doivent au préalable envoyer leur inscription respective par voie électronique.

A noter que lors de l'enquête effectuée, les investisseurs de la place de Jemaa el-Fna , sans revenu, ont exprimé leur inquiétude quant aux charges fixes et lourdes à payer tel le loyer..., les employés déclarés à la CNSS (Caisse nationale de sécurité sociale) ont précisé de leur part, que leurs charges mensuelles dépassent de loin les 2000,00 dhs, Pour ceux travaillant dans l'informelle, ils ont déclaré qu'ils exercent des activités parfois invisibles ou des métiers parallèles ou clandestins et ils ne sont ni déclarés à la CNSS ni inscrits au RAMED¹¹⁵. Ces derniers représentent généralement des employés des restaurants, terrasses, cafés, des calèches à jus de la place, les petits vendeurs des plantes aromatiques et des jouer aux enfants, les conteurs ou animateur, dont plus que la moitié d'entre eux, sont des chefs de ménage, issus des familles pauvres et analphabète sans aucune notion d'informatique ou d'électronique, d'où le problème d'établissement et d'envoi de demande électronique.

Ces actifs de l'informel ou les clandestins vulnérables, dans la place de Jemaa el-Fna représentent la population la plus importante exclue du circuit des aides décidées par le gouvernement qui avait la volonté de privilégier la santé du peuple avant toute autre considération et inclure l'ensemble des actifs.

¹¹⁵ RAMED : Le régime d'assistance médicale connu sous l'acronyme RAMED, a été instauré dans le cadre de la loi 60-00 sur la couverture médicale de base, son but est de garantir le droit aux soins de santé aux personnes économiquement défavorisées qui ne bénéficient pas d'une assurance maladie

A ajouter que l'arrêt de leurs activités a donné naissance à un climat d'incertitude et des conséquences dramatiques sur la vie de nos enquêtés qui ont exprimé clairement cette inquiétude sur l'avenir de leurs métiers. Les guides nationaux à Marrakech, de leur côté, ont fait part de leur intention de changer leur métier de guide suite à cette catastrophe COVID19 et ont insisté sur le fait qu'ils ont toujours souffert de la fragilité du secteur touristique et sont inquiets de leur avenir et celui de leur famille.

1.2 Offre touristique dans la ligne rouge :

L'activité touristique habituelle à la place Jemaa el-Fna s'est arrêtée brusquement suite aux décisions du gouvernement de fermer les frontières, l'obligation du confinement, le contrôle et la limitation des déplacements des personnes à l'intérieur des périmètres de résidence à savoir les quartiers, dont le but de lutter contre la propagation accélérée et acharnée du nouveau coronavirus.

La propagation rapide de ce virus est la conséquence de la réunion de plusieurs facteurs interdépendants qui sont la mondialisation, la métropolisation et la mobilité

La mondialisation et la métropolisation du monde sont à l'origine de la rapidité de la transmission de cette pandémie COVID19 à Jemaa el-Fna. En fait cette pandémie est apparue en Chine dans la métropole de Wuhan, puis s'est propagée rapidement dans les autres pays asiatiques européens Américains, et Africains et il a donc touché les aires métropolitaines en premier lieu avec la mobilité de leur population et le développement de la culture du voyage ; le tourisme sous toutes ses formes.

La mondialisation avec toutes les conséquences qui en découle surtout au niveau de la recrudescence des mouvements des personnes est définie comme l'internationalisation plus poussée de l'activité économique s'exprimant par l'intégration et l'interdépendance accrues des économies nationales, (Thompson, 1999). Dans les sciences humaines, c'est l'interconnexion mondiale croissante dans pratiquement tous les domaines : économique, culturel, technologique, politique, juridique, militaire, environnemental et social, (McGrew, 1997). Pour Olivier Mongin, C'est l'un des ressorts majeurs de la métropolisation étendue au sens large du terme (2015). La mondialisation est donc l'augmentation et la généralisation des transactions transfrontalières, engendrant une grande mobilité notamment dans l'activité touristique. Pour ce qui est de la métropolisation : c'est l'avènement d'un nouveau système de ville ou encore des villes métropoles pilotant l'économie globale. Cette métropolisation est synonyme de réseau

de villes-mondes, World City Network (Cynthia Ghorra-Gobin, 2006) La métropole est une ville qui participe à la coordination des activités économiques à l'échelle mondiale, à travers une organisation réticulaire (L.Bourdeau-Le page, J-M hurriot, 2002). La propagation du coronavirus est donc rapide et intense entre les métropoles, comme c'est le cas de Marrakech, qui est une des métropoles marocaines, mais non entre les arrières pays parce que ces derniers ont été contaminés qu'à partir de Marrakech. Aussi, la métropolisation n'a été possible que par la mobilité. La mobilité quant à elle, est la relation sociale due au changement des lieux (Coutras, 1999) elle s'est accentuée dans les années 2000 par le développement des compagnies de transport aérien à bas coût. En outre, elle a toujours été le vecteur des pandémies que l'humanité a connu telle que la grande peste du XIVe siècle ou de la façon dont le sida s'est répandu en Afrique (A.Roze, J.Marie, Dumont, G.François, 1994) et actuellement celle du COVID19.

Depuis son indépendance, le Maroc a fait le choix d'une économie mondialisée et a fait de l'industrie touristique l'un des moteurs économiques centraux ayant fait du secteur touristique la principale activité de la place de Jemaa el-Fna, qui sur le plan interculturel, touristique et patrimonial, est un territoire fascinant avec son offre touristique basée sur l'immatérialité et le culturel vivant. C'est un espace sans cesse en mouvement continu, accueillant des touristes de masse qui circulent dans la place ce qui fait son charme et son positionnement. Selon Jacques Cazes et Courade l'activité touristique ne cesse d'intégrer des lieux du monde en se reposant sur un système d'acteurs qui soutient sa diffusion (2004). La population locale de l'ancienne médina de Marrakech, fait partie de ces acteurs qui jouent un rôle très important sur ce territoire labellisé à travers son hospitalité, son acceptation de l'autre, son respect des religions et surtout son attachement aux fondements traditionnels qui font la fierté des Marrakechis. Ces conditions réunies à la place Jemaa el-Fna en plus du rassemblement en masse de ces acteurs d'une part et des visiteurs marocains et étrangers d'autre part, constituent le lieu idéal pour la propagation rapide des virus entre les humains, c'est pourquoi, après COVID19, on peut avancer que toute pandémie peut agir sérieusement sur l'avenir même de l'offre touristique dans la place de Jemaa el-Fna.

Cette crise sanitaire est donc à l'origine d'une crise socio-économique dans la place Jemaa el-Fna, qui s'est traduite par la baisse très sensible des revenus chez certains acteurs et l'absence même des revenus chez d'autres, ce qui a fait que ces derniers ne peuvent même pas subvenir à leurs besoins vitaux. En fait, la réunion des phénomènes de La mondialisation, la

métropolisation et la mobilité a causé la propagation rapide de la pandémie et a créé cette crise sanitaire, source des problèmes socio-économiques graves pour les acteurs de la place et a fini par devenir une crise économique. En outre les mesures sanitaires décidées par le gouvernement dans le but de protéger les vies humaines, ont limité au maximum la mobilité des personnes. Les activités de commerce, la production et la distribution des biens et services aux touristes, ont été gelées suite à l'arrêt total de l'activité touristique dans toute la place, De ce fait, le secteur touristique dans son ensemble et sa chaîne de valeur sont trouvés donc immobilisés à l'instar de la fermeture des frontières, et l'arrêt de l'activité commerciale des petits vendeurs des plantes aromatiques, tatoueuses, chanteurs, conteurs et restaurateurs. Donc la place Jemaa el-Fna s'est trouvée dans une situation chaotique, ce qui a créé d'une part une incertitude sur l'avenir même du secteur chez les actifs vulnérables et l'apparition des souhaits de changement de métier chez certains acteurs du patrimoine. Il s'agit là d'une situation catastrophique qui peut mettre en question la transmission de l'héritage du savoir culturel, cas des contes et des chants traditionnels, ... d'une part et l'avenir même de l'offre touristique d'autre part, et qui est dans une ligne rouge et critique.

2. La place Jemaa el-Fna entre évolution et recule

2.1 Arrêt provisoire en attendant le meilleur ou le pire

Contrairement à cette catastrophe socio-économique causée par la pandémie COVID19, le confinement décidé par le gouvernement pour lutter justement contre sa propagation, cette décision a eu des effets notables sur l'environnement avec la diminution de la pollution. Selon le ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, le résultat de l'étude préliminaire faite à Marrakech durant la période du Novembre 2019 au 08 Avril 2020, la qualité de l'air s'est améliorée considérablement par la diminution du 55% du dioxyde d'azote (NO₂), de 70% du monoxyde de carbone (CO) et de 67% des particules en suspension¹¹⁶.

Les stratégies de gestion territoriale avant COVID19, élaborées pour relever les défis du XXIème siècle, ont fait du développement durable un vrai projet de société et un nouveau modèle de développement sous l'impulsion éclairée de Sa Majesté Le Roi Mohammed six¹¹⁷, dans une approche participative incluant toutes les parties prenantes. Plusieurs projets ont donc été mis en place pour protéger l'environnement dont le projet de mobilité durable axé sur un transport urbain écologique avec des bus électriques...Aussi, le projet de Marrakech ville

¹¹⁶ La quotidienne, Coronavirus Maroc : La qualité de l'air s'améliore considérablement consulté le 19/05/20

¹¹⁷ Il s'agit de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2030

durable basé essentiellement sur le tourisme durable, constitue un des engagements du Maroc, intégrant à la fois les enjeux de la modernité, axe stratégique qui traite de la promotion de la culture comme un levier de changement vers une société durable.

Mais pour aboutir à un développement durable marocain adapté à la situation du Maroc et des marocains, et la création de ville écologique et durable, il ne faut pas se limiter uniquement à la notion du tourisme liée au gain immédiat, au revenu économique et à l'augmentation du produit national brut, mais aussi à une notion du développement qui répond non seulement aux besoins du présent mais aussi aux besoins futures avec une approche participative, cherchant des solutions adéquates aux problèmes posés comme le cas de l'utilisation massive des cyclomoteurs (mobylettes) qui sont l'unique moyen de déplacement dans la médina comme évoqué par la majorité des acteurs enquêtés lors de la présente étude.

Mais la diminution de la pollution et des gazes à effet de serre au Maroc, ne peut pas à elle seule résoudre les problèmes existants sur le terrain et faire face aux défis des projets précités après la relance. Aussi le redressement est d'une énorme importance mais n'est pas suffisants parce que c'est l'engagement mondial effectif qui peut définir l'avenir de la terre soit un environnement meilleur pour tous soit un désastre environnemental mondial.

2.2 Image touristique à l'épreuve du COVID19 et *fake news*

Si la crise sanitaire actuelle a eu des conséquences néfastes sur l'économie en général et sur les vies humaines en particulier, elle a eu des effets positifs non seulement sur l'environnement mais aussi sur le développement de l'information et la communication. Concernant ce point de l'information et la communication, les Marocains ont trouvé refuge dans les médias et surtout dans l'audiovisuel public qui s'est considérablement développé, mais qui est resté concurrencé par plusieurs acteurs de l'information et de la communication tel que les réseaux sociaux. Ceci a permis la circulation d'un nombre illimité de fausses informations à travers ces réseaux sociaux pendant cette période de la pandémie COVID19. Ces fausses informations nommées par le phénomène du (*fake news*) défini comme un « signifiant flottant », sans « réelle » signification. Ce qui est principalement utilisé, à des fins polémiques et pour dénoncer les préjugés des grands médias (Farkas et Schou 2018).

D'après l'enquête effectuée, 10% de nos enquêtés ont précisé que l'accès à l'information réelle constitue un challenge vu l'amalgame des publications mensongères diffusées et la difficulté du choix entre le faux et le vrai. Selon Nadia LAHMAIDI, Professeure d'éthique et de

déontologie journalistique à l'Institut Supérieur de l'Information et de la Communication de Rabat « La prolifération des fake news en temps de corona est une tendance mondiale »¹¹⁸. Ce fléau mondial n'influence pas uniquement le comportement de la population, mais aussi celui des visiteurs potentiels qui malgré le confinement, sont toujours en contact permanent avec l'information pour rester connecté au monde extérieur et l'enquête effectuée auprès des visiteurs, a fait ressortir que ces visiteurs passent plus de temps devant les écrans de téléphone portable, d'ordinateur et de tablette. L'étude réalisée par YouTube et affichée sur FLASHCOVID19 de l'ONMT (Office National Marocain du Tourisme), a montré que durant cette période de pandémie, le taux des recherches de vidéo des vacances a augmenté de 22% ; et la durée cumulée passée par les utilisateurs à regarder du « contenu destination » s'est progressée de 11%. Ceci montre l'intérêt pour les vidéos de voyage durant COVID19, et de ce fait la recherche d'information concernant les voyages continue malgré la crise sanitaire mais la diffusion des fausses informations peut supprimer l'envie des voyages chez les visiteurs potentiels, qui vont faire passer ces fausses informations à leurs proches et donc influencer l'image touristique de Jemaa el-Fna.

La gestion de crises sanitaires nécessite également la gestion et le contrôle sans retard des informations contre la propagation du fake news, c'est pourquoi le gouvernement marocain a réagi pour faire face à la désinformation à travers la mise en place d'un seul porte-parole pour répondre aux questions de la population sur les médias publiques. Il a aussi appliqué une politique de fermeté à l'égard des distributeurs de ces fausses informations sur le web par la promulgation de la loi n°22.20 pour encadrer l'usage des réseaux sociaux.

La place Jemaa el-Fna a fait l'objet de communication durant la période du confinement vu qu'elle a été présentée dans le monde du web par l'intermédiaire des visioconférences, les groupes des voyageurs etc...ce qui va renforcer son image touristique et sa compétitivité pour continuer à fasciner les touristes pour créer chez eux l'envie et la volonté de venir la visiter, à la condition que les fake news soient contrôlés. A noter que parmi les guides nationaux enquêtés, 2% ont déclaré être informés par les touristes potentiels de nationalité Allemande, Française et Américaine, âgés de 22 à 35 ans, de leur volonté de s'aventurer pour venir visiter Marrakech et Jemaa el-Fna même durant cette période de la pandémie COVID19. Leur seul empêchement est la fermeture des frontières. Un autre guide nous a confié qu'il a reçu une réservation d'un groupe allemand, prévue pour le mois de Septembre. Ceci confirme la bonne

¹¹⁸ Indiqué à Hespess FR, Coronavirus et Fake news, l'équation difficile (2020) consulté le 19/05/20

image de Jemaa el-Fna et constitue une forte valeur ajoutée pour une relance touristique après la pandémie.

Cette analyse permettra donc de comprendre les conséquences et les biens faits inédits de la pandémie sur la place Jemaa el-Fna et son activité touristique, ce qui nous amène à concevoir une nouvelle place Jemaa el-Fna après COVID 19, qui va se retrouver dans la case de départ et le choix d'avancer ou de reculer reste un choix collectif de tous les acteurs composant le territoire de Jemaa el-Fna. Les questions qui se posent actuellement concernent l'effet, le rôle et les limites du label de l'UNESCO sur ce territoire labellisé durant et après COVID 19.

3. Labellisation : sensibilisation sans relance

Le label touche désormais plusieurs domaines à savoir l'hébergement, la restauration, les produits de terroir, l'artisanat, le patrimoine..., Il constitue un outil de développement du territoire imposant une structure d'un cadre territorial et permettant une dynamique entre les différents acteurs par le développement de liens entre les élus locaux et professionnels. Le label est défini comme un ensemble de caractéristiques fixées par un règlement qui garantit un niveau de qualité (F.Chameroy, 2013) comme mentionné dans le discours de S.M. le Roi Mohammed VI, le 26/03/2013 devant les participants aux Assises Nationales du Tourisme « Nous insistons sur le fait que la qualité du produit touristique constitue le meilleur garant de l'attachement du touriste à notre pays et le meilleur argument pour son choix comme destination, il convient de prendre les mesures fermes pour garantir la quiétude du touriste durant ses déplacements et ses visites des sites touristiques et sa protection contre toutes sortes d'abus, d'extorsions et de tracasseries, au moyen de l'impulsion du rôle de la police touristique et sa généralisation à toutes les villes touristiques. » La qualité dans le secteur touristique marocain est donc une priorité nationale et cette qualité est garantie par la labellisation qui s'est largement développée avec le temps. Au début la labellisation avait pour objectif d'assurer la qualité (Chameroy et Chandon, 2010), ensuite elle a évolué vers la protection et enfin à une forme de reconnaissance et d'attractivité touristique à dimension commerciale (Luc Florent, 2011) .

La place Jemaa el-Fna quant à elle, était reconnue comme patrimoine sous le Protectorat en 1921 par Hubert Lyautey, puis par les autorités marocaines après l'Indépendance en 1956 et enfin par l'UNESCO, lors de son classement en 2001 au patrimoine oral et immatériel de l'humanité. Ce label est défini comme l'ensemble des créations émanant d'une communauté culturelle fondées sur la tradition, exprimées par un groupe ou par des individus et reconnues comme répondant aux attentes de la communauté en tant qu'expressions de l'identité culturelle

et sociale de celle-ci, les normes et les valeurs se transmettant oralement, par imitation ou par d'autres manières. Ses formes comprennent, entre autres, la langue, la littérature, la musique, la danse, les jeux, la mythologie, les rites, les coutumes et le savoir-faire de l'artisanat, l'architecture et d'autres arts.

Une analyse comparative avant et après (tableau : 1) l'inscription sur la liste de l'UNESCO comme chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'Humanité qui a pour objectif la sensibilisation de l'importance de sauvegarder le patrimoine immatériel comme élément fondamental de la diversité culturelle¹¹⁹ qui s'avère nécessaire pour identifier l'effet du label de l'UNESCO à Jemaa el-Fna .

Selon le tableau 1, la différence entre la place Jemaa el-Fna avant et après la labellisation est très claire :

- Une offre culturelle et touristique destinée au marocain avant le label de l'UNESCO
- Une offre culturelle et touristique attractive pour des touristes de différentes nationalités et une forte promotion touristique après le label de l'UNESCO

Tableau 1. Les caractéristiques principales de l'activité touristique avant et après l'inscription de Jemaa el-Fna dans la liste de l'UNESCO

Avant la labellisation (avant le 18/05/2001)	Après la labellisation (après le 18/05/2001)
<p>-Jemaa el-Fna était un territoire destiné au divertissement interne, rassemblant chaque jour les conteurs, charmeurs de serpent, acrobates, musiciens, acteurs de théâtre, médecins, herboristes, astronomes.</p> <p>-Le ministère du tourisme avait mis en place une politique d'encouragement du tourisme national</p>	<p>-Jemaa el-Fna est devenu célèbre mondialement, espace d'échange culturel, elle a connu une croissance touristique et devenu une destination incontournable</p> <p>-2001 : le développement des vols <i>low-cost</i> à Marrakech qui attirer une nouvelle clientèle, vers la place de Jemaa el-Fna pour le week-end.</p>

¹¹⁹ Site officiel de l'UNESCO: unesco.org/fr/RL/lespace-culturel-de-la-place-jemaa-el-fna-00014 consulté le 18/05/20

<p>-Jusqu'aux années 2000 Jemaa el-Fna n'était qu'une étape des circuits des villes impériale dont Marrakech fait partie (Mari Oiry-Varacca et Lionel Gauthier, 2011)¹²⁰</p>	<p>-Depuis 2001 Jemaa el-Fna est devenu un lieu de foules des touristes Marocains et étrangers pour le divertissement, achat des souvenir, restauration et l'attraction folklorique de cette place.</p> <p>-Constitue une pièce maîtresse dans les stratégies de 2010 et 2020</p>
---	---

Le label territorial de l'UNESCO a donc permis la promotion touristique du territoire, le développement commercial et le renforcement de l'offre culturel de Marrakech avec une forte attractivité et promotion touristique, la conservation et la valorisation du patrimoine oral et immatériel vivant de la place de Jemaa el-Fna .

Certes, cette place attirait des touristes étrangers de toute nationalité et marocains à la recherche d'un intérêt propre à chacun. L'enquête effectuée auprès des visiteurs a fait ressortir que les marocains résidents contrairement aux visiteurs étrangers et les autochtones de l'ancienne médina, ignorent complètement le classement de la place Jemaa el-Fna comme patrimoine oral de l'humanité. Concernant l'intérêt recherché selon cette enquête 15.7% des visiteurs nationaux recherchent du spectacle et culture, 66% le shopping et 20.9% la restauration, d'où le faible intérêt à la culture et le patrimoine. Ce fait a peut-être une relation avec le visiteur marocain qui a un unique référent culturel et religieux qui est « le Livre ». (Ouidad Tebbaa 2010) ou bien d'après plusieurs chercheurs dont TEBBAA Ouidad 2010, SKOUNTI Ahmed 2011, BOUJROUF Said 2019 ; La labellisation actuelle suit d'une part une méthode de labellisation ascendante (top – down), imitée du modèle de certification dominant en Europe loin de la réalité du territoire.

Mais ce qui est sûr se sont les changements subis grâce au label territorial de l'UNESCO de la place de Jemaa el-Fna ont permis une promotion et une attractivité touristique ciblant l'ensemble des touristes. Mais cette attractivité à complètement cessé à cause de l'obligation du confinement par le gouvernement afin de lutter contre la propagation du nouveau coronavirus sur cette espace emblématique engendrant les conséquences précitées. Le label

territorial de l'UNESCO de Jemaa el-Fna n'a pas réussi à instaurer un système uniforme adapté à la réalité de la place en incluant l'ensemble de ses acteurs et son rôle se limite donc à la sensibilisation de l'importance de la sauvegarde du patrimoine immatériel sans rassurer les visiteurs pour une relance de l'activité touristique à Jemaa el-Fna après la crise sanitaire actuelle.

4. Innovation territoriale de la labellisation à la relance de l'activité touristique

COVID19 n'est ni la première ni la dernière pandémie au Maroc, il faut donc prévoir un changement pour faire face aux crises éventuelles, à chaque changement inattendu, le marocain résolvait les nouveaux problèmes soit par une comparaison aux cas déjà connus, en utilisant le raisonnement par analogie (Qyas), soit par le recours à la jurisprudence le (Fiqh), ou soit par la recherche d'une nouvelle solution, (Ijtihad) (Said BOUJROUF, 2005). Cette dernière sera le cadre idéal pour la gestion des crises éventuelles à Jemaa el-Fna à travers la mise en place des perspectives d'innovation territoriale définie à son tour comme une réponse à une nouvelle problématique et/ ou a un besoin identifié collectivement dans un territoire en vue d'apporter une amélioration du bien-être et du développement local durable (OURAL Akim,2015).

La place de Jemaa el-Fna, grâce à l'innovation territoriale peut mettre en place une relance touristique basée sur une approche participative et inclusive. Devenir un espace d'une activité touristique durable, attractive et compétitive territorialement et s'adapter aux crises éventuelles

Certes, le tourisme aura besoin du temps pour se relever après cette crise, l'OMT121 a mis en place trois scénarios prévisionnels indiquant trois dates possibles d'ouverture progressive des frontières internationales à savoir :

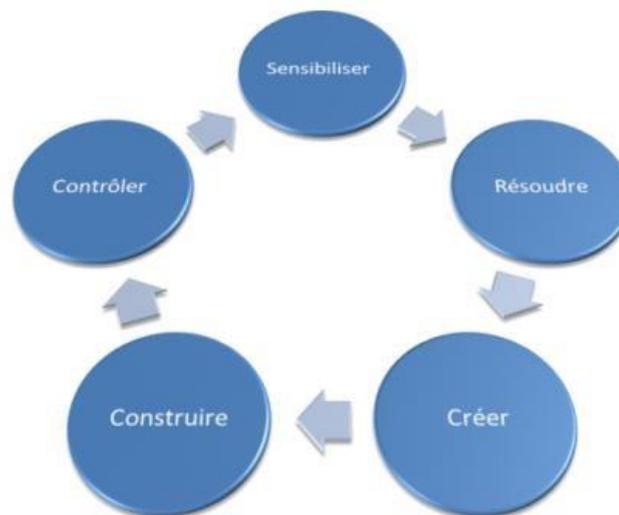
- Scénario 1 (-58%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions de voyage début juillet
- Scénario 2 (-70%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions de voyage début septembre
- Scénario 3 (-78%) basé sur l'ouverture progressive des frontières internationales et l'assouplissement des restrictions de voyage début décembre.

¹²¹L'Organisation mondiale du tourisme

Afin de comparer ces scénarios avec les attentes des acteurs actifs à Jemaa el-Fna, selon l'enquête effectuée la plupart ont choisi septembre, ajoutant à cela que leur activité est dépendante surtout des touristes de la zone européenne qui représentent 62% de leurs clients. Afin d'amortir le choc de l'activité touristique au Maroc, en attendant l'ouverture officielle des frontières, le regain de la confiance des touristes marocain est très souhaitable pour montrer aux touristes étrangers qu'il n'y a plus de risque. Dans ce sens, l'Office National Marocain du Tourisme a mis en place un slogan militant « 3alamantla9aw » exprimant la volonté de construire une offre destinée au tourisme national dont l'objectif est de reconnecter les Marocains à leur pays avec l'intervention des guides touristiques, des hôteliers, des artisans... Cette stratégie permettra à amener les acteurs touristiques de la place Jemaa el-Fna à réfléchir pour l'élaboration d'une offre touristique destinée à la population locale. Mais cela demeure insuffisant pour une vraie relance touristique.

Nous pouvons donc avancer la proposition qui s'inscrit dans l'innovation territoriale (fig : 2) à savoir :

Figure2. Cycle proposer pour faire face aux risques éventuels



- Sensibiliser : profiter de la période du confinement pour sensibiliser les étudiants et élèves et informer à leur tour leurs proches, à travers une médiation culturelle numérique via les moyens les plus utilisés durant le confinement : médias publics, les réseaux sociaux..., sur la notion de la culture et patrimoine marocain à savoir son importance, sa richesse et sa diversité. Le résultat est que les familles marocaines vont s'approprier la culture et le patrimoine du pays qui est le leur.

- Résoudre: Mettre en place un dispositif de répression sévère du phénomène du tourista(diarrhée chez les visiteurs suite au manque d'hygiène dans la nourriture),des cyclomoteurs (seul moyen de déplacement au médina) et d'arnaque, faire face aux problèmes d'alphabétisation, trouver des solutions pour les revendications des guides nationaux et aider financièrement les actifs vulnérables qui ont largement souffert durant le confinement, et aussi les nouveaux investisseurs et les entrepreneurs qui ont raté la saison de l'année 2020.
- Créer : la création d'un label et mis en place d'une certification Marocaine au service des citoyens, des acteurs actifs, des touristes et de l'environnement et doit comporter des normes basées sur les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et les principes de développement durable destinés à tous les responsables à Jemaa el-Fna qu'il soit restaurateur, charmeur de serpents, dresseur de singes, chanteur, conteur ou animateur, vendeurs, Tatoueuse au henné et des Jeux variés. La demande doit être gratuite soit par voie électronique ou via l'agent d'autorité. Cette labellisation permettra à Jemaa el-Fna de disposer d'un protocole sanitaire suivant les recommandations de l'organisation mondiale de la santé. Ce qui facilitera la gestion de l'espace, de la foule et identifier les personnes actives sur la place et aussi rassurer les touristes, instaurer un climat de confiance, les encourager pour visiter Jmâa El Fna et donc accélérer la relance touristique et faire face aux risques éventuels.
- Construire :la construction sur la place est interdite suite à l'arrêt viziriel que le Maroc a signé en 1912,interdisant la construction de nouveaux édifices sur le périmètre de la Place Jemaa el-Fna , la location aux étrangers des bâtiments l'entourant et la modification des façades de ces bâtiments (Borghi et Minca, 2003, p. 159) ; mais la construction concerne celle d'une marque territoriale par une organisation propre de la place Jemaa el-Fna basée sur le label territorial créé suivant les techniques de brading à savoir : nom, logo et slogan
- Contrôler : Faire un contrôle inopiné pour s'assurer du respect effectif des normes décrites sur le certificat de la labellisation Le non-respect des normes précitées sera sanctionné par une amende et risque de retirer le label et accorder sa place à une autre personne. Le contrôle permettra d'avoir une compétitivité sur le territoire, une vision sur la place Jemaa el-Fna d'une manière continue, identifier les besoins et les problèmes afin de mettre en place des programmes de formation et de sensibilisation lié à l'actualité pour faire face aux crises éventuelles.

Conclusion

La Place de Jemaa el-Fna qui est un territoire labellisé comme chef d'œuvre du patrimoine oral de l'humanité a toujours été un territoire de mouvement accueillant des touristes de différentes nationalités (marocains et étrangers). Mais ce mouvement a cessé avec l'arrêt de l'activité touristique dans cette place à cause du confinement décidé par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la pandémie COVID 19. Si le confinement a eu des effets positifs sur l'environnement et a permis le développement de l'information et de communication à travers les médias publics et les réseaux sociaux, il a engendré aussi des conséquences dramatiques d'ordre socioéconomique sur les acteurs et sur leur vie surtout les plus vulnérables qui représente la majorité des acteurs de la place, surtout que tous les facteurs de propagation d'un virus entre les humains sont réponsus dans la place de Jemaa el-Fna. En outre, le label territorial de l'UNESCO, ne pourra pas réussir à lutter contre la pandémie COVID 19 ni faire face aux crises sanitaires éventuelles. L'analyse effectuée a fait ressortir l'existence d'une séparation entre la gestion de risque et le territoire labellisé. En effet le label territorial de l'UNESCO de Jemaa el-Fna n'a pas réussi à instaurer un système uniforme adapté à la réalité de la place en incluant l'ensemble de ses acteurs. Son rôle se limite donc à la sensibilisation de l'importance de la sauvegarde du patrimoine immatériel sans rassurer les visiteurs pour une relance de l'activité touristique à Jemaa el-Fna après la crise sanitaire actuelle. Face à cette situation Jemaa el-Fna se retrouve devant le défis de créer un label marocain incluant les perspectives d'innovation territoriale adapté au territoire et aux besoins de ses acteurs permettant non seulement la préservation de l'identité singulière du territoire, promouvoir son patrimoine immatériel mais aussi d'accélérer la relance de son activité touristique dans un climat de confiance rassurant les touristes (marocains et étrangers) qu'il dispose des normes conformes aux recommandation de l'organisation mondiale de la santé, d'une compétitivité territoriale et faire face aux crises éventuelles.

Références Bibliographiques

- Borghi, R.** (2003). Patrimoine et sauvegarde : le cas de la Place Jamaa al Fna de Marrakech, 11p.
- Boujrouf, S.** (2005). Innovation et recomposition territoriale au Maroc Une mise en perspective géo-historique, 133-156p.

- Boujrouf, S., El Ouarti, A., El Khadali, F., Abannay, S., Romera, C., Baki, N., & Blanco, V.** (2019). Trésors vivants, bien communs et mise en tourisme de l'Agdal de Ygour dans la vallée du Zat- haut atlas occidental Maroc.
- Debarbieux, B.** (2011). Jemma El-Fna 2011. L'artiste, le touriste et le terroriste, 10p.
- Florent, L.** (2011). L'utilisation du label UNESCO dans la communication touristique Entre choix et contrainte, 2011.
- Forster, P., & Charnoz, O.** (2013). La production de connaissances en temps de crise sanitaire, Que nous apprend la réponse internationale à la grippe aviaire en Indonésie ?, 34p.
- Josse, E.** (2020). Le coronavirus pour les nuls, 1,2,3p.
- Klein, J.-L., Laville, J.-L., & Moulaert, F.** (2014). L'Innovation Sociale. Toulouse: Éditions Érès, 246 p.
- Madiès, T., & Prager, J.C.** (2008). Innovation et compétitivité des régions, 394p.
- McGraw, H.** (1968). Initiation à la recherche en science humaines, 420-425p.
- Meschinet de Richemond, N., & Reghezza, M.** (2010). La Gestion Du Risque En France : Contre Ou Avec Le Territoire ?, 21p.
- Morgan, O.** (2017). Quel développement urbain pour « la ville post-crise ? », 106-115p.
- Oiry-Varacca, & Gauthier, L.** (2011). La place Jemaa el-Fna au « printemps marocain ».
- Oural, A.** (2015). L'innovation territoriale: un enjeu majeur pour la France, 13,14p.
- Sebti, M., Courbage, Y., Curza-Souali, A., & Festy, P.** (2009). Gens de Marrakech Géodémographie de la ville rouge, 353p.
- Tebbaa, O.** (2010). Patrimoine, patrimonialisation et développement touristique : le cas de Marrakech, 55-66p.
- Thompson, G.** (1999). Introduction : situer la mondialisation. Revue Internationale des Sciences Sociales, no. 160, juin, 159-174.
- Torre, A., & Wallet, F.** (2017). L'innovation territoriale, entre gouvernance et Apprentissages, 96,97p.

Marrakech face à la crise sanitaire COVID 19 : quelles adaptations et innovations des acteurs du tourisme de la destination pour une résilience organisationnelle ?

Fadwa Chbani et Amina Lamghari Moubarrad

LERMA

Université Cadi Ayyad

Introduction :

Le tourisme est un secteur très spécifique, car il est atomique, transversale et très vulnérable. Il est l'une des activités économiques qui représente 10,4% des PIB mondial et 10% de l'emploi mondial (Joppe, 2020). Il est considéré de nos jours comme un droit humain fondamental et non plus comme un bien de luxe. Toutefois, le tourisme n'était pas épargné au cours de son histoire de crises différentes (guerres, catastrophes naturelles, terrorisme, pandémies) qui lui ont servi de défis pour déclarer sa résilience et rebondir en force pour atteindre ses objectifs en tant que moyen de développement socioéconomique (M.Ait Tijan, L. Safaa, 2016).

En effet, le Maroc est l'un des pays où le tourisme est considéré en tant que deuxième contributeur de développement. Le gouvernement, les acteurs publics et privés misent sur sa croissance pour répondre aux exigences des institutions de financement internationales (FMI, BM). Plusieurs actions et programmes sont lancés depuis 2001 pour son accompagnement et son épanouissement (vision 2010, vision 2020), qui se présentaient jusqu'au mois de Février 2020 prometteurs d'un certain nombre de réalisations. Cependant, l'apparition du virus Covid-19 depuis le mois de Janvier 2020 présente une menace symétrique pour toute l'humanité car tout le monde est exposé au même problème : la maladie du Corona. Sans aucun doute, cette situation a des impacts sur toutes les composantes socio-économiques du pays.

Défini par les études touristiques en tant qu'un secteur très fragile, la pandémie Covid-19 est d'une grande fatalité pour le tourisme. Sa gestion et sa maîtrise nécessitent des normes sanitaires basées sur des mesures très pointues d'hygiène et de distanciation, ce qui est contre nature des stratégies touristiques qui se basent sur la croissance du nombre de visiteurs dans les destinations, les transports, ...etc. Ceci rend l'enjeu encore une fois majeur pour tous les acteurs afin d'assurer la résilience et le dépassement de cette crise inédite et qui a provoqué un handicap fatal de toute la chaîne d'activité touristique.

Pour dépasser cette situation, le tourisme est condamné à adopter de nouvelles mesures de résilience pour garantir sa survie et être innovant pour assurer son attractivité. Il s'agit d'une

nouvelle ère du tourisme après Covid-19 qui nécessite de tous les acteurs une résilience organisationnelle qui lui permet d'être proactif, de limiter les impacts violents de cette pandémie et de devancer les attentes des touristes.

Marrakech, en tant que première destination touristique du pays est une ville pilote où le tourisme représente plus de 70% de son économie. Elle a connu plusieurs crises (1991-2016) qu'elle a pu dépasser par des politiques de résiliences menées par les acteurs publics et privés (M.Ait Tijan, L. Safaa, 2016). Or actuellement, et suite à la pandémie Covid-19, elle est confrontée à démontrer sa capacité d'adaptation et d'innovation en tant qu'une organisation intégrante d'une résilience organisationnelle basée sur des dispositifs de veille et des prises de mesures avancées à mettre en place pour relancer le plus rapidement le tourisme (Folk, 2006) et atténuer cette crise socioéconomique sans précédent.

Dans ce sens, nous nous intéressons dans cet article à la capacité de la destination Marrakech d'adopter une résilience organisationnelle et à sa gouvernance adaptative pour faire face à cette paralysie causée par la crise pandémique Covid-19. Précédemment, la résilience aux crises menaçantes de l'activité touristique dépendait des décisions centralisées du ministère du tourisme, sauf que la conjoncture actuelle exige une articulation entre ce dernier et les acteurs locaux qui ont déjà des prérequis de gouvernance des crises et de résilience. De ce fait, nous allons tout d'abord expliquer ce que signifie la résilience organisationnelle en tourisme, et ensuite nous analyseront les actions entreprises par les acteurs locaux et nationaux pour rebondir à cette crise originale.

1. Cadre théorique et conceptuel :

1.1. Crise, Résilience et résilience organisationnelle

La crise est l'un des mots qu'on utilise souvent pour exprimer une situation de danger et d'incertitude de ce qui va arriver. Selon Lagadec (1991, p 25), la crise est synonyme « d'accident majeur » qui marque un système par le déséquilibre et la perte de régulation qui caractérisent son fonctionnement normal. Elle peut être parfois le résultat d'une succession d'accidents (Libaert, 2005), mais généralement elle est imprévisible, surprenante et provoque la panique (Lehu, 1998 ; Bland, 1998 ; Westphalen, 1998).

Avant d'être appliqué en science humaine par les anglais, La résilience concernait la résistance des matériaux au choc. Elle est synonyme de rebondissement et de sursaut. Cette notion va permettre à plusieurs disciplines de découvrir un nouveau souffle face à des situations

d'impasse et de crise. La crise peut avoir des définitions variées selon son type, ses niveaux et ses causes. (Boin, 2005) la définit comme une rupture de la normalité de la vie d'une organisation, elle menace son existence (Hermann, 1963 ; Shrivastava, 1992 ; Pearson et Clair, 1998 ; Nathan, 2000 ; Boin, 2005), et nécessite des réactions immédiates pour la dépasser (Hermann, 1963 ; Pearson et Clair, 1998).

Selon la typologie de Mitroff, Pauchant et Shrivastava (1988), la crise peut être interne ou externe à une organisation. C'est ce qui différencie la manière de sa gestion. En effet une organisation peut réduire la conjoncture des incidents développeurs de crises internes via des mesures préventives, en revanche elle ne maîtrise pas les occurrences d'incidents extérieurs car elle ne les contrôle pas.

En période de crise, la capacité de l'être humain de ne pas se décourager et de ne pas se laisser abattre et de s'accrocher pour améliorer sa situation de vie est mise à l'épreuve. Il faut se montrer résilient. (M. Manciaux, 2010) souligne que la résilience est « la capacité d'une personne ou d'un groupe à bien se développer, à continuer à se projeter dans l'avenir, en présence d'événements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères ». Cette définition démontre que la résilience est une action de continuité et de lutte que l'être humain développe après une situation de traumatisme et de choc. C'est l'ensemble de réactions qu'il entreprend pour remédier à des situations difficiles de son existence.

Selon l'histoire de ce concept, la résilience sert toujours comme moyen de ressortir d'une situation de détresse et de problèmes qu'on cherche à dépasser d'une manière constructive et d'une mobilisation directe des ressources des personnes concernées. Elle n'est pas absolue car elle dépend de la capacité de chacun, et elle est variable vue qu'elle est relative aux circonstances et à la nature des traumatismes ainsi qu'aux contextes et à la culture dans lesquels elle se développe (M.Manciaux, 2001). La résilience suscite une meilleure stratégie d'intervention afin de concilier entre les repères de la vie antérieure d'une société et les conditions du moment en matière politique, économique, sociale et humaine.

Dans une approche systémique, la résilience d'un système est mesurable, elle est relative à sa capacité de survie aux perturbations et aux chocs internes et externes (Vickers, 1965, 1999) ainsi qu'au temps qu'il nécessite pour reprendre son fonctionnement comme à l'état initial (Duval, Vogel, 2008). Dauphiné et Provitolo (2007, p 5) soulignent que parmi les éléments qui permettent à un système d'être résilient aux perturbations : la diversité, l'auto-organisation et l'apprentissage. Selon (Weick, Sutcliffe, 2007), la résilience d'un système dépend des capacités

suivantes : l'absorption du choc, l'adaptation et le renouvellement, et la capitalisation et l'appropriation des expériences. Pour (Folk, 2006 ; Robert et al 2009), ces capacités doivent être entreprises au niveau de chaque sous-système du système globale afin d'améliorer la résilience. Autrement dit, la résilience doit être décentralisée et faire partie du plan de veille de chaque sous système de l'organisation pour mieux maîtriser les risques de son environnement interne et externe. C'est la résilience organisationnelle qui permettra au système global de rebondir à la crise en maîtrisant les aléas pour chaque sous système.

Plusieurs auteurs ont abordé la notion de la résilience organisationnelle comme un concept qui permet à une organisation l'anticipation d'une crise pour s'y adapter, et la réaction des organisations aux crises qui peuvent survenir (catastrophe naturelle, épidémie sanitaire, attentat terroriste..., etc). Elle est considérée comme un challenge à intégrer dans l'organisation pour atténuer un risque (Allenby et Roitz, 2005).

Actuellement, il n'existe pas de définition uniforme de résilience organisationnelle (Linnenluecke, 2017, p 11). Plusieurs auteurs l'ont traité sur des aspects spécifiques : (Folke et al., 2015) explorent la dimension sociale qui permet au management de l'écosystème de s'adapter en se basant sur la gouvernance adaptative des systèmes écologiques pendant les périodes de changement brutal (crise), cette gouvernance qui relie généralement des individus, des organisations et qui s'auto-organisent souvent dans les réseaux sociaux avec des équipes et des groupes d'acteurs qui s'appuient sur divers systèmes de connaissance et d'expériences pour le développement d'une compréhension et de politiques communes. Scholars a traité ce concept du point de vue social, psychologique et stratégique. Sutcliffe et Vogus (2003) [12] soutiennent que la résilience est un phénomène organisationnel, c'est la capacité des unités pour reprendre, rebondir, ou ajuster positivement les événements inattendus. Lengnick-Hall et(2011) [13] ont défini la résilience organisationnelle comme la capacité d'absorber efficacement, de développer une situation spécifique et, finalement, s'engager dans la transformation des activités pour capitaliser les surprises perturbatrices qui menacent la survie de l'organisation.

1.2. Résilience organisationnelle et tourisme

La résilience est un concept polysémique et adaptable à différentes disciplines. Depuis le début du XXI^e S, et suite aux différentes crises naturelles, économiques et sanitaires, les destinations touristiques sont concernées par la résilience et doivent l'intégrer dans leur plan de développement (Sarrasin, Renaud, 2014). En effet, les crises vécues par le tourisme proviennent généralement de son environnement extérieur qui est de nature incontrôlable et exige de plus

en plus des acteurs du tourisme et des pouvoirs publics de développer la résilience des destinations pour qu'elles puissent reprendre au plus vite leur activité.

La résilience des organisations touristiques est un domaine émergent et elle est étudiée par plusieurs auteurs dans différentes situations de crise (conditions météorologiques et changement climatique, pandémie d'Ebola,...). En effet, la reprise du tourisme après une crise ; indépendamment de sa nature ; nécessite au moins treize mois pour revenir à l'état normale d'activités (WTTC, 2016). (Altintas et Royer 2009, p 288) démontrent dans leur étude « L'apprentissage post Crise » des entreprises touristiques que « la résilience constitue une capacité nécessaire à la survie dans un environnement turbulent (...), la résilience contribue plus largement à la performance de l'organisation ». (Khomsi, 2018) s'est basé sur la ville de Québec pour confirmer l'importance de la résilience organisationnelle des organisations touristiques pour surpasser l'handicap résultant de la centralisation de la prise de décision. (Dahles et Susilowati, 2015) élargissent ce concept de résilience, qui dépasse la survie pour le cas des entreprises touristiques résilientes, à d'autres facteurs qui sont l'adaptation et l'innovation.

En effet, les catastrophes naturelles, la récession économique et les troubles politiques posent des défis majeurs au tourisme local dans les pays en développement. Pour relever ces défis, (Dahles et Susilowati, 2015) ont étudié les multiples façons dont les entreprises touristiques locales réagissent aux crises et aux ressources qu'elles utilisent pour renforcer leur résilience dans un environnement commercial imprévisible. Les données sous-jacentes utilisées dans leur étude ont été générées dans une étude longitudinale des petites entreprises du secteur de l'hébergement dans la ville de Yogyakarta, en Indonésie. Sur la base de recherches qualitatives, comprenant des méthodes ethnographiques, l'étude révèle que les entreprises touristiques locales font preuve d'une résilience remarquable au cours de la décennie de crise qui a touché l'industrie touristique indonésienne. Cette résilience se base sur la survie, l'adaptation et l'innovation.

Pour l'articulation entre tourisme et adaptation, (Cholat et al, 2019) aborde cette question à travers plusieurs axes, d'abord les formes d'adaptation (les structures d'accueil, la co-construction, exploitation de nouvelles ressources, nouveaux outils d'exploration et de recherche, nouvelle gouvernance...), et ensuite de la typologie de la mutation (changements environnementaux, nouvelles populations, pandémie...).

Quant à l'innovation en tourisme, c'est un concept fort présent, il est lié à l'invention et à la nouveauté. Il peut prendre également plusieurs formes : l'innovation en produit, en organisation, en marketing, en service, en technologies... (Ducroquet, Viallon, 2017). L'innovation est souvent liée à l'introduction de nouvelles connaissances dans l'activité économique touristique qui permettent de produire de nouveaux biens ou services, et d'améliorer ceux qui existent, et/ou de créer de nouvelles organisations plus efficaces (Alvarez et al, 2006). D'une manière générale, c'est la forte concurrence au niveau internationale qu'a poussé les entreprises ou destination touristiques à adopter des démarches d'innovation pour être plus compétitives et plus attractives.

2. Stratégie méthodologique

L'objectif de cette recherche est de contribuer à l'effort global entrepris par les acteurs du tourisme à Marrakech pour répondre à la problématique : comment adopter une résilience organisationnelle pour la continuité de la destination Marrakech après la crise sanitaire Covid-19 ? Et quels types d'actions faut-il entreprendre pour sauvegarder l'écosystème touristique et redémarrer l'activité touristique qui représente le nerf névralgique de l'économie de Marrakech ?

En effet, La résorption du choc suite à une crise est toujours suivie de recommandations (e.g., Pearson et Mitroff, 1993) et une rapidité de prise de décision (Weick et Sutcliffe, 2001). Il faut communiquer des réponses aux questionnements externes et trouver des actions pour résorber le choc. Dans ce sens et à l'instar des circonstances actuelles, notre recherche s'inscrit dans une approche par action pour proposer des actions et des initiatives basées sur l'adaptation et l'innovation pour une résilience organisationnelle de la destination Marrakech afin de relancer le secteur touristique.

De ce fait, dans la présente recherche, nous allons recourir à une approche qualitative en nous référant essentiellement au modèle de (Dahles et Susilowati, 2015) qui tente d'appréhender la résilience organisationnelle en s'intéressant au degré de survie, d'adaptation et d'innovation d'une organisation. Cependant, à cette étape de rédaction de ce travail de recherche, on va se focaliser uniquement sur le degré d'adaptation et d'innovation des acteurs publics et privé de la destination Marrakech pour construire sa résilience organisationnelle. Pour ce faire, dans un premier temps, nous avons mené une analyse documentaire des rapports et publications produites par le gouvernement marocain relatives aux mesures prises par les acteurs du secteur touristique ainsi que les articles scientifiques afin de délimiter le cadre théorique et évaluer

l'impact de la pandémie covid-19 sur le tourisme, et ensuite nous nous intéressons à présenter les résultats d'entrevues et réunions menées avec les différents acteurs du secteur public et privé pour définir une typologie des actions à entreprendre.

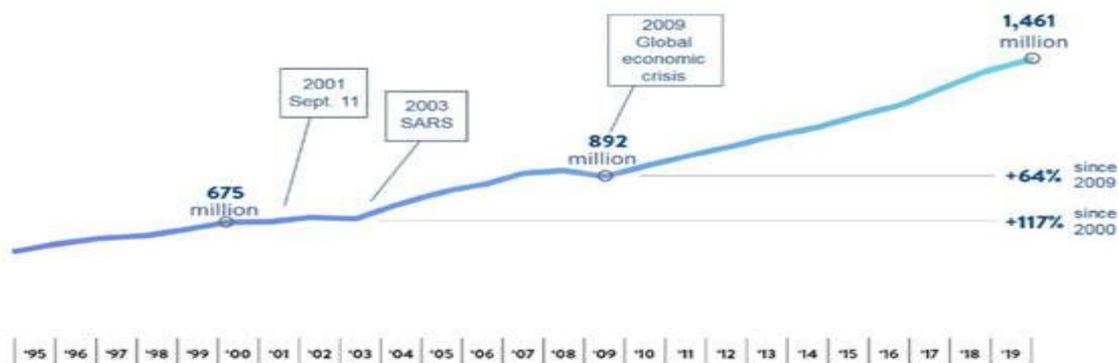
L'expérience en tant que chercheurs et en tant qu'acteur public de plus de 14 ans dans la gouvernance du tourisme à Marrakech ne peut être que d'un grand apport à ce travail de recherche en s'appuyant sur notre expérience du terrain.

3. Présentation et analyse des données

3.1. Covid 19 : Quel impact sur le tourisme au Maroc et à Marrakech.

Selon l'organisation mondiale du Tourisme (OMT), l'année 2019 est considérée comme la dixième année consécutive de croissance du tourisme mondial avec une augmentation des arrivées internationales en 2019 au niveau de toutes les régions du monde. Toutefois, et comme le montre le graphe 1, avec l'incertitude autour du Brexit, la faillite de Thomas Cook, les tensions géopolitiques et sociales, le ralentissement de l'économie mondiale ainsi que les différentes crises, la croissance s'est tassée en 2019 par rapport aux taux exceptionnels de 2017 et de 2018.

Graphe 1. Evolution mondiale du tourisme : 1995-2019



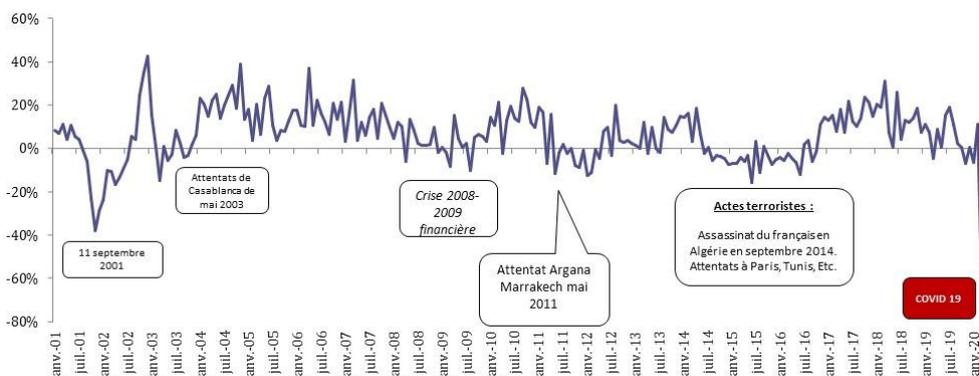
Source : Organisation Mondiale du Tourisme

Par ailleurs, l'OMT avait annoncé avec optimisme une croissance de 3 % à 4 % en 2020, cette annonce n'a pas pu être concrétisée avec l'apparition de la pandémie Covid-19 dans le monde entier qui est actuellement frappé par une crise sans précédent.

Au Maroc, depuis l'apparition du premier cas testé positif au Covid-19 en Mars 2020, le tourisme marocain et à l'instar des autres pays a fait face à des perturbations immédiates entraînant le secteur dans la paralysie totale surtout avec la fermeture des frontières, le

confinement et l'arrivée de nouvelles règles sanitaires. Ces mesures de protection contre le virus ont eu un impact immédiat de l'ordre de -70% sur les arrivées des touristes aux postes frontières fin mars 2020 (MT,2020). Cette chute dépasse de très loin les baisses qu'a connues le secteur lors des crises précédentes comme la crise sanitaire du MERS et du SRAS où la baisse d'activité a été de 4%.

Graph 2. Evolution des arrivées aux postes frontières au Maroc : 2001-2020



Source : Ministère du tourisme au Maroc, 2020.

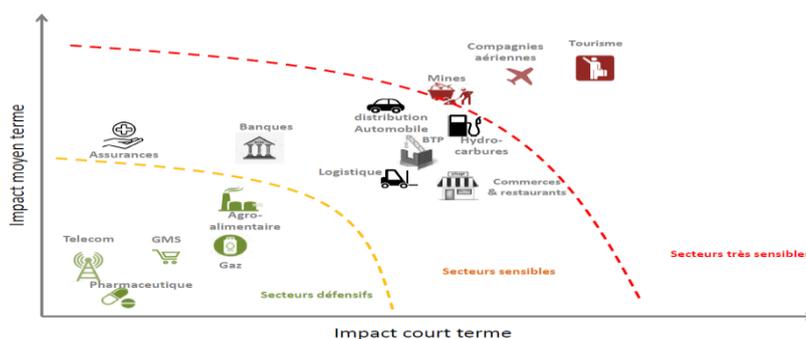
Cette tendance baissière a touché de plein fouet la première destination touristique du Maroc. En effet, Marrakech a connu une baisse de 63% (MT, 2020) des nuitées réalisées au mois de Mars 2020 et une baisse de 18% sur le cumul des nuitées au premier trimestre de l'année 2020. Et face à cette situation, et à l'exception des hôtels (5%) qui accueillent les touristes restants, le corps médical et les patients en quarantaine, le reste des hôtels à Marrakech ont dû se soumettre à partir de fin Mars 2020 à l'obligation de fermeture.

L'arrêt d'activité ne concerne pas uniquement les établissements d'hébergement, mais il concerne toutes les activités de la chaîne de valeurs touristiques comme les restaurants, les guides, les sociétés de transport touristique et les agences de voyages. C'est dans ce sens que le Ministère du Tourisme marocain a lancé en Mai 2020, une étude qui a pour objectif d'estimer l'impact du Covid-19 sur la trésorerie, les emplois et l'investissement de toutes les catégories des entreprises touristiques dans toutes les régions du Maroc.

Cette situation inédite de paralysie absolue du secteur touristique a eu un impact direct sur la balance des paiements et sur les équilibres macro-économiques. En effet, une baisse de 17%, qui est l'équivalent de 1 milliard de DH, est enregistrée sur les recettes des voyages au mois de Mars 2020 (MT, 2020), et cette baisse est moins importante qu'aux nuitées à raison du décalage dans le temps avec les arriérés des prestations.

Toutefois, avec la poursuite du confinement et des fermetures des frontières, tous les indicateurs se dégraderont davantage à partir du mois d'avril 2020, et le tourisme est l'un des secteurs qui subira le plus longtemps les répercussions de la crise comme le montre le graphe suivant :

Graph 3. Répercussion de la crise sanitaire Covid 19 sur les secteurs d'activité



Source : Centre Marocain de la Conjoncture et Banque de la place, 2020.

3.2. Actions entreprises par les acteurs.

Depuis le mois de Janvier 2020, les premières alertes liées aux Covid-19 sont déclenchées. Les acteurs du tourisme à Marrakech, représentés par le secteur public et le secteur privé, ont mis en place une cellule de suivi et de veille de l'activité touristique locale et internationale. Cette cellule de veille a mis en place des reportings quotidiens regroupant toutes les informations relatives aux nombres des annulations, le nombre des réservations, les principales décisions prises et leurs impacts sur le tourisme à Marrakech. Les principales missions de ce comité sont traduites par l'accompagnement des professionnels du tourisme à Marrakech à s'adapter à cette crise sanitaire, la gestion du rapatriement des touristes, la mises en place des mesures sanitaires pour préserver les salariés, la généralisation de l'opération de désinfection des établissements d'hébergement, l'accompagnement des entreprises touristiques pour bénéficier de toutes les mesures mises en place par le CVE¹²² (l'indemnité pour les employés à l'arrêt versée par le fonds Covid-19, le report des échéances sociales, fiscales et bancaires...).

Au-delà de la gestion locale, ledit comité avait pour mission la remontée d'information au niveau central et porte sur les contraintes rencontrées par les entreprises touristiques afin de prendre les mesures qui s'imposent. C'est dans ce contexte et dans une logique d'éviter la faillite des entreprises touristiques, que le Ministère du tourisme marocain a proposé l'adoption

¹²² Le CVE est le Comité de veille économique mis en place par le gouvernement marocain afin d'anticiper les répercussions économiques directes et indirectes de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'économie nationale.

de la loi 30-20 édictant des dispositions particulières pour les contrats de voyage, les séjours touristiques et les contrats de transport aérien des passagers, cette loi vient pour combler un vide juridique marocain, elle permettra aux opérateurs touristique de travailler en toute légalité pour donner des avoirs à leurs clients, elle permettra également de trouver un compromis et un équilibre entre l'intérêt des citoyens pour bénéficier d'une prestation déjà payées et l'intérêt économique et social des entreprises touristiques (Aujourd'hui, 2020).

Dans la continuité des actions menées par les acteurs du tourisme à Marrakech, plusieurs initiatives ont été prises (Task forces, Hackathon, webinaire, partage des pratiques...) pour faire face à la situation actuelle et développer une intelligence collective. Ajouté à cela, une série de réunions/webinaires ont été organisées par le Conseil Régional du Tourisme de Marrakech¹²³ (CRT) avec tous les acteurs afin de les sensibiliser, partager et examiner les actions à entreprendre pour la période post Covid-19.

Tout en ayant la possibilité de participer auxdits webinaires ; marqués par un esprit collaboratif et solidaire pour un objectif commun qui est de réinventer l'industrie touristique de Marrakech pour dépasser la crise sanitaire ; au fil des échanges, ont permis de distinguer plusieurs types d'actions pour mettre en place un dispositif de sauvetage et un plan relance du secteur. Chaque type d'action était expliqué de manière très détaillée et a pris en considération toutes les catégories des entreprises touristiques (hôtels, maisons d'hôtes, restaurants, guides, agences de voyages et transport touristique), et pour chaque type, des questions spécifiques étaient posées. Cette réflexion a conduit à la construction de quatre typologies d'actions à entreprendre :

- 1) Un dispositif de sauvetage du secteur : un besoin urgent a été exprimé par les professionnels pour limiter les faillites et la destruction du tissu économique du secteur ainsi pour une préservation des emplois pour éviter une crise sociale. A ce titre, les professionnels ont exposé une batterie de mesures sociales, fiscales et bancaires qui concernent principalement le report de toutes les échéances de crédit de 12 mois minimum, l'octroi de facilités de caisse avec un processus de déblocage rapide et un taux préférentiel ne dépassant pas 2% et en adaptant les conditions du produit Daman

¹²³ Le CRT est constitué de trois collèges : les professionnels, les élus et les autorités, ces acteurs travaillent ensemble et coordonnent sur une réflexion globale, une résolution créative pour construire des plans de développement touristique dans la région de Marrakech- Safi. La mission principale du CRT est de promouvoir la destination Marrakech au niveau international et de jouer le rôle d'intermédiaire entre les professionnels du tourisme et le pouvoir décisionnel.

Oxygène¹²⁴, l'alignement des hôtels sur le tarif accordé aux industries et accorder des délais de paiement des factures d'eau et d'électricité, le report des déclarations et des paiements de toutes les obligations fiscales, en particulier la TVA et les acomptes de l'IS pour l'exercice 2020 dont l'activité sera largement inférieure à 2019, l'exonération des charges sociales et fiscales (IR, CNSS (La caisse nationale de la sécurité sociale), ..) pour 12 mois pour les entreprises en activité qui maintiennent 80% des effectifs permanents et qui s'engage à déclarer ses salariés à la CNSS.

- 2) La mise en place d'un dispositif sanitaire : la reprise de l'activité touristique est conditionnée par une maîtrise du risque sanitaire et une limitation de la propagation du Covid-19 au niveau de toute la chaîne de valeur touristique, cette action a été largement partagée par tous les acteurs en ayant cette prise de conscience des nouvelles exigences des touristes nationaux et internationaux en termes de sécurité sanitaire. A ce titre, plusieurs grands groupes hôteliers (Accord, Four Season, Radisson...) ont déjà mis en place leurs protocoles sanitaires ainsi que la CGEM (La Confédération Générale des entreprises du Maroc) qui a produit un guide pratique relatif à l'audit interne sanitaire COVID-19 pour accompagner le tissu économique marocain. Aussi, l'association régionale des agences de voyage prépare un travail relatif aux mesures sanitaires à adopter sur toute la chaîne de valeur touristique, de même pour l'association des maisons d'hôtes qui a établi une charte d'engagement sanitaire qui est signée par 100 établissements, cette association a créé un site web 'www.healthandsafety-maroc.com' qui recense les établissements ayant signé cette charte. Et dans le même esprit de toutes ces initiatives lancées, que le Ministère du Tourisme marocain travail pour la mise en place d'un permis sanitaire dans les établissements d'hébergement touristique.
- 3) La sensibilisation et le renforcement de compétence des acteurs : Une sensibilisation continue de tous les acteurs s'impose pour une mobilisation et une prise de conscience collective autour d'une industrie touristique renouvelée et marquée par des nouvelles règles sanitaires, sans contact et avec la distanciation sociale. Toutes ces actions ont été

¹²⁴ Dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par le Comité de Veille Economique (CVE), visant l'atténuation des effets de la crise induite par le COVID-19 et ses impacts sur les entreprises, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration a mis en place, le jeudi 26 mars 2020, auprès de la Caisse Centrale de Garantie (CCG), un nouveau mécanisme de garantie appelé « DAMANE OXYGENE » qui vise la mobilisation des ressources de financement en faveur des entreprises dont la trésorerie s'est dégradée à cause de la baisse de leur activité. Il couvre 95% du montant du crédit et permet ainsi aux banques de mettre en place rapidement des découverts exceptionnels pour financer le besoin en fonds de roulement des entreprises cibles

inscrites sur une brochure en plusieurs langues dont l'arabe (Khallik f Dar- Stay At Home) et qui est principalement destiné aux personnels du secteur pour s'approprier les gestes barrières. Il est à noter que le Ministère du tourisme marocain a annoncé qu'il est sur une étape de finalisation de la plateforme *Tourisme_Academy*. C'est une plateforme digitale d'accompagnement, de sensibilisation et de partage au profit des professionnels du secteur du tourisme.

- 4) Un plan de relance de la destination Marrakech : La reprise du tourisme international dépend de la date d'ouverture des frontières au Maroc et ailleurs. C'est dans ce sens que les professionnels sont conscients que c'est le tourisme interne qui reprendra le plus vite. En effet, le marché interne a toujours représenté plus de 30% des arrivées au niveau des établissements d'hébergement de Marrakech durant ces trois dernières années, il a toujours été un marché résistant à toutes les crises que le tourisme marocain a subi et il s'est montré autant que contributeur à l'évolution du secteur et à la cohésion sociale. Au-delà des actions transversales, annoncées au niveau national et par tous les pays, qui sont relatives au développement du tourisme interne (La mise en place d'une plateforme collaborative de distribution à destination du tourisme local, la programmation d'un budget de promotion pour stimuler la demande locale, la mise en place des lignes aériennes intérieures...), le CRT de Marrakech s'est montré créatif dans ses propositions à travers le développement de nouveaux produits touristiques et des opportunités façonnées par de nouvelles habitudes et envies pour la nature, les grands espaces, les plages et le désert (Circuits : Ocean Drive qui parcourt plus de 15 plages allant de Safi à Essaouira, Mountain Drive pour les amateurs de montagnes et Désert Drive pour le désert d'Agafay). Ces nouveaux circuits proposés reprendront toute la dynamique touristique existante pour offrir aux touristes de nouvelles expériences de vie.

Analyse et discussion

La destination Marrakech s'est toujours montrée capable de résilience aux différentes crises qu'elle a connue (M,Ait Tijan, L. Safaa, 2016). En instaurant une capacité d'actions à mettre en place pour une meilleure réponse au choc.

Aujourd'hui avec la pandémie Covid-19, l'impact sur l'activité touristique à Marrakech est sans précédent, et dans ce travail de recherche, nous avons tenté d'estimer l'impact de cette pandémie sur le tourisme à Marrakech en se basant sur les données disponibles à la date de rédaction de cet article. Cette analyse nous a permis de constater que les acteurs touristiques à

Marrakech sont bien préparés pour la gestion des crises en s'inscrivant très rapidement dans un mode de gouvernance adaptative regroupant les acteurs du secteur public et privé pour faire face à cette crise sanitaire.

En se référant à notre cadre théorique, le degré d'adaptation et d'innovation des acteurs de la destination Marrakech pour construire la résilience organisationnelle de la destination sont investis dans notre recherche. En effet, en ce qui concerne le premier facteur de l'adaptation, (Angeliki, N. Menegaki , 2020) proposent des pistes d'adaptation pour la pandémie Covid-19 en partant des leçons du passé des autres pandémies , ces pistes sont considérées très utiles pour les décideurs, les gouvernements des pays où le tourisme contribue à une part importante de leur PIB. Dans notre travail de recherche, le comité de suivi et de veille est considéré comme étant un cadre d'adaptation adopté par les acteurs pour partager toutes les contraintes et proposer des solutions immédiates. Aussi, la prise de conscience collective pour la mise en place du dispositif sanitaire correspond à la manière et la maturité des acteurs pour s'adapter aux nouvelles exigences sanitaires. Ajouté à cela, l'adoption de la loi 30-20 qui est une mesure exceptionnelle qui assure la sécurité aux entreprises touristiques pour faire face aux impacts négatifs de l'état d'urgence sanitaire déclaré.

Quant à l'innovation qui concerne l'introduction de nouvelles connaissances relatives au digital, de nouveaux produits, des outils de distribution innovants...Dans notre travail de recherche, les actions de sensibilisation, de renforcement de compétence ainsi que toutes les actions proposées pour le plan de relance sont une forme d'innovation. La destination Marrakech pourra saisir les circonstances de cette pandémie d'une manière positive pour se réinventer et se repositionner avec de nouveaux outils innovants et durables.

Pour répondre à notre question de recherche, toutes les actions et mesures prises pour le secteur touristique à Marrakech depuis le déclenchement de la crise sanitaire nous encouragent à qualifier la destination Marrakech en tant que destination qui s'est inscrit dans le processus de la résilience organisationnelle, et le troisième facteur de notre cadre de recherche qui est la survie, qui ne peut être évalué qu'après la crise sanitaire, sera le facteur déterminant pour mesurer la pertinence des facteurs d'adaptation et d'innovation engagés, et par la suite évaluer le niveau de la résilience organisationnelles de la destination Marrakech qui pourra faire l'objectif d'un autre travail qui s'inscrit dans la continuité de ce travail de recherche.

Conclusion

La crise pandémique Covid-19 est complètement différentes de toutes les crises précédentes qui ont eu un impact significatif sur l'activité touristique de la destination Marrakech. Sa particularité réside dans l'arrêt total de toutes les activités et même à une échelle mondiale. Face à cette situation inédite, le gouvernement marocain à travers le CVE a mis en place une série de mesures économiques pour accompagner le tissu économique marocain et dont le tourisme fait partie. Toutes les mesures adoptées par le CVE étaient des mesures générales et ne sont pas spécifiques au secteur touristique que sa reprise dépend de plusieurs paramètres qui dépassent largement le déconfinement.

A partir de ce constat, et vu que le tourisme à Marrakech constitue un pilier important de l'économie régionale et considéré aussi comme un secteur créateur d'emplois (175 000 emplois directs), que tous les acteurs du tourisme se sont inscrits dans une logique offensive et défensive en même temps. Pour d'une part, limiter les faillites des entreprises touristiques et préserver les emplois, et d'autre part pour fournir aux membres du CVE tous les éléments nécessaires de prise de décision pour que le secteur du tourisme bénéficie des mesures spécifiques et des budgets d'accompagnement pour la réalisation de ces actions.

Dans une perspective de mise en œuvre des premiers facteurs d'une résilience organisationnelle de la destination Marrakech, toutes les mesures précitées dans la deuxième partie de ce travail de recherche, que nous avons qualifiées comme étant des mesures d'adaptation et d'innovation, feront clairement parties du plan de relance national qui sera proposé par le Ministère du tourisme marocain aux membres du CVE.

Références Bibliographiques

Altintas, G., & Royer, I. (2009). Renforcement de la résilience par un apprentissage post-crise : une étude longitudinale sur deux périodes de turbulence. *Management*, 12(4), 266-293.

Alvarez, G., Antonio, J., & Morales, G. (2006). L'apprentissage, l'innovation et la compétitivité dans les clusters touristiques : une étude comparée entre l'Espagne et l'Italie. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, octobre, 551-574.

Bland, M. (1998). *Communicating out of a crisis*. Londres: Macmillan Business.

- Boin, A., & McConnell, A.** (2007). Preparing for critical infrastructure breakdowns: The limits of crisis management and the need for resilience. *Journal of Contingencies & Crisis Management*, 15(1), 50-59.
- Cholat, F., Gwiazdzinski, L., Tritz, C., & Tuppen, J.** (2019). *Tourismes. De l'adaptation à la métamorphose.* 17-25.
- Dahles, H., & Susilowati, T.P.** (2015). *Annals of Tourism Research.*
- Dauphiné, A., & Provitolo, D.** (2007). La résilience : un concept pour la gestion des risques. *Annales de géographie*, 654, 115-125. DOI: 10.3917/ag.654.0115
- Ducroquet, A., & Viallon, P.** (2017.). *Tourisme et Innovations : entre adaptations et (R)évolutions (1/2).* *Mondes du Tourisme.* Récupéré de <http://journals.openedition.org/tourisme/1887>
- Folke, C., Thomas, H., Per, O., & Jon, N.** (2005). Adaptive governance of social ecological systems. *Annual Review of Environment and Resources*, 30, 441-473.
- Hermann, C.F.** (1963). Some consequence of crisis which limits the viability of organisations. *Administrative Science Quarterly*, 8.
- Villar, C., & David, M.** (2014). *La résilience, un outil pour les territoires ?.* Manuscrit auteur, publié lors du séminaire IT-GO Rosko.

Les sites touristiques situés en zones de montagne à l'épreuve du COVID 19 : un nouveau modèle de gouvernance serait-il envisageable à l'issue de cette crise sanitaire ?

Wahiba Moubchir

LERMA

Introduction

S'interroger sur le sort des zones touristiques en montagne suite à l'apparition inopinée du COVID 19 est une occasion de soulever des questions légitimes quant aux conséquences dévastatrices d'une telle épidémie sur des contrées très sensibles et nous pousse, en tant que chercheur, à réfléchir autour des stratégies de riposte issues des politiques de relance de l'État et de mettre en relief les fragilités du modèle de développement touristique et son incapacité à faire face à des conjonctures économiques d'une telle ampleur.

Il ne fait aucun doute que de nombreuses mesures courageuses ont été mises en place par l'État via ses comités d'éveil afin de limiter les coûts potentiellement élevés et les conséquences de l'épidémie pour les ruraux, en soutenant le secteur de l'agriculture en premier lieu (les plans d'assolement et d'approvisionnements) et via des aides financières octroyées aux populations des zones enclavées par la médiation du groupe Crédit du Maroc.

En revanche, le secteur du tourisme gravement touché par cette crise semble complètement paralysé ce qui affecte un nombre considérable de ménages qui, en grande partie, n'ont aucune autre source de revenu. Ceci signifie que si l'épidémie est susceptible de toucher tout un chacun, les plus vulnérables sont se trouvent encore plus démunis face aux conséquences d'une telle infection, dépourvus qu'ils sont de toute autre alternative ; Les difficultés liées aux restrictions imposées par le confinement ont empêché les déplacements vers d'autres zones relais pour chercher du travail et ont réduit les chances de trouver une opportunité de travail ailleurs. Ces pertes d'emplois vont certainement creuser inexorablement la pauvreté et les inégalités déjà existantes entre les zones rurales et urbaines, sans oublier les retentissements mentales et psychologiques des ménages travaillant dans ce secteur et leurs familles respectives.

Face à ce marasme, le gouvernement a mis en place via ses comités de veille un nombre considérable de dispositifs dont nous ne pouvons nier l'élan, l'esprit de solidarité et le patriotisme.

Toutefois, nous ne pouvons-nous empêcher de nous poser la question du sort imminent des zones touristiques, en particulier celles situées en zones enclavées telles les montagnes et leurs communautés impliquées dans le secteur en question. Autrement dit, cette crise devrait replacer le secteur du tourisme au cœur des politiques nationales de développement et faire de la durabilité une composante intrinsèque du secteur, à mesure qu'il se relève et se développe.

La réflexion sur l'impact de la pandémie sur le tourisme est un exercice, à notre sens, prospectif qui nous offre une occasion inédite de reconfigurer le secteur du tourisme et les stratégies de développement y afférentes, pour en assurer non seulement la croissance, mais aussi un développement dans des conditions meilleures, mettant en exergue de nouvelles priorités telles l'inclusivité, l'implication effective des populations locales, la durabilité et la responsabilité.

Or, pour atteindre ces objectifs, faudrait-il renforcer la résilience et la capacité de résistance des populations et des communautés de montagne face à une telle crise ?

Comment investir dans le capital humain en lui offrant les possibilités d'acquérir les compétences nécessaires lui permettant de faire face à des situations pareilles ?

Comment renforcer la gouvernance du tourisme au sein de ces contrées à tous les niveaux en se préparant à affronter des conjonctures qui interviennent subitement ?

Autant de questions auxquelles nous allons essayer d'apporter des éléments de réponse dans le présent article en le scindant en trois axes :

- 1) Les répercussions de la pandémie sur l'économie rurale, le tourisme
- 2) Entre autres : initiatives prometteuses et tentatives de résilience des populations locales.
- 3) Le tourisme au sein des zones vulnérables à l'épreuve de la pandémie : les défaillances d'une politique de développement touristique et la nécessité de réinvestir dans le capital humain.
- 4) La pandémie COVID 19 serait-elle un catalyseur pour l'éclosion d'un nouveau modèle de gouvernance touristique au sein des zones de montagne ?

1. Les répercussions de la pandémie sur l'économie rurale, le tourisme entre autres : initiatives prometteuses et tentatives de résilience des populations locales.

Il a été bien noté qu'au début de la propagation de la pandémie du coronavirus, les zones rurales n'ont pas toutes pris les choses au sérieux ; certaines même l'ignoraient et se sentaient peu

concernées, mis à part les familles qui avaient des enfants à l'école et qui ont été contraintes de s'adapter aux nouvelles dispositions imposées par le Ministère de l'éducation. Une situation qui va vite changer suite à la déclaration à l'échelle nationale du confinement de la population. Une mesure de sécurité qui va s'accroître à partir du 20 mars 2020 date d'interdiction des déplacements interurbains.

Ces restrictions vont tout de suite avoir un impact néfaste sur l'économie rurale déjà assujettie à des conditions draconiennes sous l'effet de la sécheresse et la baisse d'activité dans le secteur agricole. De ce fait, plusieurs paysans étaient contraints de se déplacer hors leur périmètre de résidence, cherchant des métiers dans les villes avoisinantes soit dans la maçonnerie, le commerce, le transport ou dans les entreprises du BTP. Parallèlement, d'autres personnes se dirigeaient vers les souks hebdomadaires dans l'espoir de bricoler, en s'adonnant à de petites besognes dans des métiers journaliers, comme aides-commerçants ou porteurs de marchandises et autres.

Ainsi, la clôture des marchés hebdomadaires va profondément perturber les types de commerce qui lui sont directement liés, notamment celui du bétail et des produits alimentaires, et a précipité la perte de plusieurs emplois.¹²⁵ D'après les statistiques du Haut-Commissariat au plan, 46% des ménages dans les zones rurales ont affirmé n'avoir aucune source de revenus en raison de l'arrêt de leur activité en période de confinement, 22% puisent dans leur épargne et 17% recourent à l'endettement (HCP, 2020)¹²⁶.

Pareillement, l'activité touristique et ses différentes pratiques s'est vue frappée de plein fouet, surtout que la crise coïncide avec la saison du printemps considérée comme une haute période pour la filière.

En effet, considéré comme un secteur complémentaire pour l'agriculture, le tourisme est devenu dans les zones de montagne un pilier de l'économie locale. Nombreux sont les ménages qui se sont engagés directement ou indirectement dans les métiers du tourisme en travaillant comme employés dans les maisons d'hôtes, les auberges, les hôtels et restaurants, les commerces ou comme vendeurs ambulants, guides accompagnateurs et autres prestations. Autant de personnes qui se sont trouvées sans travail du jour au lendemain à cause de la pandémie, laquelle a engendré une situation de pauvreté accrue car toutes les issues de subsistance sont affectées à

¹²⁵ Propos confirmés par des communiqués de presse diffusés sur le site du journal quotidien *L'Économiste* et réitérés par des portails numériques tels *Médias 24* et *Hespress*.

¹²⁶ Ces statistiques sont mentionnées à titre indicatif, bien qu'elles ne couvrent qu'un échantillon déterminé de catégories de ménages et reste peu représentatif compte tenu du nombre couvert par l'enquête 2350 personnes réparties entre les zones urbaines et rurales.

cause de cette crise sanitaire, sans compter les séquelles dévastatrices sur le plan psychologique et social.

Au cœur de ce marasme et cette situation très confuse et sans précédent, nous ne pouvons laisser passer inaperçus au cours de cette réflexion les efforts consentis par l'État « providence », qui s'est mobilisé pour remédier à cette calamité à travers la mise en place de plusieurs dispositifs de relance afin de maintenir l'économie locale et protéger les populations les plus vulnérables, en particulier dans les zones de montagne.

Autant d'initiatives que nous jugeons prometteuses dans la mesure où elles viennent rebâtir les relations entre l'État et les citoyens que nous préconisons comme les fondements de toute stratégie de développement. Nous pouvons évoquer à ce titre les déplacements des agences bancaires mobiles (Crédit Agricole) afin de faciliter la distribution des aides financières *allouées aux personnes touchées par la pandémie du Coronavirus. Selon la même enquête réalisée par le HCP, 41.7% des ruraux ont reçu des aides financières provenant de sources diverses (RAMED, CNSS, ONG et autres)*. Mais en contrepartie, 53% des ruraux ayant un membre ou plus souffrant d'une maladie chronique n'ont pas pu avoir accès aux services sanitaires (HCP 2020). Ceci signifie que le coronavirus vient non seulement mettre l'accent sur nos fragilités économiques, mais il tire la sonnette d'alarme sur les défaillances de nos infrastructures de base.

De sa part, le comité national du tourisme dépêché à cette fin par le gouvernement a mis également en place une stratégie de veille pour le maintien, d'une part, de l'outil de production (les unités d'hébergement) à travers le report des échéances de crédit, et des déclarations des paiements de toutes les obligations fiscales (en particulier la TVA et les acomptes IS) pour l'exercice 2020¹²⁷. D'une autre part, le comité a œuvré à la préservation de l'emploi à travers la promotion du tourisme interne.¹²⁸ Il s'agit de la mise en place d'un fonds de soutien spécifique pour soutenir le secteur à travers le déploiement d'un plan d'investissement dans le tourisme rural et le tourisme durable avec la mise en place d'accompagnement pour les hôtels souhaitant réaliser des travaux de rénovation ; s'ajoute aussi la mise en place de la plateforme « E-Learning » pour accompagner des entreprises vers la montée en compétence de leur ressources humaines.

¹²⁷ www.cnt.ma

¹²⁸ Blog du CNT « crise sanitaire et impact sur le tourisme »

D'autres dispositifs dont nous ne pouvons remettre en cause l'esprit de solidarité et de responsabilité civiques se sont manifestés ; l'initiative du réseau RDTR qui a mis à la disposition des autorités, ses unités réparties sur l'ensemble du territoire de la région Souss-Massa est l'illustration frappante d'une réelle volonté de bâtir une société solidaire inclusive et résiliente. Dans ce même contexte, il faut aussi souligner les diverses initiatives des ONG¹²⁹ s'intéressant à la question du développement du tourisme dans les zones rurales et qui se sont manifestées via des communiqués de presse et des visioconférences pour réfléchir ensemble sur le sort de ces contrées et sortir avec des recommandations en vue de l'élaboration d'un plan de transformation du tourisme rural au Maroc.

Toutefois, ces démarches palliatives ne peuvent occulter le fait de se retrouver avec zéro client depuis le mois d'avril ; une situation qui ne va pas sans engendrer des pertes estimées par le centre national du tourisme entre 80% à 98% soit une perte de 6 millions de touristes entre Mars et septembre 2020, un chiffre qui correspond à un total de nuitées perdues de 11.6 millions.

Or la question que nous nous posons est à laquelle nous ne sommes pas arrivée à trouver une réponse, faute de statistiques exactes, est la part des pertes du secteur touristique dans les zones de montagne ainsi que les conséquences induites sur l'économie de ces régions et leur population locale ? Cherchant à apporter des éléments de réponses à cette question autour de laquelle s'articule notre réflexion, nous nous trouvons amenée, dans un premier temps, à repositionner la place du secteur du tourisme au sein de l'économie rurale¹³⁰.

2. Le tourisme au sein des zones vulnérables à l'épreuve de la pandémie : les défaillances d'une politique de développement touristique et la nécessité de réinvestir dans le capital humain.

En effet, la situation de crise actuelle est un moment crucial et propice pour remettre en cause l'organisation anarchique du tourisme au sein de ces contrées, malgré l'offre potentielle et les initiatives de l'État pour la structuration du secteur rural. Les montagnes peinent à faire l'objet d'une valorisation touristique vu le manque de concertation et à cause de la perpétuation des initiatives individuelles et disparates. En outre, l'absence d'une image de marque et de dispositifs de commercialisation et de diffusion du produit propre à chaque région est un

¹²⁹ Nous faisons allusion à l'association IFKER, le Réseau du Développement du Tourisme Rural (RDTR) et le club de pensée LOGOS, soutenue par le programme PPI-OSCAN de l'IUCN, la Fondation MAVVA et le FFEM qui ont organisés, en partenariat avec l'Association Adrar pour le Développement, le Tourisme de Montagne et l'Écotourisme (ADTME), une visioconférence le 04 mai dernier sur le thème : Quel avenir pour l'écotourisme après la crise du COVID-19 ?

¹³⁰ La montagne fait partie intégrante de l'économie rurale et des politiques y afférentes.

manque à gagner et laisse entrevoir une activité en grand décalage si nous la comparions avec le tourisme dans les villes, et ce malgré l'existence d'une demande potentielle et une série de tentatives lancées et stimulées par l'État.

À côté de ces conditions préétablies, la pandémie du Coronavirus vient dévoiler d'autres anomalies que nous pouvons noter comme suit¹³¹:

- La majorité des personnes impliquées directement dans les métiers du tourisme de montagne travaillent comme des « extras¹³² » notamment dans les structures d'hébergement, vu la saisonnalité de l'activité qui s'étale entre Mars et Septembre.
- Les commerces implantés dans certains sites touristiques, comme ceux de l'Oukaimeden, la source thermale Sidi El Ouafi, de l'Ourika ne s'activent que dans les périodes de haute fréquentation ou le week-end, ce qui laisse leurs bénéficiaires à la merci des visiteurs du site.
- Plus de la moitié des restaurants et commerces sont la propriété de personnes qui ne sont pas d'origine de la région ou de quelques natifs mais qui n'y résident plus.
- Quelques nouveaux investisseurs dans les sites susmentionnés ont déclaré faillite à cause des conditions actuelles et cherchent des issues à leur situation financière.

A ne retenir que ces données, il est facile pour nous d'imaginer le scénario de l'impact du COVID 19 sur une activité impulsée en grande partie de l'extérieur et dont les retombées sont peu significatives à l'échelle locale.

Actuellement, les ménages impliqués directement dans l'activité touristique tels les guides accompagnateurs, souvent des natifs des régions, les propriétaires des structures d'hébergement, les propriétaires des restaurants, les vendeurs des produits de l'artisanat et autres commerces ainsi que les petits employés impliqués de manière informelle, se trouvent tous dans la même impasse selon les témoignages de nos informateurs.

En fait, la situation telle que nous l'avons présentée est à notre humble avis une résultante logique et conséquente, d'un point de vue macro-économique, des choix de notre pays à insérer l'économie marocaine (le tourisme étant une sous-composante) dans le système mondial néolibéral dont nous sommes devenus entièrement dépendants et sans vision de développement

¹³¹ Les anomalies présentées dans cette partie de l'article sont déduites des conversations téléphoniques que nous avons menées avec des prestataires de service travaillant dans trois sites touristiques appartenant à l'arrière-pays de Marrakech ; il s'agit du « site de l'Oukeimden, le site de la source thermale Sidi El ouafi (la vallée du Zat) et le site de Setti Fadma (la vallée de l'Ourika)

¹³² Le mot « Extra » est employé par les professions de l'hôtellerie et restauration pour désigner les personnes engagées à travailler pour une durée très déterminée ; on parle aussi « de contrat d'extra ».

intégré. Ces rapports de force voire d'aliénation aux modèles économiques internationaux nous ont induits dans des situations de controverses faute d'une vision de développement principalement fondée sur la mise en valeur du dispositif interne, afin de renforcer et consolider nos politiques de développement.

Ainsi, ce qui se passe en matière de tourisme et particulièrement dans les zones sensibles telles les montagnes nous rappelle aussi ce qui se passe en parallèle dans le secteur de l'agriculture qui malgré la profusion des stratégies de développement l'État continue à perpétuer des programmes sans penser à créer des alternatives comme si les habitants ne savaient rien produire que les produits alimentaires (fruits, légumes, céréales) pour lesquelles ils restent à la merci de la pluie et du beau temps.

Dans le même sillage, le développement de l'activité touristique dans le monde rural, bien qu'il ait été conçu en vue d'appuyer d'autres secteurs de base comme l'agriculture, reste d'un ancrage que nous pouvons qualifier de spontané ; il s'est fait de manière anarchique en se reposant principalement sur l'injection des programmes d'en haut, transposés en grande partie de modèles étrangers et gérés principalement par le pouvoir public, sans tenir compte du capital humain qui est le seul à pouvoir en assurer la réussite et l'inscrire dans la durabilité.

Ce n'est qu'avec l'avènement des visions stratégiques (2010 et 2020) que les prémices de la gouvernance vont être posées sur le plan national et régional, érigeant des démarches de conception fondées sur le partenariat et la concertation, compte tenu du caractère indépendant et interdépendant entre les acteurs opérant dans le cadre d'un projet du territoire.

C'est dans cette perspective que le tourisme est considéré comme un métier d'hommes et de services avant tout, et que son processus de développement dans les zones rurales devrait passer par la formation des ruraux et leur qualification pour qu'ils puissent s'imprégner des impératifs et maîtriser les aléas du domaine, lesquels sont causés par des conjonctures qui peuvent intervenir subitement. Il faut préparer les villageois impliqués dans cette dynamique de développement à apprendre, à créer des valeurs ajoutées voire réinvestir dans d'autres domaines ; il faut les éduquer à devenir des bons gérants de leur portefeuille et aussi à comprendre que l'activité touristique et l'agriculture sont deux sous-composantes de caractère co-constitutifs de leur économie locale. Il faudrait créer, en somme, des interdépendances entre les deux secteurs en initiant les ruraux à faire du paysage agricole une offre attractive pour une demande en Agro-tourisme est une solution parmi d'autres pour relever des défis de cette taille.

Ce n'est que dans ces conditions que nous puissions par la suite penser aux autres composantes du processus de mise en tourisme d'une région à valeur touristique.

Partant de ce constat, il est impératif de tirer profit de cette situation de chaos causée par la propagation de la pandémie pour repenser les modèles de gouvernance de ces territoires à forte valeur ajoutée et qui peinent encore à trouver la bonne formule pour asseoir un vrai cadre de gestion et de gouvernance au sein des zones rurales touristiques dites vulnérables.

3. La pandémie COVID 19 serait- elle un catalyseur pour l'éclosion d'un nouveau modèle de gouvernance touristique au sein des zones de montagne ?

Il va sans dire que la situation particulière à laquelle sont exposées les zones rurales laissera inéluctablement des conséquences que nous pouvons communément observer au regard des effets délétères qu'elle ne manquera d'engendrer. De même, nous ne pouvons continuer à croire que les mobilisations des moyens budgétaires destinés à subvenir aux besoins imminents des populations locales vont perdurer ni prétendre résoudre les situations de précarité de ces contrées au moyen de tels palliatifs.

En effet, la persistance de la pandémie soumettra inmanquablement l'État à des difficultés en raison de son incapacité structurelle à pouvoir venir en aide de manière permanente d'abord aux populations locales, ensuite aux prestataires directement impliqués dans la cause touristique.

C'est le moment convenable de reconsidérer, à notre avis, les politiques publiques et les modèles de développement touristiques ayant prévalu depuis la mise en tourisme de ces zones.

L'heure est venue de se départir d'un certain nombre d'approche basées sur une gouvernance des destinations touristiques dont le référentiel théorique peine à s'opérationnaliser sur le terrain et de militer pour un modèle de développement reflétant les besoins et attentes des populations locales et articulé autour de leur insertion en tant qu'acteur clé dans le processus de développement.

Revenir sur la question de la gouvernance des destinations à valeur touristique à l'échelle nationale¹³³ nous oblige à rappeler qu'il a toujours été question de placer cette dernière dans un

¹³³ Nous nous référons au schéma institutionnel de la gouvernance tel qu'il a été décrit dans le CPN **Vision stratégique de développement touristique** : Contrat Programme 2011-2020, 30 Novembre 2010

cadre de partenariat entre le public et le privé afin de garantir sa mise en œuvre et sa réussite. Or l'examen de ce modèle a rencontré bien des écueils, que certains auteurs ont expliqués comme suit : « le système de management touristique marocain s'apparente plus à un modèle hybride entre le corporate modèle et le Community modèle. Toutefois, si le schéma institutionnel de la gouvernance tel que décrit dans le CPN semble respecter les principes d'une bonne gouvernance des destinations touristiques, sa traduction dans le terrain a connu des limites. » (A. Achaba et A. Bendou, 2017). Selon les mêmes auteurs, ces entraves reviennent aux réformes territoriales et organisationnelles non encore achevées et aux conjonctures que traversent le secteur touristique au niveau national de temps à autre.

Par ailleurs, faut-il rajouter que malgré les ambitions qui ont accompagné la mise en place de ce modèle de gouvernance érigé de part et d'autre par le secteur public et privé, les procédures qui ont accompagné la réalisation des objectifs escomptés dévoilent une discordance entre l'État et son partenaire le secteur privé. Au moment où le premier s'active pour la réalisation des attentes fixées dans les visions prononcées, le second, malgré son adhésion aux stratégies de l'État, semble préoccupé par les actions relatives à la promotion de la destination et les difficultés financières induites par les conjonctures ponctuelles du secteur.

Ce dysfonctionnement est perceptible dans le management de la gouvernance lié à la réalisation de la vision 2020 et dont les conséquences continuent à compromettre nos destinations en se répercutant sur flux et le profit.

Ainsi, à l'échelle du territoire (le tourisme rural étant conçu selon la logique territoriale), plusieurs études du terrain ont ¹³⁴confirmés que la mise en tourisme des zones rurales est assujettie aux problèmes de multiplicité des acteurs et de l'absence d'une réelle coordination et du chevauchement des projets. la nécessité d'un interlocuteur unique.

Dans ce même contexte (M. Berriane, B. Moizo, 2016) présentent de manière sommative d'autres obstacles relatifs au problème de la gouvernance des territoires à valeur touristique que nous pouvons résumer comme suit :

- Le changement des méthodes de gestion et de mise en place des projets et la manière de les organiser, ce qui explique l'inachèvement de certains d'entre eux.

¹³⁴ Nous faisons allusion au concept des PAT et les problèmes relatifs à son ancrage.

- Le problème de financement des projets, principalement axés sur les aides des ONG internationales et qui, à cause des chevauchements de plusieurs actions, risquent de ne pas pouvoir assister tous les porteurs de projets.
- Le problème de la configuration spatiale qui pose le problème du cadre spatial alors que les « décideurs considèrent le maillage territorial officiel (...) le territoire destiné à porter un projet de tourisme rural obéit à d'autres critères », autrement dit la configuration spatiale ne favorise pas l'appropriation des territoires par le bas, ce qui empêche l'apparition de ce qu'on appelle « le territoire de projet ».

À ces contradictions et difficultés nous rajoutons une composante majeure et inhérente à toute entreprise de développement et autour de laquelle devront s'articuler les projets de développement touristique notamment en zone rurale. Nous entendons la population locale épine dorsale de toute action et qui s'avère – comme l'ont montré de manière patente les différentes conjonctures -la seule à pouvoir remédier aux situations de crise si les stratégies de développement et les modèles de gouvernance la considère comme le pivot de leurs programmes d'action.

4. Vers une gouvernance plus proche de la population locale

4.1 Investir dans le capital humain

Il est communément admis que la crise sanitaire que nous vivons ces jours-ci a replacé le capital humain au centre de toutes les réflexions, notamment celles relatives au développement des économies locales. Dans le cas de notre article, nous avons tenté de mettre l'accent sur les répercussions de la pandémie en analysant ses rebondissements néfastes sur la population.

Une telle crise a certainement dévoilé la précarité des conditions de vie des populations en zones vulnérables et leur entière dépendance d'une activité qui, en plus de son caractère saisonnier, est confrontée en permanence à des conjonctures d'instabilité.

Ce qui nous pousse à revoir les paradigmes de reconfiguration de l'élément humain comme un être digne d'une qualité de vie meilleure et à préserver le respect de ses droits économiques, sociaux et culturels.

Nous avons aussi souligné, en présentant ci-dessus les conséquences de la pandémie sur la population, y compris les prestataires de service, que la majorité des prestataires et employés s'est trouvée sans emploi, en l'absence d'aucune activité alternative, d'autant plus qu'ils n'ont

ni les moyens ni les acquis nécessaires leur permettant de penser cette crise autrement en cherchant d'autres solutions.

En effet, des facteurs tels l'analphabétisme pour certains et le faible niveau scolaire pour d'autres ainsi que le manque d'expérience et d'ouverture sur d'autres secteurs ont fait que les dégâts de la crise ont pesé très lourd. C'est ainsi que le premier investissement repose sur la qualification de l'élément humain, une étape qui passe par son éducation en premier lieu, ensuite par sa formation aux métiers de la montagne. Cette transition peut aussi se focaliser sur l'échange des expériences que devraient favoriser les rencontres à l'échelle du territoire et à l'extérieur.

Un natif de la région avant de penser à travailler dans le tourisme devrait en comprendre les tenants et aboutissants ; nous serions peu réalistes si nous préconisions une formation professionnelle via des grandes écoles ; nous connaissons bien les limites des uns et des autres. Cependant, nous entendons des formations ponctuelles que pourraient prendre en charge des associations locales ou des ONG internationales. Des occasions pareilles peuvent aussi être offertes dans le cadre de certains projets menés par des organes ministériels ou des réseaux professionnels. Enfin toute forme d'inclusion dans ce sens ne serait que bénéfique.

Les formations devraient s'articuler autour des thématiques ciblées et liées directement au domaine d'activité : montage d'un microprojet touristique, rédaction d'une demande d'appui au financement d'un projet, initiation à l'utilisation de certaines techniques digitales, usage des réseaux sociaux comme outils pratiques et facilement accessibles pour la promotion et la diffusion d'une prestation, formation professionnelle aux métiers de l'accueil, etc. Un autre point qui nous semble important à évoquer est celui de l'appropriation du potentiel culturel et naturel du territoire et qui devrait passer par la connaissance de l'existant et son identification afin de saisir de près les enjeux relatifs à tout processus de mise en valeur ou de sauvegarde.

C'est uniquement dans ces conditions que l'élément humain pourrait être habilité à devenir un vrai acteur et un participant efficace, capable d'interagir, de donner son point de vue et de défendre ses intérêts et au lieu de subir les aléas d'un modèle de gouvernance où il ne figure que par le nom ; il deviendra ainsi responsable de ses propos et de ses actes et prêt à assumer les conséquences et à relever des défis.

4.2 Les outils d'une bonne gouvernance

Nous entendons par la bonne gouvernance un modèle qui prévoit la priorité des acteurs locaux dans la proposition et la mise en place des projets de développement afin de simplifier leur appropriation et leur territorialisation. Un schéma qui devrait rompre avec les méthodes classiques d'agir, qui reposent sur l'injection de programmes préconçus que les instances communales devraient adopter dans leurs programmes de développement sans une réelle concertation au préalable.

Il est temps, à notre avis, d'inverser les rôles en laissant place à l'échange et au partage des points de vue avec une marge de manœuvre plus intéressante laissée aux instances locales à l'échelle de chaque territoire, dans la mesure où chaque destination se caractérise par des spécificités et un contexte territorial particulier. La normalisation d'un modèle de gouvernance sur des territoires disparates serait une manière de vouer son développement à l'échec.

Une bonne gouvernance se doit d'intégrer en aval la population locale, que ce soit en tant qu'élus, qu'acteurs sociaux ou simples habitants des lieux, bien que l'interlocuteur officiel soit représenté par les instances communales et régionales. Nous préconisons dans ce cadre un schéma de participation actif et collégial dans le processus afin de rediscuter et analyser les projets à réaliser dans le cadre des programmes de développement touristique.

L'idée est de renforcer les commissions communales en leur donnant les moyens techniques et financiers leur permettant d'émettre des feed-back aux autres comités impliqués dans le processus de gouvernance. Nous préconisons à cet égard une commission communale qui chargée de choisir des représentants des populations locales aux profils différents et qui dans le cadre « d'une démocratie participative » seront impliqués dans la prise de décision suite à l'examen constructif des projets d'ordre touristique qui concernent leur commune.

La population se transforme ainsi d'un simple spectateur à un co-acteur responsable du développement de son territoire. C'est aussi une manière de responsabiliser le citoyen en l'impliquant dans les différentes étapes de montage d'un projet dont il devient un coresponsable ; cette participation peut prendre différentes formes et serait chapeauté par la commune comme comité de pilotage principal.

Un groupe de réflexion constitué des représentants des populations locales (associations, comités villageois) et des représentants de la commune ; l'idée est de favoriser la répartition des compétences et d'éviter les prises de décision isolées.

Un groupe Action - projet pour le suivi des projets validés par le comité de pilotage (l'instance communale en concertation avec les autres comités impliqués à l'échelle territoriale et régionale). Ce groupe de suivi des actions peut être ouvert aux bonnes volontés (les habitants qui souhaitent contribuer à titre volontaire à la mise en œuvre des travaux).

Ces nouvelles structures devraient bénéficier d'un appui logistique et méthodologique leur permettant une réelle insertion dans l'action participative et une intégration effective dans le processus de gouvernance.

Conclusion

Au terme de réflexion, nous pouvons avancer qu'il est possible que nous fassions de cette conjoncture une opportunité exceptionnelle pour renforcer l'élan des populations en zone de montagne et exploiter la situation de crise au service d'un renouveau pour notre pays.

En effet, l'examen de l'impact de la pandémie COVID 19 et ses répercussions sur une activité devenue quasi-vitale pour certaines zones rurales est une manière d'interroger, pendant ce contexte d'urgence sanitaire et après, les scénarios d'une bonne gouvernance susceptible de mener les actions de l'État et de la société vers des mutations organisationnelles capables de garantir une vie décente aux plus démunis.

Nous avons aussi tenté de souligner comment la crise est venue nous montrer les limites et défaillances de nos orientations économiques, notamment dans des contrées qui ont choisi malgré leurs conditions précaires d'opter pour le tourisme comme secteur clé de leur économie, sans que l'activité toute entière ne soit conçue dans un contexte qui rende compte de son caractère conjoncturel, ce qui a induit des conséquences désastreuses sur les populations directement impliqués dans les prestations touristiques. C'est dans ce contexte que la pandémie rappelle et avec force la nécessité de changer de cap en situant l'élément humain au centre de toute action de développement ; ceci passe par sa qualification en tant qu'acteur qui mérite, avant d'être engagé comme une simple main d'œuvre, de se faire donner le droit d'apprendre et de comprendre, afin d'agir et de réagir, et de faire face à tous les défis du futur.

Par ailleurs, penser aux aléas causés par le COVID19 nous a poussée à revoir les modèles de gouvernance mis en place en tant que stratégie de management des projets à valeur touristique et d'en souligner les défaillances. La crise s'apparente à une occasion d'apprentissage pouvant générer une nouvelle dynamique capable d'entraîner des perfectionnements dans la façon de concevoir les logiques de mise en place des projets touristiques et leur organisation pour un

meilleur management. Nous avons à ce titre proposé un modèle de gouvernance collégial, basé sur une démocratie participative en situant la population locale (le citoyen) comme un co-acteur et coresponsable du développement touristique de son territoire pour en assurer les fondements d'une meilleure compétitivité touristique et territoriale.

Webographie

<http://www.plate-forme21.fr/le-developpement-durable/article/penser-global-agir-local>
(consulté le 15/03/2016)

Site du portail numérique Hespess www.hespess.com

Site de l'observatoire Marocain du Tourisme, www.observatoiredutourisme.ma

Site de l'OCDE article Multifonctionnalité et élaboration d'un cadre analytique Agriculture et Alimentation www.books.google.ma (consulté le 23/05/2020)

Site de la confédération National du Tourisme www.cnt.ma

Site du Haut-Commissariat au Plan www.hcp.ma

Site du journal quotidien « L'économiste », www.leconomiste.com

Site du portail économique Médias 24 www.média24.com

-Site du réseau institutionnel du développement du tourisme rural www.tourisme-ruarl.ma

-Site officiel du Ministère du Tourisme de l'artisanat et du transport <https://mtataes.gov.ma/fr/tourisme>

Références Bibliographiques

Achaba, A., & Bendou, A. (2017). La gouvernance des destinations touristiques dans la nouvelle politique touristique marocaine: entre construction institutionnelle et réalité opérationnelle. *International Journal of Advanced Research*. Récupéré de www.academia.edu

Lahlimi Alami, A. (2020). Pandémie COVID-19 dans le contexte national : situation et scénarios. Haut-Commissariat au Plan. Récupéré le 20 mai 2020, de www.hcp.ma

Michon, G., Berriane, A., Romagny, B., & Skounti, A. (2016). Les enjeux de la patrimonialisation dans les terroirs du Maroc. Dans M. Berriane & G. Michon (Dir.), *Les territoires au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine* (pp. 161-171). Marseille-Rabat: IRD/Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat.

Ritchie, J.R.B., & Crouch, G.I. (2003). The competitive destination: A sustainable tourism perspective. Cambridge: Cabi Publishing.

Ministère de l'Économie et des Finances, Direction des Études et des Prévisions Financières (DEPS/SAT). (2011, Avril). Secteur du tourisme : bilan d'étape et analyse prospective.

Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. (2010, Novembre). Dossier de presse des 10ème assises du tourisme. Récupéré le 15 mars 2016, de <http://www.plate-forme21.fr/le-developpement-durable/article/penser-global-agir-local>

CHAPITRE 4 : ENVIRONNEMENT ET RISQUES PANDEMIQUE

Environnement & COVID-19 : quelles nouvelles problématiques ?

Mohammed Elaklaa et Jihane Ellouyty

LERMA

Université Cadi Ayyad

Introduction :

Depuis le début de l'année, le monde a complètement changé et s'est confronté d'une manière inattendue à une épidémie inhabituelle. Cette nouvelle maladie infectieuse de la famille des coronavirus a été identifiée fin décembre 2019 à Wuhan, en Chine et qui a été ensuite nommée COVID-19. En janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a confirmé la transmission interhumaine du COVID-19 par le biais de gouttelettes respiratoires et sa propagation rapide, non seulement au niveau du pays mais dans plusieurs pays du monde. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce virus a touché 213 pays, s'est propagé à plus de 5600000 de personnes et a causé plus de 350 000 décès. Le reste des personnes qui ne sont pas infectées, toute leur vie a été changée par ce virus. La majorité des gens restent à la maison, pratiquent la distance sociale et travaillent à distance. Les vols sont annulés dans le monde entier. Les activités industrielles, touristiques sont suspendues. Les restaurants, les écoles, les universités, théâtres et autres lieux publics ont été fermés et les gens sont priés de rester chez eux. La priorité actuelle tourne autour de la santé des gens. Les Etats ont rapidement intervenus et ont mobilisé tous les moyens pour contrôler la propagation du coronavirus et pour diminuer le taux de mortalité.

Au niveau économique, l'épidémie a causé d'importantes pertes d'emplois, la chute de l'activité économique et les marchés boursiers. Les mesures préventives qui ont été mises en avant par les gouverneurs afin de contrôler la situation sanitaire humaine a menacé la subsistance de millions de personnes, et par ce, l'activité des entreprises a été ainsi arrêtée et elles se sont fermées. Tout cela a entraîné par conséquent une réduction spectaculaire des concentrations des gaz à effets de serre. En Europe, Chine et Etats Unis, la pollution de l'air a considérablement diminué depuis que les décideurs publics ont ordonné aux citoyens la distanciation sociale pour limiter la propagation du nouveau coronavirus. Toutefois, la durée de cette baisse d'émissions n'est pas certaine. Lorsque l'épidémie se résorbe, les émissions de carbone et des polluants reviendront une fois l'activité économique se reprend à nouveau. Pour cette raison, l'impact indirect du virus sur l'environnement a été peu analysé.

1. L'environnement à la veille de la pandémie COVID-19 :

Avant le Covid-19, la terre avait atteint un degré de surchauffe intolérable. En 2018 exactement le 1er août, elle dépassait ses capacités annuelles de reproduire les ressources naturelles nécessaires à la production et d'absorber les gaz à effet de serre émis par les activités productives. Autrement dit, la planète commençait à "bouffer son capital". Le monde produisait trop, consommait trop, et par ailleurs distribuait très mal, de manière outrageusement inégalitaire. Malgré une série de conférences des parties de la convention –cadre des nations unies sur le changement climatique (COPs), les nations du monde ont été incapables de "corriger le tir", surtout après que les USA se soient retirés de l'accord de Paris, émanant de l'un de ces COPs.

Pour plusieurs écologistes et spécialistes de la biodiversité, les pandémies ne seraient que le reflet d'une dynamique systémique, induite par nos modes de vie et la destruction des habitats des animaux sauvages (Chansigaud, 2013, 2015). Notons qu'à l'image du COVID-19, les virus EBOLA et NIPAH renvoient également à une contamination par des chauves-souris frugivores (et par un hôte intermédiaire). Dans le cas d'Ebola, des liens de causalité ont été établis avec la déforestation massive en République Démocratique du Congo (et donc la destruction des habitats des chauves-souris). En 2019, Global Forest Watch (le projet d'observation par satellites conduit par l'Université du Maryland aux Etats-Unis) montrait que la RDC – qui abrite près de la moitié de la forêt africaine – continuait à perdre son capital de biodiversité à un rythme exponentiel. En 2018, la RDC a enregistré une réduction de la superficie de ses forêts primaires de 481 000 hectares, confirmant son deuxième rang derrière le Brésil et devant l'Indonésie (en 15 ans, la RDC a perdu 6% de son couvert forestier). En 2019, l'Institut National de la Recherche Spatiale (INPE) a estimé que 7853 km² avaient été dévastés de janvier à septembre contre 4075 km² sur la même période en 2018 (soit une augmentation de 93%). En Indonésie, ce sont près de 10 millions d'hectares de palmiers qui sont désormais cultivés. La déforestation pousse donc la faune sauvage à fuir, à se rapprocher des villes, à entrer en contact avec les populations humaines et avec les élevages domestiques qui ont considérablement augmenté ces dernières années. Tout ceci créé des conditions de passage entre les virus de la faune sauvage et les humains. C'est dans ces conditions que surgit le Covid-19.

2. Evaluation de l'environnement mondial pendant la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 avait un impact négatif grave sur la santé humaine et l'économie mondiale. Les mesures qui ont été mises en avant visant à restreindre la transmission du virus, ont eu un effet environnemental exceptionnel. Le non-fonctionnement des industries a entraîné une diminution d'une large mesure des déchets industriels. L'utilisation de combustibles fossiles ou des sources d'énergie conventionnelles dans ces industries a été considérablement réduite. La chute des activités de transport et la demande de pétrole avaient également un impact significatif sur la qualité de l'environnement. Les écosystèmes se rétablissent d'une manière favorable. En effet, il a été constaté que la couche d'ozone se rétablit dans une certaine mesure. Par ailleurs, le niveau de pollution des sites touristiques tels que les forêts, les plages de la mer, les collines, etc. a été diminué dans de nombreuses grandes villes. Les habitants connaissent un ciel dégagé pour la première fois de leur vie. Dans l'ensemble, la pandémie a montré ses conséquences contrastées sur la civilisation humaine mais a créé un impact très positif sur l'environnement mondial, d'autre part.

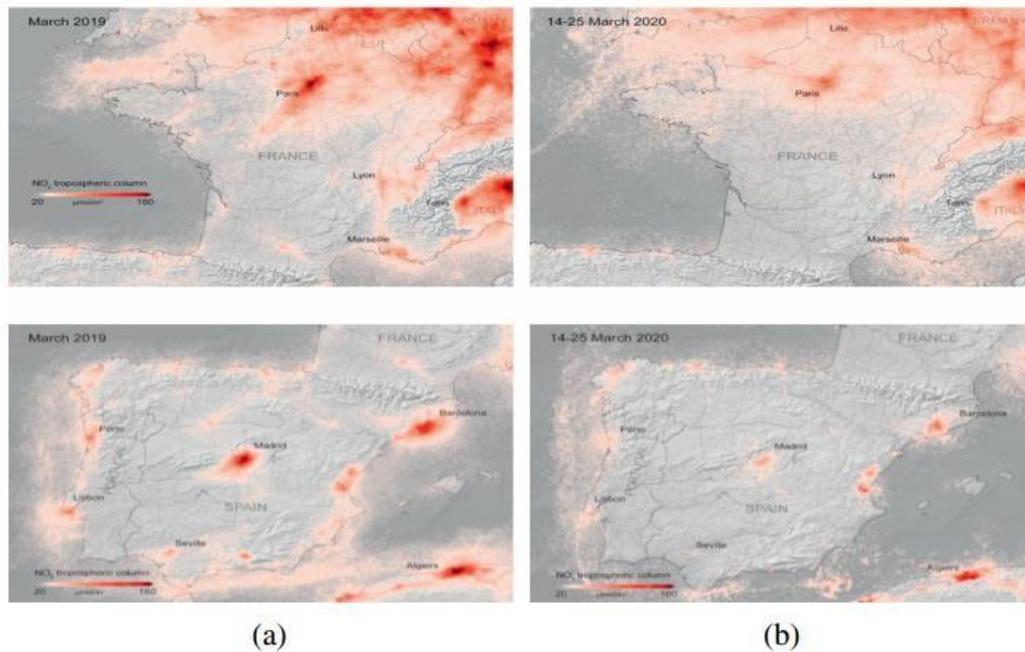
2.1 Les impacts observés sur la qualité de l'air

La qualité de l'air est très vitale à l'être humain. Cependant, 91% de la population mondiale vit dans des endroits où la mauvaise qualité de l'air dépasse les limites déclarées par l'OMS. Les conséquences de la dégradation de la qualité de l'air se manifestent par un pourcentage significatif de la mortalité mondiale. En effet, 4,6 millions de personnes meurent chaque année dans le monde en raison de la mauvaise qualité de l'air. Les pays les plus touchés sont ceux d'Afrique, d'Asie et d'une partie de l'Europe. Le gaz le plus hautement mortel pour la santé humaine est le dioxyde d'azote (NO₂). Les études effectuées ont démontré que l'exposition à court et à long terme au NO₂ peut augmenter le taux de mortalité du fait qu'il provoque une hyperréactivité bronchique, une inflammation cellulaire et des problèmes respiratoires.

Une étude effectuée par La NASA (National Aeronautics and Space Administration) et l'ESA (European Space Agency) durant la quarantaine a donné de nouvelles preuves qui suggèrent que la qualité de l'environnement s'est améliorée et les émissions de NO₂ réduites jusqu'à 30%. Les données sont collectées à l'aide d'OMI (Ozone Monitoring Instruments) sur son satellite AURA ou via le satellite Sentinel-5P à l'aide de TROPOMI (TROPOspheric Monitoring Instrument). Les relevés de ces satellites montrent une diminution significative des concentrations de NO₂

sur Rome, Madrid et Paris, les premières villes d'Europe à mettre en œuvre des mesures de quarantaine strictes.

Figure 1. Evolution de la concentration du NO₂ selon quelques régions d'Europe



Source : ESA (2020b)

Source : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969720323305>

En effet, la suspension de l'activité économique dans le monde durant le confinement a entraîné une amélioration de la qualité de l'environnement. Le transport routier et aérien qui constitue la principale source d'émissions de NO₂, s'est arrêté ce qui a entraîné une baisse très importante de la pollution atmosphérique. Non seulement le secteur du transport, mais aussi le secteur industriel et manufacturier sont fortement touchés par la pandémie. La demande mondiale de pétrole et du charbon a fortement diminué et les prix ont fortement baissé.

Prenant l'exemple des villes les plus touchées dans le monde. A New York, en comparant cette période de l'année par rapport à la même période de l'an dernier, on constate une diminution très significative des niveaux de pollution atmosphérique. Les chiffres présentent une chute de près de 50%. En Chine, les données sur les émissions montrent une baisse de 25%. En Europe, les émissions de dioxyde d'azote (NO₂) ont chuté dans le nord de l'Italie, en Espagne, en France et au Royaume-Uni.

Figure 2. Comparaison de la qualité de l'air dans les grandes villes du monde avant COVID-19 et pendant le confinement.



Source :Saadat et al. / *Science of total environment* 728 (2020)

2.2 Plages propres

La plage est un capital naturel le plus actif et le plus important des zones côtières. Ils fournissent des services essentiels à la survie des communautés côtières et possèdent des valeurs intrinsèques qui doivent être protégées de la surexploitation et l'utilisation non responsable. Cependant, les plages sont souvent exposées à la pollution dues principalement aux déchets générés par les touristes.

L'épidémie de COVID-19 a réduit significativement les mobilités et par conséquent, l'activité touristique a chuté. En manque de touristes par raison des mesures de distanciation sociale, ceci a provoqué un changement considérable dans l'apparence de nombreuses plages dans le monde.

L'impact environnemental a été observé dans plusieurs plages comme celles d'Acapulco (Mexique), de Barcelone (Espagne) ou de Salinas (Équateur) et sont devenues plus propres et aux eaux cristallines. Le cas de la ville de Venise (Italie) en est le plus fréquemment parlé. La diminution des touristes en raison du COVID-19, les eaux des canaux sont devenue plus propres par rapport au passé. Alors que les bateaux à moteur, le barattage des sédiments et d'autres polluants de l'eau ont été largués efficacement, les résidents ont été stupéfaits en voyant l'eau claire et les poissons ont pu revenir dans les cours d'eau.

2.3 Réduction du niveau de bruit ambiant

Le bruit ambiant est défini comme un effet sonore indésirable généré par des activités anthropiques, par exemple les ateliers d'artisanat, d'activités industrielles, d'activités du secteur tertiaire, le transit de véhicules à moteur et des mélodies à volume élevé...etc.

Le bruit ambiant est l'une des principales sources d'inconfort pour la population et l'environnement, causant des problèmes de santé et altérant les conditions naturelles des écosystèmes. L'imposition de mesures de confinement a obligé les gens à rester chez eux. Par conséquent, l'utilisation des transports aussi bien privés que publics et les activités commerciales ont considérablement diminué. Tous ces changements ont entraîné une baisse considérable du niveau de bruit dans la plupart des villes du monde.

3. Aspect environnemental imprévisible de COVID-19 : Augmentation des déchets :

La production des déchets organiques et non organiques est l'un des enjeux majeurs à la préservation de l'environnement. Elle cause de véritables problèmes environnementaux tels que l'érosion des sols, la pollution de l'eau et de l'air, la déforestation...etc. La quarantaine a favorisé l'augmentation de cette production : les déchets générés par les ménages d'une part, et déchets médicaux d'autre part. Ces derniers sont les plus inquiétants car leurs impacts ne se limitent pas uniquement au niveau environnemental, mais peut avoir dans des cas une incidence directe sur la santé humaine.

En effet, certaines personnes sont plus exposées aux effets néfastes du contact avec les déchets médicaux à travers des gouttelettes de hangar respiratoire sur les masques, notamment les nettoyeurs, les collecteurs de déchets et certaines autres personnes. Ils peuvent également être infectés par d'autres agents pathogènes présents dans les déchets jetés tels que la méningite et l'hépatite B.

Par ailleurs, Les masques qui sont constitués de matériaux à base de plastiques résistants aux liquides et qui durent longtemps après leur mise au rebut, se retrouvant dans l'océan ou la décharge. Cette récente épidémie avait poussé les gouverneurs à inciter le grand public de porter des masques chirurgicaux afin de prendre des mesures de précaution. Avec ces millions de personnes qui commenceront à porter quotidiennement un ou deux masques, des gants à usage unique et des désinfectants pour les mains, des millions de déchets créés seront également

accompagnés. Les effets néfastes de ces déchets seront d'une grande portée sur l'écosystème marin et terrestre.

4. Environnement et COVID-19 : quelles solutions ?

La recherche scientifique a fait preuve du lien étroit entre les maladies chroniques et la pollution de l'environnement, en particulier dans les zones urbaines. La concentration de polluants tels que le NO₂ et le SO₂ ont des incidences graves sur la santé humaine. Les études ont conclu que les personnes les plus exposés à ces polluants sont ceux les plus admissibles à l'hôpital et rapidement infectés par le coronavirus.

Pour éviter la propagation d'autres épidémies plus graves dans le futur, la surveillance de ces polluants est impérative et primordiale. Les Etats et les décideurs publics doivent interagir efficacement par des politiques visant à atténuer les émissions des GES et contrôler le réchauffement climatique. Le secteur industriel doit mettre en avant à la priorité ses préoccupations concernant la sécurité environnementale et adopte des stratégies durables permettant d'atteindre les objectifs économiques en réduisant considérablement la pollution et à la contamination liées aux composés organiques volatils.

D'autre part, le reboisement et le respect des habitats fauniques sont des outils de prévention de grand éventail que plusieurs personnes négligent. En effet, la déforestation est l'une des causes majeures à la hausse des températures moyenne et du niveau des océans, et favorise l'augmentation des événements météorologiques extrêmes. Ceci affecte non seulement la terre et l'écosystème, mais aussi la santé humaine. Les déforestations peuvent causer également différents types de maladies animales qui peuvent être transmis par la suite directement ou indirectement à l'Homme. Il est donc très important pour le monde de prendre conscience de l'importance des forêts et d'encourager le boisement autant que possible dans le monde.

Conclusion :

Depuis l'ère industrielle, les êtres humains ont progressivement commencé à manipuler la nature afin de satisfaire la demande d'une industrialisation et d'une urbanisation croissante de la population. Cette exploitation préjudiciable à l'environnement a entraîné plusieurs modifications au niveau des écosystèmes. Elle a impacté la qualité de l'eau et l'air atmosphérique. Conséquences inévitables, la pollution de l'environnement, le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles sont devenus des problèmes majeurs de nos jours.

L'épidémie de COVID-19 a démontré l'importance de la qualité de l'environnement et sa vitalité à la santé humaine. Elle a forcé une prise de conscience de la gravité de l'état où était parvenue la planète. Elle a remis en cause nos modes de développement et nos pratiques habituelles, les revoir, les reclasser à nouveaux les priorités, et parvenir par de nouvelles réflexions qui portent essentiellement sur un développement économique et social sain et respectueux à l'environnement. Elle a suscité des élans de discipline et de solidarité inédits, sans oublier des effets de "débureaucratisation" des procédures administratives et de substitution du commerce électronique au commerce conventionnel, de promotion du travail à distance, de dépollution.

Au final, ce n'est possible que par une compréhension, une conscience à tous niveaux, et une volonté mutuelle que le monde sortira plus fort de cette épidémie.

Références Bibliographiques

Herzenni, A. (2020, Mai). Les ingrédients de la révolution sont déjà là. BAB Magazine intelligent de l'agence Marocaine de la presse.

Chakraborty, I., & Maity, P. (2020). COVID-19 outbreak: Migration, effects on society, global environment and prevention. *Science of the Total Environment*, 728, 138882. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.138882>

Zambrano-Monserrate, M. A., Ruano, M. A., & Sanchez-Alcalde, L. (2020). Indirect effects of COVID-19 on the environment. *Science of the Total Environment*, 728, 138813. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.138813>

Bashir, M. F., Ma, B. J., Bilal, Komal, B. (2020). Correlation between environmental pollution indicators and COVID-19 pandemic: A brief study in Californian context. *Environmental Research*, 187, 109653. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2020.109653>

Wang, Q., & Su, M. (2020). A preliminary assessment of the impact of COVID-19 on environment—A case study of China. *Science of the Total Environment*, 728, 138915. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.138915>

Saadat, S., Rawtani, D., & Hussain, C. M. (2020). Environmental perspective of COVID-19. *Science of the Total Environment*, 728, 138870. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.138870>

Muhammad, S., Long, X., & Salman, M. (2020). COVID-19 pandemic and environmental pollution: A blessing in disguise? *Science of the Total Environment*, 728, 138820. <https://doi.org/10.1016/j.scitotenv.2020.138820>

Covid-19 dans la région de Marrakech-Safi : Quelles actions pour l'environnement ?

Mohammed ELAKLAA et Hajar BOUKADID

LERMA

Université Cadi Ayyad

Introduction

Le Maroc s'engage dans des projets durables ambitieux, en intégrant la dimension climatique, face aux effets du changement climatique, comme par exemple *finance climat* un projet qui représente un levier essentiel pour lutter contre le changement climatique, dans les deux volets d'atténuation et d'adaptation, des stratégies prises principalement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre¹³⁵.

Actuellement, les réseaux sociaux, les recherches scientifiques et la presse, tous abordent le sujet de la pandémie 'covid-19' qui constitue un défi majeur auquel est confronté l'humanité, des maladies zoonotiques telles que le SRAS, le MERS et Ebola sont très contagieuses et ont toutes le potentiel de provoquer des pandémies mondiales.¹³⁶

Selon l'organisation mondiale de la sante mondiale, «le covid-19 (CoV) appartient à une famille de virus à ARN (acide ribonucléique). son nom a pour origine la présence d'une couronne caractéristique de spicules protéiques autour de l'enveloppe lipidique de la particule virale.¹³⁷

« La maladie du nouveau coronavirus a provoqué une grave crise sanitaire et économique dans le monde, mais si nous ne luttons pas contre le changement climatique, le bien-être humain, les écosystèmes et les économies pourraient être menacés pendant des siècles »¹³⁸ Cette pandémie représente un choc à court terme pour l'économie, et qui pourrait avoir des conséquences durables. La pandémie du covid-19 est étroitement liée à la question de l'environnement, ainsi

¹³⁵ Adaptation au changement climatique wikipédia

¹³⁶ <https://medium.com/@WWF/to-prevent-the-next-pandemic-we-must-transform-our-relationship-with-nature-c42ce9dffc62>

¹³⁷ <https://www.oie.int/fr/expertise-scientifique/informations-specifiques-et-recommandations/questions-et-reponses-sur-le-nouveau-coronavirus2019/>

¹³⁸ <https://fnh.ma/article/developpement-durable/changement-climatique-l-organisation-meteorologique-mondiale-tire-la-sonnette-d-alarme>

que la santé humaine, la santé animale et la santé environnementale sont liées, selon l'approche interdisciplinaire <une seule santé>

L'environnement naturel de la région Marrakech Safi :

La région dispose d'un environnement naturel tout à fait exceptionnel, du Haut Atlas avec ses rivières, ses forêts et ses montagnes enneigées, en passant par la plaine du Haouz et ses vastes étendus, jusqu'à l'océan Atlantique avec ses magnifiques plages, la pureté du paysage reste une caractéristique de l'attrait qu'exerce cette région sur ses visiteurs.

La région bénéficie également des apports en eau des deux bassins hydrauliques, le bassin de Tensift et le bassin de l'Oum-Er-Rbia.

La région dispose d'une écologie diversifiée avec une richesse importante de paysages et de milieux naturels de grande qualité. Elle abrite une flore et une faune endémiques qu'il faut conserver et développer. Des aires protégées et sites d'intérêt biologique et écologique (SIBE) sont identifiés pour assurer le maintien et la conservation du patrimoine et des ressources (flore, faune et aspect culturel). Leur aménagement et leur gestion patrimoniale sont décisifs et constituent un défi incontournable.

La région Marrakech-Safi dispose de tous les atouts pour demeurer un territoire attractif et compétitif, dont la richesse de la biodiversité et l'exploitation touristique. Par ailleurs, la région renforce des actions en faveur de la préservation de l'environnement, en mettant en œuvre une série d'initiatives innovantes, de plus La région a adopté des projets environnementaux, "Énergie renouvelable" pour les réseaux BHNS 2016–2018, et " Intégration du changement climatique dans la stratégie nationale du développement de la compétitivité logistique et dans la mise en œuvre des plateformes logistiques 2016–2018.¹³⁹

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la relance économique, la région de Marrakech– Safi a mis en place, une cellule de veille économique en partenariat avec les différents départements et administrations régionales (Tourisme, Artisanat, Agriculture, Industrie...) pour poursuivre quotidiennement l'impact de la crise sanitaire au niveau de la région.

¹³⁹ Ministère de l'Intérieur Direction Générale des Collectivités Locales, MONOGRAPHIE GENERALE, 2015

Dans une approche environnementale, quelles sont les stratégies de gestion novatrices qui peuvent participer à un développement durable après la crise sanitaire dans la région Marrakech–Safi?

Cet article aborde la question de l'environnement et l'importance de son intégration lors de l'élaboration et l'implémentation des stratégies régionales, une partie sera réservée à la présentation des différents rôles des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des stratégies environnementales dans la région de Marrakech–Safi, une partie sera consacrée à la présentation des impacts environnementaux de la crise sanitaire "covid19" dans la région Marrakech–Safi, et la dernière partie présente l'ensemble des mesures proposées que les acteurs environnementales peuvent prendre pour la bonne gestion des impacts de la crise sanitaire "Après Covid19".

1. Gouvernance climatique dans la région Marrakech–Safi :

Les acteurs territoriaux jouent un rôle très important dans l'implication de l'environnement dans les politiques et les stratégies gouvernementales.

Ils mobilisent des moyens pour la mise en place d'un plan d'action environnementale, dont l'éducation, la sensibilisation, l'aménagement et la gestion des parcs, et aussi l'élaboration d'une stratégie régionale des économies de l'eau et de l'énergie, et tout ça c'est dans le cadre de la protection de l'environnement et le développement durable.

La gouvernance climatique confère à la protection de l'environnement une priorité, ainsi que les stratégies environnementales se basent sur trois approches : l'approche territoriale, l'approche pragmatique et l'approche partenariale.

2. Analyse des approches

L'approche territoriale a pour rôle, l'amélioration de la connaissance de l'état de l'environnement au niveau régional, et l'analyse des interactions environnement-développement, afin de définir les orientations stratégiques du développement durable.

L'approche pragmatique, mène des programmes d'actions efficaces et durables.

Et enfin l'approche partenariale, qui se base sur l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des actions de la gestion environnementale, comme la préservation et la valorisation de la biodiversité, et la protection de la qualité de l'air et l'élaboration des programmes d'adaptation au changement climatique.

Dans une approche environnementale, les collectivités territoriales de la région Marrakech-Safi prennent en considération la question du climat et le changement climatique, dans les actions stratégiques comme un enjeu majeur de développement durable.

Dans le contexte du changement climatique, les acteurs territoriaux de la région Marrakech-Safi, ont élaboré une charte du climat qui contient l'ensemble des objectifs, des engagements visant généralement le développement des initiatives en faveur de l'environnement et du climat.

Comme par exemple, la transformation des déchets solides en électricité grâce à l'énergie solaire, et les fonds d'investissements de Marrakech-Safi pour l'adaptation.

Les départements ministériels, instances élues, institutions nationales, autorités de bonne gouvernance, acteurs économiques, instituts de formation et de recherche académique signataire de la charte nationale de l'environnement et développement durable, s'engagent tous au profit de l'environnement et du développement durable (Chakri, 2018).

3. Impacts environnementaux de la crise sanitaire "covid-19" à Marrakech-Safi

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire mondiale qui propage la souffrance humaine, infecte l'économie mondiale et bouleverse la vie des gens. Cette crise constitue un tournant décisif pour la préparation aux urgences sanitaires et pour l'investissement dans les services publics.

La flambée du nombre d'infections causée par le virus, a poussé l'État ainsi que les autorités locales dans la région de Marrakech-Safi, de prendre des mesures restrictives afin d'arrêter la propagation de la pandémie, des impacts environnementaux positifs et négatifs peuvent être observés.

L'arrêt de l'activité des usines, des écoles, les vols et la baisse du trafic routier, et le secteur touristique, ces mesures ont engendré une crise économique et sociale¹⁴⁰, et parallèlement la terre a repris son souffle grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui représente la cause principale du changement climatique.

Mais malheureusement toutes les conséquences de la crise ne sont positives, car comme on savait tous la région de Marrakech-Safi est très connue par une énorme capacité d'attractivité

¹⁴⁰ <https://fr.finance.yahoo.com/actualites/gouvernement-veut-relancer-secteurs-touch%C3%A9s-105031851.html>

via les investissements touristiques et agricoles, en effet le recyclage des déchets a été diminué, en plus la forte production des déchets organiques causés par les mesures protectionnistes et la baisse de disponibilité des services de transport de marchandises, ce qui entraîne aussi une augmentation du taux de chômage.

Partout dans le monde, nous sommes aux prises avec un changement radical dans notre façon de vivre. C'est un défi que les gens et les familles doivent relever, tout comme les grandes et petites entreprises, les systèmes de santé et les gouvernements.

4. Face à cette situation dramatique exceptionnelle : Quelles réactions du gouvernement "Après Covid19" :

Les collectivités territoriales et les acteurs environnementaux peuvent et doivent travailler ensemble en cette période qui est extrêmement difficile, pour un changement positif, la région de Marrakech-Safi dispose suffisamment d'atouts, qu'elle puisse être considérée comme une région durable ou prête d'être durable compte tenu de ses atouts culturelles, paysagères, environnementaux et son attractivité touristique.

"Pour un environnement sain : nous devons protéger notre maison commune"

En termes de protection de l'environnement et de développement durable, le projet de plan d'action auquel on pourrait réfléchir repose sur la prise des initiatives:

- -Initiatives environnementales: Nous devons assurer le renforcement et l'application des réglementations environnementales et déployer uniquement des plans de relance qui offrent des incitations à des activités plus durables et respectueuses de la nature, visant l'adoption d'une politique climatique responsable, dont l'engagement dans les véhicules électriques, bus, voiture et moto électrique, l'intégration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments, ainsi que la réutilisation des eaux usées dans l'arrosage des espaces verts vue la rareté en ressources en eau actuellement, et aussi l'initiative de partenariats technologiques à faible émission de Carbone, et l'utilisation intelligente de l'énergie et l'agriculture face au climat. (il faut reprendre ce paragraphe en respectant la ponctuation il n' y a aucun point depuis le début)

Nous devons aussi adopter l'approche `` Une seule santé '' à tous les niveaux de prise de décision en reconnaissant les interactions entre la santé des personnes, des animaux, des plantes et notre environnement partagé. Cette approche garantirait que de meilleures décisions soient prises en

tenant compte des coûts et des conséquences à long terme des actions de développement - pour les personnes et la nature.¹⁴¹

- Initiatives socio-économiques : le gouvernement doit accorder une place importante au système de santé ainsi qu'à l'éducation en prenant des mesures sociales au profit des chômeurs, des personnes en situation de précarité et des petites et moyennes entreprises. La relance du système économique mène à sauver les secteurs les plus touchés, générer des emplois et des revenus et le soutien nécessaire aux populations les plus impactées par la pandémie.

Nous devons financer et doter correctement les systèmes de santé et encourager un changement de comportement en première ligne face au risque de pandémie. Cela signifie mobiliser des financements internationaux pour renforcer les capacités de santé dans les foyers de maladies émergentes - comme les cliniques ; programmes de surveillance, notamment en partenariat avec les peuples autochtones et les communautés locales ; et des programmes d'intervention spécifiques. Cela implique également d'offrir des alternatives viables et durables aux activités économiques à haut risque et de protéger la santé des plus vulnérables. Ce n'est pas un simple altruisme - c'est un investissement vital dans l'intérêt de tous pour prévenir de futures flambées mondiales.

Conclusion

La pandémie "covid19" représente non seulement une crise mais une opportunité aussi pour analyser et évaluer et de revoir les piliers des stratégies du développement. Nous devons apprendre et nous adapter plus rapidement que jamais et le virus a des leçons qui s'appliquent aux crises mondiales de perte de biodiversité. COVID-19 a mis en évidence les faiblesses de la société dans le monde.

Ce n'est pas le moment de pointer du doigt, mais d'agir collectivement pour le bien commun de notre planète et de notre avenir.

Webographie

file:///Users/mac/Downloads/12_THESES_CONTRE_LA_PANDEMIE_POLITIQUE_E.pdf

file:///Users/mac/Downloads/Quel_modele_de_developpement_apres_covid.pdf

¹⁴¹Président d'[EcoHealthAlliance](#) et expert en cadrage pour la nouvelle [évaluation](#) IPBES [nexus](#) sur les liens entre biodiversité, santé et alimentation.

http://afrique.lepoint.fr/economie/la-cop22-enfin-la-cop-de-l-action-10-11-2016-2082264_2258.php

<http://mapecology.ma/actualites/parteneriat-de-marrakech-l'action-climatique-a-permis-de-renforcer-mobilisation-niveau-pays-sud-seminaire>

<http://newsroom.unfccc.int/fr/action-climatique/cp-amc-evènement-entreprises>

http://www.huffpostmaghreb.com/2016/11/19/cop22-negociations-bilan_n_13088816.html

<http://www.pncl.gov.ma/fr/lescollectivites%a9sterritoriales/Pages/default.aspx>

<http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine>

<https://afrique.latribune.fr/think-tank/tribunes>

<https://cop23.unfccc.int/index.php/fr/news/feu-vert-mondial-a-l-action-climatique-accord-de-paris-entre-en-vigueur>

https://lexpansion.lexpress.fr/actualites/1/actualite-economique/au-Maroc-les-oasis-toujours-plus-menacees-par-l-avancee-du-desert_1847610.html

<https://unctad.org/en/pages/newsdetails.aspx?OriginalVersionID=2333>

<https://www.genevaenvironmentnetwork.org/covid19.html>

<https://www.greenpeace.org/canada/en/story/30174/covid-19-climate-environment-the-answers-to-your-questions/>

<https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25794&LangID=E>

<https://www.telegraph.co.uk/business/how-to-be-green/earth-day-covid-19/>

https://www.thegef.org/news/gef-ceo-we-need-protect-our-one-common-home#.Xo_WaxVLOV8.twitter

<https://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2020/applying-the-hard-lessons-of-coronavirus-to-the-biodiversity-crisis.html>

Références Bibliographiques

Beroutchachvili, N., & Bertrand, G. (1978). Le géosystème ou " système territorial naturel". Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 49(2), 167-180.

Bulletin officiel du Royaume du Maroc. (2015, 5 mars). N°6340.

Chakri, S. (2018). Gouvernance climatique territoriale au Maroc. pp. 24-25.

Lois. (2015). La loi-cadre n°99-12 sur l'Eau n°36.15, les lois n°11.03, n°12 et 13.03, la loi n°13-09, la loi n°28.00 et la loi n°22-07.

Rocher, L., & Bertrand, F. (2007, Décembre). Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ? Action publique locale et perceptions des inégalités écologiques. Dans Programme « Politiques territoriales et développement durable ».

SEDD_Charte_Nationale_Médias_Environnement_et_Développement_durable_FR.
(2017.).

Soussana, J. F. (2015, November). Changement climatique: l'agriculture dans l'agenda des solutions. In Colloque présentant les méthodes et résultats du projet Climagie (méta-programme ACCAF) (pp. 223-p). INRA.

Conclusion générale : Covid-19 et les perspectives futures du tourisme au Maroc

Said Boujrouf

Dans la perspective d'une fin possible de la pandémie, les pays concurrents du Maroc en tourisme se préparent tous à accueillir les touristes, ouvrant ainsi leurs frontières au tourisme international, comme la Turquie, la Tunisie et l'Espagne, ce qui impose la nécessité de réfléchir aux scénarios possibles de la relance du secteur touristique au Maroc, avec Marrakech comme principale destination touristique.

La carte de la concurrence sur le marché touristique, surtout dans la région méditerranéenne, se caractérise par sa complexité en raison de la crise du tourisme, actuellement bloqué en raison des effets de la Covid-19 et de la fermeture des frontières maritimes, aériennes et terrestres. Cette complexité est également accrue par le fait que l'avenir est incertain, porteur de nombreuses incertitudes et risques accrus. Par conséquent, la préparation à la reprise du tourisme dans ces pays concurrents peut, à notre avis, être abordée sous l'angle de la coopération entre ces pays pour sauver les secteurs économiques, dont le tourisme, plutôt que de la concurrence, car les maillons des activités sont interconnectés et en même temps, il existe des flux touristiques puissants liant ces pays avant la pandémie. Le mouvement touristique entre le Maroc et l'Espagne, la Turquie ou même la Tunisie a montré sa consolidation d'année en année. Ces pays ont au moins des relations économiques et politiques globalement adaptées à la collaboration commune pour attirer davantage de clients des marchés adjacents à la mer Méditerranée, tels que l'Europe, ou éloignés tels que l'Amérique et l'Asie. Même en admettant la nécessité de la compétition pour l'attractivité touristique en raison de la proximité géographique des ressources, il est remarquable que chaque pays méditerranéen ait ses propres caractéristiques en termes de capacités, de compétences, d'énergie, d'organisation, de situation, de positionnement, de différences de revenus et de nombre de clients (Espagne + 80 millions de touristes, Turquie + 30 millions, Maroc environ 13 millions, Tunisie environ 9 millions de touristes...en 2019 comme année référentielle). De ce point de vue, la coordination et la coopération, avec chaque pays agissant selon ses capacités et ses particularités, semblent essentielles. À notre avis, le facteur décisif dans ces circonstances sera lié à celui qui sera capable d'agir de manière proactive et de s'adapter aux possibilités de risques, en particulier face au virus de la Covid-19, en offrant des garanties sanitaires et sécuritaires aux marchés et

en exploitant l'image positive qui s'est formée grâce à l'efficacité de chaque pays face à ce sujet. La voie de la numérisation et de la communication avec le touriste, le développement de bases virtuelles renforçant la promotion touristique, la publicité, le marketing territorial, et la construction d'une image émettant des signaux de l'hospitalité, du partage, de la confiance, et de la fiabilité, tout en fournissant les garanties nécessaires pour apaiser le touriste, les entreprises de vente de produits, les compagnies d'assurance et les prestataires de services touristiques, ainsi que les pays auxquels ils appartiennent. De plus, l'établissement de plans d'urgence efficaces, pragmatiques, vérifiables et porteurs d'engagements collectifs, contractuels et solidaires, garantissant la compatibilité entre les acteurs concernés, leur gagnera inévitablement une confiance renouvelée des investisseurs et des principaux acteurs du marché touristique pour retourner dans le pays dès que la première opportunité de mouvement se présente.

Cette conjoncture difficile, quel que soit le scénario envisagé, nécessitera un coût élevé pour relancer ce secteur. Il est important que tout le monde, en particulier les acteurs du secteur, sache que toute erreur, négligence ou retard rendra le coût du redressement du secteur élevé, voire entraînera, ce qui est plus grave, un changement régressif de position. Par conséquent, cette étape est cruciale pour la collaboration de tous les acteurs et souligne la nécessité d'une intelligence collective, territoriale, d'un sens élevé du patriotisme pour assurer un redémarrage réussi.

Le secteur touristique a montré, à différentes périodes, sa capacité à s'adapter aux crises et à en sortir. Il est également apparu que les professionnels du tourisme ne ménagent aucun effort en raison de leur esprit combatif, de la recherche de rentabilité, d'efficacité et d'efficience liée à l'esprit d'aventure pour le succès de leurs projets. L'État, pour sa part, est convaincu que ce secteur est stratégique en termes de contribution à son Produit Intérieur Brut, aux revenus de l'État, à la contribution aux réserves de devises, à l'emploi et à la contribution au développement de différents secteurs, à la dynamique de plusieurs villes et destinations touristiques... Il est actuellement prêt à lancer la bataille de la relance du secteur avec plusieurs mesures, dont certaines ont été annoncées et d'autres sont en cours de gestation, dictées par les circonstances actuelles. La société civile, en particulier celle liée au secteur, participe activement à cet élan à travers des dialogues en cours et une interaction visant à revitaliser le tourisme. Quant au reste des citoyens, en particulier ceux vivants directement ou indirectement de ce secteur, ils attendent l'occasion de contribuer à ce redressement. Quant aux touristes, qu'ils soient

nationaux, internationaux ou les Marocains de l'étranger, tous aspirent un démarrage de la saison après le confinement et la réouverture des infrastructures et des espaces touristiques. Toutes ces conditions sont propices à un nouveau départ pour le tourisme, et chacun souhaite "respirer un air différent".

Cependant, malgré tout cela, la calamité de la pandémie de la Covid et ses répercussions ne peuvent être pleinement comprises ni quantifiées. Par conséquent, tout scénario possible de la relance du secteur doit prendre en compte cette donnée et être implicitement susceptible de changements pouvant survenir à l'avenir. Chaque scénario doit être construit en tenant compte des facteurs qui se traduiront par un plan d'urgence conduisant à un tourisme sans Covid, intégrant dans ses éléments majeurs ce qui est lié à la réorganisation du secteur de manière à intégrer l'indice de l'impact profond de la pandémie et la possibilité de sa persistance au moins à moyen terme. Cela se fait en positionnant stratégiquement sur les marchés, en commençant par le tourisme national, qui doit être entièrement intégré dans les politiques, stratégies, programmes et interventions dans le secteur touristique et des secteurs qui y sont liés. Il ne doit pas être considéré comme une simple "roue de secours". Tout le monde sait que les Marocains aspirent à voyager, et une classe moyenne marocaine consommatrice des produits touristiques s'est formée. Si elle n'est pas prise en compte et si des conditions favorables ne sont pas créées pour elle, en termes d'accueil chaleureux et de respect de ses spécificités sociales et culturelles, elle cherchera des destinations alternatives moins coûteuses et de meilleure qualité, avec un meilleur traitement, comme cela s'est produit ces dernières années en se tournant principalement vers les marchés méditerranéens, notamment l'Espagne, la France, l'Italie, la Turquie, etc.

Avec la réouverture progressive des frontières et l'établissement d'un protocole sanitaire efficace et intégré entre les secteurs, les institutions et les services liés au tourisme à chaque point de visite et passage touristique, il est nécessaire, en deuxième lieu, de tirer profit rapidement des premiers mouvements des touristes marocains à l'étranger. Ces derniers ont également besoin d'une politique touristique plus en phase avec leurs visions et leurs modes de consommation de produits et de destinations, plutôt que de simplement utiliser la publicité pour les encourager à revenir au pays. Les nouvelles générations et la jeunesse en particulier nécessitent d'autres justifications pour consommer des produits touristiques marocains, avec un goût pour l'amour du pays d'origine, pourquoi pas. Ce parcours concerne également les touristes internationaux, en commençant progressivement par les marchés de pays et de continents moins touchés et/ou plus contrôlés la Covid. Cela s'accompagne du renforcement du rôle de la Royal

Air Maroc, en la soutenant et l'accompagnant, car elle est fondamentalement les ailes du Maroc. À son tour, selon l'évolution de la situation sanitaire et de la guérison de la Covid, le mouvement du transport aérien intérieur commencera, suivi des destinations internationales proches telles que la Tunisie, les pays africains, l'Europe, la Chine, le Canada, etc.

Le lancement de la dynamique touristique ne produira pas des résultats matériels et quantitatifs importants à court terme, en particulier pour ceux venant de l'étranger, car le tourisme investira du temps en attendant la reprise mondiale, en particulier sur le plan sanitaire et économique. La plupart des pays ayant assoupli ou levé leurs mesures de confinement et révisé leurs systèmes touristiques ont donné la priorité au tourisme intérieur ou au tourisme international limité dans des blocs tels que l'Union Européenne. Les crises sanitaire et économique qui ont entraîné la perte de nombreuses ressources humaines pour l'emploi et l'effondrement des revenus de nombreuses catégories sociales conduiront inévitablement à une diminution de la consommation et des déplacements. Par conséquent, en tant que pays accueillant des touristes et en tant que destinations touristiques (principalement Marrakech et Agadir), nous devons être prudents et ne pas dépendre uniquement de ce type de tourisme. Ainsi, sous la menace de la crainte d'une résurgence du virus, il est impératif de prendre en considération tout plan d'urgence sous une nouvelle forme pour s'adapter à ces données mentionnées précédemment. Cela se fait en mettant l'accent sur des offres incitatives, mais compétitives et capables de coexister avec la Covid et tous les types de risques en adoptant un tourisme diversifié, territorial et limité en nombre, tel que le tourisme de bien-être, durable, solidaire, médical, sportif, patrimonial, culturel, exploratoire, de promenade, etc.

Cela signifie la possibilité d'utiliser une approche de capacité d'accueil des environnements naturels et humains dans les lieux de visite, de shopping, de rassemblement, etc. Par conséquent, les itinéraires touristiques et leurs options évoluent vers un tourisme de diversification des produits, ciblant l'élite et être intégré dans de nombreux secteurs, s'opposant au tourisme de masse.

Ces étapes et choix échelonnés sont conditionnés par l'efficacité et l'efficience, parallèlement à d'autres mesures qui peuvent être extrêmement influentes, telles que la communication virtuelle en fonction des particularités des marchés cibles. Ainsi, le marketing territorial des produits touristiques, des industries traditionnelles et culturelles nationales et régionales de chaque territoire touristique est maintenant lié à la surveillance touristique et à la numérisation, la publicité virtuelle étant des compléments pour explorer les marchés exportateurs de touristes.

Les plates-formes électroniques sont devenues des outils et des moyens renforçant la recherche à travers les réseaux ciblant fermement les clients et les clients potentiels avec un ensemble de produits et d'offres favorables selon les goûts, en mettant l'accent sur la sécurité, la sûreté et la tranquillité dans le pays, ainsi que la qualité des services. Le plus important à ce stade est de souligner l'image du Maroc, sa compétence et son efficacité dans la lutte contre la pandémie, montrant qu'il est digne d'une visite de confiance. Cela nécessite également de faire de la publicité pour un Maroc numérique et de l'inclure dans les services destinés aux touristes, en intégrant les produits présentés à travers des labels et des marques de qualité et de sérieux, respectant les normes internationales... Cela nécessite également de signaler l'importance des informations non seulement sanitaires, mais aussi celles liées aux prix, à la qualité et à la transparence de tous les services touristiques, en définissant des numéros verts pour se plaindre et signaler les abus.

En parallèle, l'attention portée au système de formation continue pour les travailleurs dans le secteur touristique, en particulier, reste une exigence pressante. Cela doit être une contribution de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT) et des universités pour que les ressources humaines s'adaptent aux conditions actuelles et aux évolutions des marchés, des goûts et des nouvelles règles pour traiter avec les clients, gérer les crises, les projets, les technologies virtuelles, etc.

Les circonstances du redémarrage du tourisme semblent complexes et nécessitent une approche graduelle, rationnelle et réfléchie, tout en exigeant une intervention urgente dans des conditions de crise sanitaire, économique et sociale délicates. Cela nécessite un engagement global de toutes les parties prenantes, car ce secteur concerne l'ensemble du pays en termes de rendement et de revenus, fournissant des centaines de milliers d'emplois et ayant des impacts évidents sur l'artisanat, le commerce, l'agriculture et divers services. Ce secteur contribue directement ou indirectement à faire du Maroc un pays de coexistence, de tolérance et d'échange culturel, offrant une image approfondie des multiples facettes de la civilisation marocaine, de sa richesse culturelle et de sa diversité, donnant ainsi au Maroc une place privilégiée parmi les nations... Par conséquent, le redémarrage a un coût et tout le monde doit y contribuer selon son positionnement et ses capacités.

Le tourisme a actuellement besoin de stimulations et d'accompagnements à travers des réductions, des facilités et des exonérations pour les entreprises qui pourraient toucher les frais et les impôts, notamment pour les années 2020 et 2021, afin de faire face à la crise, de préserver

les emplois et de maintenir la compétitivité sur les marchés touristiques. Cela doit être accompagné d'incitations pour attirer de nouveaux investissements dans ce secteur.

Ces incitations pourraient également inclure, en plus des mêmes mesures qui ont touché les entreprises des autres secteurs, des actions visant à soulager les charges financières, les coûts, la restructuration de la dette sans intérêt, et l'obtention, par exemple, de réductions et de facilités de rééchelonnement des dettes. Il peut également y avoir des réductions d'impôts sur la valeur ajoutée applicables au transport touristique, aux équipements d'accueil, aux restaurants, aux agences de voyage et à la location de voitures, à un taux moyen de 7%, comme c'est le cas dans certains pays concurrents. Les frais d'hébergement pourraient être réduits de 30 à 50%. Les coûts de la sécurité sociale pour la même période pourraient également être réduits pour créer des conditions de préservation de l'emploi.

La pression de la crise économique et la nécessité de maintenir la vitalité du secteur du tourisme, ainsi que les possibilités de perdre nos positions sur les marchés internationaux, en plus du fait que le marché touristique est actuellement caractérisé par une demande faible et des quotas limités, seront disputées par des offreurs prêts et efficaces. Tout cela nous oblige à prendre des mesures préventives et opérationnelles, y compris la coexistence avec la Covid, sinon les pertes seront plus profondes que ce que l'on peut imaginer, surtout que nous ne contrôlons ni ne savons quand tous les effets du coronavirus apparaîtront.

A cet effet, le tourisme comme à Marrakech pourrait, parmi plusieurs options, diversifier son offre surtout en adoptons la formule du tourisme de santé qui pourrait jouer un rôle important dans la compensation du tourisme culturel. Le tourisme médical est le déplacement d'une personne pour un traitement, une guérison ou une convalescence dans des établissements de santé ou des structures quasi-sanitaires en dehors de son lieu de résidence habituel, généralement en dehors du pays. C'est également un secteur économique rentable, avec des résultats à multiples ramifications, affectant l'industrie et les services de santé dans le pays d'accueil, ainsi que le tourisme et ses différentes branches, l'artisanat, le secteur de l'esthétique, ...etc.

En raison de sa nature particulière, le tourisme médical a besoin toutefois d'un soutien important pour les projets structurés dans ce domaine, tels que la création d'hôpitaux, de centres de santé, et d'infrastructures d'accueil spécialisées. Il nécessite également l'adaptation du cadre législatif local aux exigences de cette activité et une coordination entre les acteurs locaux et internationaux, en particulier entre le secteur privé et public. La discipline dans le traitement

des clients doit être imposée en fonction de leurs besoins de santé, de leur nationalité, de leur statut légal, de leur milieu économique, social et culturel. Lors du développement de ce secteur, il faut être attentif aux effets négatifs sur la population locale si elle ne peut pas en bénéficier, car cela peut engendrer un sentiment d'exclusion et de marginalisation.

Cependant, le secteur de la santé locale peut bénéficier de l'utilisation des dernières technologies médicales. Pour progresser et rester compétitif, ce secteur doit répondre à la question suivante : pourquoi chercher un traitement à l'étranger ? Les patients choisissent souvent un autre pays en raison de coûts plus bas pour des interventions médicales, des traitements ou des procédures esthétiques, ou parce que des procédures comme la transplantation d'organes ou la fécondation in vitro sont plus tolérantes que dans d'autres pays. Parfois, c'est aussi parce que le secteur dans un pays donné est connu pour son efficacité, son progrès, son efficacité, ou parce qu'il offre des soins, une attention et une expertise exceptionnelles envers les patients. Ou encore, en raison d'une disponibilité de rendez-vous très espacée dans les pays exportateurs, etc.

Le Maroc est l'un des pays qui a commencé à prendre sa place dans ce secteur, en particulier dans les villes touristiques comme Marrakech, économiques comme Casablanca, ou administratives comme Rabat, en raison de la présence d'infrastructures d'accueil, d'un secteur de la santé avancé, en particulier le secteur privé. Le Maroc accueille des clients de divers pays, en particulier africains. Cette forme de tourisme offre une importante visibilité externe et une autre image du Maroc développé et avancé en matière de technologie médicale, d'expertise médicale et de professionnalisme, le tout à des tarifs compétitifs, moins élevés que dans les régions avoisinantes comme l'Europe.

Cependant, ce secteur a besoin d'une stratégie spéciale pour attirer davantage, d'une coordination entre les acteurs publics et privés d'une part, et entre les secteurs du tourisme et de la santé d'autre part. Il nécessite d'énormes investissements, ciblant des points d'entrée et des spécialités plus rentables. Pour cela, il faudra beaucoup de temps pour mettre en place les infrastructures nécessaires, élaborer une stratégie de communication, et pénétrer divers marchés. Dans cette optique, on peut dire que ce type de tourisme peut être complémentaire au tourisme culturel, où le Maroc a réalisé d'importants investissements matériels et immatériels sur une longue période, avec des expériences enracinées et une compétitivité dans son environnement africain et méditerranéen.

Quel horizon le secteur touristique peut-il envisager pour retrouver sa vitalité?

Cette question peut être posée autrement : quand la crise prendra-t-elle fin ? Récemment, l'Organisation Mondiale du Tourisme a répondu en disant que personne ne sait quand se terminera la crise liée à la COVID-19. Comme mentionné précédemment, le tourisme est un secteur vital capable de se redresser de ses épreuves, d'autant plus que ses acteurs "ne se laissent pas vaincre et sont capables" de relever les défis au sein d'un système national créatif et renouvelé, qui s'est formé avec la pandémie de la COVID-19. Les Marocains ont démontré un esprit d'unité, de solidarité, d'intelligence collective et ont réussi à faire face à la pandémie avec efficacité. Tout cela donne des indications positives que le secteur touristique se libérera de la crise et de ses effets structurels.

Le tourisme national peut commencer à se remettre en mouvement dès le lève-progressif du confinement à un retour à une circulation complète entre les régions. Dans des conditions positives normales et en partant des développements actuels, le tourisme peut suivre une trajectoire ascendante progressive. Cela pourrait se faire en fonction des conditions préparées et du statut de la COVID, des mesures pratiques et préventives que tous les citoyens appliqueront, ainsi que de la position et de la capacité préventive à prendre des décisions appropriées pour éloigner le danger de la COVID ou d'autres risques, tout en fusionnant avec des décisions garantissant la reprise de l'économie touristique tout en maintenant un niveau élevé de gouvernance du secteur et de sa capacité de résilience et de compétitivité. L'amélioration du contexte international et l'ouverture des frontières contribueront au redémarrage du tourisme international, ainsi que du tourisme des Marocains résidants à l'étranger. Tout cela pourrait conduire à une reprise progressive et évolutive du secteur au cours de la prochaine saison touristique.

Le Maroc face à la COVID-19 :

Une mobilisation de l'intelligence Collective

"Le Maroc face à la COVID-19 : Une mobilisation de l'intelligence Collective" retrace l'impact de la pandémie sur le Maroc, mettant en lumière les défis sanitaires, économiques et sociaux auxquels le pays a dû faire face. Grâce à une mobilisation sans précédent de ses ressources et à l'engagement collectif de ses acteurs, le Maroc a démontré sa capacité de résilience territoriale. Ce livre explore les réponses apportées par le pays pour contenir la pandémie et envisage les stratégies nécessaires pour relancer des secteurs clés, comme le tourisme. À travers une analyse approfondie, il montre comment l'intelligence collective a permis de surmonter les obstacles de la COVID 19, tout en ouvrant des perspectives pour un avenir plus robuste et résilient.

Éditeur : LERMA (Laboratoire des Études sur les Ressources, Mobilité et Attractivité)

